



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172051 2

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

A V R I L 1770.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A P A R I S,

Chez LACOMBE, Libraire, rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livrés; les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. qu'on payera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante
cahiers de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, des Spectacles, de l'Industrie
& de la Littérature. L'abonnement, soit à Pa-
ris, soit pour la Province, port franc par la pos-
te, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, à Paris & en pro-
vince, port franc, 33 liv. 12 s.

JOURNAL POLITIQUE, port franc, 14 liv.

Nouveautés chez le même Libraire.

- L**es *Æconomiques* ; par l'ami des hommes, in-4°. rel. 9 l.
- Idem.* 2 vol. in-12. rel. 5 l.
- Cosmographie méthodique & élémentaire*, vol. in-8°. d'environ 600 pag. avec fig. rel. 6 l.
- Dona Gratia d'Ataïde, comtesse de Ménéès*, histoire portugaise, vol. in-8°. br. 1 l. 16 f.
- Origine des premières Sociétés*, des peuples, des sciences, des arts & des idiomes anciens & modernes, in-8°. rel. 6 l.
- Histoire d'Agathe de St Bohaire*, 2 vol. in-12. br. 3 l.
- Considérations sur les Causes physiques & morales de la diversité du génie, des mœurs & du gouvernement des nations*, in-8°. broché. 4 l.
- Traité de l'Orthographe Française*, en forme de dictionnaire, in-8°. nouvelle édition, rel. 7 l.
- Nouvelle traduction des Métamorphoses d'Ovide* ; par M. Fontanelle, 2 vol. in-8°. br. avec fig. 10 l.
- Parallele de la condition & des facultés de l'homme avec celles des animaux*, in-8° br. 2 l.
- Premier & second Recueils philosophiques & litt.* br. 2 l. 10 f.
- Le Temple du Bonheur*, ou recueil des plus excellens traités sur le bonheur, 3 vol. in-8°. broch. 6 l.
- Traité de Tactique des Turcs*, in-8°. br. 1 l. 10 f.
- Traduction des Satyres de Juvénal*, par M. Dufaulx, in-8°. br. 6 l.



MERCURE DE FRANCE.

AVRIL. 1770.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*VERS au sujet de la nouvelle traduction
des Géorgiques de Virgile , en vers
françois ; par M. de Delille , professeur
en l'université de Paris.*

L'AUTRE jour j'invoquois le sublime Virgile
Pour obtenir le don d'entendre ses écrits ,
Il me répond avec un doux souris :
La langue des Romains , pour vous , est inutile ;

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Mais lisez , lisez moi dans l'élégant Delille ,
Je n'ai rien perdu de mon prix.

Mlle Coffon de la Cressoniere.

VERS à M. le Comte de . . . en lui donnant pour faire des jarretieres , des rubans qui avoient servi à deux jolies femmes de sa connoissance.

ENTRE amis quelquefois on s'étrenne de riens ;
Prenez ces deux rubans , formez-en des liens :

Sur eux il est certain mystere

Qui , sans doute , à vos yeux leur donnera du
prix :

L'un fut l'heureux bandeau de l'enfant de Cythere ,

L'autre a servi de ceinture à Cypris.

Par la même.

O VENUS Regina Gnidi ; *Ode 30^e du premier livre d'Horace.*

DESCENDEZ , puissante Vénus ,
Quittez Gnide , quittez Cythere ,
Venez chez la belle Glicere

Occuper un temple de plus.
 Son encens, sa voix vous appelle,
 Que l'ardent amour, sur vos pas,
 Sans tarder se rende près d'elle.
 Que les graces pleines d'appas
 Ayant dénoué leur ceinture
 Viennent dans toute leur parure ;
 Et que l'on voie en ce beau jour
 De Maja, le fils agréable,
 Rendre notre jeunesse aimable
 En la formant à votre cour.

*Par Madame * * **

*VERS à Mlle du Plant, jouant le rôle
 d'Erinice dans l'opéra de Zoroastre.*

DE tes rôles, du Plant, ô que tu fais bien
 prendre

L'esprit, le mouvement, le ton !
 J'éprouve un grand plaisir à te voir, à t'entendre ;
 Quoique le même sexe, un peu jaloux, dit-on,
 Quoique le même emploi sembleroit le défendre,
 La vengeance n'a point l'œil plus fier ni plus dur ;
 Ta fureur plaît, ta haine engage !
 L'empire des talens est infailible & sûr...
 Homme, j'en dirois davantage,
 Mais l'éloge seroit moins pur.

Par une de ses Camarades.

A iv !

V E R S à M. de Belloy sur Gaston & Baïard ; par M. le Fèvre , auteur de la tragedie de Cosroe , jouée avec succès en 1767.

J'AI lu dix fois Baïard & le relis encore.
 Chantre heureux des grands noms dont la France
 s'honore ,
 Tes nobles chevaliers , tes augustes héros
 Admiroient la vertu jusques dans leurs rivaux ;
 (Le véritable honneur ne connoît point l'envie.)
 De la gloire , comme eux , amant sans jalousie ,
 J'aime à voir tes lauriers : du cœur & de la voix
 J'applaudis , sans contrainte , à tes nouveaux ex-
 ploits.
 Que tes sujets sont grands ! que l'objet de tes
 veilles
 De l'art qui le remplit augmente les merveilles !
 Ardent à rappeler par des accens vainqueurs
 L'amour du nom François égaré dans les cœurs ,
 Poète citoyen , ton solide génie
 A voué ses talens au bien de ta patrie.
 Au sein majestueux des antiques tombeaux ,
 Ton crayon va chercher l'ame de nos héros
 Et nous montre , en des traits qu'on aime à recon-
 noître ,
 Parce que nous étions ce que nous pouvons être.

Je pense comme toi : dès long-tems irrité
De l'oubli de lui-même au François imputé,
J'ai tremblé que l'effet ne suivît le présage ;
On parvient à flétrir l'ame qu'on décourage ;
L'avengle défiance a souvent abattu
D'un cœur né généreux la timide vertu.
Mais tu lui rends sa force & ces fameux exemples
De Français que la Grèce eût placés dans ses temples ,

Ces martyrs de Calais , ces illustres Baïards ,
Sous le jour le plus noble offerts à nos regards ,
De la valeur guerrière ont rallumé les flâmes ,
Ont prouvé que l'honneur vit encor dans nos
ames ;

Et d'un souffle ont détruit ce phantôme odieux
Dont un reproche injuste épouvantoit nos yeux.

Acheve , & fais sentir aux enfans de la gloire
Ce généreux élan , gage de la victoire.

Qu'ils puissent dans tes vers. Plus d'un fameux
guerrier

Dûr aux fameux auteurs l'éclat d'un beau laurier.
La foudre dans les mains , le fier vainqueur d'Ar-
bèle

Payoit aux chants d'Homère un hommage fidèle ,
Tout plein de sa lecture il voloît aux hasards ,
Et s'aidoit d'Apollon pour mieux servir sous Mars.

Mais , hélas ! Quel dégout , quelle injuste manie
Veut encor de nos jours décrier le génie !

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Ainsi que de l'honneur , j'entends de toutes parts
Reprocher aux François le déclin des beaux arts.
Quoi, nos grands écrivains , avars de leur gloire,
Nous auroient-ils fermé le temple de mémoire ?
Censeurs fastidieux , n'est-il plus de chemins
Que puissent s'y percer d'infatigables mains ? . .

Marche au bruit des clameurs qu'envain pousse
l'envie,

Importune ses yeux de l'éclat de ta vie.

Pour moi qui , moins connu par de foibles essais,
A ma seule jeunesse ai dû quelque succès ,
J'apprends du moins, j'apprends , sous tes heureux
auspices,

A porter un pas ferme aux bords des précipices.
D'un censeur affligé dédaignant le courroux ,
Ambitieux émule & non rival jaloux ,
Plus il croît en vertu , plus j'aime ton génie ;
Plus je relis tes vers , plus j'aime ma patrie.

L'HOMME SANS JUGEMENT.

*Proverbe dramatique. **

* On dira dans le mercure prochain, le proverbe que l'auteur a eu en vue ; & nous donnerons successivement quelques-uns de ces petits drames qui servent de délassement dans beaucoup de sociétés.

A V R I L. 1770. 11

A C T E U R S :

LE MARQUIS DE BELMONT.

LA MARQUISE SA FEMME.

JUSTINE , femme de chambre de la
Marquise.

ST JEAN, laquais du Marquis.

BERGOGNON , cuisinier du Marquis.

FLAMAND , cocher du Marquis.

UN HUISSIER.

*La scène se passe dans la chambre à
coucher du Marquis.*

SCÈNE PREMIÈRE.

*St Jean est seul dans la chambre de son
maître , & y dispose tout ce qui est né-
cessaire pour la toilette : comme il ne par-
le point , il peut chanter ce qui lui vien-
dra dans la tête. Justine entre lorsque
cette scène muette a duré trois ou quatre
minutes.*

JUSTINE, ST JEAN.

JUSTINE. St Jean... St Jean... Eh !
M. St Jean , si tu voulois bien répondre
quand on te fait l'honneur de t'appeler !

Avj

11 MERCURE DE FRANCE.

ST JEAN. L'honneur ! l'honneur ! Eh ! bien qu'est-ce que *Mamselle* Justine me fait l'honneur de me demander ?

JUSTINE. Où est ton maître ?

ST JEAN. Il n'est pas ici.

JUSTINE. Je le vois bien ; mais quand il y sera, tu lui diras que ma maîtresse le prie de passer chez elle.

ST JEAN. Il vaudroit mieux qu'elle se donnât la peine de passer chez lui.

JUSTINE. Pour trouver sa porte fermée ; car , les trois quarts du tems , ton maître se fait cacher , & cela est indigne : voilà quatre jours qu'il n'a vu sa femme.

ST JEAN. Elle est pourtant jeune & jolie.

JUSTINE. Malheureusement elle aime son mari , & elle se désole.

ST JEAN. Beaucoup ?

JUSTINE. Elle ne fait autre chose que de pleurer , jamais devant lui au moins , mais quand nous sommes seules : ça m'attendrit , & je pleure aussi . . . Si je tenois cette danseuse , cette Mlle Dupas , que M. le Marquis entretient , je la dévisagerois.

ST JEAN. Cette fille - là nous coûte cher.

JUSTINE. Ton maître se ruine avec elle, & si l'on dépense un écu dans sa maison, il fait un train. . un train. . . Femme, cuisinier, cocher, laquais; personne, à son avis, n'entend le ménage : oh ! c'est une belle économie que la sienne !

ST JEAN. Il donne cinquante louis pour une fantaisie, & s'il trouve sur mes mémoires un sol de trop, il crie comme un possédé. . . J'entends du bruit. . . C'est lui, sauve toi.

JUSTINE. Et Madame ! . .

ST JEAN. Dis lui de venir le surprendre. Je laisserai la première porte ouverte.

JUSTINE. Mais s'il te dit de la fermer.

ST JEAN. J'oublierai qu'il me l'aura dit.

JUSTINE. Mais. . .

ST JEAN. Mais sauve toi. (*Elle sort*) S'il la trouvoit ici, il me feroit plus de questions, & moi plus de mensonges. . . Chut, le voici.

S C È N E I I.

LE MARQUIS, BERGOGNON, FLAMAND,
ST JEAN.

LE MARQUIS. Voyons donc ces mémoires. (*Le cocher & le cuisinier les lui donnent*) Je n'entre jamais chez moi que l'on ne m'y demande de l'argent. (*Il lit bas un des mémoires.*) Mons Bergognon, tout ceci commence à m'ennuyer, je vous l'ai déjà dit, & je changerai, moi, si vous ne changez pas.

BERGOGNON. Monsieur est le maître, mais je ne saurois ménager davantage, & à moins que vous ne diminuiez le nombre des plats que vous voulez avoir tous les jours. . . .

LE MARQUIS. Je ne veux rien diminuer; mais vous, M. l'économe, ayez plus de soin de vos provisions; vous en perdez la moitié. . . .

BERGOGNON. Comment voulez-vous que j'en perde, Monsieur? A peine en ai-je assez.

LE MARQUIS. Et ces deux citrons que vous aviez oubliés la semaine passée sur votre buffet?

BERGOGNON. Oubliés, Monsieur? j'en ai mis le jus dans un salmi de bécasses.

LE MARQUIS. Et cette livre de beurre que je trouvais l'autre jour dans un coin de votre cuisine?

BERGOGNON. Je l'ai fondue avec celui dont je me sers pour faire mes fritures.

LE MARQUIS. Vous aurez toujours raison, mais, encore une fois, je veux que vous ménagiez davantage : Salez moins vos ragouts, on n'aura pas besoin de sel si souvent : n'y mettez pas tant de poivre, vos mémoires en sont pleins... Le vinaigre, par exemple ! vous devriez rougir de la consommation que vous faites en vinaigre.

BERGOGNON. Mais, Monsieur...

LE MARQUIS. En voilà assez. (*à St Jean*) Je ne m'habillerai point aujourd'hui, ôtez moi tout cela. (*Il parcourt l'autre mémoire.*) Et vous, M. Flamand, je me suis apperçu vingt fois que mes chevaux ne mangent pas la moitié du foin & de la paille que vous leur donnez, ils les jettent sous leurs pieds, & vous aurez la bonté d'y faire attention.

FLAMAND. Je vous réponds, Monsieur.

LE MARQUIS. Je vous réponds, moi,

16 MERCURE DE FRANCE.

que vous ne me tromperez pas sur cet article là : je veux , à dater d'aujourd'hui , que d'une botte de foin vous en fassiez deux.

FLAMAND. Mais , Monsieur , il y a conscience. . .

LE MARQUIS. Je veux aussi que vous soiez auprès d'eux , quand ils mangent leur avoine , & que s'ils en laissent une poignée , vous la ramassiez pour le lendemain.

FLAMAND. Oh ! bien , Monsieur , faites les donc mener par un autre ; car , moi , je n'aurai pas ce cœur-là. Qu'est-ce que vous voulez que je leur dise quand ils ont été depuis minuit jusqu'à cinq ou six heures du matin devant la porte de *Mamselle Dupas* ?

LE MARQUIS. Point de propos.

FLAMAND. C'est que cela crie vengeance , & si l'on vous coupoit vos morceaux comme ça. . .

LE MARQUIS. Paix & laissez-moi : vous aurez votre argent ce soir. (*Ils sortent.*)

SCÈNE III.

LE MARQUIS, ST JEAN.

LE MARQUIS. Une table... de l'en-

A V R I L. 1770. 17

cre & du papier... vîte donc... on m'a pris une de mes plumes, j'en avois six hier, & je n'en trouve que cinq... Je n'y suis pour personne.

ST JEAN. Et pour Madame?

LE MARQUIS. Pour personne, vous dis-je.

ST JEAN. (*à part*) Madame entrera pourtant, car je l'ai promis... Ma foi là voici... (*haut*) Madame la Marquise, Monsieur...

LE MARQUIS. Ma femme!... Je t'avois dit, maraut... (*Il se leve & fait à la Marquise des politesses forcées.*)

S C È N E I V.

LA MARQUISE, LE MARQUIS,
ST JEAN.

LE MARQUIS. Madame...

LA MARQUISE. J'étois inquiète de votre santé, Monsieur, il y a si long tems que je n'ai eu le plaisir de vous voir..-

LE MARQUIS. Madame, j'ai eu tant d'affaires, depuis quelques jours, que, malgré moi, j'ai été contraint de vous négliger.

LA MARQUISE. Ces négligences-là se

18 MERCURE DE FRANCE.

répètent souvent, Monsieur, & je succomberois au chagrin qu'elles me donnent, sans la compagnie de vos enfans, avec lesquels je passe mes journées entières... Ah! mon cher Marquis! que votre indifférence est cruelle!

LE MARQUIS. Madame, vous avez tort de me supposer de l'indifférence.. je vous aime... & je voudrois...

LA MARQUISE. Vous m'aimez & vous m'abandonnez... Mais pourquoi me parler d'un sentiment que vous ne partagez point?.. Le bonheur de vos jours m'intéresse uniquement, & j'ai les raisons les plus pressantes de vous en parler..

LE MARQUIS. Quelles sont-elles, s'il vous plaît?

S C È N E V.

Les mêmes, J U S T I N E.

JUSTINE. Madame, on vous demande.

LA MARQUISE. Qui donc?

JUSTINE. Je n'en fais rien, Madame, mais il faut que ce soit quelque chose de bien intéressant, car on ne veut parler qu'à vous.

LA MARQUISE, *au Marquis*. Je vous

rejoins dans l'instant, Monsieur, & nous acheverons notre conversation.

LE MARQUIS. Madame, ne vous gênez pas... St Jean...

S C È N E V I.

LE MARQUIS, ST JEAN.

ST JEAN. Monsieur...

LE MARQUIS, *écrivait*: Une bougie.. (*Il lit bas*) Ohn, ohn, ohn... Je n'ai rien oublié? Vous êtes charmante, Mlle Dupas, & l'argent que vous me coûtez ne peut être mieux employé.

St Jean apporte une bougie, & s'en va : son maître l'appelle.

LE MARQUIS. St Jean.

ST JEAN. Monsieur.

LE MARQUIS. Voici une lettre & cent louis que vous porterez à Mlle Dupas.

ST JEAN. Oui, Monsieur.

LE MARQUIS. Vous ne les remettrez qu'à elle.

ST JEAN. Oui, Monsieur : (*à part*) cent louis par mois, ça en fait justement douze cens par an.

LE MARQUIS, *cachetant sa lettre*. Que dis-tu ?

ST JEAN. Rien, Monsieur. . . Je dis seulement que si j'étois *Mamselle Dupas*, j'aurois douze cens louis au bout de l'an.

LE MARQUIS. Faites ce que je vous ordonne, & taisez vous.

ST JEAN. Oui, Monsieur.

LE MARQUIS. En sortant de chez elle, vous irez au magasin anglois, chez Granchez. . .

ST JEAN. Au bas du Pont-Neuf ?

LE MARQUIS. Oui : vous lui direz que je veux avoir, pour demain, ce que je lui ai commandé.

ST JEAN. Oui, Monsieur.

LE MARQUIS. Delà vous passerez chez Poirier, rue St Honoré, & vous me ferez apporter ces deux vases de porcelaine, qu'il m'a vendus hier. . . tenez. (*Il lui donne l'argent & la lettre.*)

ST JEAN. Oui, Monsieur. . . Est-ce là tout.

LE MARQUIS. Ah ! ah ! vous irez aussi chez M. Vernet, au louvre : vous lui ferez mes complimens, & vous lui direz ; qu'à

quelque prix que ce soit, je le prie de me garder son dernier tableau.

ST JEAN. Oui, Monsieur. (*Il sort, la Marquise entre au même instant.*)

S C È N E V I I.

LA MARQUISE, LE MARQUIS.

LA MARQUISE. (*d'un ton ému*) Monsieur, je viens de recevoir des lettres qui vous regardent : je vous prie de les lire, & de dire à vos marchands que vous ne m'avez pas chargée d'acquitter vos dettes. (*la Marquise prend une chaise.*)

LE MARQUIS, *jetant ces lettres sur la table.* Vous me patoisiez bien émue, Madame!..

LA MARQUISE. Eh! qui ne le feroit, Monsieur, en voyant le peu de soin que vous avez de vos affaires, & la tournure qu'elles prennent?

LE MARQUIS. Le peu de soin, Madame! je ne m'occupe d'autre chose, & si vous vous en occupiez comme moi...

LA MARQUISE. Quel reproche avez vous à me faire?

LE MARQUIS. Mille, Madame : ayez des robes de toute saison, des dentelles,

22 MERCURE DE FRANCE.

des diamans , vous le devez , mais épargnez sur autre chose.

LA MARQUISE. Sur quoi donc ?

LE MARQUIS. Sur quoi , Madame ? Il n'y a pas de semaine où votre femme-de-chambre ne fasse pour vous des dépenses énormes : aujourd'hui c'est une aune de ruban rose , demain une aune de verd... Avant hier encore je la rencontrai qui vous apportoit un pot de rouge & deux paires de gands : mettez tout cela l'un au bout de l'autre , & vous verrez ce que vous me coûtez à la fin de l'année.

LA MARQUISE. Deux louis à-peu près pour cet objet , Monsieur , je l'ai calculé. Mais vous , qui , tous les jours , donnez des soupers ici , & ailleurs ; qui avez douze chevaux dans votre écurie ; qui remplissez votre maison & celle des autres de tous les bijoux inutiles qui paroissent ; qui avez une loge à tous les spectacles ; qui prodiguez des cent louis pour être bien reçu... quelque part... Mettez tout cela l'un au bout de l'autre , & vous verrez ce qu'il vous en coûte à la fin de l'année.

LE MARQUIS. Pastant que vous l'imaginez , parce que je fais économiser sur mille autres objets. Voyez - vous le soir

dix bougies dans mon appartement comme dans le vôtre ? On n'y en brûle que huit. Voyez vous quatre bûches dans ma cheminée ? On n'y en met que trois. Voilà comme l'on fait une bonne maison.

LA MARQUISE. Voilà comme on s'abuse soi-même, vous ne vous en apercevrez que trop tard.

S C È N E V I I I.

Les mêmes, ST JEAN.

ST JEAN. (*à part*) Madame y est, je vais tout dire... (*haut*) *Mamselle Dupas* a les cent louis, Monsieur.

LE MARQUIS, *à St Jean*. Le traître !

ST JEAN. Je ne savois pas que Madame étoit là ; car si je l'avois su, je n'aurois point parlé de *Mamselle Dupas*.

LE MARQUIS. Sors.

ST JEAN. Ni des cent louis.

LA MARQUISE, *à part*. Que de chagrins à dévorer !

ST JEAN. A propos, Monsieur, il y a dans l'antichambre un homme qui a quelque chose à vous remettre.

LE MARQUIS, *embarrassé*. Faites-le entrer.

24 MERCURE DE FRANCE.

ST JEAN. M. Granchez m'a dit que tout feroit prêt pour demain.

LE MARQUIS. Eh ! c'est bon.

ST JEAN. Vos deux vases sont apportés.

LE MARQUIS. Le bourreau ! . .

ST JEAN. Pour M. Vernet, il n'étoit pas chez lui. (*Il sort.*)

LA MARQUISE. Ne vous déconcertez pas, Monsieur, vous êtes le maître, & je fermerai les yeux sur toutes vos dépenses.

S C È N E I X.

Les mêmes, UN HUISSIER.

LE MARQUIS. Que demandez vous ?

L'HUISSIER. M. le Marquis, je viens, sous votre bon plaisir, vous remettre une assignation, pour comparoître à l'audience dans la huitaine, aux fins de vous y ouïr condamner à payer la somme de vingt mille livres, ci-mentionnée, & qui, comme bien savez, est due depuis long-tems.

LA MARQUISE, *appuyant sa tête sur sa main.* Une assignation !

LE MARQUIS, *avec dépit.* M. l'Huissier ! . .

L'HUISSIER.

L'HUISSIER. Ce sont, M. le Marquis, les termes de l'exploit auquel vous aurez pour agréable de répondre, si mieux n'aimez esluier un défaut que nous ne pourrions nous empêcher d'obtenir.

LE MARQUIS. Vous êtes bien hardi.

L'HUISSIER, *mettant l'exploit sur la table.* Pas trop, M. le Marquis, & j'ai l'honneur de vous faire ma révérence. (*Il se sauve.*)

SCÈNE V.

LA MARQUISE, LE MARQUIS.

LA MARQUISE, *sortant de son accablement.* Voilà le fruit de votre économie, Monsieur; vous voyez ce qu'elle produit.

LE MARQUIS. Je viens de vous la démontrer clairement, & cette assignation ne prouve rien contre moi. Les hommes les plus rangés sont exposés à en recevoir.

LA MARQUISE. On est bien loin de réparer ses torts lorsque l'on ne veut point en convenir : je vous aime, je ne m'occupe que de l'éducation de vos enfans, & il est affreux, pour moi, de voir la con-

I. Vol.

B

duite que vous tenez. Quel sort ferez-vous à votre fille ? Que deviendra votre fils ? La raison ne les éclaire point encore sur les malheurs dont ils sont menacés... Puissent-ils les ignorer toujours !... Je vous offense, Monsieur, mais mon ame est déchirée, & si je suis coupable, n'en accusez que ma tendresse.

LE MARQUIS. Mais, Madame...

LA MARQUISE. Je ne suis pas tranquille sur les suites que tout ceci doit avoir ; je ne puis l'être... Une assignation, un décret de prise de corps... Ah ! Monsieur, cette image me fait frémir.

LE MARQUIS. Je payerai, Madame.

LA MARQUISE. Eh ! comment, Monsieur ?

LE MARQUIS. En bannissant de ma maison, comme je vous l'ai dit, le superflu que j'y ai remarqué. En vous priant vous-même, Madame, de diminuer les dépenses dont je vous ai parlé tout-à-l'heure.

LA MARQUISE. En vérité, Monsieur, votre aveuglement me fait pitié. Eh ! bien, privez-moi de tout, j'y consens ; mais vous, Monsieur, n'ayez plus la fureur de ces bijoux de mode que le luxe

n'a inventés que pour la ruine de ceux qui les achètent ; supprimez de votre table ces mets extraordinaires qui ne servent qu'à vous attirer une foule de parasites & de faux amis ; défaites vous de ces loges que vous avez au spectacle , où mille autres plaisirs vous empêchent d'aller les trois quarts de l'année ; priez quelqu'un de votre connoissance de se contenter de vingt-cinq louis par mois : après cela , brûlez dix bougies dans votre appartement , faites mettre quatre buches dans votre cheminée , laissez-moi acheter une aune de taban , un pot de rouge , une paire de gands , lorsque j'en ai besoin , & vous ne recevrez point d'assignation.

LE MARQUIS. Votre raisonnement est fort beau , mais vous me permettrez de ne pas l'adopter ; & , avant qu'il soit peu , je vous ferai voir la justesse de mes principes.

LA MARQUISE, *en s'en allant.* Avant qu'il soit peu , Monsieur , vous verrez vous même qu'ils sont faux , & vous sentirez , mais trop tard , que vous êtes précisément ce que dit le proverbe... le...

LE MARQUIS. Que suis-je, Madame ?

LA MARQUISE. Mlle Dupas vous l'apprendra. (*Elle sort.*)

28. MERCURE DE FRANCE.

LE MARQUIS. Cela pourroit être, car elle a de l'esprit... St Jean, St Jean.

ST JEAN. Monsieur?

LE MARQUIS. Mon carrosse. (*Il sort.*)

VERS à la Rosière de Salenci.

REÇOIS, jeune & belle Rosière,

Le tendre hommage de mon cœur.

Ainsi qu'à toi la sagesse m'est chère :

Tu portes le prix de l'honneur.

Combien en ce moment je t'aime & te révère !

Avec ce titre glorieux

La plus simple bergère est princesse à mes yeux.

En dépit des amours dont l'essain t'environne,

Tu fus conserver ta vertu.

Ah ! pour obtenir la couronne

Ton jeune cœur sans doute a combattu.

Avec certains amans d'humeur folle & légère,

Dont notre esprit est peu charmé ;

Il est aisé d'être sévère ;

Mais qu'il en coûte à l'être avec l'amant aimé !

Aussi d'une brillante & douce récompense,

Salenci fait payer un triomphe si beau :

De roses l'éclatant chapeau

Attestera toujours ta candeur, ta décence,

A tous les habitans de cet heureux hameau.

Ah ! dans cette gloire immortelle
 Il est encore un droit charmant ,
 Au bonheur d'un époux fidèle
 Tu peux appeler ton amant.
 Je vois aussi sur ta victoire
 S'exercer tour-à-tour les enfans d'Apollon ,
 Et dans le temple de mémoire
 Des écrits délicats * ont placé ton beau nom.
 Aujourd'hui même encore une élégante muse ,
 Du prix de ta vertu nous offre le tableau :
 Favant fait nous instruire autant qu'il nous amuse ,
 Voilà ce que j'admire en son drame nouveau.
 Puisse , pour couronner ses travaux & son zèle ,
 Puisse-tu, ma bergere , au temple heureux des ris ,
 Des jeunes nymphes de Paris ,
 Etre à jamais l'exemple & le modèle.

* M. l'abbé Coger , M. l'abbé de Malespine &
 M. de Sauvigny ont composé des choses charman-
 tes à l'occasion de la Rosière de Salenci

Par Mlle Cofson de la Cressoniere.

*MADRIGAL impromptu adressé à une
Dame d'une beauté rare, qui prétendoit
que l'amour aveugloit presque tous les
hommes.*

Iris, vous vous trompez, l'amour n'aveugle
pas,
Que de fois par les yeux j'admirai vos appas ;
Et s'il nous aveugloit, c'est chose reconnue
Que tous, en vous voyant, auroient perdu la
vue.

*Par M. D. X. D. S. garde du corps du
Roi, compagnie de Noailles.*

*AUTRE à la même, sur les vers faits
à sa louange.*

Que de muses, Chloris, te chantent dans leurs
vers ?
Quand on a, comme toi, tant d'agréemens di-
vers,
La raison n'en est pas difficile à connoître ;
Soi-même en te louant, on mérite de l'être.

• *Par le même.*

*LES quatre Saisons , en ariettes , pour
mettre en musique ; par M. de la Ri-
cherie , membre de la société d'agricul-
ture d'Angers.*

L E P R I N T E M S .

DE nos forêts l'ombrage & la fraîcheur ,
De ces ruisseaux le murmure enchanteur ,
De ces gaisons la riantte verdure ,
Tout nous annonce en ce brillant séjour
Le reveil de la nature ,
Et du printems l'agréable retour.

Ici , les rossignols , sous de naissans feuillages ,
Agités par les doux zéphirs ,
Font entendre aux échos leurs différens ramages.
Que de douceurs , que de plaisirs ;
Une divine flamme
Pénètre au fond des cœurs ,
Et nous sentons que notre ame
S'épanouit avec les fleurs.

De nos forêts , &c. . .

L' É T É .

De l'astre lumineux la brûlante chaleur ;

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

De Cérès annonce la présence ;
Déjà les épis, enfans de l'abondance ,
Sont tranchés sous la main de l'ardent moisson-
neur,

Que vois-je , & quels nuages sombres
Obscurcissent les cieux ;
L'éclair brille au milieu des ombres ;
La foudre éclate en tous lieux ;
Mais bientôt le soleil , d'un éclat radieux ,
A dissipé l'orage ,
Et les moissonneurs joyeux
Ont repris leur ouvrage.

De l'astre lumineux , &c..

L' A U T O M N E.

Sur ces rians côteaux que le pampre couronne ,
On s'apprête à cueillir les raisins précieux.
Doux présens de l'automne ,
Vous faites le bonheur des mortels & des dieux !

Déjà la grappe entassée ,
D'un pied lesté & vigoureux ,
Par le vendangeur est foulée ;
Aussi-tôt le nectar , à nos yeux ,

Jaillit, écume, bouillonne,
 Et coule à grands flots dans la tonne ;
 Les vigneron, contens, célèbrent par des jeux,
 Du charmant dieu du vin les dons délicieux.
 Sur ces rians côteaux, &c.,

L' H I V E R.

Déjà du noir hiver on ressent la froidure,
 La neige a couvert nos guérets ;
 Les arbres desséchés ont quitté leur verdure,
 Tout n'offre à nos regards que de tristes objets.
 J'entends déjà mugir les vagues irritées
 Par des vents impétueux ;
 Des aquilons le sifflement affreux
 Porte l'effroi dans nos ames glacées ;
 Le soleil darde en vain ses rayons lumineux,
 Et le dieu de Paphos a perdu tous ses feux.
 Déjà du noir hiver, &c.



ORIGINE de bien des choses. Conte :

DIRE aux hommes vous êtes tous nés pour être égaux, c'est leur dire vous êtes tous nés pour être malheureux. Si j'avois le pouvoir d'aplanir toutes les montagnes & de combler tous les vallons, je me garderois bien d'user de ce privilège. Ces inégalités sont utiles à la surface du globe ; elles en font l'ornement & peut-être le soutien. C'est l'image de la société. Il y a moins de philosophie & de morale dans les gros volumes écrits contre la subordination que dans le petit apologue des membres qui se révoltent contre l'estomac. Ce fut l'orgueil qui enfanta les gros volumes, & la raison qui dicta le petit apologue. Voici une circonstance où elle employa des moyens presque aussi simples pour enchaîner l'orgueil qui se révoltoit.

Il y eut jadis un peuple uniquement composé de sages. C'étoient, si l'on en croit de graves auteurs, les Egyptiens. Ils durent être bien présomptueux & bien raisonneurs. Un de ces prétendus sages persuada aux autres qu'ils ne se devoient rien entre eux, qu'ils étoient nés libres, &

que la liberté consistoit dans une entière indépendance. Aussi-tôt voilà l'Egypte peuplée d'indépendans. Le cultivateur détela deux de ses charrues & dit : c'en est assez d'une pour moi. Le guerrier dit : je ne veux défendre que mon terrain : le fabricant, je ne veux travailler la laine & le lin que pour me couvrir. Chaque possesseur cessa de se rendre utile aux autres, & chaque individu ne s'occupa que de ses propres besoins. Il en résulta une anarchie complète, une foule de crimes, & une disette universelle dans la plus fertile de toutes les contrées.

Le Roi, qui n'avoit pu empêcher cette révolution, ne savoit quel parti prendre pour la réparer. Il consulta quelques sages qui trouverent que tout étoit bien. Le monarque mécontent & attristé, se promenoit, sans suite, hors des murs de sa capitale. Il apperçut un homme qu'il n'eût pas daigné appercevoir dans tout autre tems. Cet homme avoit long-tems passé pour fou, parce qu'il faisoit peu de cas des sages; & comme en Egypte chacun avoit le droit de se choisir un nom, lui-même s'étoit fait surnommer Badin. Il s'occupoit alors à chanter quelques couplets sur la nouvelle révolution. Ils étoient

36 MERCURE DE FRANCE.

de lui , car il avoit réellement la folie d'en faire. Le Roi , malgré son chagrin , les trouva ingénieux & piquans. Comment fais-tu , demanda-t-il au chanteur , comment fais-tu pour être toujours gai ? C'est , répondit Badin , que je fais m'amuser de tout. Si vous m'en croyez, vous rirez de même avec moi de tout ce qui se passe. — Qui , moi rire ? — Sans doute ; c'est ce qu'on peut faire de mieux en pareil cas. Tu ne fais donc point que tout est perdu ? que le laboureur refuse de cultiver ; le savant , d'écrire ; le . . . ? Tant mieux ! s'écria le prétendu fou , voilà précisément ce qu'il nous faut. Rassurez-vous, Seigneur ; vous allez être plus absolu que ne le fut jamais Sésostris.

— Hélas ! Sésostris ne perdit que pour un tems son état , & peut-être ai-je perdu pour toujours mon état & ma maîtresse. Ingrate Azéma ! — Elle vous a quitté dans vos malheurs ? — Non ; j'étois encore tout-puissant lorsqu'elle disparut. — Ce n'est rien : vous la recouvrirez avec le reste. — Eh ! quels moyens employer ? Il en est un fort simple , reprit le confident ; ce seroit d'attendre l'effet même de cette absurde révolution ; mais faisons mouvoir un autre ressort. Est-il bien puissant ,

demanda le Roi? — Il est des plus foibles, tel, précisément qu'il le faut pour diriger les hommes.

Il faut en essayer, disoit le monarque en lui-même. Cet homme qu'on a cru fou peut avoir une idée heureuse. J'ai tant consulté de sages que je suis las d'être mal conduit.

Dès le jour suivant Badi~~n~~ publia que le Roi son maître alloit récompenser magnifiquement ceux qui lui resteroient fidèles. Sapor (c'étoit le nom du monarque délaissé) comptoit peu sur l'effet de cette promesse, encore moins sur celui des récompenses qu'il pouvoit donner. Cependant le palais fut bientôt assiégé par une foule d'Egyptiens de tout état. Les uns y furent conduits par l'intérêt, les autres par la curiosité. Le premier qui parla fut un de ces hommes qui sauroient tout s'ils savoient se faire entendre; c'est ce qu'on nommoit dès-lors un docteur. Celui-ci avoit tellement commenté les loix, qu'on ne les reconnoissoit plus. . . N'étoit-ce pas lui qui savoit tout quand le reste de l'Egypte ne savoit rien? Cependant, poursuivoit-il, moi & mes pareils, s'il en existe, nous sommes encore sans récompense. Un ignorant marche

8 MERCURE DE FRANCE.

sans respect à côté d'un docteur, sans même que rien l'avertisse de le respecter. Voici qui l'en avertira, interrompit le ministre, en lui offrant la dépouille d'un rat du Nil.

O Roi d'Egypte ! s'écrioit un poëte ; que feras-tu pour me récompenser de mes veilles ? Les sçavans écrivent pour n'être point lus : moi j'écris pour qu'on me lise. J'instruis ton peuple & j'étends la gloire de ton nom. Le tour & l'harmonie de mes vers font goûter la morale qu'on rebureroit sous une autre enveloppe. Je suis l'homme le plus utile aux hommes. Je suis en même tems celui qu'on néglige le plus. Tout travail exige un salaire quel qu'il soit, & j'en veux un qui me distingue de la foule que j'éclaire & que je méprise. En ce moment passoit le chef des cuisines du prince. Il portoit dans sa main une branche de laurier. Badin en détacha une feuille & la donna au poëte. Celui-ci la reçut avec transport, & publia qu'il la tenoit des mains d'Apollon.

Les femmes avoient aussi leurs prétentions & ne paroïssent pas aussi faciles à contenter que les hommes. Comment se tirer delà, disoit le Roi ? Soyez

tranquille , reprit le ministre. Celles qui s'attribuoient la prééminence approchèrent les premières. Leur harangue fut vive & même un peu emportée. Badin , pour toute réponse , leur barbouilla la physionomie avec un rouge épais & foncé. C'est le Roi , leur dit-il , qui vous décore ainsi par mes mains. Il ne reste plus d'équivoque sur votre rang , & vous pourrez même , en un besoin , vous passer de beauté. A ces mots les cris des Dames Egyptiennes redoublerent ; mais c'étoient des cris d'acclamation.

Courage , disoit le prince au distributeur des graces ! voilà qui prend le tour le plus heureux. J'apperçois encore bien des mécontents , disoit Badin ; mais il me reste plus d'un moyen pour les réduire. Alors il prit en main une feuille de peau de crocodile , préparée de maniere qu'on avoit pu y graver quelques caracteres hiéroglyphiques. Citoyens , leur dit-il , voici le plus merveilleux des talismans. Il donne à celui qui le possède la plus haute estime de lui-même ; il passera à ses descendans qui s'estimeront encore davantage. Il se fortifiera en vieillissant , & aura le secret merveilleux de faire oublier aux hommes leur commune origine. Ces

40 MERCURE DE FRANCE.

mots firent la plus vive impression sur un grand nombre de sages. Ils accoururent en foule aux portes du palais. On leur distribua des talismans. L'effet en fut si prompt qu'avant la fin du jour ils étoient déjà plus d'orgueil que n'en montre aujourd'hui un baron Allemand après avoir prouvé soixante & douze quartiers.

On vit s'approcher ensuite une foule de gens qui , d'une main , tenoient des tablettes de cire & de l'autre un stilet. A quoi destinez-vous ces instrumens , leur demanda le ministre ? A chiffrer , répondirent-ils. Oh ! pour ceux - ci , disoit le monarque , le parchemin n'auroit aucune vertu : c'est de l'argent qu'il faut à ces chiffreurs. Non , Sire , interrompit Badin , laissez leur plutôt le soin de vous en procurer ; ils ne s'oublieront pas eux-mêmes. Le Roi écrivit sur chaque tablette un mot qui , à l'instant , combla de joie ces calculateurs , & qui bientôt après les combla de richesses.

Il restoit encore bien des spectateurs indifférens , & d'autres qui ne daignoient pas même être spectateurs. Ceux-là , disoit le monarque , seront difficiles à ramener. J'espère bien , reprit Badin , qu'ils reviendront d'eux-mêmes. Nos ressources

ne sont pas épuisées. Il institua des jeux de différente espèce ; mais pour y être admis il falloit porter une couleur prescrite par le monarque. On vit beaucoup de graves personnages dédaigner d'abord ces vains amusemens. Ils ne concevoient pas comment la sagesse égyptienne pouvoit s'accommoder de ces folies ; mais le nombre des fous devint si grand qu'il en imposa aux sages. Le son des instrumens, la gaieté qui regnoit dans ces assemblées, l'air de satisfaction que montroient encore ceux qui venoient d'y figurer, tout cela donnoit beaucoup à penser à nos philosophes. La plupart commencèrent à croire que la philosophie ne perdoit rien à s'égaier. On les vit donc se mêler aux nouveaux divertissemens & sortir en rendant grâces aux dieux de leur avoir donné un maître qui daignoit s'occuper de leurs plaisirs.

Le ministre étendit encore plus loin sa prévoyance. Il avoit vu combien le génie & l'éloquence influoient sur l'esprit universel d'un peuple : il voulut que l'éloquence & le génie ramenassent le reste de ces esprits égarés. Appelons, disoit-il au monarque, appelons auprès de nous ces hommes qui peuvent faire tant de mal

42 MERCURE DE FRANCE.

quand on les néglige, & tant de bien quand on fait les employer. Ils se rendirent facilement à l'invitation.

Les métaphysiciens vantoient beaucoup le mérite & l'importance de leurs travaux. Je vous donne, disoit l'un, une idée claire du principe de vos idées, & certainement ce n'est pas une médiocre découverte. Moi, disoit l'autre, je prétends que nos idées n'appartiennent pas plus à notre entendement que l'arbre que réfléchit le Nil n'appartient au Nil. Badin trouva que cette assertion offroit plus de hardiesse que d'utilité. Les moralistes soutinrent qu'ils étoient les vrais précepteurs du genre humain. D'accord, leur dit le ministre, quand vous rendrez la morale utile aux hommes ; quand vous leur ferez aimer leurs devoirs, leur patrie, leurs semblables & eux-mêmes. Pour moi, disoit un conteur, je moralise comme un autre. A la bonne heure, lui dit le judicieux Badin ; mais qu'on s'aperçoive à peine que vous moralisez. L'historien assura que la connoissance de l'histoire étoit celle de l'homme. Oui, répliqua le ministre, quand l'historien s'attache à peindre ce qu'ont réellement dit & fait les hommes dont il écrit l'histoire.

L'Egypte possédoit alors un grand nombre de poëtes légers. Tous assurèrent le ministre que les neuf Muses présidoient à leurs productions. J'y consens, répondit-il, pourvû qu'elles y mettent plus de goût que dans leur almanach *. Cette réflexion n'empêcha point le ministre d'exhorter les poëtes & les prosateurs à se montrer bons citoyens. Il y joignit même certains encouragemens propres à fortifier le zèle.

Quelques-uns firent voir au ministre des essais de drames qui n'attendoient, pour être applaudis, que des acteurs & un théâtre. Le théâtre ne se fit pas long tems attendre : on fait que les Egyptiens se plaisoient à construire. Les acteurs furent choisis par les poëtes qui, depuis, se sont vus, à leur tour, choisis par les acteurs.

Ce nouveau genre de spectacle enchantra la nation ; elle apprit à rire & à pleurer au gré de l'auteur dramatique ; docilité qui ne s'est pas toujours soutenue dans d'autres climats. Un spectacle où

* C'étoit une compilation de vers, ornée de quelques remarques en prose. L'éditeur y prononçoit des jugemens aussi brefs & aussi vrais que les oracles d'Ammon.

44 MERCURE DE FRANCE.

dominoient la musique & la danse acheva de terrasser la gravité égyptienne. Il n'y eut pas de danseuse dont le joli pied ne fit tourner vingt têtes des plus sages. Les plaisirs se succédoient ; l'ennui disparut : on raisonna moins , on jouit davantage , & tout n'en alla que mieux.

Frappons le dernier coup , disoit le ministre au monarque , toujours plus étonné de ce qu'il voyoit. Le prince lui demanda s'il restoit encore quelque chose à faire. Il nous en reste une , répondit Badin , qui affermira pour toujours ce qui est fait. La voici. Un vieux préjugé rend esclave parmi nous la plus belle moitié du genre humain , celle qui , par nature , se croit la moins faite pour l'esclavage. Brisons ses fers ; elle nous en donnera de plus doux.

Ah ! disoit Sapor , si je pouvois me flatter que cette loi remît sous les miennes la belle Azéma ! N'en doutez point , répliqua le ministre ; elle pourra vous aimer , au lieu qu'elle devoit naturellement vous craindre. On n'aime que par choix , & Azéma pourroit-elle manquer de vous choisir ? Laissez lui la liberté de vous donner son cœur ; bientôt elle ambitionnera le vôtre.

Sapor fit publier une loi qui déclaroit

libres toutes les femmes. Leurs prisons s'ouvrirent. On leur assigna les premières places dans toutes les assemblées. Elles devinrent les juges du coutage, des talens, des actions utiles & des travers agréables. Elles protégèrent les uns comme les autres. Ce mélange donna aux mœurs de l'Égypte une bigarrure piquante & originale. Par-tout la gaieté remplaça le sombre pédantisme. On ne s'estima que ce que l'on valoit ; & l'on en valut beaucoup mieux. Il y eut quelques perfidies en amour comme en amitié ; mais il y eut & de vrais amans & de vrais amis. Les règles de la politesse furent érigées en loix comme celles de la galanterie. Osoit-on les enfreindre ? On en étoit puni par le ridicule, & ce châtiment parut bientôt le plus terrible de tous. Il en résulta ce que n'avoient pu produire les autres loix ; de l'urbanité dans les mœurs, des égards dans le commerce ; la crainte du mépris, qui permet rarement qu'on s'y expose ; le desir d'être estimé, qui produit toujours les actions estimables : enfin, ce qu'on peut raisonnablement attendre de l'homme, à qui il faut donner des entraves, mais en lui laissant croire qu'il est libre.

46 MERCURE DE FRANCE.

On chantoit par-tout les louanges du monarque. Chacun étoit soumis & content ; lui seul n'étoit point satisfait. Il ne pouvoit l'être, éloigné d'Azéma , & Azéma le fuyoit toujours. Il venoit même de lui en fournir un nouveau moyen. La loi qui rendoit aux femmes une entière liberté ne lui permettoit point d'attenter à celle d'Azéma. De plus , il vouloit ne devoir sa possession qu'à elle-même. Cette idée l'occupoit tristement lorsqu'une femme , qui ne se nomma point , lui fit demander audience. Sapor se promenoit seul alors dans les jardins de son palais. Il permit à l'inconnue de s'approcher. Elle étoit couverte d'un voile, selon l'ancien usage des Egyptiennes. Seigneur , dit-elle d'une voix mal assurée , je viens réclamer en ma faveur la loi que vous venez de rendre en faveur de tout mon sexe. J'étois esclave d'un homme qui vouloit que je l'aimasse , quoiqu'il fût mon maître. L'amour veut être libre dans son choix comme dans sa persévérance. Je brisai mes fers & je disparus. Vous ne l'aimiez donc pas , lui demanda tristement Sapor ? Je l'eusse aimé , reprit l'inconnue , s'il n'eût pas voulu commander à mes sentimens : je leur fis même vio-

lence en m'éloignant de lui. Enfin, il eût pour jamais fixé mon cœur, s'il n'avoit pas eu le droit de captiver ma personne. Il ne l'a plus ce droit, ajouta le monarque; vous pouvez lui rendre & votre cœur & une félicité qu'il ne tiendra que de vous seule. Ah ! si l'ingrate Azéma pouvoit vous imiter, elle trouveroit l'amant le plus tendre dans un Roi qu'elle regar-
da injustement comme un maître impé-
rieux. — Quoi ! Azéma vous seroit enco-
re chère ? — Ah ! je l'adore malgré son ingratitude. Hé bien ! ajouta l'inconnue, en ôtant son voile & se jetant aux ge-
noux du monarque, c'est Azéma, c'est elle-même qui vous consacre une liberté que vous lui avez rendue. Mon cœur ne fut jamais ingrat : il ne regrettoit l'escla-
vage que pour se donner volontairement à vous.

Le prince la releva avec transport. Il connut bientôt que le véritable amour naît de la liberté du choix ; qu'il s'inspire & ne se commande pas. Le peuple con-
nut à son tour qu'une liberté sans limites le rendroit misérable. On laissa murmur-
er quelques raisonneurs chagrins, & l'on grava sur un obélisque cette maxime dic-
tée par un sage qui n'en prenoit point le

48 MERCURE DE FRANCE.

titre. *Il vaut mieux être heureux par sentiment que malheureux par système.*

Par M. de la Dixmerie.

L A R O S E. Fable.

DANS un jardin riant & chéri des zéphirs,
 Regnoit jadis une brillante Rose,
 Dont l'air & la fraîcheur inspiroient les plaisirs;
 Car elle étoit nouvellement éclosé.
 Son charmant incarnat, ses tendres agrémens,
 Jointes à sa beauté naturelle,
 Lui donnèrent d'abord une foule d'amans.
 L'Œillet fut le premier qui soupira pour elle,
 Ensuite le Jasmin, le Pavot, le Lylas,
 Le Chevreuil à long ramage,
 Le séduisant Muguet, le tendre Seringas,
 La recherchoient en mariage;
 Mais tant d'hommages différens
 Rendirent la Rose orgueilleuse,
 Et la firent prétendre à des partis plus grands.
 Elle joua la précieuse;
 Elle fut, pour ses favoris,

Haut:,

Haute, fière, dédaigneuse,
 Et paya tous leurs vœux de rigoureux mépris.
 Un jour qu'ils eslayoient de fléchir la cruelle,
 Et que tous employoient les propos les plus doux ;
 Ce n'est qu'un Lys, leur dit-elle,
 Ou bien un Oranger que je veux pour époux,
 Ainsi, par cet aveu, cessez donc de prétendre
 Au bonheur de me posséder,
 Je suis encor jeunette & j'ai le tems d'attendre
 Qu'un d'eux vienne me demander.
 Ce trait choqua si fort la troupe soupirante
 Que, sans rien répliquer, chacun fuit à grands
 pas,
 Et la belle en parut contente ;
 Mais de s'en repentir elle ne tarda pas,
 Car elle fut dès lors de tous abandonnée.
 Le Lys & l'Oranger, malgré tous ses appas,
 Ne vinrent point lui parler d'hyménée :
 Si bien qu'ayant passé tout son printems,
 Et voyant de ses traits la fraîcheur éclipcée,
 Après mille regrets touchans,
 L'ambitieuse fut forcée
 De prendre pour mari le Pas-d'Anc des champs.

Par M. Cabot.

E P I G R A M M E.

UN jour Lubin disoit à Paul son bon ami :
Je sèche tout debout , je ne vis qu'à demi.
Ma femme toujours gronde & fait le diable à
quatre ;
J'ai beau la caresser , la menacer , la battre ;
Elle ne se rend pas , toujours me contredit ,
Et je crois à la fin que j'en perdrai l'esprit :
Hom , notre ami , dit Paul , tu n'es donc guere
habile ?
Ho ! vive moi , pour rendre une femme docile !
La mienne avec plaisir fait tout ce que je veux . . .
Ho ! mon cher , dit Lubin , que je te trouve heureux !
Ce que tu veux ! hélas ! Comment donc peux-tu
faire ?
C'est , dit Paul , en feignant de vouloir le contraire.

*Par M. Chevalier , officier d'infanterie , ingén.
géographe des camps & armées du Roi.*

L'ANE & LE DINDON.*Fable imitée de l'Allemand de Lichtwer.*

UN Ane, un jour qu'il se sentoît en voix,
 Voulut donner concert à tout son voisinage;
 C'étoit un bruit à faire abîmer le village:

De ses accens il ébranla les toits.

On ne prit pas plaisir à cette sérénade;
 Alors Martin-Bâton de rosser le chanteur

Qui, tout surpris d'une telle boutade,
 Fut cacher dans un coin sa honte & sa douleur.

Un gros Dindon, témoin de la scène cruelle,
 Pleura sur les humains d'avoir si peu de goût,
 Et dans l'art de chanter, le prenant pour modèle,
 Tâcha de l'imiter & le prêna par-tout.

Quel fruit, me direz-vous, faudra-t'il que je tire,
 De ce chantre honni, de son imitateur?

Boileau va vous le dire, écoutez-le, lecteur:

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

Par M. Lau... de B...

*A M. le Comte DE PUGET, sur son
mariage avec Mlle DE BOURBON-
CHAROLOIS.*

COMTE, dont les destins sont si beaux & si ra-
res,

Vous auriez en ce jour un compliment bien doux,
Si les muses pour moi n'étoient pas plus avares

Que les dieux le sont envers vous.

Tout m'intéresse à vos hoiries,

Aux honneurs de votre maison ;

De mes ayeux, les armoiries

Ont surchargé votre écusson ;

Plus d'un monument fait connoître

Que nos blasons furent unis,

Mais devant la splendeur des lys

Tout autre objet doit disparaître.

A la gloire du plus grand nom

Le vôtre aujourd'hui s'associe,

Quand on épouse une Bourbon,

C'est à l'Olympe qu'on s'allie :

N'allez pas trop tôt l'habiter,

Lorsque l'on prend femme jolie,

Sur la terre il fait bon rester.

*Par M. de Relongue-la-Louptiere, de l'acad.
des Arcades de Rome, au château de la
Louptiere, en Champagne.*

*STANCES adressées à Mlle Henriette
C * * *, de Marseille , par deux amis
rivaux.*

Si c'est un crime que d'aimer ,
Qui , plus que nous , sera coupable ?
Si c'en est un que d'être aimable ,
Qui , plus que vous , doit s'alarmer.

Depuis qu'au pouvoir de vos charmes
Le hasard a livré nos cœurs ,
Nous éprouvons les traits vainqueurs
Du dieu dont nous bravions les armes.

Vos yeux ont fait en un instant
Ce que mille autres n'ont pu faire ;
Vous seule , sans chercher à plaire ,
Avez fixé notre penchant.

Jamais beauté , dans aucune âme ,
N'alluma de si tendres feux ;
Jamais amant , comme nous deux ,
N'ont sçu si bien chérir leur âme.

C ii j

54 MERCURE DE FRANCE.

Si cet aveu peut vous armer
Contre un amour si raisonnable ,
Cessez vous-même d'être aimable ,
Nous cesserons de vous aimer.

Mais quand , pour cesser de nous plaire,
Vous feriez les plus grands efforts ,
Vous ne pourriez de nos transports
Cacher la cause involontaire.

Vos yeux , où brille la vertu ,
Vous trahiroient malgré vous-même ;
Il faut par force qu'on vous aime ,
Dès le moment qu'on vous a vû.

Recevez donc , belle insensible ,
L'hommage de nos tendres cœurs ;
Et loin d'augmenter vos rigueurs ,
Cessez plutôt d'être inflexible.

Quel seroit notre enchantement ,
Si nos vœux & notre constance
Nous faisoient luire l'espérance ,
De vous toucher un seul moment.

Mais non : du dieu de la tendresse
Vous méprisez les douces loix ;

Et vous n'écoutez que la voix
De la plus austere sagesse.

Quoique , sans espoir de retour ,
Nos cœurs soient jaloux de leurs chaînes,
N'augmentez pas du moins nos peines
Par le mépris de notre amour.

Plaignez un couple misérable
Réduit à se désespérer ;
Et laissez nous vous adorer.
Puisque vous êtes adorable.

Par M. Fabre de Marseille , à Paris.

E P I G R A M M E.

CLÉON de ses nobles ayeux ,
Ne cesse de vanter les exploits glorieux ,
Les droits de sa maison , les honneurs de sa place ,
Son château , son parc , sa terrasse ,
Son cuisinier , sa table , ses cristaux
J'admire de Cléon la modestie extrême ,
Il vante jusqu'à ses chevaux ,
Et ne dit pas un seul mot de lui-même.

*Par M. D ** à Quimper.*

C iv

*NAHAMIR ou LA PROVIDENCE
JUSTIFIÉE. Conte Arabe.*

UN petit homme bossu, borgne, boiteux & manchot, demandoit l'aumône aux portes de Bagdad : il ne pouvoit s'empêcher d'éclater en murmures, & d'accuser la sage Providence. Quelqu'un d'une taille avantageuse paroïssoit-il élevé sur un char, le mendiant de mauvaise humeur s'écrioit dans son ame : Pourquoi n'ai-je pas ce port noble & majestueux ? Qu'a fait cet être si bien traité de la Sagesse éternelle pour avoir le corps droit & dominant, tandis qu'une énorme bosse me courbe vers la terre ? Une femme laissoit-elle entrevoir à travers son voile transparent deux yeux plus brillans que les prunelles resplendissantes des Houris, il ne manquoit pas de dire : voilà une femme dont le sort me fait envie ; elle a deux beaux yeux, & moi je suis borgne ; encore l'œil qui me reste ne vaut-il pas la peine d'en remercier le ciel. Avec quel orgueil ce Satrape foule la terre à ses pieds ! il a l'usage de ses deux jambes pour

promener son luxe insolent & la satiété de tous les plaisirs ; & moi , misérable , qui aurois besoin de me transporter dans les divers quartiers de la ville pour solliciter la compassion paresseuse , je suis boiteux & traîne avec difficulté mon indigence. Cet individu créé tout exprès pour le malheur de Bagdad a deux mains longues & crochues qui savent glaner amplement sur les impôts qu'elles moissonnent au nom du commandeur des croyans ; & l'infortuné Nahamir n'a qu'une main languissante que , souvent , il tend inutilement à ce concours de scélérats qui nagent dans l'abondance & dans la richesse. Mon sort est bien affreux ; y a - t'il une créature plus accablée d'infortune , plus souffrante que moi ? Qu'on dise encore que la Providence a tout fait pour le mieux : quand la mort viendra-t'elle détruire ma déplorable existence ?

Un vieillard , d'une figure noble & imposante , passe auprès de Nahamir : il avoit entendu quelques-unes de ses plaintes ; il lui dit : Mon ami , suis - moi , tu ne seras pas fâché de m'avoir obéi. Nahamir , tout en boitant , marche sur les pas du vieillard , qui s'assied sous un platane & fait signe au pauvre de prendre place à ses côtés.

58 MERCURE DE FRANCE.

Tes murmures ne m'ont point échappé, dit le vieillard, raconte moi un peu ton histoire; si je ne puis te soulager, du moins je me flatte de te consoler. On goûte une espèce de satisfaction à parler de ses peines.

Nahamir saisit l'occasion, & commença de cette sorte le recit de ses calamités.

Mon nom est Nahamir. Je suis l'unique & triste reste de vingt-cinq enfans d'Aboussin, ce riche marchand de Damas dont l'opulence avoit passé en proverbe; & je mendie aujourd'hui mon pain aux portes de cette même ville, où mes ayeux, dans une famine cruelle, répandirent autrefois l'abondance. J'annonçois, dans la fleur de ma jeunesse, une taille élevée & élégante, des épaules bien placées; je marchois droit, mes jambes étoient moulées; j'avois deux yeux clairs & perçans, & deux mains qui en valoient trois pour l'adresse & la force.: ajoutez à ces avantages une opulence dont les sources paroissoient ne devoir jamais tarir. C'est ainsi que je suis entré dans le monde... Mon ami, interrompit le vieillard, J'attends de toi un sincere aveu; n'éprouvois tu pas un secret orgueil qui te faisoit comparer avec les autres? Et cette

comparaison de ton sort fortuné avec leur sort malheureux n'étoit - elle point une espèce de reflet qui rejaillissoit sur ton bonheur & l'augmentoit ? Ne disois - tu point dans ton cœur ; je suis droit ; j'ai de beaux yeux , &c. . . Il est vrai , respectable vieillard , je ne saurois vous le dissimuler ; je nourrissois un orgueil intérieur qui , tous les jours , faisoit de nouveaux progrès ; mais cet orgueil n'alloit point jusqu'à la dureté. J'épousai une femme jeune & jolie qui m'apporta un bien considérable ; j'en eus six enfans qui m'ont été tous enlevés par une mort imprévue. Hélas ! si quelques - uns , si un seul m'étoit resté il me soulageroit dans la pauvreté , il essuyeroit mes larmes ; je lui ouvrirois mon sein , il entendroit mes plaintes , mes gémissemens ; je serois pere : c'est une consolation , un plaisir , que la fortune , quelque barbare qu'elle soit , ne dispute point aux plus malheureux des hommes. Ma femme , que j'adorois , suivit mes enfans dans le tombeau. Tous les nœuds qui m'attachoient aux autres créatures devoient être rompus ; il falloit que je supportasse seul le poids de mes maux : à la suite d'une longue maladie une bosse vint me rendre difforme ; pour avoir passé la

60 MERCURE DE FRANCE.

nuit sur ma terrasse, je me relevai avec un œil de moins; je vois de ma fenêtre deux hommes qui se battoient dans la rue, je vole à leur secours, & je me casse la jambe; mais ce qui va plus vous étonner, je donne un sequin à un misérable qui me demandoit la charité; il tire de dessous sa robe un sabre, & m'abat le bras; j'imaginois avoir épuisé toute la somme des malheurs que le Ciel, dans sa colere, répand sur ce globe; j'avois déjà essuyé plusieurs banqueroutes, j'allois cependant me retirer, content d'un bien modique que j'avois à la campagne, & sur lequel j'assurois ma subsistance; je me faisois un tableau philosophique; je me voyois vivant loin des hommes, jouissant du spectacle de mon jardin qui n'avoit qu'un demi arpent, & où j'aurois renfermé tous mes desirs: respirant le parfum des fleurs, livré enfin à l'occupation de moi-même, offrant mes derniers soupirs à ce Dieu dont les décrets sont enveloppés d'une nuit impénétrable; il m'enleve cette triste & dernière planche de mon naufrage; des parens avides & dénaturés ont des protections auprès du cadî; il favorise leur injustice & leur barbarie; ces foibles débris de ma fortune passée me sont arrachés...

Je tombe dans toutes les horreurs de l'indigence, accablé de vieillesse, d'infirmités, & ne pouvant pardonner au Ciel de m'avoir précipité dans un pareil abîme de douleurs.

Voilà donc mon ami, dit tranquillement le vieillard, le sujet de tes murmures? — Et, de par Mahomet, que voulez vous d'avantage? Vous me paroissez un étrange homme! vieux, bossu, borgne, boiteux, manchot, mourant de faim, vous ne trouvez pas cette situation assez cruelle, assez horrible? Ne faudra-t'il pas que je me loue de la Providence? — Assurément tu lui dois des actions de grace sans nombre. — Mais est-ce votre dessein d'insulter à ma misere? Votre physionomie me promettoit une ame sensible. — C'est parce que je suis sensible que je veux te consoler & te prouver ton bonheur. — Mon bonheur! . . . Notre boiteux fut tellement ému d'indignation, qu'il oublia qu'il n'avoit qu'une jambe, & fit un saut en arriere. — Oui, ton bonheur, insensé mortel! entends, connois la vérité & rends justice à cette sagesse éternelle que ton aveuglement & ta folie osent accuser.

Nahamir regarde attentivement le vieillard; il lui trouve dans les traits quelque

chose de surnaturel & céleste. Le vieillard poursuit.

Je vais te prendre au berceau & examiner ton existence dans ses diverses modifications. Une faveur de la suprême bienfaisance scelle, pour ainsi dire, tes premiers jours; le Ciel pouvoit te plonger, avec tes frères, dans la nuit de la tombe; il t'a sauvé de cette espèce de proscription, & il s'est plu à te dérober à la fatale destinée qu'a subi ta famille. Voilà donc une marque de bonté signalée de la part du Ciel, dont tu me paroïs avoir été peu reconnoissant. — Comment l'existence...? — Et comptes-tu pour rien d'être? Mais écoute; tu avois dans ton enfance une taille élégante: frémis du sort que t'auroit occasionné ce foible avantage. La femme d'un cadi devoit te voir au baïram; les hommes bienfaits étoient du goût de cette femme; cette qualité dans ton extérieur l'auroit frappée, elle fût devenue amoureuse de toi, t'eût sollicité; tu aurois succombé, & l'on t'auroit empalé. — Voilà une bosse bien justifiée: Dieu soit loué. Et mon œil gauche, me persuaderez-vous que je suis fort heureux d'en être débarrassé? — Sans contredit, mon ami; au moment que tu as perdu ton œil,

le débonnaire calife méditoit s'il ne te feroit pas l'honneur de t'admettre au nombre des glorieux ministres de ses plaisirs. Si tu avois donc eu tes deux yeux , tu aurois augmenté le vil troupeau des eunuques , & à mon avis il vaut mieux être borgne qu'eunuque ; qu'en penses-tu ? . . . À la bonne heure, passe pour mon œil ; mais ma jambe , je vous attends là... Encore des actions de grace à l'Être suprême ; te rappelles-tu un précipice où tu te fusse fracassé tous les membres sans ta jambe de bois qui t'a retenu ? Il est vrai que j'ai quelqu'idée de cet événement. -- Tu en as quelqu'idée ? . . O hommes ingrats ! à peine vous souvenez-vous des miracles qui s'opèrent tous les jours en votre faveur , & vous ne cessez de fatiguer la Providence de vos plaintes , au moindre accident que vous essuyez... Accident ? en vérité, voilà bien le nom ! Vous appelez des accidens tant de revers affreux ? Soit , je vous accorde tout ce que vous voudrez ; vous parlez comme le prophète Ali ; mais comment excuserez-vous mon bras ? Et encore en quelle occasion l'ai je perdu ? Quand je secourois l'indigence.... Aussi le Ciel t'a t'il récompensé amplement , en te privant de ce bras que

64 MERCURE DE FRANCE.

tu regrettes : tu n'auras pas oublié un certain jour de la fête d'*Hussein*, où l'on t'insulta ? — Je m'en souviens, que n'ai-je pu m'en venger ? .. Eh bien ! si tu avois eu l'usage de ce bras qui te manque, tu aurois tiré ton sabre ? En pouvez-vous douter ? Et tu aurois été percé de mille coups. — Vous êtes un homme bien singulier ! bienrôt vous m'allez faire croire que je suis un des favoris de la Providence. Je vous abandonne ma taille, mon œil, ma jambe, mon bras ; mais du moins s'il m'étoit resté ma femme ? — Elle auroit trahi son honneur, & tu fusses tombé dans le désespoir. — Et mes enfans ? — Ils devoient entraîner la perte de l'empire. — Et ma pauvreté ? — Ta destinée, si tu fusses resté opulent, étoit de faire un détestable usage de tes richesses, d'endurcir ton cœur, de te livrer à tous les excès, à tous les crimes, d'être en un mot en horreur au genre humain. — Le Ciel m'a tout ravi ; que m'a-t'il laissé ? — La vertu ; tu n'as rien à te reprocher ; tu n'as point de remords, tu n'as que des malheurs : quand tu rentres en toi-même, tu n'as point à rougir ; ta conscience te console : Que dis-je, elle t'élève au-dessus de ces mortels que tu as la foiblesse d'en-

vier. Si tu ne manges qu'un morceau de pain arrosé de tes larmes , il ne t'a point coûté de crimes ; peut-être il flatte ton appétit plus que ces mets fastueux qui ne sauroient réveiller le palais émoussé de tant de riches déchirés par un vautour éternel & qui brûlent d'une soif inaltérable que n'étanchent point les pleurs & le sang des malheureux immolés à la fortune. Mais je ne t'ai point montré l'immensité des voies de la Providence ; que ta vue soit défillée , & d'un coup d'œil saisis tout le spectacle de l'Univers.

Le vieillard aussi-tôt met la main sur les yeux de Nahamir ; & il voit des rois, des souverains légitimes renversés du trône & foulés aux pieds d'infames usurpateurs ; des riches convertis d'opprobres, consumés d'ennui & assassinés sur leurs trésors amoncelés ; des femmes sans pudeur qui , peu contentes de souiller le lit de leurs époux, les égorgent ou les empoisonnent sans pitié ; des enfans qui , sourds à la voix du sang , plongent le couteau dans le sein paternel ; des villes désolées par divers fléaux ; des empires entiers abandonnés au génie de la destruction ; tout l'Univers , théâtre affreux du crime & du malheur. Eh ! bien, ose en-

66 MERCURE DE FRANCE.

core te plaindre , s'écrie le vieillard ; & soudain ses rides s'effacent & disparaissent. La majesté d'un Dieu s'assied sur son front resplendissant de lumière ; sa taille s'élève comme un cédre superbe ; de ses yeux sortent des éclairs , un ange , en un mot , de la première hiérarchie se fait voir dans toute sa splendeur. Nahamir se prosterne dans la poussière. L'ange lui dit : Souffre patiemment ; après ta mort tu recommenceras une nouvelle carrière , où toutes les félicités t'attendent ; tu auras une femme qui sera un prodige de beauté , & qui n'aimera que toi , des enfans soumis , tendres & dignes de leur père ; des richesses immenses qui ne corrompent point ton cœur , & tu laisseras une réputation immortelle. Nahamir voulut encore répliquer : l'ange s'envola , & Nahamir , après avoir murmuré pour la dernière fois , retourna aux portes de Bagdad , en demandant l'aumône , & remerciant le Ciel de tout son cœur d'être vieux , bossu , borgne , boiteux & manchot , & le tout pour la plus grande gloire de Dieu & de ses dignes serviteurs Mahomet & Ali.

Par M. d'Arnaud.

ROMANCE

de

M. Gavinée.

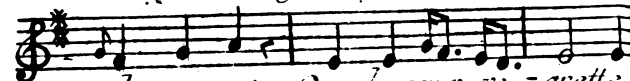
Avril
1770.



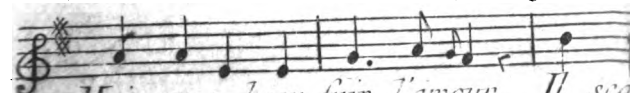
On craint un en : ga : ge : ment.



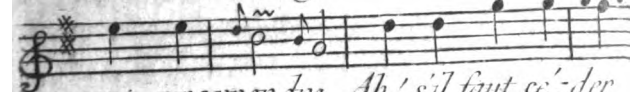
Tant qu'on est jeu : nette ; On rebute



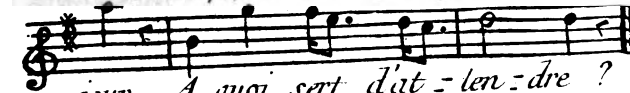
tendre amant Que le cœur re : grette



Mais on a beau fuir l'amour, Il se



nous sur : prendre Ah ! s'il faut cé : der



jour, A quoi sert d'at : len : dre ?

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure de Mars 1770, est *les sens* ; celle de la seconde est *parole* ; celle de la troisième est *le lion* ; celle de la quatrième est *l'œuf*. Le mot du premier logogryphe est *portail*, où se trouvent *port*, *ail*, *Lai*, moine ; *lia*, *trop*, *or* : Celui du second est *vérité*, où l'on trouve *Tir*, *ver*, *Vire*, *ire*, *vie*, *rive*, *re*, *ri*, *rit*, *re*, *Eve*, *rêve*, *Ive*, *été*, *être*, *ivre* : Celui du troisième est *Eve*, où l'on trouve *Eu* : Celui du quatrième est *bœuf*, d'où ôtant le *B*, reste *œuf*.

É N I G M E

Des secrets des mortels, victime infortunée,
 A périr par le feu le sort m'a destinée ;
 Aussi suis-je fidèle : on ne fait leur secret
 Que quand la main m'a rompu tout-à-fait.
 De moi se passe aisément un avare ;
 Je suis d'un grand usage à la ville, à la cour,
 Et plus qu'aux champs, où je suis rare ;
 J'y cours pourtant la nuit comme le jour,

Je suis même propice au commerce , à l'amour.
Que trouves-tu , lecteur , à ce portrait bizarre ?

Par M. de la Rozerie.

A U T R E.

ON me donne la question
Avant que d'avoir pu mettre un pied dans le
monde ;

J'existe à peine , & sans discrétion
On m'attache à des fers qui , vingt pas à la ronde ,
D'un bruit aigu font gémir le quartier :
Depuis le Sénateur jusques au Savetier ,
Excepté moi , chacun en gronde :
Mon tourment fait celui du voisinage entier.

Et pourquoi tout ce tintamarre ?
Si pour moi l'on est dur , on n'est pas moins bizar-
re :

C'est pour me laisser imparfait ,
C'est pour me faire un corps sans tête ,
Qu'avec tant de fracas chaque jour on s'apprête :
Quand on m'a fait le pied on croit m'avoir tout
fait.

De l'état abject où nous sommes
Après tout pourquoi murmurer ?
Manquer de tête est commun chez les hommes ,

Et les femmes, dit-on, devroient n'en point montrer.

Le plus fâcheux est que l'on n'est pas maître
De se placer comme il convient ;
De la personne à qui l'on appartient
On dépend trop ; pour bien paroître ,
Nous prenons ses défauts , nous partageons ses
torts ,
Par trop d'attachement notre gloire est ternie ;
Ainsi voit-on souvent que , malgré ses efforts ,
Le plus beau naturel se gâte en compagnie.

A U T R E.

Du bâtiment je suis la couverture ,
Ou , pour le moins , j'y bouche un trou ;
Et c'est précisément par où
Dans l'Univers , je fais figure.
Au sexe je ne suis d'aucune utilité ;
Car je ne puis entrer dans la parure ,
Et dans le vrai je suis d'une nature
Contradictoire à la mondanité.
En conservant mon nom , mais changeant de
structure ,
Je protège l'humanité ,
Dans les combats & contre la froidure.
A ce tableau je joindrois bien des traits ,

Mais je serois trop facile à connoître :
 Il te suffit , lecteur , de savoir que , peut-être ,
 Je pourrois te compter au rang de mes sujets.

Par M. Parron , Capitaine d'infanterie.

A U T R E.

Plus d'un savant s'est occupé
 A mesurer mon existence ;
 Plus d'un nigaud s'est amusé
 A tracer ma circonférence ;
 Rien n'est plus regulier que moi :
 De plus , dans Paris , à la mode ,
 Aux hommes j'enseigne le code
 Pour faire un fat de bon aloi.

L O G O G R Y P H E.

Je n'ai qu'un nom , cependant ma figure ,
 Ou mes différentes couleurs
 Changent mon être , ma nature ,
 Au point d'embarrasser un instant mes lecteurs :
 Je suis de tout pays , je suis de tout étage ,
 On me porte presque en tout lieu ,
 Au conclave , à la rote , en chaque aréopage ,

Sur mer , dans un collège , aux champs , à l'hôtel :

Dieu ,

Aux petites maisons , en sorbonne , à l'église ,

A Malthe , à Luque , à Gênes , dans Venise ,

Dans les prisons , à la guerre , au comptoir ,

A l'écurie , à l'office , en voyage ,

Dans un bureau , dans presque tout ouvroir ,

Aux forges , dans la rue , au lit , en cet stage

Dont on ne peut se sauver qu'à la nage ,

A la cuisine , à la vigne , au pressoir ,

Au jeu de paume enfin , comme au jeu du batoir :

Je fus jadis une arme défensive :

La marque d'un infâme ou celle d'un Hébreu ;

Et quand on le sauvoit d'une peine afflictive ,

L'armure d'un Fesse-Mathieu :

Maintenant je suis un ouvrage

A deux angles rentrans , à trois angles saillans

Dont la défense ou l'abordage

Coûtent cher à maints combattans.

*Par M. de Bouffanelle , Brigadier des armées
du Roi , ancien Capitaine au régiment du
Commissaire Général de la Cavalerie.*

A U T R E.

JE suis ce qu'on m'a fait ; car je ne suis point né
 Tout comme l'on me voit : mais quand je suis
 formé ,

On me trouve à la ville , ainsi qu'à la campagne ;
 Je suis cause souvent que l'on perd ou l'on gagne ;
 Je suis utile aux rois , aux grands comme aux petits ;
 Je cours après la gloire & je crains les mépris ;
 J'habite les palais ainsi que les chaumières ,
 Pour m'éclairer sur-tout il faut bien des lumières.
 Si quelque fois j'ennuie , une autre fois je plais.
 Je sers à la discorde aussi-bien qu'à la paix ;
 Je produis très-souvent la joie & l'abondance ,
 Mais je suis cause aussi qu'on est dans l'indigence ;

Je fais rire & pleurer , & dans le même instant
 Je rends l'un satisfait & l'autre mécontent.
 Souvent de ma fabrique il sort un équipage ;
 Je loge quelquefois dans un premier étage ,
 Et plus souvent encore on me trouve au grenier.
 Tel a le premier rang , je le mets au dernier ;
 Mais en me combinant , voici bien d'autres choses :

Transposant mes fix pieds , que de métamorphoses !

Si tu veux me trouver , lecteur , avec succès ,

Cherche

Cherche bien douze mots , neuf latins , trois fran-
çois ;

J'offre d'abord ~~en~~ cinq , une fille avisée ,

Et personne expérimentée.

Quatre , forment le fonds de mille complimens ,

Ce qu'on fait quand on veut vivre dans les cou-
vens ;

Autre quatre assemblés font le nom d'une fille

Qui n'est pas fort souvent d'une grande famille ;

Plus , ce que fait chacun lorsqu'il va , qu'il agit ,

Et certain officier , quand pour nous il écrit ;

Deux désignent le ton d'un maître à son esclave ;

Une note , une clef , non celle de la cave.

Dans trois pieds , de mon tout , gît une qualité

Que donne un jeune enfant tout d'abord qu'il est
né.

Plus , une maladie aux brebis très-funeste ,

Dont le son répété fait qu'on m'entend de reste :

Plus , deux conjonctions , un verbe appellatif ,

Un qui peint le loisir , le même applicatif ;

Enfin , me remettant dans ma première forme ,

Mon être indépendant dépend d'un droit énorme :

Faut-il , pour me trouver , parcourir tous les cieux ;

Non , cher ami lecteur , car je suis sous tes yeux.

*Par M Alleon des Goustes ,
avocat au parlement.*

A U T R E.

AVEC cinq pieds , je suis fragile ;

Réduit à trois , je suis rempant :

Pour peu , mon cher lecteur , que vous soiez ha-
bile ,

Vous trouverez en moi ce qu'on fait en dormant.

Par M. Cat. à Versailles.

A U T R E.

AVEC six pieds je suis utile au jardinage ;

Otez m'en la moitié , je le suis davantage.

Par un Abonné au Mercure.



 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Théâtre espagnol, avec cette épigraphe :

Cum flueret lutulentus, erat quod tollere velles.

HORAT.

Par M. L**.

A Paris, chez de Hanfy, le jeune, libraire, rue St Jacques; 1770. Avec approbation & privilège du Roi. 4 vol. in-12. chacun d'environ 500 pag.

LA scène françoise doit son premier éclat au *Théâtre Espagnol* : le grand Corneille en emprunta le *Cid*, & le *Cid* a produit *Polieucte* & *Cinna*. Thomas, son frere, ne fut, à proprement parler, que le traducteur des Castillans. Moliere puisa dans la même source. Quoique la régénération des lettres soit généralement attribuée à l'Italie, il est certain que les prosateurs & les poëtes François se sont bien plus formés à l'école des Espagnols qu'à celle des Italiens. Benferade, Voiture & les autres beaux esprits dont les productions ont été comme l'aurore du beau siècle de Louis XIV, étoient, en

Dij

quelque sorte , plus Espagnols que François. La langue espagnole leur fut aussi familiere que la langue françoise peut l'être aux savans étrangers. On remarque que les *Nouvelles* , genre auquel nous avons substitué les *Contes*, presque toutes traduites ou imitées de l'espagnol , sont en général beaucoup mieux écrites que les pièces de théâtre du même tems. Le roman comique qui fait époque dans les révolutions de notre langue est enrichi de nouvelles espagnoles que le goût le plus épuré ne défavoueroit pas. Le Sage a fondu dans *Gilblas* plusieurs drames espagnols dont il n'a fait que mettre en récit les scènes dialoguées. Les nouvelles, qui dans le siècle dernier eurent tant de succès, n'étoient aussi que des drames *mis en narration*.

Le traducteur de ce *théâtre* rend aux Espagnols l'hommage qu'ils ont droit d'attendre de notre reconnoissance. Il ouvre à nos jeunes Auteurs un champ vaste dans lequel le génie trouvera de riches moissons à recueillir. La fécondité des Ecrivains Espagnols est connue. On prétend que Lopez de Véga a laissé plus de deux mille deux cens pièces de théâtre , & Calderon , plus de quinze cens. Dans

presque toutes ces productions, on voit briller, à travers les bisarreries d'une imagination extravagante, des étincelles de génie. On y trouve des situations neuves; mais des intrigues compliquées, des événemens invraisemblables, de grands mouvemens, des coups de main, des tours de force leur promettent aujourd'hui encore plus de succès.

Ce théâtre ne contient qu'un choix de comédies espagnoles, dont trois sont de Lopez de Véga, six de Calderon, & quelques autres de différens auteurs moins célèbres. La tragédie est presque inconnue aux Espagnols. Lorsqu'ils mettent sur la scène des rois, des princes, des ministres, ces personnages ne sont pas ordinairement plus graves que les payfans & les bourgeois; & l'on rit souvent avec eux, tandis qu'on pleure avec ces derniers. Il paroît qu'avant ce siècle, les termes de *tragédie* & de *comédie* étoient indifféremment employés l'un pour l'autre en Castillan. Dom Montiano y Luyando a donné en dernier lieu de vraies *tragédies*; (Virginie & Ataulphe) mais, quoiqu'on les lise avec intérêt, les suffrages de la nation n'ont point consacré ce genre. La traduction d'une tragédie de Métastase n'a pas mieux réussi.

78 MERCURE DE FRANCE.

Ces comédies sont divisées en *journées* & non en *actes*. Cette méthode, en étendant la scène au gré des spectateurs habitués à parcourir un vaste champ, justifie la complication des événemens, les fréquens changemens de lieux, & d'autres libertés que notre règle étroite des vingt quatre heures ne supporteroit pas. Aussi chaque comédie forme - t'elle un véritable roman.

Les pièces de ce recueil retracent, presque toutes, les mœurs & l'esprit de l'ancienne chevalerie. Presque par-tout des combats singuliers, des enlevemens ou des fuites, une galanterie *reglée*. Toutes les intrigues nouées & dénouées avec des efforts d'esprit prodigieux tendent au mariage; & l'on ne voit guere sur la scène que des filles dont les démarches ne sont pas toujours décentes, quoique leur honneur reste ordinairement intact. Les freres y ont une très-grande autorité sur les sœurs; & il ne faut pas oublier les mœurs du pays, si l'on veut soutenir la lecture de ces pièces. Le dénouement est aussi brusque que l'action est embrouillée. Le rêve est toujours étrange, & toujours *il finit par un coup de tonnerre*.

Le premier volume du *théâtre espagnol* contient quatre pièces; *la Constance à l'é-*

preuve de Lopez de Véga Carpio; le *Précepteur supposé*, du même; les *Vapeurs* ou la *Fille délicate*, du même; *Il y a du mieux*, de Don Pedro Calderon de la Barca. La première offre un beau caractère dans *Dona Helena*, qui se fait esclave de *Don Fernand*, dans la vue de le réconcilier avec *Don Juan* son fils, qu'elle épouse à la fin, après beaucoup de traverses. La seconde n'est qu'une mauvaise parodie de la première; la *Fille délicate* formeroit un personnage d'un bon comique, si la *délicatesse* n'étoit d'abord poussée jusqu'à l'extravagance. Un homme de goût pourroit remanier heureusement l'idée d'une *Isabelle* qui, après avoir refusé les partis les plus sortable, finit par s'amouracher d'un esclave. Le sujet de la pièce est vraiment théâtral. Le dernier drame est un tissu d'incidens que la fortune rend toujours favorables aux personnages qu'ils semblent devoir accabler. C'est l'ouvrage d'une belle imagination.

La première pièce du second volume est intitulée *le Viol puni*. C'est un drame singulier dans lequel un capitaine enleve & viole la fille d'un payfan; & le payfan, nommé à la place d'Alcalde fait arrêter & étrangler le capitaine. Le roi Philip-

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

pe Il arrive à la fin de la pièce , & approuve la conduite de l'Alcalde. Des scènes plaisantes y amènent des scènes nobles & pathétiques dans lesquelles le paysan Crespo joue , avec sa famille, un rôle admirable. Dans *la Cloison*, des situations singulières , tantôt comiques , tantôt intéressantes , excitent la plus vive curiosité. La troisième pièce a pour titre , *se défier des apparences*. Elle est faite, ainsi que la précédente , avec beaucoup d'art ; mais l'auteur a manqué les scènes attendrissantes qu'il s'étoit adroitement ménagées. *La Journée difficile* présente , sur une intrigue fort compliquée , des beautés de détails , fondées en partie sur une méprise. Dans tous ces drames de Calderon , le génie offre de riches matériaux au goût.

Dans le 3^e volume , la pièce de Calderon , intitulée : *On ne badine point avec l'amour* , paroît avoir fourni à Molière l'idée des *Femmes savantes* , & quelques traits des *Précieuses ridicules*. *La chose impossible* , par Don Augustin Moreto , a pour but de prouver qu'il n'est pas possible de garder une femme. Don Pedro prétend qu'on ne lui enlèvera pas sa sœur Dona Inès ; Don Félix la lui enlève par

les intrigues de son valet Tarago. Il y a dans cette pièce, quelques scènes assez plaisantes. Dans *la Ressemblance*, par le même, le bonhomme D. Pedro Lujan, trompé par une conformité de traits, prend D. Fernand de Ribera pour D. Lope son fils qui, depuis long-tems, est aux Indes. D. Fernand, embarrassé dans une mauvaise affaire, consent, quoiqu'avec peine, à entrer chez D. Pedro comme son fils; & il y demeure parce qu'il y trouve *Dona Inès*, beauté dont il étoit épris sans la connoître. Le vrai D. Lope arrive; le vieillard le renvoie; D. Fernand le reconnoît pour le cavalier qu'il croyoit avoir tué chez sa sœur Dona Juana. Celle-ci éclaircit à la fin tout le mystère, & les deux amans épousent leurs maîtresses. *L'occasion fait le larron*, par le même, est une des meilleures pièces de ce recueil. D. Afanciel a pris le nom de D. Pedro de Mendoza; le hasard fait tomber entre ses mains les papiers de celui-ci; & avec ces titres, il va épouser Dona Séraphine, destinée à D. Pedro. D. Pedro est traité d'imposteur; on le prend pour Manuel, dont les papiers se trouvent chez lui; il est forcé de se battre, poursuivi, arrêté pour les affaires de D. Manuel.

82 MERCURE DE FRANCE.

Dona Violente, séduite par ce dernier, trouve le moyen de suspendre son mariage avec Séraphine, de démasquer l'imposture & de réconcilier les esprits. Elle épouse D. Manuel; & Dona Séraphine, le vrai D. Pedro. On retrouve dans cette comédie le fonds & quelques scènes des Menechmes; mais l'intrigue en est plus vraisemblable & plus intéressante.

4^e. vol. *Le Sage dans sa retraite*, par D. Juan de Mathos Fragofo, paroît avoir servi de modèle à l'auteur Anglois que M. Sedaine & M. Collé ont imité dans *le Roi & le Fermier*, & la partie de *chasse de Henri IV.* La pièce espagnole auroit fourni les scènes les plus intéressantes aux auteurs François : les rôles du laboureur Jean & du roi D. Alphonse sont d'une grande beauté. Dans *la Fidélité difficile*, le déguisement d'une femme en homme produit des situations singulières. *Le fou-incommode* de D. Antonio de Solis est dans le goût des comédies de Calderon. Enfin ce recueil est terminé par des *intermedes* comiques dans le genre des farces.

Ce théâtre espagnol sera plus favorablement accueilli du public que ne le fut, il y a trente ans, l'essai sur le même théâtre de M. du Perron de Castera, traducteur

A V R I L. 1770. 83
teur du Camoens. Il mérite d'être placé à
la suite du *théâtre des Grecs* du P. Bru-
moy, & du *théâtre anglois* de M. de la
Place.

Dialogues sur le commerce des bleds : *In
vitium ducit culpæ fuga , si caret arte.*
HORAT. 1770. A Londres ; & à Paris,
chez Merlin, rue de la Harpe, bro-
chure in-8°. de 314 pag. petit ca-
ractere. Prix 3 liv.

Un succès éclatant met cet ouvrage au-
dessus de nos éloges. Nous oserons à pei-
ne dire que la facilité du style, le natu-
rel du dialogue, des passages éloquens,
des historiettes assez plaisantes, le ton le
plus léger sur le sujet le plus grave, l'air
imposant qui captive la confiance, l'art
de faire valoir pour raisons ces petits
mots qu'on appelle *bons mots* ; enfin mil-
le traits ingénieux justifient les suffrages
que ces *dialogues* ont obtenus. Mais ces
agrémens ne sauroient passer dans un ex-
trait, & nous ne pouvons en dépouiller
les opinions sans faire beaucoup de tort
à l'ouvrage.

Quant à ce dernier objet, nous ne dis-
simulerons pas qu'on reproche à l'auteur
(M. l'Abbé G. . .) d'ignorer le système

Dvj

84 MERCURE DE FRANCE.

qu'il entreprend de réfuter. Mais M. le chevalier Zanobi, qui le représente, a soin d'annoncer qu'il arrive d'Italie & qu'il n'a rien lu ; est-il obligé de savoir sans avoir lu & même pu lire ? Il consulte le marquis de Roquemaure & le président de... qui ont eu le tems & les moyens de s'instruire à fonds : mais malheureusement, *s'il leur en souvient, il ne leur en souvient guere* ; est-ce sa faute ? on lui reproche encore des contradictions fréquentes : Qu'est-ce que cela prouve ? Qu'en discutant la matière, il a quelquefois changé d'avis & rectifié ses idées : c'est un sujet d'éloge. Enfin parce que l'auteur a dit qu'il étoit *inutile d'avertir que ces entretiens n'étoient pas supposés* ; on ne veut pas se tenir pour *averti* qu'ils ne le sont pas. Cependant cet *avertissement* est l'apologie de l'ouvrage ; les défauts des dialogues ne sont plus que les fautes ordinaires de la conversation, & l'équité même exige de l'indulgence dans les jugemens du public.

L'objet du premier dialogue est de prouver 1°. que l'administration d'un état, par rapport au commerce des grains, ne doit point servir de règle à un autre à moins qu'ils ne soient parfaitement sem-

blables dans tous les points, ce qui est impossible. 2°. Que la plus légère variation, telle que l'établissement d'une nouvelle manufacture, suffit pour obliger à changer le régime entier d'un empire par rapport à ce commerce; ce ne seroit pas une petite affaire pour le gouvernement. Mais l'auteur adoucit dans la suite la sévérité de ces regles, en donnant des loix invariables, & les mêmes loix à des états très différens les uns des autres.

Dans le second dialogue, M. le chevalier veut que le gouvernement soit seul chargé de l'approvisionnement des petits états tels que Genève, afin que la ville ne puisse pas être surprise, sans pain, par une attaque imprévue. Ces états sont d'ailleurs des espèces de *couvens de Capucins*; donc il ne doit point y avoir de commerce de bled.

Les deux dialogues suivans roulent sur les états qui n'ont point ou qui ont peu de territoire, comme la Hollande. L'auteur leur accorde la liberté du commerce; mais avec défense aux états qui ont un territoire comme la France, de suivre cet exemple, parce qu'on sent bien qu'il ne seroit pas avantageux à ceux qui recueillent du grain comme il l'est à ceux

26. MERCURE DE FRANCE.

qui n'en recueillent pas , d'en vendre ; & que si les premiers en vendroient comme les autres , ils pourroient à la fin en manquer ; ce qui ne peut pas arriver à ceux-ci , car leurs manufactures ne les laisseront jamais manquer de rien. L'auteur en répond.

On apprend , dans le 5^e dialogue , la différence d'un peuple agricole avec un peuple manufacturier & commerçant. Un peuple agricole est un joueur ; un joueur risque , & à la fin il meurt à l'hôpital. Il n'en est pas de même d'un peuple manufacturier ; il ne risque rien , & ses richesses *croissent* avec ses manufactures à l'*infini*. Les interlocuteurs du chevalier n'en doutent pas.

Le sixieme dialogue rend à prouver que la France n'a & ne peut avoir que peu ou point de superflu en grains. M. le chevalier ne dit point sur quoi il fonde ses calculs , & il assure qu'il ne connoît *la France que pour l'avoir traversée dans ses grandes routes* ; mais on sait qu'il a la vue perçante & l'esprit subtil.

Dans le 7^e. dialogue , l'auteur balance les avantages & les désavantages du commerce des bleds. De l'extrême difficulté de ce commerce , on conclut qu'il faut

le défendre au-dehors. Cependant M. le Chevalier le permet , afin , sur-tout , d'avoir une *marine florissante* par l'exportation d'un superflu peut-être imaginaire ou du moins presque insensible.

Le 8^e. dialogue couronne ce pénible travail par deux impôts, l'un de 50 sols sur chaque septier de bled exporté, droit destiné à repousser le grain dans l'intérieur, & dont l'effet naturel en sera de le faire tomber à vil prix ; l'autre , de 25 s. sur chaque septier de bled importé, droit imposé pour que le grain étranger ne fasse pas tomber à vil prix le grain du crû, & dont l'effet nécessaire sera de faire payer les secours plus cher aux consommateurs lorsqu'ils seront dans le besoin. Il est évident que l'auteur veut faire le bien.

Nous n'avons exposé que les résultats de chaque dialogue ; mais ils suffisent pour faire sentir l'art prodigieux que M. l'abbé G. . . doit avoir employé pour y avoir tranquillement amené ses lecteurs.

Essai sur les moyens d'améliorer les études actuelles des collèges. A Paris, chez Fétit, libraire, rue des Cordeliers, près celle de Condé. Avec approb. & pri-

88 MERCURE DE FRANCE.

vilége. broch. in-12. de 127 p. Prix
1 liv. 4 f.

M. de la Galaiziere, intendant de Lorraine, a excité, dans cette province, le desir de contribuer à perfectionner l'éducation & les études. M. Michel s'est efforcé dans cette brochure de seconder les vues de ce magistrat. Il expose d'abord ce que *doit être l'éducation*. Son premier devoir a pour base la vertu ou la pratique des loix naturelles non écrites; le second, la pratique des loix naturelles écrites, ou la probité. Telle doit être l'éducation de l'homme. Le citoyen est, de plus, redevable à sa patrie, de sa vie, de ses talens & de la maniere de les employer : delà les exercices du corps qui tendent à le conserver; les exercices de l'esprit, qui ont pour objet d'étendre ses facultés; l'emploi des connoissances, complément & fin de l'éducation.

Mais l'ordre des sociétés n'est pas partout le même : les qualités constitutives du françois se réduisent 1°. à l'amour de son Roi, fondement de la valeur & du courage de la nation; 2°. A la soumission aux loix, base de l'ordre qui doit regner dans l'état; 3°. Au respect pour les magistrats, hommage indispensable du ci-

royen pour l'organe des loix. Il faut y ajouter la religion.

Trois espèces d'auteurs occupent les enfans ; il faut les envisager toutes relativement aux mœurs. S'amuser des imaginations du poëte, s'instruire par les tableaux de l'historien, se juger avec les regles du philosophe : cette école est complète. Tels sont les principes de l'auteur dont le développement le conduit à des observations sur les châtimens, sur la religion, sur la manière dont les parens peuvent contribuer à l'amélioration des études, sur les moyens de faire concourir les études des collèges au but d'une bonne éducation. Le dernier chapitre présente des modèles d'instruction aux professeurs.

Cet ouvrage a été inspiré par le zèle du bien public.

Calendrier des réglemens ou notice des édits, déclarations, lettres - patentes, ordonnances, réglemens & arrêts tant du conseil que des parlemens, cours souveraines & autres juridictions du royaume qui ont paru pendant l'année 1767 ; par A. Vallat-la-Chapelle. A Paris, chez Vallat la-Chapelle, libraire au palais, sur le perron de la sainte

90 MERCURE DE FRANCE.

Chapelle, au château de Champiâtreux;
1770. Avec privil. br. in-16. de plus
de 600 p. en deux parties.

L'utilité de ce calendrier est généralement reconnue : il formera , un jour , un fond de matériaux précieux pour l'histoire. Le recueil est divisé suivant l'ordre alphabétique des matieres : *Administration de la justice , amendes , apanage , artillerie , arts & métiers , bois à brûler , capitation , clergé , commensaux , communautés & octrois , compagnie des Indes , &c.* Une table bien faite indique à chaque lecteur l'objet de ses recherches.

Le rédacteur l'a enrichi cette année, des arrêts du parlement de Bretagne & de la chambre des comptes de Provence, les deux seules cours dont il ait pu se procurer les réglemens. Il ne négligera rien pour obtenir dans la suite la communication des réglemens des autres tribunaux. Les calendriers de 1763 & 1769 paroîtront dans le courant de cette année; & tous les dix ans on publiera une table générale des matieres renfermées dans les dix calendriers précédens.

Eloge de Pierre du Terrail, appelé le chevalier Bayard sans peur & sans reproche.

Quis mortem tunicâ tectum adamantinâ dignè
Scripserit. . . aut Tydidem superis parem.

HOR. Ode v.

A Genève; & se trouve à Paris, chez
Valade, libraire, rue St Jacques, vis-
à-vis la rue de la parcheminerie, à St
Jacques, 1770; broch. in-8°. de 70 p.
avec le portrait de Bayard.

L'auteur considère Bayard comme mé-
ritant par ses exploits & par ses vertus le
surnom de *Chevalier sans peur & sans re-
proche*. La première partie est un récit ra-
pide des hauts faits du héros détaillés
dans des notes instructives. Ses vertus
sont retracées dans la seconde partie avec
la chaleur du sentiment. L'auteur a placé
à la suite de son discours le chap. LXVI.
de Théodore Godefroy, *des vertus qui
estoit au bon chevalier sans peur & sans
reproche*.

« Toute noblesse, dit cet Historien, se
» devoit bien vêtir de deuil, le jour du
» trépas du bon chevalier sans peur &
» sans reproche. Car je croy que depuis
» la création du monde, tant en l'ochres-
» tienne que payenne, ne s'en est trouvé
» un seul qui moins lui ait fait de des-

92 MERCURE DE FRANCE.

» honneur, ne plus d'honneur... Oncques
 » n'eust un escu qui ne feut au comman-
 » dement du premier qui en avoit à be-
 » sogner... Jamais soldat qu'il eut sous
 » sa charge ne feut desmonté qu'il ne re-
 » montaist, bien souvent changeoit un
 » coursier ou cheval d'Espaigne qui val-
 » loit deux ou trois cens escus à un de ses
 » hommes d'armes contre un courtault de
 » six escus, & donnoit à entendre au gen-
 » tilhomme, que le cheval qu'il lui
 » bailloit lui étoit merueilleusement
 » propre... Il n'est rien si certain qu'il a
 » marié en sa vie, sans en faire bruit, cent
 » pauvres filles orphelines, gentilsfem-
 » mes ou autres... Jamais ne feut en pays
 » de conquête, que s'il a été possible de
 » trouver homme ou femme de la mai-
 » son où il logeoit, qu'il ne payât, ce
 » qu'il pensoit avoir despendu. Et plu-
 » sieurs fois lui a-t'on dit, Monseigneur,
 » c'est argent perdu que vous baillez; car
 » au partir d'ici on mettra le feu céans,
 » & oïtera-t'on ce que vous avez donné?
 » Il respondoit, Messieurs, je fais ée
 » que je doibs... A quelque personne
 » que ce feust, grand prince, ou autre,
 » ne fleschissoit jamais, pour dire autre
 » chose que la raison. Des biens mon-

» dains , il n'y pensa en sa vie , & bien l'a
 » montré ; car à sa mort , il n'estoit gue-
 » res plus riche que quand il feut né...
 » Et si a gagné durant les guerres en sa
 » vie cent mille francs en prisonniers ,
 » qu'il a départis à tous ceulx qui en ont
 » eu besoin... C'estoit le plus assuré en
 » guerre qu'on ait jamais congneu , & à
 » ses paroles , eut fait combatre le plus
 » couard homme du monde... Jamais
 » on ne lui sceut bailler commission qu'il
 » refusast , & si lui en a - t'on baillé de
 » bien estranges. Mais pour ce que tou-
 » jours a eu Dieu devant les yeulx , lui a
 » aydé à maintenir son honneur ; & jus-
 » ques au jour de son trespas , on n'en
 » avoit pas osté le fer d'une esguillette...
 » Et oncques ne feut veu qu'il ait voulu
 » soustenir le plus grand ami qu'il eust
 » au monde contre la raison , & toujours
 » disoit le bon gentilhomme , que tous
 » empires , royaumes & provinces sans
 » justice , sont forests pleines de brigands.
 » Es guerres a eu toujours trois excellen-
 » tes choses , & qui bien affierent à par-
 » fait chevalier , assault de levrier , dé-
 » fense de sanglier & fuite de loup-brict.
 » qui toutes ses vertus voudroit descrip-
 » re , il y conviendrait bien la vie d'un bon
 » orateur. »

Discours sur cette question , *lequel de ces quatre sujets , le Commerçant , le Cultivateur , le Militaire & le Sçavant , sert le plus essentiellement l'état , relativement au degré de perfection où un prince veut l'élever : suivis de l'éloge du chevalier Bayard* ; par M. le Boucq , prêtre, Chanoine de l'église collégiale de St André de Chartres, & professeur de rhétorique au collège de ladite ville. A Paris, chez Fetil , libraire, rue des Cordeliers, près de celle de Condé, au parnasse italien , in-12.

Les voyages que le Roi de Dannemarck vient de faire ont fourni à M. le Boucq l'idée des quatre discours que nous annonçons. Il suppose un jeune monarque qui vient de rentrer dans ses états , après avoir parcouru différens royaumes de l'Europe ; il a vu le commerce fleurir chez un peuple, l'agriculture chez un autre ; dans un troisième, l'art militaire & les sciences, & les lettres dans un quatrième. Plein du desir de rendre son regne célèbre, il demande lequel de ces quatre objets est plus utile à un état ; son premier ministre, chargé d'examiner cette question, écoute les personnes qui font va-

loir devant lui les intérêts des quatre conditions rivales. On parle d'abord en faveur du Commerçant ; on envisage sa profession sous un double point de vue , comme donnant tout à la fois à l'état une grande richesse & une grande puissance. La défense de l'Agriculteur est pleine de force & de vérité ; on présente en lui le citoyen le plus nécessaire , le plus laborieux , le moins à charge à l'état & le plus vertueux. On fait valoir également l'art militaire , qui défend le peuple entier , qui assure les passages au commerçant & conserve les récoltes du cultivateur. On peint le savant éclairant les esprits , & donnant par-là un nouveau lustre à l'état , formant les hommes à la vertu & préparant le bonheur des particuliers & la félicité publique. Le jugement suit ces quatre discours ; on observe que la question est lequel des quatre concurrens est le plus utile à l'état , *relativement au degré de perfection qu'un prince veut lui donner.* Cette question n'est proposée qu'au moment où les campagnes sont cultivées par de laborieux agriculteurs , où les frontières sont bien défendues & où le commerce & l'industrie font chaque jour des progrès. La préférence est donnée à la science.

96 MERCURE DE FRANCE.

L'éloge de Bayard , que l'on trouve à la fin , a concouru pour le prix que l'académie de Dijon a distribué l'année dernière & a obtenu l'*accessit*. Tous ces morceaux sont écrits avec chaleur & avec éloquence.

Pièces de théâtre, en vers & en prose,
un volume in-8°.

Les pièces contenues dans ce recueil sont connues ; leur réputation est faite depuis long-tems ; elles paroissent aujourd'hui avec des augmentations considérables ; elles sont de l'écrivain célèbre à qui nous devons le nouveau théâtre françois ou François II. Ce tableau sublime & vrai de l'ambition & de la politique des courtisans qui intriguient à la cour de ce jeune Roi , est un morceau tout-à-fait neuf, dont on ne trouve point d'exemples chez les autres nations ; on y a joint des notes précieuses pour tous les amateurs de l'histoire. La première pièce de ce recueil est Cornélie Vestale, tragédie représentée à Paris en 1713 , & imprimée pour la première fois à Londres en 1718. C'est une production de la jeunesse de l'auteur qui annonçoit le talent le plus décidé , & qui fait regretter qu'il n'ait pas continué

continué cette carrière; il a présenté d'une manière intéressante le premier essor d'une ame pure, étonnée des sentimens qu'elle éprouve; il a usé de la liberté accordée aux auteurs dramatiques de s'écarter quelquefois de la vérité de l'histoire; il ne s'est éloigné en quelques points de celle des vestales que pour donner plus d'intérêt à son ouvrage; au reste, cette tragédie, sagement écrite, n'a aucun rapport avec une autre qui a paru il y a quelque tems, & dont on a aussi placé l'action dans le temple de Vesta. *La petite Maison & le réveil d'Epiménide* sont deux comédies fort agréables qui peignent avec beaucoup d'esprit & de gaieté l'inconséquence & la légèreté de nos mœurs. *Le jaloux de lui même* offre un caractère bizarre assez commun dans tous les pays & dans tous les tems; cette pièce peut contribuer à le corriger. Ce recueil est terminé par *le Temple des Chimères*, divertissement lyrique en vers & en un acte; c'est une allégorie charmante, qui nous fait sentir combien l'illusion est utile & nécessaire à notre bonheur; nous rapporterons les vers que M. de Voltaire adressa dans le tems à l'auteur.

Votre amusement lyrique

I. Vol.

* E

98 MERCURE DE FRANCE.

M'a paru du meilleur ton.
 Si Linus fit la musique ,
 Les vers sont d'Anacréon.
 L'Anacréon de la Grèce
 Vaut-il celui de Paris ?
 Il chanta la double ivresse
 De Sylène & de Cypris ;
 Mais fit-il avec sagesse
 L'histoire de son pays ?
 Après des travaux austères ,
 Dans vos doux délassemens ,
 Vous célébrez les chymeres :
 Elles sont de tous les tems :
 Elles nous sont nécessaires ;
 Nous sommes de vieux enfans ,
 Les erreurs sont nos lisières ,
 Et les vanités légères
 Nous bercent en cheveux blancs.

*Justinì Historiarum ex Trogo Pompeio ,
 libri XLIV. Parisiis , ex typographiâ
 Josephi Barbou , viâ Mathurinensium.*

- Cette édition de Justin est aussi correcte
 & aussi soignée que toutes celles des au-
 tres auteurs latins qui sont sorties succes-
 sivement des presses de Barbou ; elle est
 • faite d'après celle que donna , en 1737 , à
 Léipsick, J. Frédérick Fischer , quoiqu'el-
 le passât pour la meilleure, elle contenoit

cependant plusieurs fautes qu'on a corrigées avec soin en consultant les manuscrits conservés dans la bibliothèque du Roi. Tout le monde connoît l'ouvrage de Justin ; il n'a pas peu contribué à faire perdre l'histoire universelle de Trogue-Pompée dont il est l'abrégé ; c'est un écrivain estimé, mais qui n'est pas toujours un historien exact.

Quintilien, de l'institution de l'orateur, traduit par M. l'abbé Gedoyn, de l'académie françoise ; édition faite d'après un exemplaire corrigé par l'auteur. A Paris, de l'imprimerie de J. Baibou, rue des Mathurins, 4 vol. *in* 12.

C'est à la décadence de l'éloquence romaine que nous devons cet ouvrage de Quintilien ; le mauvais goût, l'affectation, l'obscurité, l'enflure, les jeux de mots avoient fait des progrès rapides, de son tems on avoit absolument perdu la noblesse, la simplicité & le goût du siècle d'Auguste ; Quintilien s'attacha à faire revivre la véritable éloquence ; le vrai mérite a ses droits qui se font reconnoître tôt ou tard ; on applaudit à ses efforts, on l'admira. Les Romains l'engagerent à enseigner un art qu'il possédoit au plus

haut degré de perfection ; ils lui firent même un honneur qu'ils n'avoient encore fait à personne ; ils lui assignèrent des appointemens sur le trésor public. Quintilien renonça au barreau , où il s'étoit acquis beaucoup de gloire , & s'occupa à former de jeunes orateurs ; après avoir exercé cet emploi pendant vingt ans , il obtint la permission de le quitter ; il composa alors les douze livres de l'institution de l'orateur pour servir éternellement de règle à ceux qui s'adonneroient à l'éloquence , & de préservatif contre le mauvais goût qui est la source de tous les vices qui l'empoisonnent & qui entraînent enfin la ruine.

L'abbé de Parc est le premier qui ait entrepris de donner en France une traduction de l'ouvrage de Quintilien ; sa version a été oubliée en naissant ; & son nom seroit aussi peu connu , si Despréaux ne l'avoit consigné dans ses satires ; la version de M. Gedoy est la seule que nous ayons ; elle lui ouvrit les portes de l'académie , & le tems n'a fait que confirmer son succès.

Principes de l'art du Tapissier ; ouvrage utile aux gens de cette profession & à ceux qui les emploient ; par M. Bi-

A V R I • L. 1770. 101
mont, maître & marchand tapissier. A
Paris, de l'imprimerie de Lottin l'aîné,
imprimeur-libraire de Mgr le Dauphin
& de la ville, rue St Jacques, au Coq
& au livre d'or; *in* 12. Prix 2 liv. br.

Cet ouvrage a déjà paru sous le titre
de Manuel des Tapissiers; l'auteur le pré-
sente aujourd'hui sous une autre forme
& avec des augmentations considérables;
il est divisé en deux parties; l'une traite
de la qualité, de l'usage & des façons
qu'on doit donner aux étoffes & aux au-
tres marchandises qui servent à meubler
les appartemens; l'autre marque la quan-
tité & le prix des matieres, ainsi que ce-
lui des façons. L'ouvrage peut être réel-
lement utile aux tapissiers & à leurs ap-
prentifs; les personnes qui les emploient
journallement seront aussi bien aises de
prendre connoissance de tous les objets
qui sont relatifs aux meubles dont ils ont
besoin.

*Le Début ou les premieres aventures du
Chevalier de * * *, avec cette épigr.*

Juvenilibus annis ,
Luxuriant animi , corporaque ipsa vigent. ^

O V I D.

E iij

102 MERCURE DE FRANCE.

A L * * * ; & se vend à Paris , chez Rozet , libraire , rue St Severin , au coin de la rue Zacharie ; *in-12*.

Le chevalier de * * * écrit lui-même l'histoire de ses premières années ; il la commence au moment où il entre en rhétorique ; il s'étend plus sur les plaisirs que sur les progrès ; il peint les premiers d'une manière très-vive & très-enjouée ; ils fournissent une multitude de petites aventures agréablement écrites & qui ne sont liées entr'elles que par celui qui en est le héros. Après avoir pris long-tems le plaisir pour de l'amour, il éprouve enfin ce dernier sentiment ; une personne respectable en est l'objet ; il n'a point voulu cacher l'histoire de ses égaremens à celle qu'il aime ; c'est par l'exposé sincère de sa conduite qu'il prétend lui apprendre à juger de son caractère. La dernière aventure dont il lui rend compte est pleine d'intérêt & en même tems très-singulière.

Le chevalier alloit souvent chez Mlle des Forts qui vivoit des bienfaits du duc de... Un jour il trouve à sa porte une jeune enfant qui pleure parce qu'elle n'a pas de pain , & parce que sa mere ne peut lui en donner ; elle demeure dans la maison de

Mlle des Forts ; mais le grenier qu'elle habite est le théâtre de la plus affreuse misère. Le chevalier y monte ; il console cette mere malheureuse , & lui fait une petite pension. Il apprend d'elle qu'elle n'a dû le titre de mere qu'à l'amour. Quelques années s'écoulent ; cette femme vient chez le chevalier & lui tient ce discours.

« Vous êtes mon appui , mon soutien , le
 » plus généreux des hommes ; daignez
 » m'écouter. Les années s'amaissent sur
 » ma tête ; bientôt je ne serai plus en état
 » de m'aider. Je ne veux pas abuser de
 » vos bontés ; je vous dois tout , ma vie ,
 » celle de ma fille... Ma fille ! Dieu
 » veuille qu'elle soit plus heureuse que
 » sa mere. Je l'ai élevée jusqu'ici dans
 » une entiere solitude ; il y a trois jours
 » que je la conduisis au palais royal ; on
 » nous suivit ; le courier de l'envoyé de..
 » vint nous faire , de la part de son maître , les plus belles propositions ; je les
 » rejetai ; hier l'envoyé lui-même est venu
 » chez nous , les mains pleines d'or
 » & de bijoux. Que vous dirai-je ? Je lui
 » demandai du tems & ne lui ôtai pas
 » toute espérance. O mon patron ! je n'ai
 » que Dorothée , elle est jolie ; la misère
 » ne lui laisse pas la liberté d'être ver-

» tueuse ; il faut qu'elle m'acquitte, qu'elle s'acquitte envers vous, avant de passer en d'autres mains. »

Cette femme avoit amené Dorothée ; le chevalier alloit abuser de sa reconnoissance , mais Dorothée pleure ; elle aime un garçon du pays de sa mere ; il étoit venu à Paris pour passer le bail d'une ferme ; d'autres ont obtenu la préférence ; il a regretté cette fortune parce qu'elle l'auroit mis en état d'épouser Dorothée. Ce jeune homme a porté de l'eau pour vivre, & tous les soirs il remettoit son gain à la mere de Dorothée. Son pere est mort, sa mere lui a écrit de revenir au pays ; il est parti. Le chevalier est touché de cette confiance naïve ; il fait donner une ferme à ce bon paysan par un de ses amis dont la terre est voisine de ce village ; il le marie avec Dorothée, & jouit de la reconnoissance de la mere, de la fille & de l'époux.

Ce roman mérite d'être distingué de la foule des bagatelles qui paroissent dans ce genre ; on y trouve de l'intérêt, de la gaieté, & sur-tout beaucoup de légèreté.

Mémoires de l'Académie de Dijon. A
Dijon, chez Causse, imprimeur - li-

braire du parlement & de l'académie, place St Etienne; & se vend à Paris, chez Saillant & Nyon, rue St Jean de Beauvais. Tome I. *in-8°*.

Il y a longtems que l'académie de Dijon desiroit donner ses mémoires au public; mais elle a éprouvé le sort de la plupart des établissemens littéraires qui n'ont acquis que lentement la consistance nécessaire pour engager les associés à faire un fonds commun de connoissances; ce n'est que depuis 1761 que les portefeuilles de l'académie se sont remplis successivement; avant cette époque les académiciens se contentoient de venir lire leurs ouvrages, & le secrétaire en retenoit seulement le titre avec la date des lectures. Ce recueil est formé sur le plan des mémoires de l'académie royale des sciences; chaque volume sera divisé en deux parties, l'une, sous le titre de mémoires, contiendra les ouvrages imprimés en entier, l'autre, sous celui d'histoire, offrira le recit exact de tout ce qui se fera dit dans les séances, un précis des observations de différens genres qu'on y aura lues, & l'extrait de plusieurs ouvrages qu'on n'imprimera point avec les mémoi-

res, parce que les auteurs auront voulu les publier séparément, ou parce qu'ils auront pour objets des ~~matieres~~ matières sur lesquelles le goût du public est pour ainsi dire rassasié; on ne présentera dans ces extraits que les idées neuves & les détails qu'on chercheroit inutilement ailleurs.

Le volume que nous annonçons offre d'abord l'histoire de l'académie depuis son établissement jusqu'à présent, cette histoire est fort intéressante; elle est suivie de différens extraits qui ont pour objet la physique, l'histoire naturelle, les curiosités naturelles, les belles-lettres, les beaux arts, la description de plusieurs antiques, des observations de médecine, & les éloges de M. Fromageot & de M. d'Aulezy. Les mémoires offrent une grande variété; ce sont des morceaux curieux de sciences, d'histoire, de littérature profonde & légère, où tous les lecteurs peuvent trouver de quoi s'instruire & de quoi s'amuser; ce premier volume ne peut que faire désirer avec empressement la suite de cette collection; & les gens de lettres sauront toujours gré à l'académie de leur faire part de ses travaux.

Œuvres choisies de Bernard de la Monnoye, de l'académie françoise, en deux vol. in-4°.

Ingenium cui fit, cui mens diviniior, atque os
Magna sonaturum.

HOR. sat. 4, l. 1.

Tome II^e. A la Haye, chez Charles le Vier, libraire, dans le Spuystraet; & se trouve à Paris, chez Saugrain, libr. ordinaire de Mgr le Comte d'Artois, quai des Augustins; à Dijon, chez F. Des Ventes, libraire de Mgr le Prince de Condé, 1770; volume d'environ 500 pages.

Les libraires, chargés de la nouvelle & riche collection des œuvres de M. de la Monnoye, *in-4°.* & *in-8°.*, ont rempli leurs engagemens avec exactitude, tant par rapport à la propreté de l'édition que par rapport au tems de la livraison des volumes. Celui ci est divisé en quatre livres, formant les 6^e, 7^e, 8^e & 9^e livres de l'ouvrage. Le sixieme contient les sonnets héroïques & autres; le septieme, des pièces latines & grecques avec des traductions; le huitieme, une suite ou mélange

E vj

108. MERCURE DE FRANCE.

de différentes pièces & traductions françoises, latines & grecques, en prose & en vers; le neuvieme, des essais de critique & de littérature, avis, &c. Nous transcrivons, presque sans choix, quelques petites pièces de vers de ce volume; & nous y joindrons quelques anecdotes tirées des lettres & des dissertations de ce savant littérateur.

M. de Monnoye rendoit compte de sa situation, en 1670, à un de ses amis dans ce sonnet.

Ami, je suis mort, autant vaut,

A me désoler tout conspire.

Je joue & perds, c'est mon défaut,

Et joueur qui perd ne peut rire.

J'ai toujours trop froid ou trop chaud.

Si je choisis je prends le pire.

J'ai moins de santé qu'il ne faut,

D'enfans, plus que je n'en desire.

Mes plus beaux jours s'en sont passés;

Mes meilleurs contrats évincés;

Un cruel traitant me dévore,

Cependant je suis amoureux,

Et Célimene m'aime encore:

Je ne suis pas trop malheureux.

M. de la M. avoit fait , sur l'anti-Baillet de Ménage , des remarques qu'il auroit communiquées à l'auteur , s'il se fût trouvé un ami commun pour les lui présenter de sa part. Lorsqu'il vit M. Ménage hors d'état de se défendre , il ne voulut point l'attaquer.

Laissons en paix Monsieur Ménage ,
 C'étoit un trop bon personnage
 Pour n'être pas de ses amis.
 Souffrez qu'à son tour il repose ,
 Lui , de qui les vers & la prose
 Nous ont si souvent endormis.

M. de la M. a traduit en vers latins son beau poëme sur le *duel* , couronné par l'académie françoise , quelques satires de Despréaux , le commencement du lutrin , &c. Despréaux ayant dit un jour qu'on avoit traduit de ses pièces en latin , en espagnol , en portugais , en anglois & en allemand , mais qu'on ne lui avoit pas fait l'honneur de le traduire en grec , M. de la M. pour lui procurer cette satisfaction , mit en vers grecs sa satire sur Paris.

L'abbé Nicaise avoit un jour prodigué les louanges à M. de la M. Ce franc &

110 MERCURE DE FRANCE.

noble Bourguignon lui écrivit : « Il me
 » prend envie de vous refuser les hym-
 » nes que vous me demandez, pour vous
 » apprendre une autre fois à m'écrire.
 » Où... avez-vous pêché... ce que vous
 » me jetez à la tête ? Moi, savant ! moi,
 » le premier homme du siècle ! Savant,
 » vous - même ; je n'y prétends rien : &
 » pour ce qui est de l'autre éloge, il est
 » vrai que quand je me regarde dans mon
 » miroir & que je vois grisonner ma bar-
 » be, il me semble bien, dont j'enrage,
 » que je suis, comme vous dites, un des
 » premiers hommes du siècle. Vous êtes
 » bien heureux de ce que mes vers ne
 » sont pas bons. Assurez vous, s'ils l'é-
 » toient, que, dans la colere où je suis,
 » je me garderois bien de vous les en-
 » voyer. »

Ayant beaucoup perdu dans le tems du
 système, M. le duc de Villeroi lui fit une
 pension de 600 liv. Lorsqu'il voulut re-
 mercier son bienfaiteur, . . *Oubliez cela,*
 lui dit il, *c'est à moi de me souvenir que*
je suis votre débiteur.

La logique de Port Royal passa d'abord
 pour être l'ouvrage de M. le Bon. M. de
 la M. est *comme persuadé* que Racine,
 dans le tems qu'il étoit brouillé avec

MM. de Pott - Royal , affecta , pour les mortifier , de donner le nom de *le Bon* au sergent des *Plaideurs*.

• Il rapporte que le grand Corneille ayant publié des stances assez libres sous le titre de *l'Occasion perdue & recouvrée*, le chancelier Seguier, après lui en avoir fait une douce reprimande , voulut le mener à confesse ; & qu'en effet il le conduisit à son confesseur qui lui ordonna , par forme de pénitence , de mettre en vers françois le premier livre de l'imitation de Jesus Christ ; la Reine Anne d'Autriche lui demanda le second. Dans une dangereuse maladie , il promit de traduire le troisième , ce qu'il fit après son rétablissement.

A la fin de ce volume , l'on trouve la préface que M. de la M. composa , il y a environ 45 ans , pour être mise à la tête d'une nouvelle édition des *bibliothèques françoises* de la Croix-du Maine & de du Verdier. On souscrira jusqu'au mois d'Août prochain , à Paris , chez Des Ventes de la Doué , rue St Jacques ; à Lyon , chez Jacquenot fils , rue Merciere ; A Dijon , chez F. Des Ventes ; pour l'édition de ces *bibliothèques* , enrichie des remarques de M. de la Monnoye , de M. le

112 MERCURE DE FRANCE.

président Bouhièr, de M. Falconnet & de plusieurs autres savans. Les premiers volumes en seront délivrés au mois d'Octobre.

Les payemens de la souscription seront toujours 1°. de 12 liv. en prenant son numéro; 2°. De 21 liv. en prenant les deux premiers tomes; 3°. De 12 liv. en prenant les 3 & 4 tomes d'environ 800 p. chacun.

Traité historique, dogmatique & pratique des indulgences & du jubilé, où l'on résoud les principales difficultés qui regardent cette matiere pour servir de supplément aux conférences d'Angers; par M. Collet, prêtre de la congrégation de la mission, docteur en théologie, dernière édition, revue & augmentée. A Paris, chez N. M. Tilliard, libraire, quai des Augustins, à St Benoît; & J. Th. Hérissant, fils, libraire, rue St Jacques, à St Paul & à St Hilaire; 2 vol. in-12.

L'auteur s'est attaché à présenter des notions préliminaires & des principes généraux sur les indulgences; il y a joint un recueil de cas & de décisions pour le jubilé. Cet ouvrage a beaucoup acquis

dans cette nouvelle édition ; on a revu avec soin les décisions qu'on avoit déjà données ; on en a rectifié plusieurs qui n'étoient pas justes ; en cherchant à en fortifier d'autres par des pièces qu'on n'avoit point connues auparavant, on en a découvert quelques-unes qui forment des augmentations considérables ; ce traité, destiné aux ecclésiastiques, ne peut manquer de leur être très - utile ; il mérite d'être préféré à la plûpart de ceux que l'on a déjà, & qui, avec beaucoup plus d'étendue, offrent moins d'instruction.

Choix varié de poësies philosophiques & agréables, traduites de l'anglois & de l'allemand. A Avignon, chez la Veuve Girard & Franç. Seguin, imprimeurs-libraires, près la place St Didier ; & à Paris, chez Saillant & Nyon, rue St Jean de Beauvais ; 2 vol. in-12.

La plûpart des pièces qui composent ce recueil sont déjà connues ; elles ont paru en différens tems, & se trouvent répandues dans un grand nombre de volumes où elles sont confondues avec beaucoup de morceaux médiocres ; on s'est attaché à rendre ce choix agréable ; presque toutes ces poësies ont été dictées par l'esprit

philosophique qui en a banni les froides plaisanteries & les idées insipides & galantes qui déparent souvent les ouvrages de cette espèce. Il y en a plusieurs de M. Zacharie, de M. Retz, de M. Haller, &c. On distingue parmi ces pièces les 5^e & 6^e épîtres morales de Pôpe, traduites par M. de St Lambert. La première est sur l'homme ; nous en citerons un ou deux morceaux. « Qui peut sonder notre profondeur, qui peut distinguer ce que nous sommes & ce que nous voulons être ? La légère inconstance, le flux & le reflux de nos idées ? Qui peut fixer l'homme pour l'observer ? Il passe & sa route n'est point tracée ; en vain nous voulons faire sur ce sujet de sérieuses réflexions, il nous échappe. Nous pouvons, en raisonnant sur les actions des autres, faire un ouvrage très-raisonnable, mais nécessairement le sujet en sera manqué si vous cherchez le principe de ses actions. Dans l'instant où vous croyez le saisir, il varie & n'est plus le même ; & si vous vous laissez de suivre cet objet inconstant, le moment où vous le quitterez est celui où vous l'auriez connu. . . En vain le sage leve le voile de l'apparence & cherche la raison de tout ce

» qu'il voit, en vain il distingue ce que
 » le hasard nous a fait faire, & ce que
 » nous avons fait quand des motifs nous
 » ont déterminés ; des mêmes motifs
 » naissent des actions différentes. Mal-
 » traité de la fortune & de sa maîtresse ,
 » l'un se plonge dans les affaires , l'autre
 » se jette dans un cloître ; pour trouver le
 » repos de l'ame , l'un se démet de l'em-
 » pire , l'autre bouleverse l'univers ; tous
 » deux également agités , Charles court à
 » St Ildegonde , & Philippe à de nouvel-
 » les conquêtes. »

L'homme cède toujours à sa passion do-
 minante , les efforts qu'il fait pour la dé-
 truire ne servent qu'à la fortifier ; elle le
 maîtrise jusqu'au dernier moment ; l'un
 conserve jusqu'à la mort l'amour effrené
 du plaisir. « Ce gourmand célèbre , que
 » son intempérance réduit à l'extrémité ,
 » fait appeler son médecin qui lui déclare
 » qu'il faut mourir. Ah ! dit-il , puisqu'il
 » n'est plus de remèdes, qu'on m'apporte
 » vite le reste de mon poisson. Dans quel
 » état me vois-je , s'écrie ce Narcisse ex-
 » pirant , que le plus beau linge de Flan-
 » dre me pare encore ; qu'on relève l'é-
 » clat de ces joues, autrefois si charman-
 » tes ; que ne puis-je étendre les bornes

116 MERCURE DE FRANCE.

» de ma beauté au-delà de celle de ma
 » vie ! il agonise & meurt en se mettant
 » du rouge : de vieux politiques vantent
 » la prudence de l'ancien gouvernement,
 » ils remarquent les fautes du présent,
 » ils sont foibles, mourans ; mais toujours
 » tristes raisonneurs. Ils maintiennent la
 » gravité réfléchie , comme Lassebroce
 » conserve dans sa goutte sa passion pour la
 » danse. Ce vieillard affable qui fut pen-
 » dant 40 ans l'esclave de la politesse & de
 » la cour , un pied dans le tombeau , nous
 » dit en bégayant : Monsieur , que peut-
 » on faire pour votre service ? Je donne
 » & lègue , dit en soupirant l'avare Ecu-
 » lion , je donne & lègue mes fermes à
 » Medos. . . Et votre maison , dit le no-
 » taire ? Ma maison , Monsieur ? Il faut
 » donc tout quitter ? Il pleure & donne
 » sa maison à Mœvius. . . . Et votre ar-
 » gent , continue le notaire ? . . . Mon
 » argent ! oh , pour celui-là , je ne puis
 » m'y résoudre , il expire. »

L'autre épître est adressée à une Dame ;
 Pope s'étend sur la légèreté , l'inconsé-
 quence du beau sexe ; il fait plusieurs por-
 traits qui sont montés sur le ton de la sati-
 re ; & il finit , comme ceux qui disent du
 mal en général , par faire une exception
 en faveur de celle à laquelle il écrit.

Eloge de Dumoulin ; par M. Henrion de Penfey , avocat au parlement. A Genève ; & se trouve à Paris, chez Valade, libraire, rue S. Jacques , vis-à-vis la rue de la Parcheminerie , in-8°. 36 p.

Le célèbre Dumoulin étoit de la famille des Boulens qui a donné Elisabeth à l'Angleterre ; il s'est montré supérieur à cet avantage en l'oubliant ; dès son enfance, il fut destiné au barreau ; son génie répara tout d'un coup dans la jurisprudence le mal qu'avoient fait dix siècles d'ignorance & de barbarie. Il éclaira toutes les parties de la législation, le droit ecclésiastique, le droit françois, le droit romain. On lui doit le premier & le meilleur traité que nous ayons sur les fiefs ; sa réputation se répandit dans toute l'Europe ; les puissances étrangères l'appelerent de tous côtés ; il cède à leurs desirs, il se rend en Allemagne , il y est consulté & reçu avec la plus grande distinction. Les troubles qui s'étoient allumés dans l'église fixerent aussi l'attention de Dumoulin ; le jurisconsulte devint théologien ; il publia le fameux livre de la concorde des évangiles que Genève fit brûler. Le tableau des vertus de Dumoulin termine cet éloge ; il refusa les dignités que lui

118. MERCURE DE FRANCE.

offroient les étrangers pour demeurer dans sa patrie. « Médiocres littérateurs ,
 » citoyens plus mauvais encore , vous qui
 » osez calculer avec votre patrie , qui met-
 » tez vos petits talens à la plus haute en-
 » chere & qui ne cessez de crier à l'injus-
 » tice , apprenez que lorsque Dumoulin
 » faisoit à la France tant de généreux sa-
 » crifices , il y étoit pauvre , malheureux
 » & persécuté. Il semble qu'après avoir
 » formé un grand homme , la nature fiere
 » de son ouvrage , se plaise à accumuler
 » autour de lui les obstacles de toute es-
 » péce , afin de montrer , sous toutes ses
 » faces , le spectacle utile de la vertu aux
 » prises avec l'infortune. Dumoulin eut
 » en effet des envieux & des persécuteurs ,
 » de hommes qui auroient dû l'honorer
 » comme leur maître & le suivre comme
 » leur guide , se crurent ses rivaux , atta-
 » querent ses écrits & souvent sa per-
 » sonne. »

Lettre écrite à Mde la Comtesse - Tation ;
 par le Sr de Bois - flotté , étudiant en
 droit-fil : ouvrage traduit de l'anglois ,
 nouvelle édition , augmentée de plu-
 sieurs notes d'infamie. A Amsterdam ,
 aux dépens de la compagnie de Per-
 dreaux.

Le seul titre de cette brochure de 42 pages, avec la préface & les notes, doit annoncer suffisamment le genre de plaisanterie dont elle est. Le *Bacha Bilboquet* sembloit de nos jours l'avoir épuisée; mais l'historien de l'*Abbé Quille* l'a portée plus loin encore, & sera probablement le désespoir de ceux qui voudroient après lui se jeter dans la brillante carrière des pointes, des jeux de mots, des équivoques & des turlupinades.

On aime à conjecturer que le jeune écrivain de cette bagatelle, connu pour un homme d'esprit, a eu dessein de se moquer de ses lecteurs & de guérir la société d'une contagion qui renaîssoit parmi nous sous le nom de *Calembour* & de *Charade*.

Cet écrivain, par la satiété de ses nouveaux *rebus*, produira peut-être l'effet heureux du poëme de *Dulot vaincu*, auquel on dut autrefois la défaite des *Bouts-rimés*.

Il faut que le goût des pointes & des équivoques soit bien naturel à notre nation. Le 16^e. siècle les vit regner dans tous les genres de l'esprit. Le commencement du 17^e. siècle en fut infecté. Ce fut en 1630 que parut l'original du *Bacha Bilboquet* & de l'histoire de l'*Abbé Quille*, sous le titre du *Courtisan grotesque*, par le Sr *Devaux de Dos-Caros*, p. 141,

120 MERCURE DE FRANCE.

des Jeux de l'Inconnu. Le courtisan, dit de *St Devaux*, prend le chemin de *St Jacques* où étoit sa mie de *Pain mollet*, il la trouva travaillant sur la toile de *Pénélope* avec l'aiguille d'un clocher, &c. En voilà sans doute assez de ces deux lignes, prises au hasard, pour assurer au *Sieur de Dos-Caros* la gloire d'être l'inventeur de cette espèce de production.

Etrennes du Parnasse. A Paris, chez *Fetil*, libraire, rue des Cordeliers, près de celle de *Condé*, au Parnasse italien.

Les *Etrennes du Parnasse* n'avoient point été données au public comme un ouvrage destiné à être continué ; c'est le succès qui en a prouvé l'utilité. Pour le rendre encore plus intéressant, on se propose d'en changer la forme, d'y répandre plus de variétés, de l'enrichir des plus belles pièces qu'on pourra recueillir dans les portefeuilles des gens de goût, d'y semer quelques anecdotes littéraires, enfin de se rendre difficile sur le choix des morceaux qu'on y insérera. On ne se permettra aucune critique. L'éditeur de cet ouvrage invite les possesseurs de pièces fugitives à les adresser sous enveloppe à *Fetil*, libraire. Les lettres seront envoyées franches de port avant le premier Novembre.

La

La Girouette ou Sanfrein, histoire dont le héros est l'inconséquence même, avec cette épigraphe :

Nitimus in vetitum semper, cupimusque negata.

H O R.

A Genève; & se trouve à Paris, chez Humaire, libraire, rue du marché Pa-lu, vis-à vis la Vierge de l'Hôtel-Dieu, in-12.

Sanfrein étoit né avec le défaut de courir avec ardeur à tout ce qui lui étoit défendu, & de s'éloigner de tout ce qui lui étoit prescrit. Son précepteur avoit pris le parti de se prêter à son caractère, & Sanfrein avoit appris quelque chose. Entré dans le monde, il ne trouva pas dans ses connoissances la complaisance de son précepteur, & fit beaucoup de sottises. Il étoit cadet & peu riche, parce que son frere aîné l'étoit beaucoup; il embrassa l'état ecclésiastique, & obtint un bénéfice qui le mit à son aise; son état exigeoit qu'il eût de la prudence & de la sagesse, il n'eut ni l'une ni l'autre; son frere mourut, il devint riche; il rentra dans le mon-

I. Vol.

F.

122 MERCURE DE FRANCE.

de, & fut dévot ; il étoit généreux ; il donnoit beaucoup aux pauvres. Son directeur lui en fit une obligation, & Sanfrein cessa d'être charitable. Il aimoit beaucoup le poisson, mais les viandes les plus grossières le tentoient fortement lorsqu'il en voyoit le vendredi, & toujours il cédoit. Il va s'établir à la campagne ; il devient amoureux de la fille d'un gentilhomme voisin. Il la demande au pere qui la lui accorde, l'amour de Sanfrein diminue ; il se ranime lorsqu'il apprend que la mere de la Demoiselle n'est pas de l'avis de son mari ; bientôt les obstacles s'évanouissent ; Sanfrein n'est plus si pressant ; un autre amant se présente, il est aimé en secret de la Demoiselle ; Sanfrein l'ignore ; mais il craint de se marier ; il retire sa parole, & n'a pas plutôt perdu l'espoir de posséder sa maîtresse qu'il en est plus passionné que jamais. Il tombe malade ; on le met au lait pour toute nourriture ; c'est l'aliment qui le flatte le plus ; mais l'obligation de s'en tenir à celui-là l'en dégoûte, & il meurt.

Il y a de l'esprit & de la gaité dans ce roman ; mais des digressions trop longues, & trop de prétentions à la philosophie.

Œuvres de Regnard, nouvelle édition, revue, exactement corrigée, & conforme à la représentation. A Paris, chez les libraires associés; 4 vol. *in-12*.

Cette nouvelle édition des œuvres de Regnard est, sans contredit, la plus exacte, la plus soignée & la plus complète que nous ayons; l'éditeur a examiné toutes les éditions anciennes & modernes, & les a comparées avec les manuscrits conservés dans le dépôt de la comédie; ce travail pénible l'a mis en état de faire des corrections importantes & des changemens qui rendent cette édition bien différente des précédentes. Nous n'entrons dans aucun détail sur les pièces de Regnard, elles sont appréciées depuis long-tems; la gaieté qui le distingue, & dont personne n'a approché depuis, l'a placé immédiatement après Molière; & si ce père de la comédie française n'a point encore son successeur, Regnard attend aussi le sien.

Les libraires associés se disposent à donner une magnifique édition *in-8°*. des œuvres de Regnard; elles seront accompagnées de notes historiques & critiques, auxquelles travaille un homme de lettres

124 MERCURE DE FRANCE.

qui joint à des talens distingués une connoissance profonde du théâtre dont il a fait une étude particulière; il prépare aussi un commentaire pour une belle édition des œuvres de Crébillon.

La Pogonotomie ou l'art d'apprendre à se raser soi même, avec la manière de connoître toutes sortes de pierres propres à affiler tous les outils ou instrumens, & les moyens de préparer les cuirs pour repasser les rasoirs, & la manière d'en faire de très-bons, suivi d'une observation importante sur la saignée; par J. J. Perrel, maître & marchand coutelier, ancien juré-garde. A Paris, chez Dufour, libraire, rue de la vieille Draperie, vis-à-vis l'église Sainte-Croix, au bon Pasteur, in-12.

Le titre de cet ouvrage en indique l'objet; l'auteur, dans une préface de 24 pages, s'étend sur son utilité; ce n'est qu'en tremblant qu'il entre dans une carrière où tant de savaus se sont distingués; il n'aspire pas à la gloire d'être auteur; il se borne à celle d'être utile à ses concitoyens; il s'attache à leur découvrir tout ce que de longues expériences lui ont appris dans l'art important de se raser soi-

même. Cette opération est devenue indispensable ; toutes les nations se rasent à l'exception de quelques-unes qui croiroient se deshonorar en se privant de leurs barbes. « Il est surprenant , ajoute l'auteur , que parmi une foule innombrable de volumes qui honorent notre littérature , ainsi que dans toutes celles de l'univers , on ne trouve pas une simple brochure qui enseigne à l'homme les principes pour commencer dans sa jeunesse , une opération qu'il est obligé par la suite de répéter plusieurs fois la semaine. » Graces à M. Perrel , cette surprise va cesser ; son livre est le premier qui traite de cet art.

Traité de l'usure & des intérêts. A Cologne ; & se trouve à Paris , chez Valart-la-Chapelle , libraire , au palais sur le perron de la Ste Chapelle , in-12. Prix 2 liv. broch.

On ne connoît point l'auteur de cet ouvrage ; il est , dit-on , d'un ecclésiastique très-instruit qui le confia à un négociant à qui l'on avoit donné des scrupules sur la question des intérêts ; à la mort de ce négociant on a trouvé la copie de

116 MERCURE DE FRANCE.

ce traité parmi les papiers; il est divisé en trois parties, l'une traite du prêt & de l'usure, l'autre, des titres surajoutés au prêt qui peuvent autoriser à retirer des intérêts, & la dernière, des contrats différens du prêt qui peuvent aussi donner lieu à des intérêts légitimes. L'auteur définit l'usure un intérêt exigé uniquement par la force & en vertu du prêt; mais il y a des circonstances qui se joignent au prêt & qui rendent les intérêts légitimes; ce sont ces circonstances que l'on s'attache à développer. L'auteur a montré d'une manière très-claire & très-satisfaisante le point fixe où l'intérêt est ou n'est pas usuraire.

Nouveau Traité des Vapeurs, ou Traité des maladies des Nerfs, dans lequel on développe les vrais principes des vapeurs; par M. Pressavin, gradué de l'université de Paris, membre du collège royal de chirurgie de Lyon, & démonstrateur en matière medico chirurgicale. A Lyon, chez la Veuve Reguilliat, libraire, place de Louis-le-Grand; & à Paris, chez Des Ventes de la Doué, rue St Jacques; in 12. 2 l. br.

Ce traité des maladies des nerfs est

précédé de quelques recherches sur les vrais principes de l'animalité; les principaux organes sont le cœur, le diaphragme, le canal intestinal & le cerveau; c'est dans leur action réciproque que consiste tout le jeu de la machine; l'état parfait de la santé réside dans le juste équilibre de la réaction alternative de ces organes; dès que leur élasticité est augmentée ou diminuée, l'équilibre est rompu, & il survient nécessairement un dérangement dans l'économie animale proportionné à l'intensité de la cause; M. Pressavin entre dans des détails intéressans & bien vus sur ce sujet, ils éclairent ses recherches, & servent de base à tout ce qu'il dit de l'économie animale. Son traité lui fournit l'occasion de revenir souvent sur ses principes & de multiplier les preuves qui établissent son système.

Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes; par J. J. Gardane, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, médecin de Montpellier, censeur royal, des sociétés royales des sciences de Montpellier, de Nanci & de l'académie de Marseille, avec cette épigra-

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

phe : *Quoddam secretum sibi venditante, panaceis omnibus , omnibus balsamis longè præstantiùs , addo unicum , singulare , propè divinum , SILICET , CUM RECTA RATIONE MEDERI , Naud. de antiquit. & dignit. schol. med. Parisiens. A Paris, chez Didot le jeune , quai des Augustins , in-8°.*

Cet ouvrage est le résultat des observations que M. Gardane a eu l'occasion de faire dans la pratique ; il a traité un nombre considérable de personnes de tout âge & de tout sexe atteintes de cette maladie dangereuse , & malheureusement trop commune , qui est peut-être le fléau le plus funeste à la population ; n'étant prévenu pour aucun traitement particulier , il a eu plusieurs fois occasion de les employer ou de les voir employer tous. La préparation du sublimé corrosif lui a paru procurer l'avantage pour lequel M. Astruc faisoit des vœux ; c'est de trouver un remède facile & sans frais qui soulageât à coup sûr les gens du peuple hors d'état de faire la dépense , & qui pût quelquefois les guérir. Il faut lire l'ouvrage de M. Gardane ; c'est celui d'un médecin éclairé qui a beaucoup observé , & qui sûr de ses expériences , propose le moyen de

les rendre utiles à ses concitoyens en formant un établissement qui ne coûtera rien au gouvernement, & où le pauvre trouvera au plus bas prix possible les secours dont il aura besoin.

Histoire moderne des Chinois, des Japonnois, des Indiens, des Persans, des Turcs, des Russes, &c. pour servir de suite à l'histoire ancienne de M. Rollin; continuée par M. Richer depuis le 12^e volume. A Paris, chez Saillant & Nyon, libraires, rue Saint Jean de Beauvais, vis à-vis le collège, & Des-saint, rue du Foin; in-12. Tom XVII. & XVIII. Prix 3 liv. reliés.

Ces deux volumes que nous annonçons contiennent la suite de l'histoire des Russes; ils commencent aux voyages de Pierre le Grand. Le législateur de la Russie quitta son trône pour aller chercher dans les différens royaumes de l'Europe les sciences & les arts qu'il vouloit transplanter dans son pays; il envoya plusieurs seigneurs russes dans divers endroits, & leur prescrivit à chacun un genre d'étude; mais la plupart conservant leurs anciens préjugés qui leur faisoient regarder ces

130 MERCURE DE FRANCE.

voyages comme contraires aux loix & à la religion, ne répondirent pas aux intentions de leur maître; quelques-uns par délicatesse de conscience ne voulurent rien apprendre; il y en eut un qui, forcé d'aller à Venise, n'eut rien de plus pressé en arrivant dans cette ville que de louer une chambre dans laquelle il s'enferma pendant quatre années entières; de retour à Moscou, il se fit une gloire de la conduite qu'il avoit tenue.

Le Czar fut forcé d'interrompre ses voyages & de revenir promptement dans ses états pour dissiper les troubles que sa fœur y avoit excités; il détruisit la milice redoutable des Strelitz qui souvent s'étoit fait craindre des Czars, comme les Jannissaires des Sultans; il continua ensuite ses grands projets pour tirer son peuple de la barbarie; il attira les étrangers en leur assurant des secours & la liberté de leurs cultes; le clergé russe vit avec douleur cette tolérance inconnue auparavant dans la Russie; il voulut faire des représentations à son maître, & chargea le prince Alexis de les porter à son père. Pierre le Grand crut que son fils conspireroit contre sa vie; il ordonna à Menzikoff de faire dresser un échaffaud sur la

place publique, & qu'on y tranchât la tête au jeune prince à l'entrée de la nuit. Quelque secret qu'on apportât à l'exécution de cet ordre, il transpira; un jeune soldat, à peu près de l'âge & de la figure d'Alexis, offrit de mourir à sa place; Menzikoff consentit à l'échange, & couvert des habits du prince, le soldat fut exécuté sous les yeux du Czar même, qui regardoit ce spectacle affreux d'une fenêtre de son palais, & qui ne doutoit point qu'il ne vît tomber la tête de son fils; la nature se fit enfin sentir; il gémit de sa barbarie; il montra ses regrets & ses remords à Menzikoff qui lui apprit alors ce qu'il avoit fait, & qui reçut des récompenses proportionnées au service qu'il avoit rendu & à la reconnoissance du Czar.

Ce fut quelque tems après que Pierre fit connoissance avec la fameuse Catherine; elle avoit été élevée par M. Glack, ministre de la Livonie; elle avoit paru aimable aux yeux du fils de son bienfaiteur, & n'avoit pas été insensible. Le ministre qui s'aperçut de leur commerce, la conduisit à Marienbourg où elle inspira de l'amour à un soldat Suédois, qui l'épousa; trois jours après il la quitta pour aller rejoindre l'armée de Suède qui

passoit en Pologne. Marienbourg fut bientôt assiégée par le général Baver; M. Glack alla dans son camp pour faire la capitulation; il mena avec lui Catherine; elle plut au général Russe qui la retint. Le prince Menzikoff qui, quelque tems après, passa à Marienbourg, ne vit pas Catherine sans intérêt; il la demanda au général Baver qui n'osa pas la lui refuser. Pierre le Grand passant dans la Livonie s'arrêta chez le prince Menzikoff; Catherine ne manqua pas de lui plaire aussi. « Charmé de la maniere dont elle répon- » dit à plusieurs questions, il lui dit qu'il » falloit qu'elle portât le flambeau dans » sa chambre lorsqu'il iroit se coucher; » elle exécuta ses ordres & passa la nuit » avec lui. Le lendemain, en partant, il » lui donna un ducat qui valoit 12 liv. » de France. Cette somme étoit modique » pour un souverain; mais il s'étoit fait » une loi de ne pas donner davantage à » toutes les femmes qu'il voyoit en pas- » sant, & l'on assure que cette dépense » étoit considérable. »

« Le Czar ne tarda pas à demander Ca- » therine à Menzikoff; il l'épousa dans » la suite & la fit couronner impératrice; » Catherine se montra digne du rang où

» la fortune l'avoir placée; elle seconda son
 » époux dans ses projets, & remplit avec
 » grandeur le trône que Pierre le Grand
 » avoit occupé.

Nous ne suivrons pas cette histoire dans tous ses détails; nous nous contenterons de rapporter quelques traits; on fait que le Czar donnoit en tout l'exemple à ses sujets; il vouloit que les grades & les honneurs militaires ne s'obtinssent que par le service; dans la seconde entrevue qu'il eut avec Auguste il l'engagea à prendre le commandement de son armée & de remplir deux places de colonel, qui étoient vacantes; Auguste se fit nommer les sujets qu'on propofoit; c'étoient les lieutenans-colonels Alexandre Menzikoff & Pierre Alexiowitz; Auguste nomma sur le champ le premier, & dit qu'à l'égard de l'autre, il n'étoit pas assez informé de ses services; il se fit solliciter pendant cinq ou six jours & le lieutenant-colonel Pierre Alexiowitz fut enfin élevé au grade supérieur. *Si c'étoit là une comédie, dit M. de Fontenelle, elle étoit instructive, & méritoit d'être jouée devant sous les Rois.*

Ce trait en rappelle un autre: le prince avoit fait construire un vaisseau de 30

134 MERCURE DE FRANCE.

pièces de canon ; lorsqu'il fut achevé , il en donna le commandement à Mus , habile marin qu'il avoit amené de Sardam ; ce fut sur ce vaisseau qu'il voulut passer par tous les emplois de la marine ; il demanda à Mus quel étoit la dernière fonction sur un vaisseau , il lui répondit que c'étoit celle de mousse. *Je t'en servirai donc aujourd'hui*, s'écria Pierre. Il monta aussi-tôt au haut du mât pour en détacher une corde ; il alluma ensuite la pipe du capitaine , & fit tout ce qu'on fait faire ordinairement au dernier mousse.

Catherine étoit faite pour les aventures extraordinaires ; en voici une dont l'histoire n'offre point d'exemples ; le Czar aimoit beaucoup Villebois , gentilhomme de la Basse Bretagne , qu'il avoit attaché à son service ; un jour que ce prince étoit à Strelémoitz , maison de plaisance sur la baie de Petersbourg , il envoya Villebois à la Czarine qui étoit alors à Crouslot ; il faisoit un froid excessif ; Villebois but quelques verres d'eau de vie pour se rechauffer pendant la route ; arrivé à Crouslot il trouva tout le monde endormi. Il passa dans une chambre où il y avoit un poêle & y resta jusqu'à ce que la Czarine fut éveillée. La chaleur jointe à l'eau de-

vie qu'il avoit bue lui tourna la tête & égara sa raison ; il aimoit assez à s'enivrer , mais en faveur de ses bonnes qualités le Czar lui pardonnoit ce vice , & il faisoit aussi tous ses efforts pour s'en corriger ; il étoit dans cet état lorsque Catherine se réveilla ; instruite que son mari lui envoyoit Villebois , elle le fit venir dans sa chambre ; ses femmes se retirèrent ; Villebois étoit trop troublé pour se souvenir des ordres de son maître ; il ne vit dans l'Impératrice qu'une belle femme dans un lit ; il la viola ; l'effroi saisit cette princesse au point qu'elle ne put crier ; revenue à elle-même , elle appela du secours , Villebois fut arrêté & mis aux fers. Elle chargea un officier d'aller annoncer au Czar cette nouvelle & lui demander la punition du coupable. Pierre aimoit la Czarine avec passion ; il étoit même jaloux ; tout le monde s'attendoit que Villebois périroit dans les tourmens les plus affreux. Mais l'estime & l'amitié que Pierre avoit conçues pour lui firent taire tout autre sentiment. « Au recit que lui fit l'officier des » gardes , il resta d'abord interdit , se leva , » se promena quelques momens dans sa » chambre en se frottant la tête ; se tournant ensuite vers l'officier , il lui dit :

136 MERCURE DE FRANCE.

» qu'est devenu Villebois ? On l'a lié ,
 » répondit l'officier , & on l'a mis en pri-
 » son où il s'est endormi sur le champ. Je
 » parie , reprit l'Empereur , qu'à son re-
 » veil il ne saura pas pourquoi il est arrêté-
 » té , & que quand on lui dira ce qu'il a
 » fait , il n'en voudra rien croire. Il garda
 » ensuite le silence , & continua à se pro-
 » mener dans sa chambre avec un air rê-
 » veur qui annonçoit plutôt le dépit que
 » la colere. Au bout de quelque tems il
 » dit : il faut cependant faire un exem-
 » ple , quoique cet animal soit innocent.
 » Qu'on le mette pour deux ans à la chaî-
 » ne. » Villebois n'y resta que six mois ,
 l'Empereur le rappela auprès de lui & le
 rétablit dans ses dignités & dans sa con-
 fiance. Quelque tems après il le maria en
 lui disant : *Je fais que vous avez besoin de*
femme , & je vous en ai trouvé une qui
ne vous déplaira pas.

M. Richer continue ensuite l'histoire
 des Russes sous les regnes de Pierre le
 Grand , de Catherine , de Pierre II. Ce
 fut sous ce prince que le célèbre Menzi-
 koff fut disgracié ; son ambition causa sa
 perte , & ses malheurs le rendirent phi-
 losophe. L'histoire de son exil est très-
 intéressante ; il fut reconnu à Tobolsk
 par deux seigneurs Russes qu'il y avoit

fait exiler, & qui s'en vengerent en l'acablant d'injures; il dit à l'un d'eux : « Tes
 » reproches sont justes, je les ai mérités.
 » Satisfais-toi, puisque tu ne peux tirer
 » d'autre vengeance de moi dans l'état où
 » je suis. Je ne t'ai sacrifié à ma politique
 » que parce que ta vertu & la roideur de
 » ton caractère me faisoient ombrage. Se
 » tournant ensuite vers l'autre, il lui dit:
 » J'ignorois entièrement que tu fusses en
 » ces lieux. Ne m'impute point ton mal-
 » heur; tu avois sans doute quelques en-
 » nemis auprès de moi qui m'ont surpris,
 » & ont obtenu l'ordre de ton exil. J'ai
 » souvent demandé pour quelle raison je
 » ne te voyois plus, on me faisoit des re-
 » ponses vagues, & j'étois trop occupé
 » pour songer aux affaires des particu-
 » liers. Si tu crois cependant que les in-
 » jures puissent adoucir ton chagrin, tu
 » peux te satisfaire. »

Cette histoire des Russes finit à l'avene-
 ment de Catherine II au trône. Nous en
 connoissons peu de plus curieuse & de plus
 intéressante; M. Richer a puisé dans les
 bonnes sources; il promet de donner enco-
 re l'histoire de l'Amérique qui formera
 deux volumes; on ne peut que l'exhorter
 à ne les pas faire attendre longtems.

*LETTRE sur l'ouvrage de M. Baretti,
inséré dans le second volume du mois de
Janvier 1770.*

EN rendant compte, Monsieur, dans le second volume du Mercure de Janvier de l'ouvrage de M. Baretti sur la naissance, les progrès & l'état présent du théâtre italien, vous avez très-bien jugé la partie qui concerne M. Goldoni, en disant qu'il paroïssoit qu'on devoit se défier des jugemens de l'auteur, & qu'ils sembloient dictés par l'humeur plutôt que par la raison. Je me flatte que vous en serez tout-à-fait convaincu par les éclaircissements que je vais vous donner. L'estime & l'amitié que j'ai vouées à M. Goldoni n'influera point sur mes réflexions ; je ne me permettrai que celles que me fourniront naturellement les propres paroles de M. Baretti & ses décisions ; je laisserai au lecteur le soin de les apprécier.

Ce fut en 1768 que l'original anglois me tomba entre les mains ; je me proposai dès-lors ce que j'exécute aujourd'hui. Depuis ce tems j'ai travaillé à me procurer toutes les lumières dont j'avois besoin. J'ai consulté un homme aussi célèbre par sa profonde connoissance dans la littérature italienne que par la riche bibliothèque qu'il possède en ce genre, * & par l'affabilité avec laquelle il

* Cette précieuse collection, qu'on pourroit même dire unique, est composé d'environ 15 mille volumes.

offrir les secours qu'on en peut tirer. A ce portrait vous nommez M. Floncel ; son nom sera le garant des faits que j'avancerai. Mais avant que d'entrer en matiere, il est à propos de vous faire connoître M. Baretti ; cette connoissance pourroit seule servir de réfutation.

M. Baretti * connu par son goût pour les voyages , après un premier séjour à Londres repassa en Italie, & se fixa il y a cinq ou six ans à Venise. A peine y fut-il arrivé qu'il y érigea un nouveau tribunal , prit modestement le nom d'*Aristarque* ; (étoit-ce là le mot ?) & débuta par un ouvrage périodique ; intitulé : *la frusta letteraria* (le fouet littéraire.) Si vous étiez curieux de connoître ces feuilles, vous les trouverez chez M. Floncel. Peut-être m'amuserai-je quelque jour à vous en traduire des extraits. Les meilleurs auteurs , anciens & modernes , italiens & françois , tout a passé par ses mains. Enfin la chose alla si loin que le magistrat de Venise crut devoir arrêter cette licence effrénée. *La frusta letteraria* fut supprimée , & l'auteur retourna sans bruit à Londres pour y jouir sans doute plus tranquillement de la liberté de la presse , & pour se soustraire prudemment à la vengeance des *fouettés*. Ce simple exposé me paroîtroit plus que suffisant pour décider le cas qu'on doit faire des jugemens de M. Baretti,

* Je ne fais pourquoi , dans le nouveau voyage d'Italie fait en 1765 & 1766 , M. Baretti est qualifié de *comte Joseph Baretti*. Je ne pense pas que notre auteur se soit jamais arrogé ce titre, ou qu'on le prodigue ainsi en Italie.

mais le lecteur ne s'amusera peut-être pas moins d'un examen plus détaillé.

« Il y a dix - huit à vingt ans , dit M. Baretti ,
 « que deux étranges mortels nommés Goldoni &
 « Chiari ont fait une révolution subite & éton-
 « nante dans le théâtre italien. Ils ont fait entie-
 « rement revenir la nation , jusqu'au peuple mê-
 « me , des comédies de l'art (c'est - à - dire des
 « farces italiennes) & des personnages à masque ;
 « ils sont venus à bout de lui faire uniquement
 « goûter les comédies de caractère qu'ils ont les
 « premiers introduites en Italie. » Je demande
 ici à M. Baretti à qui il persuadera qu'une sem-
 blable révolution soit l'ouvrage de deux hommes
 sans esprit , sans savoir , en un mot sans aucun
 mérite ? car c'est en ces termes polis qu'il parle de
 ces deux auteurs. Comment concevoir qu'une na-
 tion entière , à qui l'on doit la renaissance des
 lettres , qui les a toujours cultivées avec le plus
 brillant succès , qui a produit tant de grands hom-
 mes en tout genre , applaudisse pendant une lon-
 gue suite d'années , des *rapsodies absurdes , ridi-
 cules , scandaleuses & dangereuses pour les mœurs* ?
 Quelles sont donc ces pièces absurdes & scanda-
 leuses de M. Goldoni ? * Seroit ce l'*Avocat Vé-
 nitien* , *Pamela* fille , le *Moliere* , le *Térence* , le
Pere de famille , le véritable *Ami* , dont un de nos

* Je ne parlerai point des pièces de M. Chiari que je ne connois pas. J'ignore sur quoi est fon-
 dée la préférence que M. Baretti donne à cet abbé
 sur M. Goldoni , je n'y répondrai que par un fait :
 il n'y a eu qu'une édition des œuvres de M. l'abbé
 Chiari ; il y en a onze de M. Goldoni.

plus grands philosophes a si bien su tirer parti pour son *Fils naturel*, ouvrage qui lui a fait tant d'honneur ? Seroit-ce le *Cavalier & la Dame*, pièce à laquelle le théâtre françois est redevable de l'*Ecoffaise* ? Le *Théâtre comique* qui, quoique ce ne soit, a proprement parler, que ce que nous appelons pièce à tiroir, n'en est pas moins un ouvrage rempli des réflexions les plus judicieuses sur l'art dramatique, & d'excellentes leçons pour les comédiens ? Voilà ces pièces qu'on traite d'*absurdes & de scandaleuses*. Je ne finirois pas, si je citois toutes celles qui prouvent le contraire de cette ridicule assertion. M. Goldoni a entrepris de purger le théâtre italien des plaisanteries fades & souvent indécentes des pièces à canevas, de réformer le goût de ses compatriotes, de les ramener à la bonne, à la vraie comédie, & il y a réussi : tous ses ouvrages ne tendent qu'à épurer les mœurs & à rendre le vice odieux ; & voilà sa récompense ! Mais quelle tache peut faire à sa gloire une imputation si fautive & si haurement démentie par l'approbation universelle de ses compatriotes & des étrangers ?

Selon M. Baretti, il n'y a pas une seule pièce de M. Goldoni qui puisse soutenir la critique. Or, il est constant que M. Goldoni a fait un *Menteur* d'après celui de Corneille, & un *Joueur* dans le goût de celui de Regnard ; qu'on tire à présent la conséquence. Les François & les connoisseurs conviendront-ils que le *Menteur* de Corneille & le *Joueur* de Regnard ne soient que des *fatras d'absurdités & d'impertinences* ?

Que devons-nous donc penser du discernement & du goût de M. Baretti ? Il va nous l'apprendre lui-même. Il ne connoît dans l'Univers que deux

génies, Shakespéar & le comte Carlo Gozzi. « Le
 » goût dominant de Gozzi est, dit-il, d'inven-
 » ter & de peindre des caractères & des êtres qui
 » ne sont point dans la nature, tels que celui de
 » *Caliban* dans la *Tempête* (pièce de Shakes-
 » péar) . . . A cette force étonnante d'invention
 qu'on ne trouve dans aucun des poètes modernes,
 » il joint la *multiplicité des incidens*. . . la *varié-*
 » *té & la magnificence des décorations*. . . En un
 » mot toutes les perfections auxquelles peut as-
 » pirer le drame moderne. » Après un éloge si
 pompeux & si emphatique, qui ne s'attendrait à
 trouver dans M. Carlo Gozzi le premier poète de
 l'univers, un génie supérieur aux meilleurs écri-
 vains modernes ? A quoi tout cela se réduit-il ?

Parturient montes, nascetur ridiculus mus.

Oui, Monsieur, il ne s'agit que d'une douzaine
 de pièces à canevas & à machines qu'a données
 au public le digne émule de *Shakespear*, telles à-
 peu-près que le *Prince de Salerne*, la *Soubrette ma-*
gicienne, les *Métamorphoses d'Arlequin*, &c. *ri-*
sum teneatis amici ? Un faiseur de pièces à cane-
 vas placé sur le Parnasse à côté de l'immortel
Shakespear ! Les Anglois ont dû être bien flattés
 de voir donner un pareil pendant à leur poète par
 excellence ! malgré leur sérieux naturel auront-
 ils pu s'empêcher de rire du ridicule parallèle par
 lequel notre judicieux critique termine son ouvra-
 ge ? En vain M. Baretti exalte la pureté, l'éner-
 gie du style de Gozzi, l'harmonie de sa versifica-
 tion, il est très-inutile, Monsieur, que vous at-
 tendiez l'impression de ses pièces pour en juger. Il
 n'est absolument question, je le répète, que de
 canevas, de machines & de décorations.

Pour prouver combien M. Gozzi l'emporte sur M. Goldoni , M. Baretti allègue l'affluence du monde qu'attira la pièce des *trois Oranges* * , & les applaudissemens avec lesquels elle fut reçue. Eh ! quel est le pays où la nouveauté n'attire pas la foule ? Avec quelle fureur n'a-t-on pas couru ici dans le commencement aux *Waux-hall* de la foire & des boulevards ? Ne voyons-nous pas tous les jours abandonner les meilleures pièces de Corneille & de Racine , pour aller se faire étouffer aux pièces à ariettes ; & les chefs-d'œuvre de Molière renvoyés à ce que nous appelons les petits jours ? En concluera-t-on que les opéra comiques sont supérieurs à ces chefs-d'œuvre ? M. Baretti n'a garde de nous dire que le principal succès des *trois Oranges* & des autres pièces du même auteur a été dû à l'habileté & au génie du machiniste italien. On n'a pu nous en donner qu'un essai très-imparfait dans le *Turban enchanté*. Vous ne trouverez peut-être pas moins singulier que M. Baretti vante dans son héros la variété & la magnificence des décorations , & blâme dans M. Goldoni la pompe & l'étalage du spectacle ; qu'il reproche à celui-ci de s'être vanté d'avoir fait seize pièces en un an , lorsqu'il fait un mérite à M. Gozzi de n'avoir mis que quelques jours à composer une pièce en cinq actes qui a fait tourner la tête à tout Venise ? Cela ne mérite pas , Monsieur , la moindre attention ; ce sont de ces petites contradictions sans conséquence qui échappent à l'impartialité des écrivains périodiques. Je compte vous en donner dans quelque tems une nouvelle preuve en vous entretenant d'un de nos Journalistes.

* Conte de Fées dans le goût de la Barbe-bleue, de Cendrillon , &c.

Voilà donc le principe de l'humeur & de l'attachement de M. Baretti contre M. Goldoni découvert & bien établi : son goût décidé pour les comédies de l'art , & son antipathie pour celles de caractère écrites. Après tout il faut convenir qu'il parle & qu'il agit conséquemment. Un homme qui traite d'*insipide* la sublime simplicité des anciens tragiques , qui trouve *ennuyeuse jusqu'au dégoût* la peinture si noble & si variée des mœurs grecques & romaines , qui ne reconnoît d'autres chefs-d'œuvre que les pièces où brillent les écarts d'une imagination extravagante , la multiplicité des incidens , la variété & la pompe des décorations , qui n'aime enfin que les farces italiennes , doit être contre celui qui a eu la cruauté de l'en priver si long-tems , & se croire tout permis pour s'en venger.

Ce qu'il rapporte de la rencontre de MM. Goldoni & Gozzi chez un libraire , du défi qui a donné l'être à la pièce des *trois Oranges* , est absolument faux. M. Goldoni a été très - lié avec le comte Gasparo Gozzi * , il a toujours rendu justice à son mérite , & lui a même dédié une de ses pièces ; mais il connoît fort peu le comte Carlo son frere , il ne lui a jamais parlé , ils ne se sont jamais rencontrés , en un mot il n'y a eu entr'eux ni dispute ni défi ; il en est de même des autres anecdotes. Jugez quelle foi on peut ajouter à un homme qui avance hardiment de pareilles faussetés , & si la critique peut porter la moindre atteinte à la réputation de M. Goldoni. Non sans doute, en dépit de tous les Baretti de l'univers , ses com-

* Homme de lettres , auteur d'une tragédie d'Electre.

patriotes & les étrangers qui connoîtront ses ouvrages le regarderont toujours comme le restaurateur de la bonne, de la vraie comédie en Italie. En effet sans parler ici de sa fécondité, de son enjouement, de la force & de la vérité de ses caractères, je ne crains point d'avancer qu'il est peu d'auteurs à qui il le cède pour la facilité, l'agrément, la finesse, & sur-tout la précision du dialogue.

Que conclure donc, Monsieur, d'une critique aussi amère ? Qu'il y a par-tout des gens qui s'érigent en Aristarques ; qui croient ne pouvoir se faire une réputation qu'en déchirant celle des auteurs les plus estimables ; qui, au lieu d'éclairer les esprits par une critique saine, impartiale & honnête, & d'encourager les jeunes athlètes qui se présentent sur l'arène, ne cherchent qu'à les vexer, à les rebuter par leurs sarcasmes, & se font un mérite de les forcer à sortir de la lice.

Avant que de finir ma lettre, permettez-moi, Monsieur, quelques observations sur les reproches que vous faites à M. Goldoni sur son style. Vous lui reprochez d'abord d'avoir mêlé les dialectes. Le fait est vrai, mais est-ce un reproche à faire à un italien ? Le Sr Baretti lui même ne nous apprend il pas dans son ouvrage que *Pantalon*, *Brighelle*, doivent parler vénitien ; le *Docteur*, Bolonnois ; qu'il n'y a que les amoureux & les soubrettes qui parlent toscan ? Un auteur doit écrire conformément au génie de sa nation, & pour en être entendu. Quoique le langage toscan soit sans contredit le meilleur de l'Italie, il n'en est pas moins vrai qu'il y a quantité de mots dont

on se sert à Florence, capitale de la Toscane, que l'on n'entend pas dans le reste de l'Italie. Une preuve de ce que j'avance, c'est que *Fagiolli*, auteur moderne qui a publié plusieurs comédies estimées en langage purement Florentin, n'a été goûté que dans la Toscane. Vous l'accusez, en second lieu, d'avoir *toscanisé* des mots vénitiens. Le reproche est plus grave, mais je ne sais si M. Goldoni conviendra qu'il soit fondé. Cela me paroît en effet assez difficile à croire. On voit que M. Goldoni s'est nourri de la lecture des meilleurs auteurs; il a en outre fait un séjour de cinq années consécutives en Toscane. Indépendamment de ces avantages, il est certain que l'édition qu'il a fait faire de ses œuvres à Florence en l'année 1753, édition à laquelle toutes les autres se rapportent, a été revue & corrigée par le docteur *Ricci*, académicien de la *Crusca*, & l'un des plus sçavans & des plus estimés de cette illustre académie. Est-il probable que de pareils défauts aient échappé à la sagacité du réviseur & d'un Florentin encore, nation connue pour être si prévenue, si jalouse de la pureté & de la supériorité de son idiôme? Pour moi, qui ne me pique point de posséder parfaitement la langue italienne, tout ce que je peux dire, c'est que je ne m'en suis pas aperçu. Il faut croire, s'il y en a, que le plaisir que m'a donné la lecture des ouvrages de M. Goldoni, m'a fait passer par-dessus.

Abrégé chronologique de l'histoire de France, en vers techniques, avec leur explication; à l'usage des élèves de la pension de M. Bertrand, fauxb. St Honoré; par M. Fortier. A Paris, chez Moutard, libraire, quai des Augustins; & Barbou, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, 1770; avec approb. & privil. du Roi; broch. in-8°. de 130 p. Prix, 1 liv. 16 f.

L'auteur de cet ouvrage utile s'est proposé d'apprendre l'histoire à la jeunesse, en n'exigeant d'elle que de légers efforts de mémoire, & de la fixer dans son esprit, en y répandant l'agrément d'une poésie simple & facile. En 79 strophes de huit vers de sept syllabes sur des airs connus, il présente les époques, les faits, les dates, les noms & les traits caractéristiques des personnages de l'histoire de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'au regne de Louis XV. Ces strophes sont suivies d'une explication des faits que la précision de la poésie ne permettoit pas de développer. La bonté de cette méthode a été constatée par ses succès dans une des meilleures pensions de Paris. On a composé à l'usage de

148 MERCURE DE FRANCE.

cette pension divers autres ouvrages relatifs à l'éducation de la jeunesse. S'ils répondent à cet abtégé, ils ne pourront être que très-agréables au public.

Traité de l'équilibre & du mouvement des fluides ; par M. d'Alembert, de l'académie françoise & de celle des sciences, &c. vol. in-4°. de près de 500 p. nouvelle édition. A Paris, chez Briasson, libraire, rue St Jacques.

L'auteur a fait quelques additions à cette nouvelle édition ; & il a, de plus, indiqué les endroits de ses autres ouvrages où il a traité des questions relatives à l'équilibre & au mouvement des fluides.

Essai mécanique, approuvé par l'académie royale des sciences, le 15 Mars 1769. Cet essai est accompagné d'un *Traité* relatif à un mécanisme applicable aux ouvrages de blason, lequel peut en faciliter, à peu de frais, la réimpression & le bon ordre ; le tout composé & exécuté par M. Monculay de Bordeaux, graveur sur tous métaux, cour du Mai du Palais. A Paris, de l'imprimerie de d'Houry, imprimeur-libraire de Mgr le Duc d'Or-

léans, rue de la Vieille-Bouclerie, 1769;
avec approb. & privil. du Roi.

Cette méthode proposée & exécutée par M. Montulay, à l'usage des graveurs de blason, consiste à composer une grande planche de cuivre de plusieurs planches plus petites, dont on peut changer à volonté la disposition. Ces transpositions exigent un châssis de cuivre dans lequel les petites planches doivent être exactement jointes & assujetties, afin qu'elles ne puissent avoir aucun mouvement lorsqu'elles sont en place; c'est ce que M. Montulay a exécuté d'une manière simple & ingénieuse. Il est aisé de sentir que cette méthode peut être avantageuse aux graveurs de blason, qui sont souvent dans le cas de transposer des armoiries, ou même de les employer en différentes suites dans les nobiliaires généraux ou particuliers. Cette mécanique peut rendre la réimpression de ces sortes d'ouvrages plus facile & moins dispendieuse. Tel est le rapport de MM. les Commissaires de l'académie qui peut seul faire connoître suffisamment l'utilité de cet essai mécanique.

150 MERCURE DE FRANCE.

Le Marchand de Smyrne, comédie en un acte & en prose ; par M. de Chamfort, &c. A Paris, chez Delalain, libraire, rue & à côté de la comédie françoise.

Hassan, jeune Turc, habitant de Smyrne, se trouvant esclave à Marseille, a été délivré par un Chrétien, & depuis ce tems il a épousé une femme qu'il adore & qui se nomme Zaïde. En mémoire de sa captivité & de sa délivrance il a fait vœu de délivrer tous les ans un esclave Chrétien. Un Arménien son voisin en fait commerce. Kaled, c'est le nom de ce marchand, paroît avec ses esclaves. Nébi, qui lui a acheté un médecin Français, vient le sommer de lui rendre son argent ou d'aller chez le cadi.

K A L E D.

« Comment ! qu'a-t'il donc fait ?

N É B I.

« Ce qu'il a fait. J'ai dans mon serrail
« une jeune Espagnole, actuellement ma
« favorite ; elle est incommodée. Savez-
« vous ce qu'il lui a ordonné.

K A L E D.

« Ma foi, non.

» L'air natal. Cela ne m'arrange-t'il pas
» bien, moi ?

Il se plaint d'avoir déjà été la dupe de Kaled, qui lui a vendu un savant qui ne savoit pas distinguer du maïs d'avec du bled, & qui a fait perdre à Nébi six cens sequins en lui faisant ensemençer sa terre suivant une nouvelle méthode d'Europe. Il lui reproche encore de lui avoir vendu un généalogiste. L'Arménien s'excuse sur ce qu'il ne pouvoit pas deviner que ceux qui coûtent le plus sont les plus inutiles. Excuse de fripon, dit Nébi.

K A L E D.

» Excuse de fripon ! ne croit-il pas que
» tout est profit ? Et les mauvais marchés
» qui me ruinent ? N'ont-ils pas cent iné-
» tiers où l'on ne comprend rien ? Et quand
» j'ai acheté ce baron Allemand, dont je
» n'ai jamais pu me défaire, & qui est en-
» core là dedans à manger mon pain ? Et
» ce riche Anglois qui voyageoit pour son
» splin, dont j'ai refusé cinq cens sequins
» & qui s'est tué le lendemain à ma vue &
» m'a emporté mon argent ? cela ne fait-il
» pas saigner le cœur ? Et ce docteur, com-

» me on l'appeloit, croyez - vous qu'on
 » gagne là-dessus ? & à la dernière foire
 » de Tunis n'ai-je pas eu la bêtise d'ache-
 » ter un procureur & trois abbés que je n'ai
 » pas seulement daigné exposer sur la pla-
 » ce & qui sont encore chez moi avec le
 » baron Allemand ? »

Enfin, il persiste à tenir le marché pour bon, & Nébi le quitte pour aller chez le cadi. Un vieil esclave qui appartient à Zaïde vient voir si Kaled n'a pas de femmes à vendre. C'est une surprise agréable que Zaïde prépare à son mari, en délivrant de son côté une esclave chrétienne. Le vieux Musulman marchandé Amélie, que l'Arménien lui fait quatre cens sequins. *C'est une Française, ça se vend bien.* Le marché se conclut. Dornal, jeune Français, amant d'Amélie & qui devoit bientôt être son époux, se désespère en se voyant enlever ce qu'il aime. Il tente inutilement de fléchir le vieil esclave. Il éclate en reproches contre la dureté de Kaled qui trafique de ses semblables.

K A L E D.

» Que veut - il donc dire ? Ne vendez-
 » vous pas des nègres ? Eh ! bien , moi , je

» vous vend. N'est-ce pas la même chose ? Il n'y a jamais que la différence du blanc au noir.»

Hassan arrive à son tour pour acquitter son vœu. Il interroge plusieurs esclaves, un gentilhomme Espagnol, un Jurisconsulte de Padoue, un domestique Français nommé André. Il se détermine en faveur de ce dernier ; mais André le supplie de réserver plutôt ses bienfaits pour Dornal, son maître & l'amant d'Amélie. Dornal, accablé de sa douleur, peut à peine lever les yeux. Hassan le reconnoît. C'est son libérateur. Ils volent dans les bras l'un de l'autre. Hassan lui fait ôter ses fers & demande à Kaled à quel prix il fixe la rançon de Dornal. A cinq cens sequins, dit Kaled. Cinq cens sequins ! reprend Hassan. Tenez, Kaled ; je ne marchandé point, mon ami... Je vous dois ma fortune ; car vous pouviez me la demander. Que je suis une grande bête, s'écrie l'Arménien ! Bonne leçon !

Hassan délivre aussi le généreux André. Zaïde lui présente l'esclave chrétienne qu'elle a achetée ; c'est Amélie qui retrouve son cher Dornal & qui lui est rendue. La pièce finit par une fête.

Il faut lire cette petite comédie, dont

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

un extrait ne sauroit donner une bien juste idée , parce qu'elle est semée de traits heureux qui en rendent le dialogue très-agréable , & dont on ne peut rapporter qu'un petit nombre. Le rôle de Kaled est très - plaisant , & a été fort bien joué par M. Prévillè qui saisit toujours avec beaucoup de justesse le caractère de tous ses rôles.

Almanach des Muses. A Paris , chez Delalain , rue & à côté de la comédie françoise.

Cette collection , qui devient aussi utile qu'agréable , a été commencée en 1765. On y trouve de très jolies pièces dans tous les genres nécessairement mêlées avec d'autres fort médiocres. En voici une de M. Dorat , qui a le mérite assez rare de la précision & de la rapidité.

Oui , bien qu'an siècle dix-huitième ,
J'ai des mœurs , j'ose m'en vanter.
Je fais chérir & respecter
La femme de l'ami qui m'aime.
Si sa fille a de la beauté ,
C'est une rose que j'envie ;
Mais la rose est en sûreté
Quand l'amitié me la confie.

Après quelques foibles soupirs
 Je me fais une jouissance
 Du sacrifice des desirs,
 Et ne veux point que mes plaisirs
 Coûtent des pleurs à l'innocence.

.

M. le Prieur adresse à M. de Voltaire
 des vers, dont plusieurs sont trop négli-
 gés & dont les derniers sont fort beaux.

De l'Homère françois respectons les vieux ans.
Aussi fier, aussi grand au bout de sa carrière,
 Il fait entendre encor *ses sublimes accens*

Qui, tant de fois, charmoient l'Europe entière.
 Fils des arts, ainsi qu'eux, il triomphe du tems.
 Dévoré de chagrins, *environné d'allarmes,*
 De la publique joie un critique attristé
 Vainement dans mes yeux voudroit tarir les lar-
 mes,

Par un charme plus fort mon cœur est emporté.
 Ces larmes sont pour lui des larmes criminelles ;
 Mes yeux pour le confondre en versent de nou-
 velles.

G vj

On admire en tout tems l'astre brillant des cieux.

On le bénit à son aurore ;

Au milieu de son cours il marche égal aux dieux,

A son *coucher* il nous étonne encore ,

Et son dernier rayon nous fait baisser les yeux.

Aussi fier , aussi grand forme un sens suspendu qui n'est point fini. Parler de *sublimes accens* après avoir parlé de *carrière* , c'est changer de métaphore. *Environné d'allarmes* est une expression beaucoup trop grave pour un critique tel qu'il est ici dépeint. *A son-déclin* auroit été plus noble & plus élégant qu'à *son coucher*. Voilà bien des fautes ; mais les derniers vers réparent tout.

Un Abbé, aussi aimable dans ses ouvrages que dans la société, a fourni à ce recueil une épître charmante contre la raison & en faveur de la mode ; mais toutes deux se réuniront pour l'auteur.

Nous citerons encore ce couplet de M. Dorat pour Mde. de Cassini.

Sur l'AIR : *L'avez-vous vu mon bien-aimé ?*

Tu veux des vers à l'amitié.

En chanson que lui dire ?

C'est un sentiment oublié
 Dès qu'on te voit sourire,
 On n'a point d'amis à vingt ans.
 Flore, Hébé, n'ont que des amans.
 C'est aux zéphirs,
 C'est aux plaisirs
 A tresser sa couronne.
 Du printems goûtons les *loisirs*,
 Avant ceux de l'automne.

Un heureux hasard a fait tomber entre
 nos mains la réponse à ce couplet, faite
 sur le champ & sur les mêmes rimes. Elle
 est au moins aussi jolie que les vers de
 M. Dorat.

Je veux des vers pour l'amitié,
 L'Amour aura beau dire.
 A ce sentiment oublié
 On me verra sourire.
 Hélas ! j'ai bien plus de vingt ans,
 Je laisse à Flore les amans.
 Que le zéphir,
 Que le plaisir
 Lui tresse une couronne ;

Dès mon printems , je veux jouir

Des doux fruits de l'automne.

On a souvent célébré la beauté ; mais il est rare qu'elle ait répondu avec autant d'esprit.

Nous voudrions pouvoir faire mention de tous les morceaux estimables semés dans ce recueil ; mais celui qui nous a paru le meilleur de tous , c'est une épître adressée par un de nos plus éloquens écrivains , à une femme distinguée par ses connoissances littéraires & son amour éclairé pour les arts autant que par ses graces personnelles , & qui étoit allée prendre les eaux au Mont d'Or. Cette pièce que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de transcrire , a , par-dessus presque toutes les autres , l'avantage d'être écrite également & soutenue d'un bout à l'autre , qualité nécessaire à ce genre de poésie qui ne permet pas l'inégalité. On excuse des fautes dans un grand monument d'architecture ; mais une boîte de Germain ou d'Auguste doit être finie.

Lucrece , traduction nouvelle avec des notes ; par M. D. L. G. A Paris , chez Bleuët , libraire , pont St Michel.

Il manquoit à la littérature françoise une bonne traduction de Lucrèce. Nous ne craignons point d'affirmer que celle que nous annonçons ici, & qui parut il y a environ un an, est reconnue, par les gens de lettres, pour la meilleure qu'on ait faite dans notre langue. Il est impossible de se pénétrer davantage de la substance de son original que ne l'a fait le traducteur. Il développe le système de Lucrèce avec la plus grande clarté, & s'il reste quelque nuage, il se trouve dissipé dans des notes courtes & instructives écrites sans verbiage & sans prétention, ce qui n'est pas commun. En un mot le traducteur entend très-bien le latin & s'exprime en françois avec pureté, précision & élégance. Nous ne citerons que l'invocation pour en donner une idée; car il faut lire l'ouvrage entier. Nous y joindrons une partie de la traduction en vers de Hénaut, qui est devenue fort rare.

« Mere des Romains, charme des hom-
 » mes & des dieux, ô Vénus! O déesse
 » bienfaisante! du haut de la voûte étoi-
 » lée tu répands la fécondité sur les mers
 » qui portent les navires, sur les terres
 » qui donnent les moissons. C'est par toi
 » que les animaux de toute espèce sont

160 MERCURE DE FRANCE.

» conçus & ouvrent leurs yeux à la lu-
 » mière. Tu parais & les vents s'enfuient;
 » les nuages sont dissipés; la terre dé-
 » ploie la variété de ses tapis; l'Océan
 » prend une face riante; le ciel, devenu
 » serein, répand au loin la plus vive
 » splendeur.

» A peine le printems a ramené les
 » beaux jours, à peine le zéphir a re-
 » couvert son haleine féconde, déjà les
 » habitans de l'air ressentent son atteinte
 » & se pressent d'annoncer ton retour;
 » aussi-tôt les troupeaux enflammés bon-
 » dissent dans leurs pâturages & traver-
 » sent les fleuves rapides. Epris de tes
 » charmes, saisis de ton attrait, tous les
 » êtres vivans brûlent de te suivre par-
 » tout où tu les entraines. Enfin dans les
 » mers, sur les montagnes, au milieu des
 » fleuves impétueux, des bocages touffus,
 » des vertes campagnes, ta douce flamme
 » pénètre tous les cœurs, anime toutes
 » les espèces du desir de se perpétuer.
 » Puisque tu es l'unique souveraine de la
 » nature, la créatrice des êtres, la source
 » des graces & du plaisir, daigne, ô Vê-
 » nus! t'associer à mon travail, & m'ins-
 » pirer ce poëme sur la nature. Je le con-
 » sacre à ce Memmius que tu as orné en

» tout tems de tes dons les plus rares , &
 » qui nous est également cher à tous deux.
 » C'est en sa faveur que je te demande
 » pour mes vers un charme qui ne se flé-
 » trisse jamais.

» Cependant assoupis & suspends sur
 » la terre & l'onde les fureurs de la guer-
 » re, Toi seule peux faire goûter aux
 » mortels les douceurs de la paix. Du
 » sein des allarmes, le dieu des batailles
 » se rejette dans tes bras. Là , retenu par
 » la blessure d'un amour éternel , les yeux
 » levés vers toi, la tête posée sur ton sein,
 » la bouche entr'ouverte , il repaît d'a-
 » mour ses regards avides , & son ame
 » reste comme suspendue à tes lèvres.
 » Dans ce moment d'ivresse où tes mem-
 » bres sacrés le soutiennent, ô déesse !
 » penchée tendrement sur lui , abandon-
 » née à ses embrassemens , verse dans son
 » ame la douce persuasion & sois la puis-
 » sante médiatrice de la paix. »

Voici les vers de Hénaut.

Déesse , dont le sang a formé nos ayeux ,
 Toi , qui fais les plaisirs des hommes & des dieux ,
 Qui , par un doux pouvoir regnant sur tout le
 monde ,

162 MERCURE DE FRANCE.

Rends & la mer peuplée & la terre féconde :
Je t'invoque , ô Vénus ! ô mere de l'Amour !
C'est par toi qu'est conçu tout ce qui voit le jour.
Un seul de tes regards écarte les nuages ,
Chasse les aquilons , dissipe les orages ,
Redonne un air riant à Neptune irrité ,
Et répand dans les airs une vive clarté.
Dès le premier beau jour que ton astre ramene ,
Les zéphirs font sentir leur amoureuse haleine ;
La terre orne son sein de brillantes couleurs ,
Et l'air est parfumé du doux esprit des fleurs.
On entend les oiseaux frappés de ta puissance ,
Par mille sons lascifs célébrer ta présence.
Pour la belle génisse on voit les fiers taureaux
Ou bondir dans la plaine ou traverser les eaux.
Enfin les habitans des bois & des montagnes ,
Des fleuves & des mers & des vertes campagnes ,
Brûlant à ton aspect d'amour & de desir ,
S'engagent à peupler par l'attrait du plaisir ;
Tant on aime à te suivre , & ce charmant empire
Qu'exerce la beauté sur tout ce qui respire.
Donc puisque la nature est toute sous ta loi ,
Que rien dans l'univers ne voit le jour sans toi ,
Que sans toi rien n'est beau , rien n'aime & n'est
aimable ,

A V R I L 1770. - 163

Vénus, deviens ma muse & sois moi favorable ;
Je vais de l'univers étaler les secrets ;
J'écris pour un héros comblé de tes bienfaits.
Memmius eût de toi les graces en partage.
Fais-les, en sa faveur, briller dans cet ouvrage.
Cependant des mortels arrête les terreurs ;
Ecarte loin de nous la guerre & ses horreurs.
Tu peux tout mettre en paix & sur mer & sur
terre ;
Car, que ne peux-tu point sur le dieu de la guerre ?
Souvent ce dieu si fier, vaincu par tes appas,
Dépose sa fierté pour languir dans tes bras.
Sa tête est sur ton sein nonchalamment penchée,
Et l'amour tient son ame à ta bouche attachée.
Ses yeux étincelans errent sur ton beau corps,
Et nourrissent ses feux en pillant tes trésors.
Tant tu fais avec art bien placer tes caresses,
Allumer les desirs, provoquer les tendresses.
Parle pour les Romains dans ces momens si doux ;
Nous demandons la paix, demande la pour nous.
&c. &c.

Anne Bell, histoire anglaise ; par M. d'Arnaud. A Paris, chez le Jai, libraire ,

rue St Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, au grand Corneille.

Cette histoire, pleine de morale & d'intérêt, & où l'auteur semble avoir accumulé toutes les misères humaines, commence la seconde partie *des Epreuves du sentiment*, que M. d'Arnaud se propose de compléter bientôt. La beauté des dessins & des gravures répond aux talens de l'écrivain & doit satisfaire les amateurs.

LETTRE de M. Bret, du 1^{er} Fév. 1770.

UN E parité de nom m'expose, Monsieur, à des inconvéniens assez considérables pour m'engager à vous prier d'insérer cette lettre dans votre Journal.

Un jeune homme du Hainaut, qui s'appelle *Bret*, comme moi, & dont je ne suis ni le parent, ni l'allié, ni le compatriote, ni l'ami, se fait un jeu, dans la Champagne où il est actuellement relégué par des ordres supérieurs, d'être né, comme moi, dans la capitale de la Bourgogne, d'être le fils de mon père, d'être moi-même enfin. J'ai déjà reçu plusieurs avis de Reims & de Soissons de cette supposition peu permise.

Qu'il s'attribue tous mes foibles ouvrages, ce n'est pas là ce qui doit m'inquiéter; mais je le

supplie du moins, s'il lit cette lettre, de s'informer quel étoit le pere qu'il se donne, en s'emparant du raien ; & il apprendra que le fils d'un pareil homme, considéré dans sa province & par ses talens & par sa probité, est fait pour desirer de s'estimer lui-même & pour chercher son bonheur dans l'estime de ses amis.

Les auteurs du dernier *nécrologe* ont trouvé sans doute très-ingénieux & très-gai de citer dans l'éloge de M^{de} *Bontemps* quelques vers du jeune homme en question sans avertir qu'ils étoient d'un autre que de moi. Il peut être humiliant d'avoir à se défendre de pareils vers ; mais j'avouerai que je n'ai pas le courage de mon *Menechme*, qui s'approprie mes minces productions, & qu'au contraire je désavoue toutes les siennes nées & à naître ; chacun a dans ce monde assez de ses propres iniquités. Je déclare donc que je n'ai ni fait, ni lu, ni connu *Elise* ou l'idée d'une honnête Femme ; les quatre Saisons, poème en quatre chants ; l'*Isle des Fous*, comédie lyrique ; les *Bergers de Tivoli*, comédie que l'auteur assure en Champagne devoir être jouée incessamment à Paris.

Si je n'avois eu à défendre que mon existence littéraire, Monsieur, je me serois maintenu dans la crainte que j'ai toujours eue de l'égoïsme ; mais mon existence civile a des droits plus sacrés. C'est elle que je cherche à protéger par la démarche que je fais aujourd'hui. Que fais-je si le jeune poëte de Maubeuge a, comme moi, dans la tête que ce n'est pas tout de faire des vers, & qu'il faut encore être honnête homme !

J'ai l'honneur d'être, &c.)

BRIT.

S P E C T A C L E S.

C O N C E R T.

*En faveur de l'École gratuite de Dessin,
donné dans la galerie de la Reine aux
Tuileries.*

Si l'on peut dire avec raison que les muses sont sœurs & qu'elles se tiennent par la main, c'est sur-tout lorsqu'on les voit s'empressez à se donner des secours mutuels. Un établissement aussi utile que celui de l'école gratuite, ne pouvoit manquer d'exciter les sentimens les plus nobles dans les cœurs qui en étoient susceptibles. Celui de M. Gaviniés fait éclater dans cette circonstance le zèle le plus généreux, égalé par l'ardeur avec laquelle les autres musiciens répondent à ses invitations. Le mercredi, 14 Mars, ces artistes estimables ont employé pour la troisième fois leurs talens au profit d'un art qui leur est étranger.

Le concert a commencé par une symphonie de M. Gossec. De grands effets d'harmonie, une mélodie expressive &

touchante , ont fait entendre avec un plaisir nouveau cette ouverture déjà exécutée au dernier concert. Le Sr Himbault, jeune élève de M. Gaviniés, a joué un *concerto* de violon , dans lequel il a fait concevoir les plus grandes espérances. M. Jansson a exécuté une sonate de violoncelle , avec une perfection digne de la réputation que ses talens lui ont méritée. M. Rault a fait entendre ensuite un *concerto* de flûte. Ses talens , dont sa modestie seule peut ignorer la supériorité , doivent le faire compter au nombre des plus grands maîtres de cet instrument.

On a beaucoup applaudi M. Richer, si universellement connu par le goût & l'adresse de son chant; M^{de} Philidor dans laquelle le public a découvert avec plaisir des talens qu'il ignoroit. Une voix pleine & sonore, & cependant intéressante, une manière de chanter légère & gracieuse, une prononciation nette, articulée & sentie, voilà ce que M^{de} Philidor a fait admirer dans plusieurs ariettes; entr'autres dans le superbe monologue d'Ernelinde qui , exécuté cette fois comme il a été conçu , a paru mettre le sceau du génie à la réputation vainement contestée de son auteur. Le concert a fini par le même di-

vertissement qui a été exécuté au dernier. Les paroles & la musique sont de M. de Chabanon, & répondent au zèle de cet illustre amateur, qui consacre ses talens à l'avancement & à l'intérêt des arts.

O P É R A.

ON continue les représentations de Zoroastre, tragédie importante par la pompe & la variété du spectacle. On n'a rien épargné pour le rendre magnifique & pittoresque. Le poëme, en général, pourroit être plus lyrique, plus intéressant; mais la musique du 4^e acte ne peut être plus sublime. C'est un des plus grands efforts du génie du célèbre Rameau. Chacun des principaux acteurs s'efforce à l'envi de faire valoir son rôle. Celui d'Abramane a été rendu avec énergie par M. Gélén, doublé avec succès par M. Durand. M. Muguet a aussi remplacé, avec applaudissement, M. le Gros, toujours sûr lui-même d'être applaudi. Une indisposition avoit d'abord empêché Mlle Dubois de chanter le rôle d'Erinice, qui fut parfaitement bien rendu par Mlle Duplan. Mlle Dubois s'est depuis refaisie de ce rôle,

rôle , & le public lui en a marqué sa satisfaction. Il n'en a pas moins témoigné à Mlles Larrivée, Beaumenil & Rosalie , qui ont successivement chanté le rôle de la Princesse Amélie. Les ballets forment une partie considérable de cet opéra. On fait que feu M. de Cahusac avoit le talent de bien amener les fêtes.

Chacun son lot ; nul n'a tout en partage.

Un pas de deux , dansé par Mlle Guimard & M. Vestris , contribue à faire briller leurs talens. Celui de M. Gardel se déploie avec éclat dans la chaconne du dernier acte. Il suffit de citer les Dllles Heinel, Allard & Pesslin, MM. Lani & Dauberval pour dire qu'ils ont réuni les suffrages du Public autant de fois qu'ils ont paru.

Le ballet des esprits malfaisans , au 4^e. acte, a frappé par l'effet terrible des flambeaux qui jettent des torrens de flamme ; c'est une invention nouvelle que nous croyons être du *lycopodium* ou soufre végétal , dont la poussière s'embrâse, s'éteint & se rallume subitement en passant par le feu de l'esprit de vin.

Parmi les riches décorations de cet opéra , on a sur-tout admiré celle qui le termine. Elle est de fer blanc peint & doré

170. MERCURE DE FRANCE.

en partie ; mais où domine la couleur d'argent. Elle représente un palais d'une étendue immense , & dont la disposition est du genre le plus noble & le plus neuf.

On a remis les jeudis , & quelquefois les autres jours, le ballet héroïque de *Zaïs*, paroles & musique des mêmes auteurs que Zoroastre. Mlles Beaumesnil & Rosalie ont chanté successivement le rôle de Zaïs avec le succès qui résulte du talent animé par l'émulation. M. Tirot a rendu, avec tout l'agrément & toute la sensibilité de sa voix , le rôle du Génie. On ne se lasse point de revoir le charmant pas de deux tiré d'une scène de l'*Oracle* , & exécuté par M. Gardel & Mlle Guimard. Mlle Dervieux s'est essayée dans le genre noble , & a été très-applaudie dans un pas dansé auparavant par Mlle Heinel. Mlle Mion vient de reparoître sur ce théâtre , & a été accueillie d'une manière à l'y fixer.

C'est l'usage, chaque année , de donner trois représentations sur ce théâtre en faveur des acteurs. On vient de représenter à ce sujet l'opéra de *Thésée* , paroles de Quinault , musique de Lully ; mais on y a joint une foule d'airs de danse pris dans différens opéras & supérieurement choisis. La première représentation eut lieu

A V R I L. 1770. 171

le 10 du mois dernier. Ce fut M. Larrivée qui chanta le rôle d'Egée. Celui de Thésée fut exécuté par M. Pilot à la place de M. Legros, qui l'a chanté depuis. Le rôle d'Eglée le fut par Mlle Arnoud, & celui de Médée par Mlle Duplan. Les balers ont été exécutés par les principaux danseurs. C'est dire, qu'à tous égards, ces trois représentations ont été vues avec un grand concours de spectateurs & avec beaucoup d'applaudissement.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a fait reparoître sur ce théâtre les Scythes, tragédie de M. de Voltaire. Mde Vestris a été justement applaudie dans le rôle d'Obéide, qu'elle a rendu avec beaucoup d'énergie & de vérité. Elle a fait sentir sur-tout les beautés fortes du 5^e. acte. Les connoisseurs ont retrouvé avec plaisir dans beaucoup d'endroits de cet ouvrage, composé à soixante-quinze ans, la maniere riche & brillante du successeur & du rival de Racine.

Ce n'est plus Obéide, à la cour adorée,
D'esclaves couronnés à toute heure entourée.

H ij

172. MERCURE DE FRANCE.

Tous ces grands de la Perse , à ma porte rampans ,
Ne viennent plus flatter l'orgueil de mes beauxans.
D'un peuple industrieux les talens mercenaires ,
De mon goût dédaigneux ne sont plus tributaires.
&c. &c.

De pareils vers , pleins d'harmonie ,
de naturel & d'élégance flattent les oreil-
les exercées & délicates qui ne peuvent se
faire à la tournure pénible & forcée de
presque toutes nos pièces modernes dont
le défaut le plus général & le plus inex-
cusable est une éternelle déclamation ,
qui est précisément l'opposé de la nature.
La rhétorique tue la tragédie , & l'on ne
peut trop répéter que le naturel est le plus
grand charme des beaux arts.

On a admiré sur-tout le contraste heu-
reusement tracé dans la scène du 4^e. acte
entre Athamare & Indatire , & la confi-
dence des deux vieillards au premier.

Les comédiens François ont encore
donné une représentation de Cinna. M.
Brizard a paru se surpasser dans le rôle
d'Auguste , l'un de ceux qu'il joue ordi-
nairement avec le plus d'expression & de
noblesse.

On revoit toujours avec plaisir la Gou-
vernante que l'on joue très-souvent. M.
Molé a bien saisi le caractère du jeune

A V R I L. 1770. 173

Sainville : & le rôle d'Angélique, l'un des plus aimables qu'ait tracés la Chaussée, s'embellit encore des graces naïves de Mlle Doligni.

Parmi les nouveautés qu'on a revues sur ce théâtre il faut compter Béverlei, qui a été applaudi avec transport & redemandé avec acclamation.

COMÉDIE ITALIENNE.

SILVAIN, comédie nouvelle en un acte, représentée, pour la première fois, le lundi 19 Février 1770.

SILVAIN a renoncé à tous les avantages qu'une naissance illustre, une fortune considérable pouvoient lui procurer pour s'unir à une femme dont l'état & les biens ne répondoient point aux vues de sa famille. Deshérité, banni par son pere, il s'est retiré dans une chaumière, & le travail de ses mains a nourri pendant 15 ans l'épouse tendre & vertueuse à laquelle il a tout sacrifié. Deux filles sont les fruits de cette union que les malheurs & l'indigence n'ont pu troubler ; l'aînée se nomme Pauline, & son pere est prêt à l'unir

H iij

à Basile, jeune homme digne de son choix. Silvain satisfait, par ce mariage, le penchant de sa fille & la reconnoissance qu'il doit aux généreux parens de Basile qui l'ont aidé de leurs soins, lorsque ses mains n'étoient point encore endurcies au travail. Il sort de chez lui pour aller chasser pour le repas ; mais sa chere Helene, habituée depuis long - tems à lire dans son cœur, connoît aisément qu'il est surchargé de quelque peine qu'il veut lui cacher ; elle le presse, il se rend & lui apprend que son pere est celui qui vient d'acheter la terre dans laquelle ils se sont retirés. Le jour même il doit venir en prendre possession avec son autre fils, jeune homme arrogant & dont la jeunesse fougueuse fait le malheur des vieux ans de ce malheureux pere. Cet événement imprévu obligera Silvain d'abandonner sa retraite & de fuir ailleurs ; mais il engage sa chere Helene à renfermer ce secret dans son cœur, afin de ne pas affliger leurs amis au moment de la fête.

Lorsqu'il est parti, Helene donne à Pauline les conseils qu'une mere sage doit offrir à une fille prête à s'engager dans les nœuds du mariage ; cette leçon est égayée par les naïvetés de Lucette qui la rendent

encore plus intéressante. Basile arrive avec toute la joie d'un amant qui va posséder l'objet de ses amours; mais le retour subit de Silvain change les plaisirs en allarmes. Il est poursuivi par les gardes du seigneur qui a interdit la chasse qui étoit permise par son prédécesseur. Ils veulent défarmer Silvain. Basile se saisit d'une hache; ils les contiennent, & les femmes qui se jettent entr'eux font dans les tran-
ses les plus terribles, lorsque le frere de Silvain arrive & les congédie. Il traite avec hauteur son frere, qu'il ne connoît pas & qui lui répond avec fierté sans se déce-
ler; mais le malheureux Silvain est ac-
cablé de la menace que son frere lui fait de le faire punir par son pere. Cette situa-
tion est théâtrale. Le jeune homme sort. Silvain éloigne Basile & ses fils pour se livrer avec sa femme aux justes allarmes que leur cause l'arrivée de son pere. Il espère que les charmes & les vertus de son épouse pourront l'attendrir lorsque sa présence ne feroit que l'irriter, & il sort: nouvelles allarmes d'Helene en attendant ce pere redoutable. Ses filles, que Silvain envoie pour la seconder, arrivent & se disposent, ainsi qu'elle, à ne rien oublier pour adoucir le juge de leur pere sans sa-

voir que leur sort à elles-mêmes dépend de sa clémence. Il arrive : les premières paroles d'Helene lui font juger qu'elle n'est point née ce qu'elle paroît. Elle en convient & la colere de ce bon vieillard fait bientôt place à la curiosité qu'il a d'apprendre quels malheurs l'ont réduite en cet état. Elle évite de les lui découvrir ; mais elle lui fait une peinture si touchante de leur situation présente , qu'il se sent ému jusqu'au fond du cœur , & promet de les aider de ses secours. Helene & ses filles tombent à ses genoux ; il les relève avec bonté & ordonne à la mere d'aller chercher son époux. Elle y va en tremblant , & laisse son beau-pere avec ses filles qui achevent de l'attendrir. Leurs caresses naïves & touchantes le pénètrent du sentiment le plus doux. Il les embrasse dans l'excès de sensibilité qu'elles lui font éprouver. En ce moment Silvain tombe à ses genoux ; Helene s'y jette aussi. Leur repentir touche aisément un cœur ému par tant de secousses douces & attendrissantes. Il leur pardonne & consent même au mariage de sa petite fille avec le jeune Basile qui , par ses vertus & sa générosité, s'est rendu digne de cette alliance qui ne blesse que les préjugés & que d'Olman justifie par cette maxime respectable.

Il est bon de montrer *quelquefois*
Que la simple vertu tient lieu de la naissance.

Cette pièce, intéressante jusqu'aux larmes, est de M. Marmontel, de l'académie françoise. C'est un grand avantage pour le théâtre italien qu'un auteur de cette distinction veuille bien y consacrer ses talens, sur-tout lorsqu'ils seront unis à ceux de M. Grétry, dont la musique toujours noble, pathétique & théâtrale ne manque jamais d'ajouter aux paroles qu'il anime, & au sens qu'elles renferment. C'est souvent une grande affaire pour un artiste célèbre que de soutenir une réputation brillante; celui-ci ajoute chaque jour à la sienne par autant de succès que de productions.

Les acteurs n'ont pas moins contribué à celui de cette comédie dont ils partagent les applaudissemens. Mde Laruelle & M. Cailleau ont mis dans leurs rôles tout l'intérêt dont ils sont susceptibles. M. Suin a joué celui du vieillard d'une manière à prouver que ses talens seront très-utiles dans les rôles nobles & intéressans. Mde Trial, si justement aimée du Public, a reçu de nouveaux applaudissemens dans le rôle d'Hélène. Mlle Beaupré a joué ce-

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

lui de Lucette avec une naïveté charmante ; & M. Clairval , cet acteur qui fait embellir également les rôles les plus opposés , a mis dans celui de Basile beaucoup plus d'intérêt qu'il ne paroïssoit susceptible d'en procurer.

On a donné sur le même théâtre , le mardi 13 Mars , la première représentation du *Cabriolet volant* , canevas en 4 actes , dont nous parlerons dans le volume prochain , ainsi que des débuts de Mlle Reiter , qui les continue avec applaudissement.

A Mde Rosambert , qui a débuté avec succès à la comédie italienne , dans le Peintre amoureux de son modèle.

DEPUIS long-tems & l'art & la nature

Etoient l'un de l'autre ennemis ;

Les talens , les plaisirs qui leur sont réunis ;

Tout souffroit de cette rupture.

La nature accusoit son rival orgueilleux

De trop de luxe & d'imposture.

L'art vouloit à son tour que , pour nous plaire

mieux ,

La nature , moins simple , employant la parure ,
 De Vénus même empruntât la ceinture ;
 Sous des ornemens précieux
 La beauté n'en est pas moins pure.
 Duni * parut , ce moderne Linus ,
 Qui prête aux passions les tons de l'harmonie ;
 Et par une aimable magie
 Tient à ses doux accens tous les cœurs suspendus ;
 A sa voix déposant leur haine ,
 L'art & la nature à l'instant
 Sont serrés d'une étroite chaîne.
 Les deux rivaux qu'enflamme un même sentiment
 Ne connoissent plus de partage ,
 Et de l'accord de ce couple charmant ,
 Rosambert fut l'heureux ouvrage.

* M. Duni a formé les talens de Mde Rosambert.

Par M. d'Arnaud.



*VERS adressés à M. de la Harpe , après
une lecture de Mélanie.*

POUR la fixième fois , en pleurant Mélanie ;
Mon admiration se mêle à ma douleur.
Ton drame si touchant , tes vers pleins d'har-
monie

Retentissent encor dans le fond de mon cœur.

Poursuis ta brillante carrière ;
Appelé par la gloire on t'y verra voler ;
Tu nous consoleras quelque jour de Voltaire ;
Si quelqu'un cependant nous en peut consoler.

Par M. Saurin , de l'Acad. française.

RÉPONSE faite sur le champ.

Votre suffrage est cher à ma muse , à mon cœur ;
Plaise à Thémire * , à vous , est mon bonheur
suprême ,

Et mon espoir le plus flatteur
Est de vous égaler vous-même.

* M^{de} Saurin.

A C A D É M I E S.

I.

Séance publique de l'Académie de Châlons-sur-Marne.

L'ACADÉMIE de Châlons-sur-Marne tint sa séance publique, le 20 de Décembre dernier, en présence de M. l'Evêque Comte de Châlons, pair de France.

M. Sabbathier, secrétaire perpétuel, fit l'ouverture de la séance par la lecture de l'éloge historique de M. Billet, écuyer, président trésorier de France, seigneur de la Pagerie, Moncets & autres lieux, mort le 24 Mai 1768. Comme académicien, M. Billet avoit fourni un grand nombre de mémoires qui ont tous pour objet l'agronomie. La plupart de ces mémoires sont d'autant plus précieux, qu'ils sont fondés sur des expériences faites par M. Billet même. On trouve une analyse de chaque mémoire dans la première partie de son éloge. Ses qualités patriotiques sont exposées dans la seconde partie. Les malheurs d'autrui, & surtout ceux des habitans de Champagne, faisoient sur lui

la plus forte impression. Il en donna de grandes preuves en 1757, au sujet d'un incendie arrivé dans un village à quelques lieues de Châlons. Le ministère, informé du zèle qu'il avoit montré dans cette circonstance, lui en fit des remerciemens.

M. Sabbathier lut encore un discours qui doit servir de préface à un ouvrage intitulé, *les mœurs, coutumes & usages des anciens Peuples, pour servir à l'éducation de la jeunesse*. Après avoir tracé un portrait frappant des mœurs anciennes il expose le plan de son ouvrage, & la manière dont il l'a traité. Cet ouvrage sera bientôt rendu public.

M. Navier, docteur médecin, chancelier de l'académie & correspondant de celle des sciences, fit ensuite lecture d'un mémoire sur les attentions qu'exige l'usage du petit lait, & sur les moyens d'en rendre la préparation facile, utile & peu coûteuse pour les pauvres.

M. Navier se propose de suivre ses recherches sur toutes les productions laitières, & d'en faire un ouvrage suivi, auquel il paroît avoir commencé de travailler il y a quelque tems.

M. Roussel, curé de la paroisse de St

Germain de Châlons, lut aussi un discours sur l'amour de la patrie : il regarde le vrai patriotisme comme un mouvement inspiré par la nature, réglé par la raison, ennobli par la vertu, & par conséquent inséparable de l'amour du bien public. C'est sous ce point de vue qu'il considère, dans la première partie de son discours, les avantages de l'amour de la patrie, & qu'il essaie dans la seconde de chercher les causes qui l'affoiblissent parmi nous. Il rapporte à l'amour de la patrie la gloire des anciens Grecs & des anciens Romains, la manutention des loix, la perfection des arts & des sciences. Il attribue l'affoiblissement de l'amour patriotique à l'amour excessif des plaisirs & de la frivolité, & dans une monarchie chrétienne au relâchement des liens de la religion.

M. l'abbé de Malvaux, grand vicaire & directeur de l'académie, lut ensuite un mémoire sur les moyens de conduire à Châlons la rivière de Moivre, qui se jette dans la Marne, à quatre lieues au dessus de la ville. Les avantages qui en resulteroient pour les habitans sont démontrés dans ce mémoire.

M. Grignon, maître de forges & cor-

184 MERCURE DE FRANCE.

répondant de l'académie des sciences ; termina la séance par la lecture d'un autre mémoire sur la nécessité & la facilité de rétablir la navigation sur la riviere de Marne , depuis St Dizier , en remontant vers sa source , jusqu'à Joinville.

M. Grignon prouve que la riviere de Marne a été déjà navigable depuis Joinville , & au - dessus , jusqu'à St Dizier ; 1°. Par le témoignage d'hommes vivans qui ont transporté les fers dans des batelets , & c'étoit le seul moyen employé pour conduire les fers de Joinville à St Dizier avant que la route fût ouverte ; 2°. Par des monumens existans construits pour la navigation ; 3°. Enfin , par des traits d'histoire authentiques. Il tire delà des inductions pour montrer combien il seroit facile de rétablir la navigation dans cette partie de la Marne ; & il fait voir que la dépense des ouvrages nécessaires pour cet effet n'excéderoit pas celle que l'on fait en une année pour le charrois.

I I.

Ecole Vétérinaire.

Mardi , 13 Mars , il y eut à l'Ecole royale vétérinaire de Paris , un concours

A V R I L. 1770. 185

dont l'objet fut l'examen & la démonstration des os du cheval, considérés en général & en particulier.

M. Bertin, ministre & secrétaire d'état, présida à cette séance qui fut honorée de la présence d'un nombre considérable de personnes du premier rang.

Les élèves qui furent entendus, sont ; les Srs Rigogne, maréchal des logis du régiment de Languedoc ; Lombard, de la province de Champagne, entretenu par M. le comte de Brienne ; Mangienne, dragon du régiment d'Orléans ; du Tronc, de la province de Normandie, entretenu par M. de Meulan ; Drigon, maréchal des logis du Colonel-Général Dragons ; Barriere, de la province de Beauce, entretenu par M. Thiroux, maître des requêtes ; Belval, cavalier du Colonel-Général ; Lefèvre Cadet, de la province de Normandie, entretenu par M. de Brige ; Taillard, cavalier du régiment Royal-Lorraine ; Dufour, dragon du régiment de Damas ; Hugé, carabinier du régiment du Roi ; Villaut, carabinier du régiment Royal ; Chardin, cavalier de Royal Etranger ; Bravi cadet de la ville de Montargis, entretenu par M. l'intendant d'Orléans ; Miquel, dragon de Beaufremont ;

Vaugien , de la province de Lorraine, entretenu par M. l'intendant de cette généralité ; Girardin , brigadier du Mestre de Camp-Général-Dragons ; Hufard, de Paris, entretenu par son pere ; Danin , cavalier du régiment de Noailles ; Maranger , de la province de Champagne , entretenu par M. l'intendant ; du Cardonnel, carabinier de Royal Roussillon ; Canre , de la province de Poitou , entretenu par M. l'intendant ; Schmitz , hussard de Bercheny ; Lafond, du Berry, entretenu à ses frais.

Le Sr la Cueille, de la province de Périgord, entretenu par M. l'abbé Berrin, & l'un des chefs de Brigade qui ont concouru à l'instruction de tous ces élèves, eut l'honneur de les présenter à l'assemblée & de la prévenir sur la nécessité dans laquelle on feroit d'indiquer un second concours sur le même objet, attendu le nombre considérable des élèves qui auroient été en état de paroître dans celui-ci.

La capacité de tous ceux qui se sont montrés ne pouvoit que jeter dans le plus grand embarras les personnes qui avoient à prononcer sur le plus ou le moins de mérite des uns & des autres.

A V R I L. 1770. 187

De ces vingt-quatre élèves, dix ont tiré le prix au sort, & neuf ont eu l'*accessit*. Ceux qui ont tiré le prix, sont, les Sieurs Rigogne, Belval, Drigon, Bravi, Dufour, Hugé, Villaut, Mangienne, Lombard & Girardin; le sort a favorisé ce dernier.

L'*accessit* a été donné aux Srs Hufard, Chardin, Vaugien, Miquel, Lafond, Danin, Taillard & Schmitz.

A R T S.

G R A V U R E.

I.

L'Accordée de village, estampe d'environ 24 pouces de large sur 20 de haut, gravée d'après le tableau original de M. Greuze, peintre du Roi; par J. J. Flippart, graveur du Roi. Elle sera en vente le 18 Avril, à Paris, chez J. B. Greuze, rue Pavée, la première porte cochère en entrant par la rue St André des Arts. Prix 16 liv.

CETTE nouvelle estampe nous représente un des quatre âges de la vie que

M. Greuze se propose de mettre en action. La mere bien-aimée caressée par ses enfans, nous offrira l'image de l'enfance, ou du premier âge. Le second âge est désigné par l'Accordée de village, ou le pere de famille qui marie une de ses filles; c'est le sujet de l'estampe que nous annonçons. Le troisième âge qui a été publié, il y a environ trois ans, nous représente les infirmités de la vie ou le paralytique servi par ses enfans. La scène pathétique de la mort du pere de famille, regretté par ses enfans, formera le quatrième & dernier âge. Le tableau original de l'Accordée de village, a été vu au salon de 1761; & l'on crut dès lors qu'il n'étoit pas possible au pinceau de s'élever à une expression plus vraie, plus naïve & plus fine du sentiment & des caracteres; mais M. Greuze, par les ouvrages qu'il a faits depuis & par ceux qu'il prépare, semble nous prouver qu'un peintre qui a une connoissance profonde de son art & fait interroger la nature, peut toujours se surpasser. Cet artiste, dans son *Accordée de village*, a choisi le moment que le pere de famille, assis au milieu de ses enfans, délivre à son gendre l'argent de la dot. Ce vieillard, dont l'air & la physio-

nomie annoncent la franchise & inspirent la confiance , semble exhorter son futur gendre à faire un emploi utile de cet argent. Le prétendu , debout devant lui , l'écoute avec une attention respectueuse. L'Accordée a un bras entrelacé dans celui du jeune homme ; son autre bras est embrassé par la mere assise vis-à-vis le vieillard. L'expression la plus vive de la tendresse maternelle se fait remarquer dans cette bonne femme. Elle craint le moment qui va la séparer de sa chere fille ; une petite sœur , penchée sur l'épaule de l'accordée exprime encore par ses pleurs la douleur de cette séparation , tandis qu'une sœur aînée , placée derriere le vieillard , regarde avec des yeux intrigués le prétendu & son accordée que le jeune homme a préférée. Dans un des coins de la scène un petit frere s'élève sur la pointe des pieds. Il voudroit bien voir une cérémonie que la présence du tabellion lui fait juger très-curieuse. Ce tabellion a ce ton d'importance que les gens de cette espèce affectent de donner à leur profession. Après avoir examiné tous les personnages de cette scène , on revient encore à l'accordée qui , par l'élégance de sa taille , le charme de sa physionomie ,

190. MERCURE DE FRANCE.

la modeste contrainte avec laquelle elle baisse les yeux vers sa mere, nous rappelle une de ces beautés naïves sorties des mains de la nature & qu'aucun artifice n'a encore gâté. L'estampe est dédiée à M. le marquis de Marigny. La gravure, qui est de M. Flipart, annonce un artiste qui fait surmonter les difficultés. Son burin a de la couleur & de l'effet.

I I.

Le Jugement de Pâris, estampe d'environ 15 pouces de haut sur 20 de large, gravée d'après le tableau de Fr. Treviani. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine ; & Vernet le jeune, marchand d'estampes, quai des Augustins. Prix 3 liv.

Les Grecs, sensibles plus qu'aucun autre peuple aux charmes de la beauté, lui décernerent souvent des couronnes ; & pour rendre son triomphe plus éclatant sur le Mont Ida, lui donnerent pour rivales la reine des dieux & la déesse des sciences & des arts.

*De formâ certant Venus, & cum Pallade Juno ;
Judicio Paridis vincit utramque Venus.*

» Sur Junon, sur Pallas, Vénus a l'avantage.

» Quand la beauté sourit, il faut lui rendre hom-
» mage. »

Trevifani, célèbre peintre de l'école de Venise, n'ignoroit pas que ce sujet, un des plus riens de la mythologie, avoit été traité en peinture bien des fois avant lui. Il a cherché à le rendre neuf par les attitudes variées & les expressions différentes qu'il a données aux trois déesses. Vénus laisse appercevoir sur son visage cette douce satisfaction qu'une beauté éprouve en recevant l'hommage qui lui est dû. La draperie légère qui couvre la déesse laisse encore voir une partie des charmes qui lui ont mérité le prix que lui donne le berger Pâris. Pallas exprime le dépit qu'elle a de cette préférence par un signe menaçant; & la superbe Junon, déjà montée sur son char, cherche à se soustraire aux yeux d'une rivale qui l'irrite. On retrouve dans la gravure le pinceau onctueux du peintre vénitien & la belle harmonie qu'il sçavoit donner à ses tableaux.

La suite des estampes de la vie de saint Grégoire, dont nous avons déjà annoncé les numéros 2 & 3, est sous presse; &

192 MERCURE DE FRANCE.

Lacombe, libraire, se propose d'ouvrir une souscription en faveur des amateurs qui desiront des épreuves choisies.

I I I.

Troisième & quatrième vues du Mein, deux estampes en pendant d'environ 9 pouces de haut sur 10 de large, gravées par C. Guttemberg d'après les tableaux originaux de F. E. Weiröter. A Paris, chez Wille, graveur du Roi, quai des Augustins.

Ces jolies vues offrent des chaumières, plusieurs barques sur la rivière du Mein & des lointains que M. Guttemberg a rendus avec esprit.

I V.

Maisons de Pêcheurs à Saint Valery-sur-Somme, & maisons de Pêcheurs à Abbeville, deux estampes en pendant de 17 pouces de large sur 12 de haut, gravées par C. Levasseur, graveur du Roi, d'après les tableaux de J. P. Hackert. A Paris, chez l'auteur, rue des Mathurins, vis-à-vis celle des Maçons.

Il y a une grande vérité de détails dans
ces

A V R I L. 1770. 193
ces deux compositions, & la gravure en
est très-agréable & très-soignée.

M. Gautier Dagoty, fils de M. Gaut-
thier, anatomiste pensionné du Roi, a
publié une estampe de sa composition re-
présentant Sa Majesté Louis XV qui, ac-
compagné de la Famille Royale, montre
à Mgr le Dauphin le médaillon de l'au-
guste Archiduchesse ANTOINETTE. Ce
médaillon est soutenu par l'Ambassadeur
de l'Empire. Cette composition, intéres-
sante par elle-même puisqu'elle nous re-
trace une union désirée, l'est encore par
les soins qu'a pris l'artiste de rendre ses
personnages ressemblans. On lit au bas
ce vers latin :

Fœdera, sanguis, hymen nexu solidentur amoris.

L'estampe a été gravée en manière noire
par l'auteur lui-même, & a environ 30
pouces de long sur 24 de haut; prix 24 liv.
On la distribue à Paris, chez l'auteur, rue
Ste Barbe; Levie, marchand d'estampes,
rue St André des Arts; Chevillon, rue
Croix des petits Champs; Chereau, aux
deux Piliers d'or, près la rue de Bourbon,
& à la boutique du Wauxhall, fauxbourg
St Germain.

I. Vol.

I

M U S I Q U E.

Six Sonates en trio pour deux flûtes, ou deux violons & violoncelle; par Nicolas Dothel, ordinaire de la chambre de S. M. l. Œuvre vi^e.; prix 6 liv. A Paris, chez M. Taillart l'aîné, rue de la Monnoie, la première porte cochère à gauche en descendant du Pont Neuf; chez M. Fabre, & aux adresses ordinaires.

Ces sonates confirment la réputation que M. Dothel s'est déjà faite par ses précédentes compositions. Ses nouveaux trio sont dialogués avec goût. Ils ne peuvent manquer de plaire à ceux qui préfèrent aux difficultés d'une musique baroque un chant agréable, varié & semé de traits neufs. M. Taillart l'aîné, qui en est l'éditeur, est un bon juge en cette partie, & il professe lui-même la musique instrumentale, la flûte traversière sur-tout, avec une supériorité qui, jusqu'ici, ne lui a pas été contestée, & qui, vraisemblablement, ne le sera point.

Deux Concerto pour le clavecin ou le *Piano forte* avec accompagnement ; le premier de deux violons, deux hautbois, alto & basse continue, dédiés à Mde la Vicomtesse de Laval-Montmorency ; par Mlle Lechantre , œuvre premier ; prix 9 liv. A Paris, chez l'auteur, rue du Sépulcre, la porte cochère qui fait face à la petite rue Taranne, & aux adresses ordinaires de musique,

Six sonates pour le clavecin, avec accompagnement de violon *ad libitum*, dédiées à M. Erhis, commissaire des guerres ; par M. Tapray, maître de clavecin. Œuvre premier ; prix 9 livres. A Paris, chez l'auteur, rue Poissonniere, dans la maison du chandelier, & aux adresses ordinaires. A Lyon, chez Castaut.

Ouvertures de Rose & Colas, du Déserteur, & ariette de la dernière pièce & symphonie pour le clavecin ou le *Forte-piano*, avec accompagnement de deux violons & violoncelle, dédiées à Mde de

196 **MERCURE DE FRANCE.**

Glatigny; par M. Tapray. Prix 3 liv. aux adresses ci-dessus.

Airs détachés de Sylvain, mis en musique par M. Gretry; prix 1 liv. 16 s. A Paris, au bureau d'abonnement de musique, cour de l'ancien grand Cerf, rue St Denis & des Deux-Portes St Sauveur, & aux adresses ordinaires.

Six Quatuor pour deux violons, alto & basse qui peuvent être exécutés par un grand orchestre, dédiés à M. de St Georges, contrôleur des guerres; par Carlo Stamitz, fils du célèbre Stamitz, ordinaire de la musique de S. A. E. Palatine; œuvre premier; prix 9 liv. A Paris, au bureau d'abonnement ci-dessus indiqué.



S A L L E D E S P E C T A C L E.

IL vient de me tomber sous la main une petite brochure qui a pour titre : *Mémoire sur la construction d'un théâtre pour la Comédie Française, avec un plan* ; je l'ai lu avec plaisir. Il est vraisemblable qu'un projet qui, en embellissant une ville, vivifie des quartiers peu fréquentés, doit être accueilli, parce qu'il réunit l'utile à l'agréable ; on doit donc applaudir au choix de l'emplacement de l'hôtel de Condé, par les avantages qu'il procure, & que, par la suite, l'on pourroit augmenter encore en traçant l'alignement de la rue des Fossés de M. le Prince avec celle de la Comédie, & celui qui prolongeroit le percé de la rue Dauphine jusqu'à la rencontre de la rue de Tournon ; mais on doit, à plus juste titre encore, des éloges à l'architecte sur la justesse de son goût qui lui a fait employer une disposition heureuse & commode pour la comédie française. La principale façade extérieure sur un plan demi circulaire annoncera à tout le monde le genre de l'édifice, quand même, dans les détails de la décoration, de laquelle il ne parle point dans son mémoire, il auroit employé des arcades au rez de chaussée & des croisées dans la partie supérieure, ce qui ne convient cependant qu'à une maison d'habitation. Les portiques, qui l'environneront de toutes parts, acheveront de le caractériser ; enfin les deux passages pratiqués pour descendre à couvert des voitures au pied des escaliers, sont réellement une

commodité nécessaire dans un climat tel que le nôtre.

Je suis convaincu dès long-tems qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre dans la construction de ces édifices publics. J'ai entre les mains, depuis 9 ans, l'esquisse d'un plan de théâtre destiné pour l'opéra sur le terrain qui est entre les galeries du Louvre & le caroussel ; la masse & les dispositions extérieures en sont précisément les mêmes, les détails intérieurs ne le sont pas ; je n'en ferai point la comparaison, parce que l'auteur du projet de théâtre pour la comédie françoise est encore à portée de faire des changemens utiles, & même nécessaires à en juger d'après ses premières indications.

M. Bugniet de Lyon, auteur du projet dont j'ai l'esquisse, eut l'honneur d'en présenter, dans le tems, les dessins à M. le Marquis de Marigny, avec un exemplaire des gravures d'une prison qu'il avoit précédemment composée. MM. Soufflot, Contant, Luzzi, Roussette, Boullée, & plusieurs autres membres de l'académie d'architecture, ainsi qu'un nombre d'élèves, connoissent son projet de théâtre. Il seroit gravé si des affaires de famille n'avoient engagé M. Bugniet à quitter Paris pour retourner dans sa patrie. Deux planches commentées sont encore en dépôt ici chez un de ses amis, & il devoit y en avoir sept. Je ne me dissimule pas qu'il est possible que les idées d'un artiste qui a fait un long séjour à Rome, entre des grands monumens, se rencontrent pour la composition d'un théâtre avec celles de M. Bugniet, qui n'a pas encore voyagé ; mais comme ce dernier n'est pas instruit de la publicité du nouveau projet pour la comédie françoise, voudriez vous bien, Monsieur, insérer dans vos Journaux la réclamation que je

A V R I L. 1770. 199

vous adresse pour prendre date en son nom vis-à-vis du Public, au cas qu'il voulût faire achever les gravures commencées.

SURBLÉD.

De Paris, le 20 Mars 1770.

*VERS adressés à M. de Casanova ,
Peintre du Roi.*

Le brûlant amour de la gloire
A souvent trop d'activité ;
S'il voit un libelle effronté ,
Soudain , de frayeur agité ,
Il le juge diffamatoire.
Un jour on verra notre histoire
Blâmer cette timidité
Dans ce vaste génie , où la postérité
Trouvera tous les dons des filles de mémoire.
Il auroit dû rire avec nous
Des efforts d'un nain mercenaire
Qui , n'atteignant que les genoux ,
Vouloit tous les dix jours le renverser par terre.
Ceci soit dit aussi pour vous ,
Beau Michel-Ange des batailles , *

* On donne ce nom à Cerquozzi , fameux batailliste , d'une figure & d'un esprit aimables.

I iv

Laissez tomber votre courroux ,
 Et gardez vous des représailles.
 Oui, je-le fais ; pour votre art délicat
 La critique est un attentat ,
 C'est le comble de l'injustice.
 Qu'un pédant , triste en ses écrits ,
 Diffâme *Alzire* & la noirceille ;
Alzire ira par-tout offrir aux yeux surpris
 Ce qui la rend si noble & si touchante ,
 Tandis que l'amateur jouit seul dans Patis
 De votre tableau qui l'enchanté :
 N'importe. Il faut toujours se venger par des ris.
 Pour les fleurs , dont votre parterre
 Fait briller l'émail éclatant ,
 Craignez vous l'insecte éphémère
 Qui naît & meurt dans un instant ?
 Poursuivez donc votre carrière ,
 L'immortel Condé vous attend. (1)
 Condé , ce fier dieu de la guerre ,
 Ce grand Condé qui , parmi nous ,

(1) M. Casanove est chargé par Mgr le Prince de Condé , de peindre deux des batailles de son aïeul immortel.

Sous les traits de son fils reprend un nouvel être ,
 Condé, que *Friedberg* a crû voir reparoître

En éprouvant la valeur de ses coups.

Voilà pour vos talens sans doute

Un aiguillon assez puissant.

Du Bourguignon (1) suivez toujours la route ,

Et la critique en frémissant ,

Sera pour jamais en déroute.

L'Adage Espagnol l'a promis , (2)

« Fais bien , & compte sur l'envie ,

» Fais mieux encore , & de ses cris

» Tu vaincras l'horrible furie. »

(1) Jacques Courtois dit *le Bourguignon*, fameux peintre de bataille.

(2) *Obra bieu , tendras embidiesos , obra mejor y confundir los as.*

Par M. *



*VERS pour mettre au bas de l'estampe
de M. de Chevert.*

Ils eût, par ses vaillans travaux,
Devenir plus qu'un gentilhomme.
Son courage en fit un héros,
Son cœur en fit un honnête homme.

Par M. de L. T. hôtel de Condé.

MORT de M. Macquer, Avocat.

Nous devons payer publiquement le tribut de nos regrets à la perte d'un homme de lettres avec qui nous avons été long-tems unis par le rapport délicieux des mêmes goûts, des mêmes sentimens & des mêmes occupations.

Philippe Macquer, avocat en parlement, étoit né à Paris le 15 Février 1720. Il vécut toujours avec Pierre - Joseph Macquer son frere, savant médecin & célèbre Chimiste, de l'académie des sciences de Paris, de celles de Stockholm & de Turin, &c. dans une intimité constante, & telle qu'il y en a peu d'exemple. Il étoit de même entièrement dévoué à un très - petit nombre d'amis avec lesquels seuls il aimoit à *dépenser* son tems. Doué d'un esprit actif & avide de connoissances, ayant un caractère patient, une sensibilité très-

grande, beaucoup d'énergie dans l'ame, une douceur singulière de mœurs, il y avoit toujours à gagner pour l'esprit & le cœur dans sa société. Il avoit le coup d'œil de la sagacité, la vivacité du sentiment, la délicatesse du tact auxquels rien n'échappe. Il faisoit avec une promptitude & une justesse singulières les questions les plus difficiles; il devoit en quelque sorte la solution des problèmes les plus compliqués des sciences mêmes qu'il n'avoit pas cultivées; il avoit la tête froide & cette patience de travail qui ne se fatigue pas de l'étude & qui est capable de pénétrer dans la profondeur des connoissances les plus abstraites. L'habitude d'être avec un frère, habile Chimiste & excellent Physicien, l'avoit instruit de ces deux sciences; mais il s'est particulièrement adonné à des ouvrages propres à l'occuper, sans trahir sa modestie naturelle. On lui doit l'abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, composé à l'imitation de la méthode de M. le président Henault, qui a reçu tant d'éloges & si bien mérités, dont il a le premier senti l'utilité & dont il a donné un nouveau modèle à suivre. Ses annales romaines faites sur ce plan, sont remplies de remarques & de vues intéressantes sur toutes les parties du gouvernement, des mœurs & des lois des Romains; il a eu part à l'abrégé du même genre des histoires d'Espagne & de Portugal, à une traduction en françois du poëme latin de Fracastor; il a revu, corrigé & perfectionné beaucoup d'ouvrages étendus & importants auxquels le public fait l'accueil le plus favorable depuis qu'ils sont imprimés & dont plusieurs ne le sont pas encore. Il travailloit à plusieurs journaux, enrichis de ses observations & de ses extraits faits avec beaucoup de goût & de précision. Enfin il a consacré sa vie aux let-

tres & aux gens de lettres. Il y en a peu qui aient fait une plus grande quantité de ces travaux que le public estime & recherche sans en connoître, sans même en soupçonner les auteurs. Ceux qui l'ont connu l'ont tous estimé, aimé & regretté. L'ami qui trace ces mots, sans oser ici se livrer à l'épanchement de son cœur, conservera toujours un souvenir cher & douloureux de cette perte cruelle. Une mélancolie sourde qui prenoit son origine dans des douleurs de nerfs habituelles; une ame navrée de la difficulté d'être dans un corps toujours souffrant, une terreur affreuse de la maladie, plus terrible que la maladie même; sa résistance continuelle contre les attaques d'un mal qu'il s'efforçoit de cacher & de vaincre, ont accéléré ses derniers momens; enfin il a été rendu au repos éternel, qu'il invoquoit, le 27 Janvier 1770, âgé de près de cinquante ans.

Multis ille bonis flebilis occidit,

L**.

A N E C D O T E S.

I.

COMME on parloit, dans un cercle, des progrès de l'incrédulité, quelqu'un dit devant Mde F** , *Je connois une société où ceux qui croient qu'il y a un Dieu ne se le disent plus qu'à l'oreille ; cette Dame répliqua, d'un ton élevé, ce n'est pourtant pas un secret.*

I I.

Le Prince de **, charmé de la conduite intrépide d'un grenadier au siège de Philisbourg en 1734, lui jeta sa bourse en lui disant qu'il étoit fâché que la somme qu'elle contenoit, ne fût pas plus considérable. Le lendemain le grenadier vint trouver le Prince, & lui présentant des diamans & quelques autres bijoux : *Mon général*, lui dit-il, *vous m'avez fait présent de l'or qui étoit dans votre bourse, & je le garde ; mais vous n'avez sûrement pas prétendu me donner ces diamans, & je vous les rapporte. Tu les mérites doublement*, répondit le prince, *par ta bravoure & par ta probité. Ils sont à toi.*

I I I.

Le célèbre Wicherlay, poète comique, avoit dit plusieurs fois en plaisantant, pendant sa vie, qu'il ne se marieroit jamais qu'il ne fût au lit de mort & dans un état absolument désespéré. Lorsqu'il sentit que son terme étoit arrivé, il se maria effectivement. « Je viens de faire » deux actions qui me font grand plaisir, » dit-il ensuite à ses amis ; je viens d'as- » surer une petite fortune à une jeune » femme qui la mérite, & je viens de

» punir mon neveu qui, se croyant sûr
 » de mon héritage, m'a manqué souvent
 » de la manière la plus indigne. » Il avoit
 donné son argent comptant à sa femme,
 & il ne laissoit à son héritier qu'un bien
 à demi ruiné & presque entièrement en-
 gagé. Une heure avant qu'il mourût, il
 fit venir sa jeune femme : *Ma chère*, lui
 dit-il, *accordez moi la demande que je*
vais vous faire, c'est la seule importunité
que vous recevrez de moi ; mais ne me re-
fusez pas. Sa femme lui en donna sa pa-
 role ; il exigea un serment, elle le fit. *Je*
veux, lui dit-il alors, *que vous ne vous re-*
mariez point à un vieillard après moi.

I V.

Charles Huler, célèbre comédien An-
 glois, avoit été mis en apprentissage chez
 un libraire ; à force de lire des pièces de
 théâtre, il prit du goût pour la comédie ;
 il apprenoit des rôles & les répétoit le
 soir dans la boutique ; mais ces jeux al-
 loient toujours à la ruine de quelques
 chaises qu'il mettoit à la place des per-
 sonnages des drames. Un soir il répétoit
 le rôle d'Alexandre, il avoit pris une
 grande chaise pour représenter Clytus ;
 lorsqu'il en fut à l'endroit où le jeune

monarque tue le vieux général , il frappa un coup si violent sur cette chaise avec un bâton qui lui servoit de javeline , que le meuble qui représentoit Clytus , tomba en pièces avec beaucoup de bruit ; le libraire , sa femme & ses domestiques étourdis du tapage , inquiets de ce qui pouvoit l'avoir causé , accoururent ; & Hulet lent dit avec un grand sens froid : *Ne vous effrayez pas ; ce n'est qu'Alexandre qui vient de tuer Clytus.*

V.

L'éducation angloise se trouve , pour ainsi dire , noyée dans les auteurs classiques ; c'est un reproche qu'on lui fait depuis long - tems ; le célèbre Bentley en offre une preuve. Dans un voyage qu'il fit en France , il alla voir la comtesse de Ferrers. Il trouva chez cette Dame une compagnie très-nombreuse , au milieu de laquelle il fut si embarrassé , qu'il ne savoit quelle contenance tenir. Las de cette situation pénible , qu'il sentoit lui-même , il se retira ; dès qu'il fut sorti , on demanda à la comtesse ce que c'étoit que cet homme qu'on trouvoit très-ridicule , & sur lequel chacun disoit son mot. C'est

208 MERCURE DE FRANCE.

un homme si sçavant, répondit la comtesse, qu'il peut vous dire en grec & en hébreu ce que c'est qu'une chaise, mais qui ne sait pas s'en servir.

DÉCLARATIONS, ARRÊTS, &c.

I.

DÉCLARATION du Roi, donnée à Versailles le 9 Septembre 1769, enregistrée en la cour des Monnoies le 14 Janvier 1770; concernant le commerce des ouvrages d'or & d'argent venant de l'étranger.

I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 13 Janvier 1770; qui proroge pour dix années, à compter du premier Janvier 1768, le payement des Quatre sous pour liv. en sus du don gratuit ordinaire du clergé du comté de Bourgogne.

I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 18 Janvier 1770; qui déclare héréditaires les maîtrises ou places de Barbiers-Perruquiers-Baigneurs & Etuvistes, établis dans les villes, bourgs & autres lieux des duchés de Lorraine & de Bar, en payant par ceux qui en sont pourvus, la même finance par doublement, que celle qu'ils peuvent avoir payée.

I V.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 18 Janvier 1770 ; qui ordonne la conversion des rentes de rentes en rentes purement viagères.

V.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 20 Janvier 1770 ; qui fixe la portion d'arrérages qui , quant-à - présent & jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné , sera employée dans les états du Roi , pour les rentes & effets qui se payent à la caisse des arrérages par le Sr Blondel de Gagny.

V I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 18 Février 1770 ; qui ordonne la suspension du paiement des rescriptions sur les recettes générales des finances , & des assignations sur les fermes générales-unies , ferme des postes & autres revenus du Roi , à compter du premiers Mars 1770.

V I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 18 Février 1770 ; qui suspend le paiement des billets des fermes générales - unies , qui écheront , à compter du mois de Mars 1770.

V I I I.

Edit du Roi , donné à Versailles au mois de Février 1770 , enregistré en parlement ; portant que

210 MERCURE DE FRANCE.

Le denier de la constitution sera & demeurera fixé, à raison du denier vingt du capital.

I X.

Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Février 1770, enregistré en parlement; portant augmentation de finance & de gages pour les officiers de chancellerie.

X.

Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Février 1770, enregistré en parlement; portant création de six millions quatre cents mille livres d'augmentation de gages au denier vingt, à répartir sur les différens offices y désignés.

X I.

Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Février 1770, enregistré en parlement; portant augmentation de finance & de gages des conseillers, secrétaires du Roi de la grande chancellerie.

X I I.

Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Février 1770, enregistré en parlement; portant création de six millions quatre cents mille livres de rentes à quatre pour cent sur les aides & gabelles.

X I I I.

Lettres-patentes du Roi, données à Versailles le 17 Février 1770, enregistrées en parlement;

concernant la vérification des coutumes locales & particulières du comté de Ponthieu & de la ville d'Abbeville.

X I V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 19 Février 1770 ; qui ordonne que , sans s'arrêter à l'arrêt du parlement de Bordeaux, du 17 Janvier 1770 , il sera libre à toutes personnes de vendre leurs grains dans les provinces du Limosin & de Périgord , tant dans les greniers que dans les marchés , en exécution de la déclaration du 29 Mai 1763 , & de l'édit du mois de Juillet 1764.

X V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 25 Février 1770 ; qui ordonne que les payemens de tous les contrats & effets au porteur, qui restent à rembourser à la caisse des amortissemens , ne seront effectués que dans le quartier de Janvier 1771 ; & qui accorde aux propriétaires ou porteurs , le même intérêt que celui dont ils jouissoient ci-devant.



A V I S.

I.

Aux Souscripteurs du Dictionnaire de la Noblesse de France.

PAR le *Prospéctus* de la seconde édition du Dictionnaire de la Noblesse, publié au mois d'Avril de l'année dernière, on avoit promis de donner les deux premiers volumes au commencement de cette année 1770; mais la quantité de mémoires de différentes familles nobles, survenus depuis l'annonce de ce *Prospéctus*, & qui arrivent encore tous les jours, a fait suspendre l'impression de cet ouvrage, par la nécessité où s'est trouvé l'auteur de travailler à ces nouveaux mémoires, pour les placer dans leur ordre alphabétique.

Aujourd'hui tout délai cesse, & l'on va mettre sous presse l'ouvrage; la diligence y sera portée de manière que dans six mois on sera en état de répondre aux engagements contractés avec le public.

La première édition de cet ouvrage qui a paru sous le titre de *Dictionnaire généalogique, héraldique, historique & chronologique*, en sept volumes in-8°. nécessaire à toute la noblesse du royaume, & même à celle des pays étrangers, ne doit être regardée que comme un essai en ce genre. Depuis sa publication il a pris une telle consistance que nous le regardons aujourd'hui comme un

ouvrage de bibliothèque , de maniere que , pour répondre aux intentions de plusieurs personnes de la plus grande considération , nous avons jugé convenable de lui donner la forme de l'*in-4°.* au lieu de celle *in-8°.* suivant le *Prospéctus.*

Dans ce changement de format , le public ne perdra rien , parce qu'un volume *in-4°.* équivaut à deux volumes *in-8°.* Ainsi on donnera d'abord un volume *in-4°.* , & les autres suivront successivement.

Il n'y a rien de changé à la souscription , & on sera encore à tems de souscrire pendant le cours de l'impression du premier volume.

Chez l'auteur , rue St André des Arts , au coin de celle des grands Augustins , près l'hôtel d'Hollande ; & chez la Veuve Duchesne , libraire , rue St Jacques , au Temple du Goût.

Lacombe , libraire , fournira les exemplaires à ceux qui ont souscrit chez lui.

Le premier volume , qui sera environ de quatre-vingt-dix à cent feuilles d'impression , paroîtra au plus tard au commencement du mois d'Octob. prochain.

I I.

Manufacture royale de vaisselle de cuivre doublé d'argent fin , par adhésion parfaite & sans aucune soudure ; établie à Paris , à l'hôtel de Fère , rue Beaubourg au Marais , avec privilège du Roi , enregistré au parlement & à la cour des monnoies.

L'établissement qu'on annonce au public, mérite, à plus d'un titre, son attention, sa confiance, on ose même dire sa reconnoissance. Il est fondé sur une découverte précieuse, laquelle présente deux objets bien essentiels; l'un, de se garantir des dangers du verd-de-gris, & l'autre, un moyen d'économie.

D'après cette découverte, on peut doubler le cuivre avec l'argent fin, ou l'argent avec le cuivre, en telle proportion d'épaisseur & de poids que l'on veut; c'est-à-dire, au tiers, au quart, au cinquième & au sixième d'argent fin; & ces métaux ainsi doublés & *adhérés*, sont susceptibles de presque toutes les formes, & de tous les usages auxquels on les employoit séparément.

Mais l'usage le plus essentiel est de procurer au public des ustensiles de cuisine.

Une casserole doublée d'*argent fin* ne laissera aucune inquiétude sur le verd-de-gris. Cette casserole, doublée dans une proportion solide & convenable, coûtera les deux tiers moins qu'une en *argent au titre*, & coûtera moins en dix années qu'une casserole de cuivre du même volume, dont, à la vérité, le premier achat n'est pas si considérable, mais qu'il faut étamer & renouveler très-souvent; dépenses successives & continues, dont le total, au bout d'un certain tems, monte plus haut que la valeur primitive d'une casserole doublée d'argent, achetée à la manufacture royale. Enfin, les casseroles doublées d'*argent fin* offriront encore, lorsqu'elles seront hors de service, en valeur, la même proportion d'argent dont elles auront été doublées, sur le pied de 56 liv. le marc, à l'exception du déchet, qui sera léger.

si on a l'attention de n'employer , pour netoyer les casseroles , que l'eau de savon , ou le blanc d'Espagne en poudre impalpable , & que l'on évite toutes matieres graveleuses , telles que le sablon , le grès , &c.

La jonction des deux métaux n'apportant aucun obstacle à leur malléabilité , ni aux différentes formes qu'on peut donner séparément à chacun d'eux , en formera , en appliquant l'argent sur le cuivre , toute sorte de vaiselle , flambeaux de table , cassetières , theyères , chocolatières , terrines , pots à oïl , plats , assiettes , pots à bouillon , nécessaires , chandeliers , lampes & bénitiers d'église , &c. Et pour joindre la propreté à l'utilité , toutes les surfaces en cuivre , soit à l'extérieur , soit dans l'intérieur , seront recouvertes d'un vernis imitant l'émail , qui sera de la plus grande beauté , & qui résistera à l'action du feu.

On peut de même en former des boutons d'habits , des garnitures de harnois & d'équipages , des bas-reliefs , enfin tout ce qui peut servir , soit au besoin , soit au pur agrément ; & tous ces ouvrages en argent ou en or seront infiniment plus beaux & plus solides que ceux qui ne seront qu'argentés ou dorés.

Les possesseurs du secret , pour s'assurer la confiance du public , ont soumis , à deux reprises différentes , leur procédé à l'examen de MM. de l'Académie des Sciences , qui ont donné en conséquence l'approbation la plus authentique.

I I I.

Pensionnat.

Le Sr Rolin, qui a acheté le fonds de la pension de M l'Abbé Choquart, vient de faire imprimer un *Prospectus*, où il développe en abrégé les idées du plan de son nouvel établissement : il a semé en quelques endroits des réflexions intéressantes sur le choix des personnes qui président à l'éducation & sur l'esprit de nouveauté qui se glisse souvent dans une tâche aussi importante.

Un inconvénient dangereux, dit-il, est celui d'adopter sans réflexion les nouveaux systèmes d'éducation. Paroît-il un livre ? il trouve ses partisans, & malheureusement plus il est mauvais en soi, plus il fait fortune ; trop préoccupé de la beauté du style, on s'étourdit sur les principes. L'esprit des hommes, porté à la nouveauté, se laisse éblouir par de longs paralogismes artistement cachés sous le coloris de l'éloquence, & de là tous les maux dont on cherche la source.

Un autre inconvénient, dit-il encore, s'oppose aux fruits qu'on recueille d'une bonne éducation : aujourd'hui on abandonne, sans choix, les enfans à des maîtres sans talens, & les parens, à l'ombre d'une tranquille confiance, voyent croître ainsi sous leurs yeux les tristes victimes de leur crédulité. Cependant le tems vient où il faut songer à occuper une placé digne de son rang, on fait déjà jouer tous les ressorts de la politique pour y parvenir ; on obtient une parole, le sujet est présenté, & pour confirmer sa honte, celle de sa famille

famille & de ceux qui ont veillé à son éducation ; il est proclamé incapable de remplir aucune place, &c.

On peut voir, plus au long, le précis des idées du Sr Rolin dans un *Prospectus* qu'on trouvera chez lui ; ou chez Gueffier, imprimeur, au bas de la rue de la Harpe, à la Liberté.

I V.

Vinaigres.

Le Sr Maille, vinaigrier - distillateur ordinaire du Roi, reçu, après la mort du Sr Lecomte, comme le seul en état de le remplacer chez le Roi, vient de perfectionner deux nouveaux vinaigres de rouge, l'un clair & l'autre foncé, dont la qualité cosmétique conserve la peau, & lui donne les plus belles couleurs que le sang puisse produire à tromper la vue. Ce rouge est d'autant plus agréable qu'il ne coule point malgré la chaleur, & qu'on peut s'essuyer sans qu'il disparoisse ; il s'emploie également pour les lèvres & empêche qu'elles ne gercent ; l'on peut coucher avec, & peut se transporter par - tout sans crainte que le tems puisse en altérer la qualité. Lorsqu'on veut ôter ce vinaigre de rouge, on se sert du vinaigre de millepertuis ; la qualité balsamique de cette fleur conserve le teint.

Le vinaigre romain, pour la conservation de la bouche, se distribue toujours avec les plus heureux succès. Ce vinaigre est spiritueux, pénétrant, balsamique & antiscorbutique, blanchit les dents, arrête le progrès de la carie, empêche

218 MERCURE DE FRANCE.

qu'elles ne se déchaussent & les raffermir dans leurs alvéoles ; son usage est très-utile pour les personnes qui voyagent sur mer. L'on trouve dans son magasin toutes sortes de vinaigres , au nombre de deux cens sortes , soit pour la table , les bains & la toilette , qui sont vinaigre *de storax* , qui blanchit la peau & empêche qu'elle ne ride ; le vinaigre *d'écaillés* , pour les dartres ; de *fleurs de citrons* , pour ôter les boutons ; de *racines* , pour les taches de rousseur & masque de couche ; de *turbie* , qui guérit radicalement le mal de dent ; de *Séville* , pour mouiller le tabac ; de *Vénus* , pour les vapeurs ; de *scellitique* , pour la voix ; vinaigre *royal* , pour la piquûre des cousins ; le véritable *vinaigre des quatre voleurs* , préservatif de tout air contagieux ; de *cyprés* , pour noircir les cheveux & sourcils blans ou roux , & le parfait sirop de vinaigre. Les moindres bouteilles de vinaigre de rouge en première nuance sont de trois livres , jointe à celle de millepertuis , & de 4 liv. en seconde nuance ; toutes les autres sortes de vinaigres énoncés ci dessus sont de 3 liv. les moindres bouteilles , & 2 liv. celle de sirop de vinaigre.

La demeure du Sr Maille est rue St André des Arts , la troisième porte cochère en entrant à droite par le pont St Michel. Les personnes de province qui désireront faire usage de ces vinaigres , en remettant l'argent à la poste , franc de port ainsi que la lettre ; on leur fera tenir exactement avec la façon de s'en servir.

V.

Bagues contre la Goutte.

Le Sr Roussel, demeurant à Paris, rue Jean de l'Epine, chez le Sr Marin, grenetier près la Grève, donne avis au public qu'il débite avec permission des bagues, dont la propriété est de guérir la goutte. Ces bagues, qu'il faut porter au doigt annulaire, guérissent les personnes qui ont la goutte aux pieds & aux mains, & en peu de tems celles qui en sont moyennement attaquées. Quant à celles qui en sont fort affligées, elles doivent les porter avant ou après l'attaque de la goutte, & pour lors elle ne revient plus. En les portant toujours au doigt, elles préservent d'apoplexie & de paralysie. Plusieurs princes, seigneurs & Dames ont été guéris de ce mal, & l'on en donnera les noms lorsqu'il sera nécessaire. Le prix de ces bagues, montées en or, est de 36 liv. & celles en argent, de 24 liv.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 3 Janvier 1770.

LE Grand Seigneur a envoyé à l'armée, le 18 du mois dernier, son écuyer avec 500,000 dahlers au lion, pour être distribués aux Janissaires; il a aussi fait partir pour cette armée 200 canonniers & 20 ingénieurs, lesquels seront incessamment

K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

suivis de plusieurs autres & d'une grande quantité de munitions de guerre.

Abdi Pacha est en marche, à la tête d'un corps de troupes considérable, pour aller ravager la Modalvie, dont les habitans ont été déclarés rebelles.

Ibrahim Pacha est parti pour rassembler, le plutôt possible, une puissante armée en Romélie & en Bulgarie.

*D'Erzerum, dans la Turquie Asiatique,
le 19 Novembre 1769.*

Le général Russe, Tottleben, étant entré, il y a environ quatre mois dans la Géorgie avec un corps de près de 4 mille hommes, tant infanterie que cavalerie réglée, il y fut joint par le prince Héraclius, à la tête de 15 mille Géorgiens : la Porte alloit recevoir un terrible échec, si le général eût pu diriger sa marche sur Trebizonde ; mais le prince Salomon ne voulut point se joindre à lui, ce qui le détermina à venir assiéger Erivan d'où il fut vigoureusement repoussé par les assiégés jusques dans les montagnes intérieures de la Géorgie.

De Dantzick, le 24 Février 1770.

Il y a eu un combat très-vif entre les Confédérés & les Russes aux environs de Blonic, ceux-ci se sont retirés & ont brûlé le village de Gnatowie & plusieurs autres en continuant leur retraite jusqu'à Blonic où ils ont occupé l'église & la maison des chanoines réguliers ; les confédérés ont fait avancer deux pièces de canon. Les Russes sont sortis l'épée à la main, mais la plupart d'entr'eux ont été massacrés.

Le général Romanzow a écrit que le général Podhoroczani, à la tête de 600 hussards, a dissipé, le 3, un corps de Turcs de deux mille hommes de cavalerie & de cinq cens d'infanterie. Le 4, les Turcs perdirent encore deux mille hommes, 6 canons de fonte, 2 drapeaux, 2 chariots chargés de poudre. Le 14, un corps de troupes Ottomanes, de 15 à 20 mille hommes, a été battu près de Buckarest, & la perte est, dit-on, considérable; les Russes n'ont eu que deux grenadiers blessés & un tué.

Du 21 Février.

On mande, par une lettre particuliere, que le général Steffel a pris d'assaut la citadelle de Breslaw que défendoient les Turcs; que ceux-ci ont eu dans cette occasion deux mille hommes, tant tués que blessés; que trois mille autres se sont jetés dans des bateaux pour passer le Danube, mais que la plûpart de ces petits bâtimens ont été détruits par l'artillerie ennemie; que les Russes ont trouvé dans cette forteresse 150 canons & un magasin considérable. On a déjà reçu d'autres avis depuis qui confirment cette nouvelle.

De Vienne, le 10 Février 1770.

On travaille avec beaucoup d'activité aux préparatifs des camps que la cour se propose de former, & dont le plus considérable aura lieu le premier Août prochain aux environs d'Olschau & durera jusqu'à la fin du même mois.

Suivant le journal du voyage de l'Archiduchesse future Dauphine, cette Princesse sera rendue le 16 Mai à Versailles.

Du 14 Février.

Les dernières lettres de Constantinople continuent d'annoncer qu'il n'y a aucune espérance de voir rétablir de sitôt la paix entre la Porte & les Russes.

Du 17 Février.

On prépare, dans des fauxbourgs de cette capitale, un logement pour un ambassadeur de la Porte, attendu dans le courant du mois de Mai prochain. On ignore le motif de sa mission.

De Rome, le 21 Février 1770.

On apprend que les Jésuites du séminaire & des écoles de Frescati ont été expulsés par le cardinal d'Yorck, en vertu d'un bref qu'il a obtenu du Pape, & par lequel S. S. supprime tous les privilèges que ses prédécesseurs ont accordés au général de la société à l'occasion de l'érection de ce séminaire & de ces écoles.

De Londres, le 9 Mars 1770.

La chambre des Communes ayant délibéré le 6 en comité, arrêta qu'il seroit nécessaire de permettre l'exportation de l'orge en grain ou en farine. Le 7, il fut ordonné de porter un bill pour permettre cette exportation.

Les agens des colonies ont expédié des exprès à leurs commettans pour les informer de la résolution que la chambre des Communes a prise, le 5, de révoquer toutes les taxes en Amérique, à l'exception de celle qui est établie sur le thé.

Le 13 Mars 1770.

Les ambassadeurs de France & d'Espagne ont déclaré de nouveau à notre ministère que leurs souverains étoient constamment déterminés à éviter tout ce qui pourroit altérer la bonne intelligence qui subsiste entre les cours respectives.

De Paris, le 12 Mars 1770.

Les nouvelles de Genève nous apprennent que les bruits d'un complot formé par les natifs n'avoient aucun fondement, & ce qui paroît le prouver, c'est que les violences que les bourgeois se sont permises contre plusieurs natifs n'ont été suivies d'aucun mouvement de la part de ceux-ci ; mais le conseil général n'ayant pas jugé à-propos de leur accorder les privilèges qu'ils réclamoient, les natifs en ont conçu tant de mécontentement & tant d'animosité contre les bourgeois, que la plupart d'entr'eux ne voulant pas prêter le nouveau serment qu'on exigeoit d'eux, ont pris la résolution d'abandonner la ville.

LOTÉRIES.

Le cent dixième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 23 du mois dernier, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N^o. 45784. Celui de vingt mille livres, au N^o. 44637, & les deux de dix mille aux numéros 54908 & 56017.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 Mars. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 22, 82, 1, 3, 62.

M O R T S.

Joseph-Marie-Carmelin-Henri de Bacza y Erzentelo, marquis de Castromonte, Montemayor y el Aguila, comte de Cantillana, chevalier de l'ordre royal de St Janvier, grand d'Espagne de la première classe, grand chancelier perpétuel du conseil d'Hazienda, gentilhomme en exercice de la chambre de S. M. Catholique & ambassadeur extraordinaire de S. M. Sicilienne auprès du Roi, est mort à Paris le 22 Février 1770, âgé de 72 ans.

Claude - Gustave - Eleonord Palatin de Dio, marquis de Montperrous, mourut à Châlons-sur-Saône, le 30 Janv. âgé de 56 ans.

Glaude - Alexandre de Pons, comte de Rennepont, est mort en son château de Roche en Champagne, le 20 Février 1770, âgé de 50 ans.

Robert Jannel, chevalier de l'ordre du Roi, intendant général des postes, couriers & relais de France, est mort à Paris le 5 de Mars 1770, dans la 87^e année de son âge.

Louis - François marquis de Beauveau - Tigni, grand Sénéchal du Maine, est mort le premier de Mars 1770, dans son château de la Treille, en Anjou, âgé de 68 ans. Il avoit épousé Louise-Marguerite le Sénéchal Carcado - Molac, sœur aînée du marquis de Molac, maréchal des camps & armées du Roi, de laquelle il n'a eu qu'un fils.

Charles de Grimaldi d'Antibes, évêque de Rhodès, né à Vence, est mort, dans le mois de Mars,

dans une petite ville de Provence , âgé de 65 ans. Il avoit été nommé à cet évêché en 1746.

Marie - Antoinette de Matignon , épouse de Claude - Constant Juvénal de Harville , marquis de Traisnel , grand sénéchal d'Osterwar & lieutenant - général des armées du Roi , est morte à Paris , le 8 Mars 1770 , âgée de 45 ans.

Dame Marie-Magdeleine-Françoise de Fiennes le Carlier est décédée à Homblieres près St Quentin en Picardie , le 17 de ce mois , âgée de près de 75 ans ; elle étoit veuve de René-François de la Noue Vieuxpont , comte de Vair , capitaine au régiment des Dragons de la Reine.

Il reste de leur mariage , 1°. Gabriel - François de la Noue Vieuxpont , comte de Vair , colonel-inspecteur des milices Gardes-Côtes de Bretagne.

2°. Guillaume - Alexandre , vicaire-général du diocèse de Meaux , abbé de St Severin.

3°. Jean-Marie , lieutenant - colonel d'infanterie , capitaine aux Grenadiers de France.

4°. René - Joseph , aussi capitaine aux Grenadiers de France.

Et Anne-Marie-Claude, Damoiselle de la Noue. Elle étoit mere du chevalier de la Noue , capitaine aide-major au régiment de cavalerie de Marcieu , tué à la bataille de Minden le premier Août 1759 , & du comte de Vair , lieutenant-colonel d'infanterie , commandant les Volontaires de l'armée , tué près Wolfagen , en Westphalie , le 25 Juillet 1760.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	1
Vers sur la traduction des georgiques,	<i>ibid.</i>
Vers à M. le comte de . . . sur des rubans,	6
Traduction de l'ode d'Horace, <i>O Vénus!</i>	<i>ibid.</i>
Vers à Mlle Duplant, sur son rôle d' <i>Erinice</i> ,	7
Vers à M. de Belloy, sur Gaston & Bayard,	8
L'Homme sans jugement, proverbe dramatique,	10
Vers à la Rosière de Salency,	28
Madrigal à une Dame,	30
Autre à la même, sur des vers faits à sa louange,	<i>ibid.</i>
Les quatre Saisons en ariettes,	31
Origine de bien de choses, conte,	34
La Rose, Fable,	48
Epigramme,	50
L'Ane & le Dindon, Fable,	51
A M. le comte de Puget, sur son mariage,	52
Stances à Mlle Henriette C * * *,	53
Epigramme,	55
Nahamir, ou la Providence justifiée, conte,	56
Explication des Enigmes,	67
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES,	70
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	75
Théâtre Espagnol,	<i>ibid.</i>
Dialogue sur le commerce des bleds,	83
Essai sur les moyens d'améliorer les études,	87

A V R I L. 1770. 227

Calendrier des réglemens ,	89
Eloge de Pierre du Terrail ,	90
Discours sur la question de savoir lequel des quatre sujets ; savoir , le Commerçant , le Cultivateur , le Militaire & le Sçavant , est le plus utile à l'état ,	94
Pièces de théâtre en vers & en prose ,	96
Nouvelle édition de Justin ,	98
Quintilien de l'institution de l'Orateur ,	99
Principes de l'art du Tapissier ,	100
Le début du chevalier de * * * ,	101
Mémoires de l'académie de Dijon ,	104
Œuvres choisies de M. de la Monnoye ,	107
Traité historique du Jubilé ,	112
Choix de poésies philosophiques ,	113
Eloge de Dumoulin ,	117
Lettre à M ^{de} la comtesse d'Anjou ,	118
Étrennes du Parnasse ,	120
La Girouette ou Sansfrein ,	121
La Pogonotomie , ou l'art de se raser ,	124
Traité de l'usure ,	125
Nouveau traité des vapeurs ,	126
Recherches sur les maladies vénériennes ,	127
Histoire moderne des Chinois , &c. ,	129
Lettre sur l'ouvrage de M. Baretti ,	138
Abrégé de l'histoire de France , en vers tech- niques ,	147
Traité de l'équilibre ,	148

228 MERCURE DE FRANCE.

Le Marchand de Smyrne, comédie,	150
Almanach des Muses,	154
Lucrece, traduction avec des notes,	158
Anne Bell, histoire angloise,	163
Lettre de M. Bret,	164
SPECTACLES, Concert,	166
Opéra,	168
Comédie françoise,	171
Comédie italienne,	173
A Mde Rosambert, sur son début,	178
Vers à M. de la Harpe, sur Melanie,	180
ACADÉMIES,	181
ARTS, Gravure,	187
Musique,	194
Salle de Spectacle,	197
Vers à M. Calandova, peintre du Roi.	199
Vers pour le portrait de M. de Chevert,	202
Mort de M. Macquer, avocat,	<i>ibid.</i>
ANECDOTES,	204
Déclarations, Arrêts, &c.	208
AVIS,	212
Nouvelles Politiques,	219
Loteries,	223
Morts,	224

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue des Cordeliers.

MERCURE

DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

AVRIL 1770.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

228 MERCURE DE FRANCE.

Le Marchand de Smyrne, comédie,	150
Almanach des Muses,	154
Lucrece, traduction avec des notes,	158
Anne Bell, histoire angloise,	163
Lettre de M. Bret,	164
SPECTACLES, Concert,	166
Opéra,	168
Comédie françoise,	171
Comédie italienne,	173
A Mde Rosambert, sur son début,	178
Vers à M. de la Harpe, sur Melanie,	180
ACADÉMIES,	181
ARTS, Gravure,	187
Musique,	194
Salle de Spectacle,	197
Vers à M. Casanova, peintre du Roi.	199
Vers pour le portrait de M. de Chevert,	202
Mort de M. Macquer, avocat,	ibid.
ANECDOTES,	204
Déclarations, Arrêts, &c.	208
AVIS,	212
Nouvelles Politiques,	219
Loteries,	223
Morts,	224

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue des Cordeliers.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

AVRIL 1770.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on payera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante
cahiers de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, des Spectacles, de l'Industrie
& de la Littérature. L'abonnement, soit à Pa-
ris, soit pour la Province, port franc par la pos-
te, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

EPHEMERIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, à Paris & en pro-
vince, port franc, 33 liv. 12 s.

JOURNAL POLITIQUE, port franc, 14 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire,

Les *Œconomiques* ; par l'ami des hommes, in-4°. rel. 9 l.

Idem. 2 vol. in-12. rel. 5 l.

Cosmographie méthodique & élémentaire, vol. in-8°. d'environ 600 pag. avec fig. rel. 6 l.

Dona Gratia d'Ataïde, comtesse de Ménésès, histoire portugaise, vol. in-8°. br. 1 l. 16 s.

Origine des premières Sociétés, des peuples, des sciences, des arts & des idiomes anciens & modernes, in-8°. rel. 6 l.

Histoire d'Agathe de St Bohaire, 2 vol. in-12. br. 3 l.

Considérations sur les Causes physiques & morales de la diversité du génie, des mœurs & du gouvernement des nations, in-8°. broché. 4 l.

Traité de l'Orthographe Française, en forme de dictionnaire, in-8°. nouvelle édition, rel. 7 l.

Nouvelle traduction des Métamorphoses d'Ovide ; par M. Fontanelle, 2 vol. in-8°. br. avec fig. 10 l.

Parallele de la condition & des facultés de l'homme avec celles des animaux, in-8° br. 2 l.

Premier & second Recueils philosophiques & litt. br. 2 l. 10 s.

Le Temple du Bonheur, ou recueil des plus excellens traités sur le bonheur, 3 vol. in-8°. broch. 6 l.

Traité de Tactique des Turcs, in-8°. br. 1 l. 10 s.

Traduction des Satyres de Juvénal, par M. Dufaulx, in-8°. br. 6 l.



MERCURE DE FRANCE.

AVRIL. 1770.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*EXTRAIT du Printems , chant premier
du poëme des Saisons ; imitation libre
de l'anglois de Thompson.*

Invocation.

VIENS , doux printems , embellir les côteaux ;
Viens ranimer la nature épuisée :
Descends aussi , bienfaisante rosée ,
Et de tes pleurs baigne les arbrisseaux.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Sur ces lilas , sur ces groupes de roses
Sont assemblés les habitans des bois ;
Ils font déjà , sous les feuilles écloses ,
Retentir l'air des éclats de leur voix.

Dédicace.

O toi , qui joins les qualité du sage
Aux agrémens , aux graces de Vénus ,
Daigne , B * * * , agréer un hommage
Que doit ma muse à tes rares vertus :
Daigne fixer la naïve peinture
De ta saison , dont je chante la loi ;
Soutiens mon vol , je t'offre la nature
Simple , fleurie , & belle comme toi.

Retour & premiers effets du Printems.

Au fond du Nord l'hiver se précipite ,
Et les autans , entraînés dans sa fuite ,
Cessent enfin de ravager les champs.
Zéphir s'empresse à déployer ses aîles ,
Flore renaît dans ses embrassemens !
La neige fond & s'écoule en torrens ;
Les prés , les bois brillent de fleurs nouvelles ,
Et Pan sourit à l'aspect du printems.

Mais la saison est encore incertaine :
Le sombre hiver retourne sur ses pas ;
Il livre Flore aux rigueurs des frimats ,

Et l'aquilon fait sentir son haleine.
Un voile épais cache le Dieu du jour ;
Le rossignol interrompt son ramage
Et Progné craint d'avancer son retour.
Mais le soleil perce enfin le nuage
Qui paroïssoit immobile dans l'air :
De ses liens le printems se dégage,
Et dans son antre il enchaîne l'hiver.

Sémençes de Mars.

Le laboureur, que l'espoir encourage,
Forçant au joug son robuste attelage,
Parcourt son champ qu'il couvre de sillons,
Ses soins remplis, un semeur se promène
Jetant par-tout les germes des moissons ;
La herse suit & termine la scène.

Fais, Dieu puissant ! éclater ta bonté :
L'homme attend tout de ton bras tutélaire !
Vents ; précurseurs de la fertilité,
Répandez-la dans le sein de la terre !
Pere du jour, découvre tes rayons ;
Roule ton char dans des flots de lumière,
Et de tes feux chauffe les sillons ?

Vous, qui vivez dans la molle indolence,
Vous, que maîtrise & subjugué l'orgueil,
Qui, dans le luxe & l'altière opulence,

A iv

3 MERCURE DE FRANCE.

Ne rencontrez qu'un dangereux écueil ,
De vos regards ce détail n'est pas digne ;
Grands , vous croiriez vous abaisser trop bas :
Virgile , avant de chanter les combats ,
A célébré les troupeaux & la vigne.
Jadis les grands , les héros & les rois
De la charrue alloient dicter des loix :
Rougissoient-ils de cultiver leurs terres ?
Et vous , & vous , orgueilleux éphémères ,
Vous qu'un instant & fait naître & détruit ,
Vous dédaignez de rustiques chaumières ,
Et rejetez la main qui vous nourrit !

O vous , chez qui fleurit l'agriculture ,
Heureux François , préparez vos côteaux
A recevoir les biens que la nature ,
Pleine de soins , destine à vos travaux !
O France ! ô toi , dont la gloire m'est chère ,
Que dans tes ports , des bouts de l'univers ,
Soient rassemblés tous les tributs des mers !
Dispense , accorde aux peuples de la terre
Le superflu de tes riches guérets :
Du monde entier qu'on t'appelle la mère ,
Et dans tous lieux regne par tes bienfaits !

Par M. Willemain d'Abancourt.

*L'ABSENCE DE VÉNUS,
Allégorie à Mde de T***.*

LORSQUE l'immortelle Cypris,
Quittant les bosquets d'Idalie
Pour habiter les célestes lambris,
Emmene les plaisirs, les amours & les ris,
Et va, des mains d'Hébé, recevoir l'ambroisie,
Ses berceaux enchanteurs perdent tous leurs at-
traits :

Son isle est un désert immense ;
Tout se ressent de sa fatale absence,
Et les sombres ennuis habitent son palais.

De l'amoureuse tourterelle
On n'entend plus les doux roucoulemens ;
Sur sa tige en naissant, périt la fleur nouvelle,
Et l'hiver semble, au milieu du printems,
Déchaîner sa rage cruelle.

Ainsi languit Paphos, ainsi languit Paris
Quand vous allez briller à la cour de Louis :

On ne peut vous blâmer de plaire ;
C'est le droit de Vénus, ce droit vous est acquis ;

A v

Mais après une absence à nos vœux trop contraire,

Jugez, belle & jeune Doris,

Si le retour est nécessaire.

Par le même.

VERS à un ami, pour le jour de sa fête.

Avec des sentimens peut-être moins sincères,
D'autres, pour ton bouquet, feroient plus de
fracas :

Si je ne puis t'offrir que des fleurs passagères,

Mon amitié du moins ne leur ressemble pas.

Par le même.

L'AMOUR & LA MORT. Fable.

L'AMOUR jadis s'égara dans un bois,
Lorsque la nuit, en dépliant ses voiles,
De la sinistre Ofraye encourageoit la voix,
Et qu'elle ouvroit sa carrière aux étoiles.
Tout dieu qu'il est, l'Amour est bientôt las,
Il l'étoit donc : il voit une caverne

Propre à servir de retraite à *Laverne*. *

N'importe. Il y traîne ses pas.

Et *Laverne* & l'amour ont des rapports ensemble,

Il craint peu de la rencontrer ;

Si dans ce lieu le hasard les rassemble ,

Ils ont à nos dépens des tours à se montrer.

Il entre , mais dans la tannière

Où ce dieu se couche & s'endort ,

Pour un instant dormoit aussi la mort.

Bourreaux , assassins , gens de guerre

Et médecins dormoient sans doute aussi :

Quoi qu'il en soit, cette rencontre-ci

Fut hélas trop meurtrière.

De nos deux divinités ,

Les traits aux hasard jetés ,

Sont mêlés sur la poussière.

Or , tout-à-coup des vents fougueux ,

Dans les entrailles de la terre ,

Par leurs élanis impétueux

Se faisant une horrible guerre ,

Agitent notre globe & l'auroient renversé ;

* Déesse des Voleurs.

A vj

Si l'effort vigoureux d'un souffle trop pressé
 De leur prison n'eût rompu la barrière.
 Notre couple dormeur s'éveille avec effroi,
 Se leve, & fuit, en ramassant des armes
 Que forgea le destin pour diverses alarmes;
 Mais que chacun pense être à soi:
 Oh, de leurs traits mélange déplorable!
 La mort en eut quelques-uns de l'amour,
 L'Amour, du monstre impitoyable
 En saisit plus d'un à son tour:
 Et c'est delà que, sans être coupable,
 En blessant un jeune homme il lui ravit le jour,
 Tandis qu'on voit la mort comme l'amour trom-
 pée;

Dans le cœur glacé d'un vieillard
 Imprudemment lancer un dard
 Dont son ame autrefois pouvoit être frappée,
 Mais qui vient l'atteindre trop tard.

Sur ma tête qui grisonne
 Je vois tomber mon automne.
 O mort ! tu vas bientôt lever les yeux sur moi,
 Le ridicule est mon plus grand effroi,
 Et tes rigueurs n'ont rien dont je m'étonne;

Frappe , mais que ton trait soit sûrement à toi ,
C'est le seul que je te pardonne.

Par M. B. . :

*S T A N C E S à une Receveuse des
loteries.*

FAVORITE du sort , prêtresse de son temple ,
Belle d'Hanonville , dis moi
De quel œil ta raison contemple
Ceux que l'espoir du gain fait accourir chez toi :

Tandis que de nos vœux la fortune se joue ,
Tu l'applaudis d'un air malin & satisfait ,
Tu dors au branle de sa roue ,
Tu ris des maux qu'elle nous fait :

Pour former l'heureux assemblage
Des nombres proclamés par la voix du destin ,
On te voit , la plume à la main ,
Assister à chaque tirage.

Tu peux , mieux que nos beaux esprits ,
Intéresser toute la ville ;

14 MERCURE DE FRANCE.

On fait du moins que tes écrits
Ne contiennent rien d'inutile.

Tu verras mon zèle empressé
Porter chez toi plus d'une mise ,
Je veux prendre pour ma devise :
Vivent les traits qui m'ont blessé.

On en croit tes conseils , & soudain on s'enivre
De la douceur d'un fol espoir ,
Mais ce qu'on peut perdre à les suivre ,
Vaut-il ce qu'on gagne à te voir ?

Tu fais sur le sort même étendre ton empire ,
Il met toute sa gloire à te faire du bien ,
Un dieu charmé de ton sourire
Peut-il te refuser le sien ?

La chance à tes cliens devient-elle propice ,
La gaieté sur ton front semble s'épanouir
Tant de riches ducats n'ont rien qui t'éblouisse ,
Tu les comptes sans en jouir.

Tes trésors sont d'une autre espèce ,
Mille charmes en toi sont faits pour nous tenter ;

Le tendre amour dans son ivresse
En jouïroit sans les compter.

De la beauté la plus exquise

Il a pris soin de se doter ,

Je connois plus d'une marquise

Qui , de ton lot , pourroit se contenter.

Sans doute la fortune est belle ;

Mais de mille rivaux elle remplit les vœux ,

Ne sois pas aveugle comme elle ,

Parmi les aspirans un seul doit être heureux.

Par M. de la Louptiere.

Z A M A N. *Histoire orientale.*

JE ne fais rien de mon origine , & le lecteur peut prendre à cet égard le parti que j'ai toujours pris ; c'est de s'en peu foucher. Souvent un esclave (dit le poëte) mérite plus d'estime que le noble qui n'a pour lui que ce titre.

Peut être ma naissance fut elle le secret du calender qui m'éleva dans les

plaines de Diarbek *. Abandonné sur les bords du Tigre ** ; je dus la vie à son humanité : voilà sur ce point tout ce que j'ai appris de Tachel , dont j'ai partagé la retraite pendant ma première jeunesse.

Il chercha toujours à me persuader qu'une piété supérieure l'avoit seule consacré au genre de vie qu'il avoit embrassé : mais ses discours fréquens sur le mensonge & sur la calomnie dont il se disoit la victime , m'ont fait soupçonner qu'un peu d'humeur avoit aussi quelque part à sa vocation : d'ailleurs , il haïssoit les hommes , & n'observoit pas le jeûne du Ramazan , quoiqu'il fût par cœur tout le livre saint.

Parmi les singularités que j'observois en lui , celle qui m'a conduit dans le cachot où je languis , étoit la plus considérable ; mais elle a mérité long-tems mes respects.

Le mot de vérité se lisoit par-tout en gros caractères sur les murs de son habi-

(1) Ville de la Turquie Asiatique , de la prov. du même nom , arrosée par le Tigre.

(2) Fleuve considérable d'Asie , qui se jette avec l'Euphrate dans le golfe de Bassora.

tation. Ce mot étoit sans cesse dans sa bouche , & ce fut le premier qu'il m'apprit à prononcer. Ses instructions se bornèrent presque toutes à m'inspirer la haine la plus forte du mensonge & l'amour le plus vif de la vertu qui lui est opposée.

Aucune considération , aucun intérêt (me disoit-il) ne doivent te porter à la dissimulation. Il faut être vrai , mon cher Zaman , dût-il t'en coûter la vie. J'imagine depuis fort peu de jours que le chagrin Calender , né foible & n'osant dire aux hommes les vérités qui ne leur auroient pas plu , me destinoit à le venger de sa timidité & du mal qu'ils lui avoient fait.

Il me conduisoit souvent au haut des lieux les plus élevés , pour y voir naître cet astre si respecté du Parsis vagabond * , ce globe de lumière qui paroît presque toujours dans l'éclat le plus pur aux champs de la Syrie. Mon fils (s'écrioit-il) lève tes yeux éblouis , admire , & fais toi l'image de l'ame d'un mortel à qui la vérité est précieuse. Si la tienne abhorre

(1) Les Parsis ou Guebres , sans aucune habitation fixe en Perse , comme les Juifs parmi nous , adorent toujours le soleil.

18 MERCURE DE FRANCE.

l'imposture , elle sera brillante aux yeux de l'Eternel comme ce centre de feux dont il dirige les mouvemens & la course ; & qu'il a revêtu de sa splendeur.

La limpidité d'un ruisseau servoit une autre fois d'emblème à ses leçons. Ce duvet précieux qui pare les dons de l'automne & que le tact le plus léger peut détruire , la fraîcheur si corruptible de la rose , tout étoit pour lui l'image de la vérité.

Le dard vénimeux du reptile , l'haleine empestée des vents destructeurs étoient au contraire les figures sous lesquelles il me peignoit le mensonge ; & bientôt je conçus pour ce vice une haine dont il se félicitoit de voir les progrès.

C'est ainsi (disoit-il) que la semence des végétaux parfumés d'Aden * , repandue sur une terre féconde & préparée , les rendra plus odorans encore. Triste illusion du Calender ! il ne recueillit de cette semence que la mort , & moi que l'infortune qui m'accable.

Je sortois à peine de l'adolescence lorsqu'un jour , dans un jardin où nous allions chercher des fruits , nous nous en-

(1) Ville considérable de l'Arabie Heureuse.

tratinmes de quelques nouvelles injustices du pacha du pays. Le zélé Tachel , oubliant qu'on n'est jamais seul sous la tyrannie , élevoit les mains au Ciel & le devoit saintement à la colere du Très-Haut. Son enthousiasme passoit aisément dans mon ame & j'eus grande part aux malédictions dont nous chargeâmes Albussar , c'étoit le nom du gouverneur.

Le lendemain , tranquille au fond de la paisible demeure de Tachel , j'assujétissois le flexible osier à des contours utiles , lorsque je vis entrer avec impétuosité le barbare Albussar.

Les yeux fulminans & le cimeterre à la main , il s'avance vers le Calender , & lui dit qu'il sait qu'hier , dans tel enclos , à telle heure , il s'est permis des imprécations contre lui , & qu'un pasteur l'a entendu prononcer ces mots : *Seigneur , obscurcis son teint , que sa tige soit coupée , & que son sang se répande comme un ruisseau.*

Tachel , effraïé de l'air menaçant d'Albussar , perd de vue tout-à-coup les grandes leçons qu'il m'avoit données sur la vérité ; & craignant pour sa vie , il répond , avec autant de lâcheté que d'adresse , que le délateur s'étoit mépris ; que , se repo-

20 MERCURE DE FRANCE.

fant sous une treille où il considéroit avec moi des grapes de raisin , loin encore d'être cueillies , il avoit souhaité qu'elles devinssent bientôt mûres , qu'on les coupât & qu'on en fit du vin ; & que sans doute les expressions métaphoriques dont il s'étoit servi , avoient été mal-à propos appliquées à sa Grandeur.

Albussar , étonné de cette réponse , me voit sourire ; il me prend par la main , & me demande s'il doit en croire le Calender. Non , (lui dis je avec fermeté) non , Tachel te trompe , je fus témoin des imprecations dont tu l'accuses ; c'est toi qui en étois l'objet ; c'est sur toi que nous voulions attirer les malédictions du Ciel.

A peine avois-je articulé ces mots , la main féroce d'Albussar avoit fait rouler la tête de Tachel à mes pieds.

Moins effraîé qu'indigné de ce spectacle , j'offrois la mienne aux fureurs du tyran. Jeune homme , (me dit-il) pourquoi méprises-tu la mort ? — Parce que je méprise encore plus le mensonge , je ne puis t'abuser ; Tachel m'apprit à te haïr ainsi que l'imposture : je fus aussi coupable que lui dans le jardin où ton espion nous entendit hier. — Et pourquoi me hais-tu ? — Parce que ta cour est celle des

méchans, & parce que tu es un méchant toi-même.

Les gens de la suite du pacha alloient fondre sur moi. Albussar les arrête. Respectez sa vie (dit-il.) Le courage avec lequel il confesse la vérité me le rend précieux. Qu'il me suive à ma cour, je veux m'en faire aimer. Quel est ton nom? (me dit-il) Zaman, (répondis-je.) Viens Zaman (ajouta-t'il.) Albussar devient ton protecteur; mais sois toujours vrai, si tu trahis la vérité, puisse ton sort être celui de Tachel!

Me voilà donc parmi des gens bien éloignés de ma haine pour le mensonge, au milieu des courtisans & des flatteurs d'Albussar qui, lui-même n'en aimoit pas mieux la vérité, malgré ce qu'il venoit de faire en ma faveur.

Occupé du premier événement un peu considérable de mon histoire, je me disois, il est fort bon de dire la vérité. Le mensonge de Tachel lui a coûté la vie; mon courage a sauvé la mienne. Ainsi je m'affermissois dans les principes que m'avoit inspirés le Calender, & qu'il avoit si mal suivis lui-même

Le pacha, toujours cruel, toujours injuste, s'amusa de ma franchise & de ma

22 MERCURE DE FRANCE.

sincérité qu'il trouva inébranlable même à ses propres dépens. La rareté de mon caractère en étoit le seul mérite auprès de lui ; c'est ainsi qu'un grand peut, dans sa ménagerie , entretenir avec soin un animal étranger & redoutable , par la seule raison qu'il n'est pas aisé de s'en procurer de pareils.

Un jour que je m'étois expliqué avec lui sur le compte d'un de ses flatteurs & que je lui avois démontré que ce favori ne consultoit que son propre intérêt dans toutes les choses qu'il lui faisoit faire , j'allai me promener sur le soir sans me faire accompagner. A peine la nuit descendoit-elle sur l'horison, deux eunuques, un bâton à leur main , m'environnent & tombent sur moi en me saluant de la part du favori que j'avois peint le matin avec tant de naïveté.

J'eus beaucoup de peine à regagner le palais d'Albussar , à qui j'appris le traitement indigne qu'on m'avoit fait. Il jura de me venger ; & en effet le cordon fatal ayant terminé les jours du Sattrape , j'appris que mon protecteur me donnoit ses places & qu'il partageoit avec moi la confiscation de sa fortune.

Mes douleurs furent vives pendant plu-

seurs jours ; mais mon élévation & mes richesses me les firent bientôt oublier sans qu'il me vînt une seule fois dans la tête que j'avois déjà coûté la vie , en très-peu de tems , à deux personnes ; que la mienne avoit deux fois couru de grands risques , & qu'en dernier lieu sur-tout j'avois été fort heureux que le bras de deux eunuques fût moins robuste que celui de tout autre esclave qu'on auroit pu choisir ; en sorte que je continuai , sous le bon plaisir d'Albussar , à répandre la vérité dans l'asyle du mensonge.

L'orgueilleuse inutilité des poëtes , la dangereuse charlatanerie des médecins , tout fournissoit une ample matière à mes observations. Albussar en rioit seul , mais n'en profitoit pas.

De tous les ennemis que je me faisois chaque jour , les poëtes me parurent les plus incommodes. Les ténèbres de ma naissance , ma taille qui étoit un peu au-dessous du médiocre , mon nez qui ne dessinoit pas sur mon visage une ligne exactement droite , & sur-tout ses maudits coups de bâton dont j'avois été regalé sur les bords du Tigre , étoient le fonds inépuisable de mauvaises plaisanteries rimées qui me suivoient par-tout.

24 MERCURE DE FRANCE.

Le retour périodique des gazels * insolens me fatiguoit plus que je ne puis le dire. Un voyageur, dans les sables de la Libye, est moins occupé du danger d'être apperçu par quelque lion dévorant ou de celui de tomber entre les mains d'une troupe de brigands, que du soin continuél de se défendre de la piqure des insectes bourdonnans qui l'accompagnent.

Actuellement que le malheur me fait réfléchir un peu plus sensément sur le rôle que je jouois à la cour d'Albussar, il me paroît assez singulier que je me fusse arrogé le droit de dire des vérités dures aux dépens de qui il appartiendrait, & que je ne pusse pardonner aux gens qui remarquoient que mon nez n'étoit pas aussi droit que celui d'un autre, ce qui étoit pourtant évidemment démontré.

J'en eus, je crois, un peu plus d'humeur & mes vérités en devinrent un peu plus âcres. Je ne fis pas même grace à la beauté quand elle eut à passer par ma critique.

Sélina m'avoit plu, & mon ravissement fut inexprimable lorsqu'elle daigna faire tomber à mes yeux le voile qui me ca-

* Gazel, espèce de poëme arabe.

choit ses charmes. Des tresses argentées qui se jouoient avec grace sur son sein , prêtoient le plus vif éclat aux lis & aux roses de sa peau ; mais Sélina étoit un peu boiteuse en dépit de toutes les peines qu'elle prenoit pour ne le point paroître.

Je l'adorai en désirant quelquefois , pour la rendre parfaite , qu'elle n'eût pas la jambe droite plus courte que l'autre : la charmante Sélina m'eût alors paru digne de marcher à la tête du chœur des houris éternelles.

Malheureusement pour moi elle croyoit en imposer à tous les yeux , & bien loin de soupçonner que son défaut pût être aperçu , elle se piquoit d'un vif amour pour la danse. J'osai lui dire un jour que cet exercice découvroit encore plus le tort qu'avoit en la nature avec elle : son indignation fut la récompense d'un avis que je croyois lui devoir pour son intérêt même.

J'étois aimé , je l'eusse aimée plus boiteuse encore ; je lui devins odieux. Que d'efforts ne fis-je point pour me faire pardonner mon crime ! elle fut inexorable , & m'accabla des mépris les plus forts. *Vil insensé !* (m'écrivit-elle , en me jurant que le dernier de mes esclaves lui plairoit plus

que moi) un instant de faveur t'éblouit ; redoutes en le terme. Ignores-tu qu'Albussar ne te souffre à sa cour que comme une espèce de fou qui l'amuse , mais qu'il peut abandonner bientôt à la vengeance publique ?

Oh ! oh ! (me dis-je à la lecture de ce billet) les femmes reçoivent assez mal la vérité ; ce n'est donc pas à elles qu'il faut la dire : Tachel auroit bien dû m'en avertir.

Je souffris bien moins des investives de Sélina que de la perte de son cœur. Long-tems mon ame fut déchirée, & plus d'une fois je me surpris à soupirer , en disant que je ne l'aimois plus. Heureux , si la réflexion que j'avois faite sur le peu de goût des femmes pour la franchise , m'avoit garanti du nouvel écueil où me fit tomber le funeste caractère que m'avoit formé Tachel.

Albussar avoit , au nombre de ses esclaves favorites , deux femmes qui se disputoient, non pas l'empire de la beauté, mais celui de l'esprit, parce que le gouverneur, tout cruel qu'il étoit, avoit l'orgueil de dédaigner une esclave qui n'étoit que belle. Son indécision, entre ses favorites, étoit une preuve qu'il se connoissoit peu

au sujet de la querelle, aussi voulut-il que mon jugement terminât leurs débats. Je vis donc plusieurs fois Zédine & Fakeric, c'étoient les noms des deux esclaves.

La dernière, avec aussi peu d'idées que la plupart des poètes du Diarbek, avoit, comme eux, l'incommode facilité d'arranger des mots rimés à chaque déclinence. Elle avoit, comme eux, le plus grand respect pour ce petit talent, &, comme eux, elle me parut peu soutenable lorsqu'elle ne parloit pas d'elle-même, ou des quinze différentes façons d'emprisonner la pensée de *Merlana Giarni* (1) ou de *Sawly* (2).

Pour Zédine, je lui trouvai de plus hautes prétentions, mais bien autant de ridicules. Elle croyoit avec *Jbn abbàs* (3) que les six jours de la création étoient chacun de 1000 ans. Elle connoissoit la longueur & la largeur des sept paradis du prophète; elle m'assura qu'elle étoit de 4383000 lieues. Elle me dessina la figure du *jek-*

(1) Poète Persan, auteur du *Baharistan*.

(2) Poète Arabe fameux.

(3) Célèbre interprète de l'alcoran, mort l'an 67 de l'hégire. C'est d'après son idée qu'étoit venue l'opinion que le monde ne devoit durer que six mille ans.

22 MERCURE DE FRANCE.

mout, énorme poisson, soutien de l'escarbot, qui porte le bœuf de 4000 pieds, sur lequel est la pierre de saphir, qui sert de marchepied à l'ange qui supporte les cieux & la terre. *Hassan El Basry* (1) n'avoit pas mieux su qu'elle le nom du génie qui a soin des nuages & des pluies. Il habite (me disoit-elle avec confiance) le premier ciel de la fumée; car c'est de fumée que l'Eternel composa les sept étages des sept cieux (2).

J'eus beaucoup de peine à ne pas éclater lorsqu'elle m'éta la sa doctrine sur les *Hirz*, (3) dont elle savoit tous les secrets. Enfin Zédine me parut avoir parcouru la chaîne de toutes les rêveries humaines pour s'en faire un étalage d'érudition fastidieuse & pédantesque qui me sembloit détruire tout ce qu'elle avoit de charmes.

Albussar, curieux d'apprendre à laquelle des deux j'avois donné la préférence, interrogea bientôt ma sincérité, & je n'hésitai pas de lui dire que l'une & l'autre

(1) *Hassan El-Basry*, premier scholastique des Musulmans, allaité, pendant l'absence de sa mère, par une des femmes du prophète.

(2) Toutes ces rêveries se trouvent dans différents ouvrages arabes.

(3) Les *Hirz*, les Amulettes.

étoient faites pour lui plaire par les grâces de la figure, mais que je n'avois point remarqué d'esprit à tout ce que j'avois entendu, & qu'il devoit leur conseiller d'employer tant d'émulation à devenir des femmes aimables, au lieu d'être l'une un rimeur insipide, & l'autre un ennuyeux pédant.

Le malin pacha ne laissa pas ignorer ma décision aux deux rivales qui, réunies pour ma perte, se vengerent de moi comme on va le voir.

Arrêté par des hommes robustes qui me fermerent la bouche, je me vis un jour porté & attaché sur le dos d'un chameau d'où je ne pus descendre qu'au bout de deux jours aux conditions de suivre docilement la caravane à laquelle j'avois été livré, & qui faisoit route pour Basra sur le golphe Persique.

J'avois tout promis, & quelques regrets que je sentisse de perdre le poste & la fortune que je tenois d'Albussar, je parvins à m'éloigner sans peine d'un pays où j'avois été en fort peu de tems chassonné cruellement, abandonné barbarement par Sélina, hai universellement, bâtonné, comme le lecteur l'a vu, & toujours en danger de perdre la vie auprès du plus ca-

30 MERCURE DE FRANCE.

précieux & du plus inhumain des gouverneurs qui, sans doute déjà las de moi, m'avoit livré au courroux de ses deux femmes.

Malheureusement mes conducteurs n'étoient pas payés pour me mener jusqu'à Basra; car m'ayant vu une nuit plongé dans un sommeil profond, ils prirent ce moment pour continuer sans moi leur chemin; en sorte qu'à mon réveil je me trouvais seul dans les horreurs d'une immense forêt, avec des provisions très-légères que j'aperçus à mes côtés & que je devois bien plutôt à l'humanité de quelqu'un de mes compagnons, qu'aux ordres de Fake-ric & de Zédine. Tant il est imprudent de refuser de l'esprit aux jolies femmes.

Je voulus d'abord suivre la trace des chameaux; mais une rivière qui se présenta devant moi & que je ne pus passer, me força de renoncer à l'espoir de rejoindre la caravanne.

Déjà plusieurs jours s'étoient écoulés, & touchant au terme de mes subsistances, je me devois à la mort, lorsqu'un bruit de chameaux & d'hommes me fit lever les yeux que j'attachois tristement à la terre.

Je ne me trompois point; le Ciel qui me destinoit à des peines plus longues, me fit appercevoir une troupe de gens vers

lesquels je courus en leur demandant la vie.

J'en fus assez bien reçu , & comme tous les chemins m'étoient égaux , je consentis volontiers à suivre la troupe qui alloit à la capitale de la Syrie.

Mes nouveaux compagnons de voyage étoient des pèlerins qui revenoient de la Mecque & qui devoient être reçus à Damas avec le plus grand respect. J'imagine pourtant que je fus fort heureux de n'avoir rien qui tentât leur sainte avarice ; car je m'aperçus , chemin faisant , à la peur que nous fîmes à quelques marchands qui croisoient notre route , & qui se sauvèrent à l'aspect de nos bourdons ; que la pieuse cohorte dont je suivois les pas n'inspiroit pas une grande confiance.

La façon dont nous nous emparâmes quelques jours après au nom du prophète , des troupeaux que nous rencontrâmes , confirma mes idées à cet égard , & la nécessité de faire subsister des gens qui avoient vu le tombeau , ne me parut pas suffisante pour justifier un vol que chacun des pèlerins auroit pu ne pas commettre en restant chez lui.

A peine eus-je fait part de mes réflexions sur ce point , qu'il s'éleva un cri général

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

contre moi. Je fus traité de scélérat & d'impie : la caravane suspendit sa marche & parla de me juger.

Les esprits s'échauffent par mon obstination à soutenir ce que j'avois dit ; on me lie ; on prend les voix , & je suis condamné presque unanimement à être en-serré vif.

Déjà la fosse s'avançoit lorsqu'un des Arabes qui , après avoir vu la maison quarrée , s'étoient privés de la vue pour ne plus rien envisager de terrestre , vient auprès de moi , promène ses doigts sur mes traits , me serre affectueusement la main & demande ma grace.

L'autorité de cette victime du prophète calma tout-à-coup l'indignation générale , & il me fut permis de suivre mon libérateur à Damas sans rien appréhender de la fureur que j'avois excitée.

Je m'imposai le plus rigoureux silence jusqu'à notre arrivée dans cette grande ville ; car je ne pus pas me dissimuler après ma dernière aventure , qu'il ne fût cent fois plus dangereux de dire la vérité avec de pareilles gens qu'avec les poëtes & les belles du Diarbek.

La caravane avoit envoyé des députés au gouverneur de Damas , afin de se faire

rendre les hommages dûs en pareil cas ; en effet notre entrée eut plus l'air d'un triomphe que de l'arrivée d'une troupe de pèlerins. Les aveugles sur-tout , au nombre de vingt , & que présidoit mon défenseur , eurent à leurs pieds tous les grands , toutes les beautés de la ville , & le pacha même , pour implorer leurs bénédictions.

Après toutes les vaines cérémonies de cette entrée , je suivis mon aveugle & ses compagnons dans la maison qui leur avoit été préparée par le gouvernement.

Il est assez singulier de dire qu'on suit un aveugle , & cependant c'est ce qui m'arriva. Quel est le vrai croyant qui doute que les pas de ces gens qui se sont volontairement privé du plus utile de nos sens , après avoir fait sept fois le tour de la *kaaba* , ne soient guidés par une vertu secrète & divine ?

Dès le lendemain Cobar (c'étoit le nom du chef des aveugles) fut élu & proclamé grand interprète de la loi ; & dès lors le pacha Koutkou qui , d'ailleurs , étoit un homme simple & bon , se vit sous sa dépendance religieuse.

On me croyoit fort heureux de lui être attaché , & peu s'en falloit que je n'inspirasse moi - même quelque respect par

34 MERCURE DE FRANCE.

l'honneur que j'avois de servir le *saint* interprète; mais ce prétendu bonheur dura peu, parce que je perdis ma vénération pour mon maître. J'avois quelquefois soupçonné qu'il étoit moins aveugle, qu'il ne vouloit le faire croire, & différentes épreuves réitérées toujours avec le même succès, ne me laisserent aucun doute sur la pieuse fraude de Cobar & de quelques-uns de ses disciples. D'ailleurs, il n'avoit pas été longtems sans me faire redouter des dangers dont je n'ose ici désigner l'espèce : je pris le parti de fuir & de chercher un asyle chez le pacha, dont la foiblesse m'avoit intéressé.

Je me crus obligé de lui révéler la charlatanerie de Cobar; mais loin de le persuader, je fus traité par le gouverneur de téméraire & de fou, & le faux aveugle m'ayant réclamé avec hauteur, Koutkou me fit remettre entre ses mains.

L'accueil caressant qu'on me fit à mon retour forcé dans la maison des aveugles, ne me laissa rien entrevoir du traitement qui m'y attendoit; Cobar lui-même étoit venu à la porte me recevoir avec tous les témoignages du plaisir & de la bonté; mais à peine la nuit fut elle arrivée que le plancher de la nouvelle chambre qu'on

m'avoit fait prendre , s'écartant des deux côtés avec précipitation , je tombai à plus de 50 pieds de profondeur dans un filet suspendu qui m'empêcha de me briser contre terre.

La trape se referma aussi-tôt au-dessus de moi , & je passai la nuit dans mon filer, respirant une odeur insupportable , & n'osant en sortir dans la crainte de tomber dans un autre abîme.

Le retour du soleil ne s'annonça que par une foible clarté qui passoit à travers la grille d'un cloaque qui étoit encore à 15 pieds au-dessous.

Quelques heures après , je vis paroître quatre hommes dans mon horrible cachot. Quatre poulies font descendre jusqu'à eux mon filer , & me livrent à leur barbarie. On me dépouille ; on me déchire la peau par mille coups de verge , & on me laisse presque expirant sur quelques planches à moitié pourries qui devoient me garantir d'une plus grande humidité.

Ce supplice dura quinze jours de suite , parce que je fus assez lâche au second jour pour faire usage du ris & de l'eau qu'on avoit laissés à mes côtés.

Ce terme révolu , je ne vis plus mes bourreaux ordinaires , & ma provision

36 MERCURE DE FRANCE.

descendit de tems à autre par la trape funeste qui étoit si fort au-dessus de ma tête.

Enfin il y a quelque tems , un vieillard parut à mes yeux. Ne t'effraie point , Zaman , (me dit-il) ton sort m'a fait pitié ; je viens , s'il se peut , en adoucir l'amertume. Malheureux ! (ajouta - t'il) quel démon te suggéra le conseil d'aller apprendre au pacha que Cobar n'étoit pas plus aveugle que toi !

Alors je lui fis part du penchant que j'avois reçu par mon éducation à dire toujours la vérité. Te la demandoit-on ? (interrompit - il) Insensé ! comment le danger que tu as couru avant d'arriver à Damas ne t'a-t'il pas corrigé ? Apprends qu'il est des hommes implacables qu'il ne faut jamais démasquer ; tel est Cobar , tel est ton ennemi. Adieu , je reviendrai te voir , un événement peut te rendre la liberté , crois que je veille à tes intérêts.

Il sortit en me laissant des sachets d'une odeur délicieuse qui me rendit l'infection de mon cachot plus soutenable , & un vase d'une liqueur qui ranima mes esprits , & qui me fit supporter ma fatale existence.

Je revis bientôt mon secourable & ten-

dre vieillard, une lampe & des papiers à la main. Tiens (dit-il) tu vas apprendre comment la vérité peut se présenter à ses ennemis; lis & médite, tu me verras dans peu.

C'étoit l'ouvrage du sage Lokman qu'il m'avoit laissé, & qui me pénétra de la nécessité d'envelopper la vérité pour oser l'offrir aux hommes. Oui, me dis-je, après avoir lu les paraboles du vertueux Arabe dont le nom immortel sert de titre au 31^e chapitre de l'alcoran, oui désormais Lokman fera mon guide & mon modèle.

Je prononçois cet engagement lorsque mon vieillard reparut & me dit : prends courage, Zaman, une maladie cruelle menace les jours de Cobar, il mourra sans t'avoir pardonné; mais à sa mort j'ouvrirai ta prison, n'oublie jamais les leçons de Lokman. En attendant (ajoutait-il) écris ton histoire, c'est là seulement qu'il ne faut jamais déguiser la vérité.

J'écrivis en effet ce qu'on vient de lire, & le tableau de mes malheurs fut encore une leçon pour moi. J'attends le moment d'en profiter. Oui, mortels ! si je revois la clarté du jour, si je revis parmi vous, je continuerai à respecter la

38 MERCURE DE FRANCE.
vérité ; mais j'adoucirai pour vos foibles
yeux son image effraïante.

*Par M. B * *.*

L E S V O L C A N S.

*Ode qui a remporté le prix de l'Académie
de Marseille en 1769 ; par M. Gaillard,
de l'académie des inscip. & belles-lettres.*

Ingens terrarum portentum. PLIN.

PARTENOPE * regnoit sur une mer tranquile :
D'innombrables cités , dans sa plaine fertile,
S'élevoient autour d'elle & composoient sa cour..
Virgile avoit chanté sur ces rives fleuries
Lavinie & Didon , les champs & les prairies ,
Les bergers & l'amour,

Le crime étoit puni ; la terre étoit vengée ,
Des Caius , des Nérons heureusement purgée ,
Rome voyoit les loix triompher à leur tour.
Titus , Titus regnoit sur Rome & sur lui-même ;
Titus , l'amour du ciel , dans la grandeur suprême
N'avoit perdu qu'un jour.

F * Partenope ou Naples. .

Hic Virgilium me tempore dulcis aiebat Partenopée

Affuré des bienfaits d'un maître qu'il adore,
 Le laboureur joyeux a salué l'aurore ;
 L'espérance & l'amour brilloient dans tous les
 yeux.

Heureux qui servira le prince & la patrie !
 Tout aimoit, tout chantoit ; la nature attendrie
 Remercioit les dieux.

Ciel ! ... ô Ciel ! quels torrens de cendre & de
 fumée !

Le Vésuve en fureur, de sa cime enflammée
 Vomit des rocs brûlans & des métaux fondus :
 La lave roule au loin jusqu'aux mers écuman-
 tes ;

Herculane est couvert de ces masses fumantes ;
 Pompeïa n'est plus.

Le soleil est éteint : les feux de ce tonnerre
 Ont seuls droit d'éclairer & d'enbraiser la terre.
 A cette lueur sombre, à ces longs tremblemens,
 Neptune avec effroi s'élançant du rivage,
 Court aux bords africains annoncer ce ravage.
 Par des mugissemens.

Le choc des élémens a brisé ces montagnes,
 La solfatara ardente a brûlé ces campagnes ;
 Ces pins sont arrachés, ces murs sont renversés ;
 Tous les vents échappés de leurs grottes profon-
 des,

40 MERCURE DE FRANCE.

De cent vaisseaux épars ont semé sur les ondes
Les débris fracassés.

O terreur ! ô vengeance ! ô dévorans abîmes !
Epargnez l'innocent , choisissez vos victimes ,
Corrigez l'univers par ces calamités :
Ecrasez ce brigand qui désole la terre ;
Ce Sybarite affreux qui commande la guerre
Du sein des voluptés.

Non : réservez plutôt pour l'injuste & l'impie ,
Le tourment de survivre à leur triste patrie ,
A leur pere , à leur fille , à l'hymen , à l'amour ,
A tous ces nœuds charmans qui consolent nos
 ames.

O mort ! ô paix profonde ! heureux qui , dans ces
 âmes ,
N'a perdu que le jour !

L'une , auprès d'un fils mort , tombe désespérée :
L'autre appelle, en tremblant , sa famille égarée ;
Il hésite , il frissonne , il veut fuir , il revient :
De sa chaumière à peine il reconnoît la place ;
De ces bords abîmés l'épouvante le chasse ,
Et l'amour l'y retient.

La mort produit la mort. La famine & la peste
Vont de ces malheureux consumer ce qui reste :
Des cadavres pressés l'horrible exhalaison ,
L'air infecté par-tout d'une vapeur mortelle ,

Un ciel impitoyable , une terre infidèle
N'ont plus que du poison.

Dieux ! où fuir ? Tout éprouve ou tout craint la
ruine ;

Les gouffres sont ouverts de Lisbonne à la Chine ;
L'effroi , d'un vol affreux , parcourt tous les cli-
mats ;

La terre a ses fléaux , la mer a ses tempêtes ,
Le danger est par-tout ; *la foudre est sur nos têtes ,*
L'abîme est sous nos pas.

Le midi trop souvent , de ces tristes lumieres ,
Voit briller au Pérou le front des Cordilleres ,
Il vit le Callao tomber avec Lima ;
Et des antres du Nord une flamme cruelle
Sillonne en mugissant cette glace éternelle
Qui couronne l'Hécla.

Si , sous un ciel plus doux je cherche un bord tran-
quile ,

Théocrite me guide aux champs de la Sicile ,
Aux sources d'Aréthuse , aux beaux vallons d'En-
na ,

Tout rit à mes regards dans cet asyle aimable ;
Mais Typhon y frémit , & sa rage indomptable
Y soulève l'Etna.

La nature en courroux n'étonne point le vice ;

42 MERCURE DE FRANCE.

Voyez dans ces volcans l'intrépide avarice ,
D'une ardeur téméraire , aller tenter le sort.
Des citoyens pilloient Lisbonne chancelante
L'intérêt demandoit à la terre tremblante ,
La fortune ou la mort.

Que dis-je ? ô guerre ! ô honte ! ô barbare
industrie !

Ces volcans ont servi d'exemple à ta furie. ~
La race humaine habite au milieu des horreurs ;
Elle a multiplié ses malheurs par ses crimes.
Tombez , monstres , tombez , exécrables victi-
mes
De vos propres fureurs.

Oh ! ne maudissons point nos amis & nos freres ;
Déplorons ces fureurs à leur ame étrangères.
Non , malheureux humains ! je ne puis vous haïr :
Cessez de vous détruire , & même de vous crain-
dre ;
Laissez-moi vous aimer , vous consoler , vous
plaindre ;
Laissez-moi vous servir.

Venez : que nos besoins , que nos maux nous unif-
sent ;

Que de l'humanité tous les vœux s'accomplissent ,
 Que l'amour & la paix viennent tout ranimer :
 Jurons par nos malheurs, par ces fléaux terri-
 bles ,
 Jurons d'être à jamais bienfaisans & paisibles ;
 Jurons de nous aimer.

C O N T E.

DEUX époux que l'amour avoit toujours unis,
 Filioient des jours heureux au sein de l'innocence.
 Ils vivoient chaque jour l'un par l'autre chéris,
 Et se juroient tous deux la plus ferme constance.
 Mais quel triste revers ? Quel chagrin pour Thé-
 mire ?

La pâle maladie, ô triste coup du sort !
 S'empare de Lubin ; jugez de son martyre :
 Elle voit son époux à deux doigts de la mort,
 Son cœur est agité, qui pourra l'arrêter,
 Elle veut au tombeau suivre son cher Lubin.
 Son pere la voyant ainsi se lamenter ,
 Et craignant de la voir achever son destin ;
 Lui dit, en s'approchant, pourquoi te désoler ?

44 MERCURE DE FRANCE.

Si la Parque cruelle emporte ton mari ,
Laisse agir les destins , compte sur un ami
Avec qui tu pourras dans peu te consoler ;
Il est jeune & bien fait , sa fortune & son nom
Ne feront qu'aggrandir l'espoir de ta maison.
Un semblable propos ne sert qu'à l'irriter.
Son ame sans effroi ne peut le soutenir ,
Et ses sanglots enfin ne font que redoubler
Lorsque ce cher Lubin rend le dernier soupir.
Thémire est aux abois ; elle se désespère.
J'ai tout perdu , dit-elle , en perdant mon mari.
Hélas ! que devenir ? Puis regardant son père ,
L'ami dont vous parlez loge-t'il loin d'ici.

Par M. C.

LA NAISSANCE DE L'AMITIÉ.

DANS son temple la Sagesse
Etoit , dit-on , seule un jour ;
Pour le dieu de la Tendresse
Chacun désertoit sa cour ;
De tout tems à la Sagesse
L'Amour a fait plus d'un tour.

- « Quoi donc ! un enfant , dit-elle ,
» Contre moi viendra s'armer !
» Osons , pour vaincre un rebelle ,
» Comme lui , plaire & charmer ;
» Rendons la vertu plus belle ,
» Donnons-lui le don d'aimer.
- » Tendre amitié , viens sourire
» A l'homme , à la terre , aux dieux !
» Que les cœurs soient ton empire
» Et tes temples tous les lieux !
» Qu'en toi l'univers admire
» Le plus beau présent des cieux. »

Elle dit : A sa parole
L'Amitié naît & sourit ;
Le Crime fuit & s'envole.
En chœur l'Olympe applaudit ,
Et de l'un à l'autre pôle
Tout le globe s'embellit.

Sa beauté touchante & fiere
Du méchant blessa les yeux ;
Sa voix , mieux que le tonnerre ,
Fit des mortels vertueux ;

46 MERCURE DE FRANCE.

Et le sage sur la terre
Ne se crut plus malheureux.

L'Amour lui rendit les armes
Et l'adopta pour sa sœur ;
Mais les feux , nourris de larmes ,
Ont encor quelque rigueur ,
Et l'Amitié sans alarmes
Nous conduit seule au bonheur.

Amitié , que ta présence
Brûle mon cœur enchanté !
Fais moi chérir l'existence
Au sein de l'adversité !
Que ta pure jouissance
Soit pour moi la volupté !

Par un Officier d'artillerie.



*SALLY ou L'AMOUR ANGLOIS.**Anecdote historique, par M. d'Arnaud.*

L'AMOUR est une passion qui se fait sentir à tous les cœurs ; mais il n'y est point caractérisé par les mêmes effets. Chaque nation , chaque homme peut-être, a sa maniere d'aimer. L'Amour Anglois paroît être le plus décidé ; il y entre de cette profondeur qui marque toutes les impressions de ce peuple , & qui produit nécessairement la mélancolie. Rarement la tendresse , envisagée sous ces traits, promet-elle un effet agréable ; mais elle est sûre d'attacher , d'intéresser , & ce qui mérite plus notre attention , de nous démontrer les suites funestes de ce sentiment , quand il n'est point corrigé par la raison , ni par le devoir.

Sally, fille d'un riche négociant de Londres , avoit été élevée avec le fils d'un des amis de son pere ; ces deux enfans connoissent en quelque sorte l'amour dans leurs premiers jeux. Les parens de Sally ne s'apperçurent point de cette inclination naissante , qu'ils auroient dû détruire dans

48 MERCURE DE FRANCE.

ses commencemens. La fortune médiocre de Stanley (c'est le nom du jeune homme) ne lui permettoit pas d'espérer d'obtenir la main de Sally, qui étoit regardée comme un des meilleurs partis de Londres. Malgré ces obstacles, leur tendresse ne fit que croître & se fortifier avec l'âge. Sally avoit le caractère plus mélancolique que ne l'ont ordinairement ses compatriotes : on doit donc s'attendre à toute la violence de ses transports. Elle aimoit d'autant plus vivement qu'ayant reçu une éducation cultivée, elle étoit contrainte de se soumettre à toutes les obligations de son sexe. Il falloit que son extérieur démentît sans cesse le trouble de son ame.

Stanley donna à sa jeune maîtresse quelques sujets de jalousie ; on ne sait s'ils étoient fondés ; il n'est point de traits légers pour un cœur sensible. Sally eut la force de dissimuler quelque tems & de dévorer ses chagrins ; elle se contentoit de laisser tomber des pleurs dans son sein : sa douleur éclata ; elle se plaignit avec douceur, & dit un jour à son amant dans l'abondance des larmes : « Vous sçavez ,
 » Stanley, que je vous aime, & que je
 » n'aime que vous ; si vous continuez à
 » voir

« voir Miss Jenny , vous ferez la cause de
 » ma mort. »

Stanley promit tout pour rassurer Sally ; mais soit qu'il eût moins de vivacité & de tendresse , soit que les soupçons de sa maîtresse lui parussent entierement injustes , il ne tint point parole , & cette malheureuse fille n'en fut que trop informée. Elle ne fit point entendre la moindre plainte , & affecta une tranquillité dont Stanley , s'il avoit aimé comme Sally , eût aisément pénétré la dissimulation ; elle nourrit dans son cœur un sombre désespoir ; l'œil de la nature fut plus clairvoyant que celui de l'amour. Les parens de Sally , à qui elle étoit chere , surprirent , si l'on peut le croire , l'agitation secrète qu'elle éprouvoit ; ils lui en demanderent la cause ; elle s'obstina à garder le silence. On observa seulement qu'elle avoit les yeux égarés , qu'il lui échappoit des soupirs , & qu'elle cherchoit même à repousser ses larmes : elle vient un soir , selon l'usage , recevoir la bénédiction de son pere & de sa mere ; elle les embrasse , retourne plusieurs fois dans leurs bras , ne sauroit s'en séparer qu'en gémissant , sa mere alarmée lui fait de nouvelles questions : Sally ne répond que par des pleurs ;

50 MERCURE DE FRANCE.

ses parens persistent à l'interroger ; elle se rejette sur une tristesse involontaire qu'elle ne peut dompter , & les quitte enfin , comme accablée d'une profonde douleur.

La tendresse maternelle est peut-être la plus inquiète de toutes. Le mere de Sally , tourmentée toute la nuit de l'état où elle avoit laissé sa fille , ne peut résister à l'impatience de la voir. Le jour avoit à peine paru qu'elle se leve pour courir à son appartement. Son mari s'efforce en vain de la retenir , en lui disant que ses craintes n'étoient point fondées. Vous ne savez pas , répliqua-t-elle , ce que c'est qu'une mere ; & elle sort avec précipitation. Quel affreux spectacle la frappe ! Elle trouve sa fille étranglée à une des colonnes de son lit avec un papier sur sa poitrine , où étoient écrits ces deux mors : *for love , pour l'amour.*

La mere , toute effraïée , vole à sa fille dans l'espérance qu'elle pourroit encore la secourir ; elle appelle son mari , ses domestiques : leurs soins furent inutiles : il y avoit déjà cinq ou six heures que cette infortunée créature s'étoit détruite. Le bruit de cette mort parvient bientôt aux oreilles de Stanley ! Il s'élance vers la chambre de Sally , en s'écriant : « C'est

« moi qui suis son assassin ! » Il se jette sur son corps, l'arrose de ses larmes. Les parens de Sally arrachent Stanley de dessus le cadavre , & croyant en effet qu'il étoit le meurtrier de leur fille, s'abandonnent à la fureur , le pere fond l'épée à la main sur Stanley , qui ne se met point en défense & reçoit un coup mortel.

Oui, poursuit-il , c'est moi qui suis le bourreau de Miss Sally , & je rends grace au Ciel de la suivre dans le tombeau. Il raconte alors ce que la famille avoit ignoré jusqu'à ce moment. Lorsqu'on vient à savoir que Stanley n'a point porté la main sur Sally , on veut lui donner du secours ; non , continue-t'il , je n'abuserai point de votre humanité. Tout ce que j'attends de vos ames généreuses, c'est de hâter , s'il se peut , l'instant de ma mort ; j'ai causé celle de votre fille , de tout ce que j'adorois ; c'est moi qui l'ai immolée , ne l'aimant pas autant qu'elle le méritoit ; mes imprudences ont excité sa jalousie ; je meurs avec plaisir de vos coups ; j'implore une seule grace : qu'il me soit permis de tendre mes derniers soupirs à côté de Miss Sally. Le pere & la mere en pleurant traînent ce jeune homme auprès de leur fille ; il prend une de ses mains , la

52 MERCURE DE FRANCE.

porte à sa bouche , & expire en disant :
O ma chere Sally , est-ce assez de mourir
pour toi ?

*VERS au sujet du livre de la Théorie
des Sentimens agréables ; par feu M.
de Pouilly , insérés dans un recueil in-
titulé : le Temple du Bonheur.*

ON met la théorie au temple du bonheur ,
Humains , pénétrez en vos ames ,
Et sondez en l'utile profondeur ;
Là du génie elle montre les flammes ;
Ici de la nature elle dicte les loix.
A l'estime publique elle eut toujours des droits ;
Et sa place est marquée au temple de mémoire ;
Aux mânes de Pouilly ce nouveau jour est doux ,
Mais ils en rejettent la gloire ,
S'il n'est pas un bienfait pour vous.

*Par M. d'Origny , conseiller en la
cour des Monnoies.*

*V E R S à Monsieur de * * *.*

VOTRE muse vive & légère
 Sait se plier à tous les tons ;
 S'il est quelque fête à Cythère
 L'on n'y chante que vos chansons.
 L'amour vous a remis la lyre
 Des Chapelles & des Chaulieux ;
 L'on voit chaque belle sourire
 A vos couplets ingénieux.
 De vos vers admirant les graces ,
 Surpris , & presque un peu jaloux ,
 Je veux en vain suivre vos traces ;
 Je reste loin derriere vous.
 Ah ! vous ferez toujours mon maître !
 Je me borne à vous imiter.
 Ce n'est qu'en amitié peut être
 Que je puis vous le disputer.

*Par M. d'Azemar , lieutenant au
 régiment de Touraine.*

LE SOPHI & LE POTIER.

Au fils de Tamerlan , un vil Potier de terre

Adressa ce propos :

L'alcoran est-il faux ,

Quand il dit que du riche un indigent est frere ,

Et que malgré l'orgueil & la chimere

Tous les Musulmans sont égaux ?

Non , mon ami , c'est la vérité même ,

(Dit au manœuvre le Sophi.)

Eh ! bien , la chose étant ainsi ,

(Reprend notre Potier) ma surprise est extrême ;

Tandis que je suis sans un sou

Que vous nagiez dans l'argent jusqu'au cou.

Je vois que vous êtes sincere ,

Vous convenez du principe avec moi ;

Soiez aussi de bonne foi ,

Et faites moi ma part de frere.

De huit aspres * alors le Sophi lui fait don.

Huit aspres seulement (dit l'ouvrier qu'étonne.

* Monnoie qui revient à notre pièce de deux liards.

Une si mince portion ?)

Quoi ! des trésors de la couronne. . .

Paix , silence , interrompt *Schahroch* *

Ne te vante de rien , ta part n'est que trop bonne ,

Je t'en ai fait le compte en bloc.

Sois bien certain qu'il faudroit rendre ;

Si , me faisant la même loi ,

Chaque frere ici venoit prendre

Sa portion , ainsi que toi.

Par M. Bret.

V E R S.

ELEVES , tendrement chéris
Du dieu qui préside au Parnasse ,
Dont les mélodieux écrits ,
Des vers de Tibulle & du Tasse
Ont le séduisant coloris ,
Et qui n'esluiez les mépris
Ni d'Aglaé ni de D * * * ;

* C'est ainsi que se nommoit le fils de Tamerlan. M. Galand a écrit son histoire.

56 MERCURE DE FRANCE.

De roses couronnez Cypris ,
Offrez des guirlandes aux Graces ,
Suivez incessamment leurs traces ,
Soyez sans cesse avec les ris.
Pour vous les nymphes sont parées
De leurs plus aimables atours :
Pour vous le carquois des amours
Est rempli de flèches dorées.
Sur les bords mousseux des ruisseaux ,
Folâtrez avec les Nayades :
Les timides Hamadriades
Vous appellent sous ces ormeaux.
Peignez , dans vos tableaux champêtres ,
Les bergers dansans sous les hêtres ,
Animés par la volupté ;
Chantez les beautés du village ,
Leur air riant , leur maintien sage ,
Leurs mœurs & leur simplicité ;
Ou bien prenez des panetieres ,
Et , sur les verdoians gasons ,
Faites redire vos chansons
Aux plus jeunes de nos bergetes.

J'ai célébré , tout comme vous ,

Et l'âge d'or & les prairies,
Et les plaisirs des bergeries,
Plaisirs si simples, mais si doux.
Les fleurs de la saison nouvelle,
Des rossignols les sons touchans,
Le pinceau magique d'Apelle,
Et le ciseau de Praxitelle
Ont fait les sujets de mes chants,
Tant que Doris me fut fidelle;
Doris, l'objet de mes regrets,
L'enchantement de la nature,
Belle sans art & sans parure,
Et n'en ayant que plus d'attraits.
C'est Eglé, c'est Pŷché, c'est Flore :
Elle a la jeunesse d'Hébé,
Et la taille de Terpsicore,
Et tous les charmes de Thisbé.
Qui la voit, la veut voir encore.
Elle parle si tendrement !
Elle sourit si finement !
Qui la voit, pour toujours l'adore.
Sur vingt rivaux plus beaux que moi :
J'obtins la douce préférence ;
Et j'eus pour gage de sa foi

18. MERCURE DE FRANCE.

Cent baisers & son innocence.
 Que j'ai passé de doux momens
 A m'entretenir avec elle !
 Que de tendres embrassemens !
 Quelle ardeur vive & mutuelle !
 Sensible sans emportement ,
 Et pourtant vivement charmée ,
 Elle ne sembloit enflammée
 Que des desirs de son amant.
 Un goût pareil d'indépendance ,
 L'Amour, une aimable décence
 Sembloient nous unir pour jamais :
 Tous deux remplis d'indifférence ,
 Pour tout ce qui trouble la paix ,
 Tous deux riches sans opulence ,
 Nous étions dans cette indolence
 Où l'on goûte les biens parfaits.
 Aimant sans borne , aimés de même ,
 L'univers pour nous n'étoit rien :
 Je faisois son bonheur suprême ,
 Elle étoit aussi tout mon bien.
 Elle a rompu notre lien ;
 Doris ne veut plus que je l'aime.

Chênes touffus , jeunes tilleuls ,
Qui nous vîtes si souvent seuls
A Vénus rendre des hommages ;
Puissiez-vous , des vents irrités ,
Et des frimats & des orages ,
Puissiez-vous être respectés.
Et vous , hôtes de ces bocages ,
Je n'entendrai plus vos ramages ,
Oiseaux , je vais vous dire adieu .
Adieu , bosquets fleuris & sombres ,
Où j'allois rêver près des ombres
D'Anacréon & de Chaulieu ,
Vous ne m'offrirez plus l'image ,
De l'ingrate , de la volage
Qui dédaigne aujourd'hui mon feu .
Et toi , château , qui m'as vu naître ,
Tu ne me verras plus paraître
Au sein de tes enchantemens .
Voir des heureux & ne pas l'être ,
C'est vivre au milieu des tourmens .

Par M. de St Just.

Qvj

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure d'Avril 1770 , est *cire à cacheter* ; celle de la seconde est *le bas au métier* ; celle de la troisième est *calotte* ; celle de la quatrième est *le cercle*. Le mot du premier logogryphe est *bonnet*, dont la forme & les couleurs distinguent les *cardinaux*, l'*auditeur de rote*, & tous les gens de justice, les *matelots*, *habitans de collège*, les *paysans*, les *malades*, les *fols*, les *docteurs*, les *prêtres*, les *bedeaux*, & *enfans de chœur*, le *grand maître*, le *gonfalonier*, les *Doge de Gènes & de Venise*, les *prisonniers*, les *cavaliers*, les *grenadiers*, les *dragons*, les *hussards*, les *marchands*, les *palefreniers*, les *officiers de maison* dans leur office, les *couriers* & nombre de voyageurs, les *Financiers*, les *artisans*, les *forgerons & maréchaux*, les *mendians* & les *crieurs publics*, les *galériens*, les *cnisfiniers*, les *vignerons*, les *joueurs de paume & de battoir* ; *casque*, *salade*, *morion*, *armet*, *heaume* & autres habillemens de tête ; le *bonnet verd* du *banqueroutier*, les *bonnets orangés ou jaunes* des Juifs pour les faire connoître dans les pays où ils ne portent point de bar-

be ; en Italie , par exemple , avant qu'on pendît les usuriers , on les montrait au peuple avec un certain *bonnet* ; *bonnet à prêtre* , est une espèce de fortification à deux angles rentrans & à trois angles saillans. Le mot du second logogryphe est *Avocat* , dans lequel on trouve *cauta* , *vota* , *cato* , *aclà* , *tu* , *ut* , *avo* , *tac* , maladie de brebis , *tactac* , *aur* , *ou* , *vocat* & *vacat* , dans les deux sens opposés : Celui du troisième est *verre* , dans lequel on trouve *ver* & *réve* : Celui du quatrième est *rateau* , d'où ôtant les trois premières lettres , reste *eau*.

É N I G M E

JE suis du genre féminin
 La plus inconstante femelle ;
 Je change du soir au matin.
 Douce aux uns , aux autres cruelle.
 On perd la tête en me voyant ,
 On se la casse en me perdant.
 Au philosophe qui m'offense ,
 En me montrant , je fais la loi ;
 Et quoiqu'aveugle de naissance ,

62. MERCURE DE FRANCE.

Par-tout on ne voit que par moi.
Je viens souvent sans qu'on y pense.
J'aime à vivre dans l'ignorance ;
Je donne , à qui m'a , des talens ,
N'eût-il pas l'ombre du bon sens.
Ami lecteur , si tu m'attrape ,
Saisis-moi bien , ou je m'échappe.

Par M. L. ch. p. a. C. Q. d. n.

A U T R E.

POUR t'égayer , ami lecteur ,
De mes combats & de mes guerres.
Je t'offre le recit flatteur ;
Sans drapeaux & sans cimenterres.
On y peut être grand vainqueur :
Pour me donner plus de splendeur
Je vais parler en militaire :
Mon champ de bataille est étroit ,
Mon soldat n'est pas sanguinaire ,
Son chef lui commande du doigt.
Alors à ses ordres docile ,
Bien qu'inanimé , cet Achille :

Attaque, combat, se défend,
Recale, avance, est pris ou prend.
Pour conquérir ses adversaires
Sans frapper, par des coups secrets ;
On les surprend, ils sont soustraits :
Ce sont là les loix ordinaires :
Sur eux trouve-t'il à donner ?
Par force il s'y fait un passage,
Et chez eux cherche l'avantage
De se faire enfin couronner.
Y parvient-il ? Ah que de trouble !
Sa valeur accroît & se double.
Sur son chemin c'est là le cas
Qu'il fait de tout côté fracas ;
Bien conduit c'est une amazone
Qui va triompher de Bellone,
Et qui, pour en venir à bout,
Pille, ravage & détruit tout,
Jusqu'au moment qu'elle ait la gloire
De remporter pleine victoire :
C'est ainsi que l'action finit
Et qu'au chef en est le profit.

Par M *. de Paris.*

A U T R E.

THEMIRE, sous vos yeux, sous ceux d'une
créole,

Il existe deux sœurs qui rendent la parole :
L'humeur & la gaité, sur-tout le dieu d'amour,
Dans tous leurs mouvemens se peignent tour-à-
tour.

La nature les fit, non debout, mais couchées ;
Et quoiqu'elle les ait l'une à l'autre attachées,
Un souffle néanmoins les divise souvent :
La même chose arrive aux hommes fréquemment.

Lorsque la noire humeur s'empare de ces belles,
On diroit qu'elle étend un crêpe affreux sur elles :
Le même instant les voit, en cent replis hideux,
S'approcher, s'élever, se froncer toutes deux.

Mais, si de l'enjouement elles offrent l'image,
Leur brillant coloris tire un grand avantage,
D'un charme intérieur qui, loin de l'affaiblir,
Par sa blancheur alors ne peut que l'embellir.

Tendre amour, c'est sur-tout en elles que tu lié-
ges.

Leurs appas séducteurs sont d'agréables pièges
Que tu tends au sommet de l'arbre du plaisir,
Pour y prendre les cœurs au gré de ton desir.

*Par F. . . . Commis au greffe de
l'hôtel-de-ville de Paris.*

A U T R E.

Je réglé les ressorts de mon art infailible ;
Je concerte si bien leur jeu sûr & terrible,
Que l'un, en se rompant, par un effort secret,
De l'autre, tout-à-coup, précipite l'effet.
Et ce dédale, offrant des détours innombrables,
Par-tout entrecoupés, par-tout impénétrables,
Est plein de fils trompeurs, dont le sombre embar-
ras

Egare sans retour & conduit au trepas.

Par une société de gens de lettres.

 L O G O G R Y P H E.

Je t'avouerai, lecteur, de bonne foi,
 Que la raison ne va guère avec moi ;
 Je t'offre aussi deux notes de musique,
 Un Saint d'Octobre, un homme qu'au levant
 L'on prise fort ; mais allons plus avant.
 J'ai quatre pieds ; veux-tu que je m'explique
 D'une façon qui me désigne mieux ?
 Tiens, me voilà. . . Je suis devant tes yeux.

Par M. Poulhariez.

A U T R E.

Je suis toute de fer. On me troue, on me coupe ;
 Chaque matin je trempe à moitié dans ton pot :
 Dans ton pot ? Je m'entends , c'est celui de ta
 soupe ,
 Car pour l'autre , ma foi , je ne t'en dirai mot.
 Ma première partie est faite à la monnoie ,
 Ma seconde est , lecteur , une étoffe de soie.

Par le même.

A U T R E.

JE marche , quoiqu'inanimée ,
Sous la crainte d'un ravisseur ,
Mais suis-je à mon but arrivée ,
Qu'à mon tour je cause sa peur.
Lecteur , un moment de silence.
Il faut me placer prudemment ;
Je fais le gain du plus savant ;
Reconnois en la conséquence ?
Orant mon chef , j'offre à tes yeux ,
Par ma prompte métamorphose ,
Un esprit qui , chez toi , repose
Raisnable & conscientieux.

Par M. W... à Versailles.

A U T R E.

LECTEUR , mon nombre est grand , je n'en fais
point mystère ;
Tu m'as souvent devant les yeux ,
Je fais tout au gré de tes vœux ,

Si tu n'es pas content , tu peux te satisfaire.

Fais de mon tout un mot latin.

Mes sept pieds te feront connoître ,

Un aiguïere , un pot , un être .

Que je tiens souvent à la main ;

Jè ne dis plus qu'un mot pour me faire compren-
dre ,

Peut-être quelque part suis-je las de t'attendre.

Par le même.

NOUVELLES LITTÉRAIRES

Les Amours de Lucile & de Doligny ; par
M. de Laguerrie. A Paris , chez le Jay,
libraire , rue St Jacques ; 2 part. in-12.

LUCILE & Doligny respirent la passion la plus vive , la tendresse la plus pure , le sentiment le plus délicat. Lucile rappelle à son amant , avec une douce satisfaction , le tems où ses desirs cherchoient un objet dans toute la nature ; & où elle le rencontra. « Je ne t'avois jamais vu ; & ce que je » ne conçois pas , je crus te reconnoître.. » Il faut pourtant que je l'oublie , me re- » pétois-je le soir en m'endormant. . . .

» Tu étois mon premier sentiment à mon
» reveil. »

L'amour a commencé, & la confiance acheve l'union de leurs cœurs. Ce n'est pas seulement une *belle femme*, c'est une *véritable amante* qu'adore Doligny. Lucile ne doute point que Doligny, pour son propre bonheur, ne *laisse la pudeur sur le front de son amante*. Cependant le pere de son amant songe à le marier avec une de ses cousines, dans la vue de terminer un long procès de famille. Lucile en est alarmée; Doligny la rassure : *il sent dans son cœur mille moyens de résister à son pere sans aliéner sa tendresse*. Ils passent ensemble des *soirées délicieuses*; mais la *pudeur la couvre d'un voile sacré, & le respect que l'on doit à la vertu l'environne & la défend...* La jalousie pénètre dans le cœur de Doligny; Lucile le calme. Je n'acquies point, lui dit-elle, un sentiment, une idée, une habitude heureuse que je ne m'applaudisse d'avoir ajouté à ton bonheur.

Dormond, ami de Doligny, tombe dans un danger pressant. Doligny accourt au moment où il attend son amante. Il vole, & il trouve, chez son ami, Lucile elle-même dont *le cœur pourroit se passer d'a-*

mour, s'il étoit toujours occupé à quelque bienfait. Ils sont ensemble à la campagne, heureux par le seul plaisir d'aimer. . .

Mais, une nuit, Doligny pénètre dans la chambre de son amante. . . Quelle situation !. . . La crainte de devenir coupable l'emporte à la fin loin d'elle ; un feu dévorant le dessèche & le consume. Lucile l'éloigne en lui ordonnant d'aller servir un malheureux. Elle lui prescrit ou de la respecter toujours ou de ne jamais la revoir, en lui rappelant *comme on se plaît à soi-même, quand on en a triomphé, & comme on s'aime dans le bien qu'on a fait.*

Enfin, Doligny est pressé par ses parens d'épouser sa cousine. Ses prières ne sont point entendues. Ils ne parlent que de respect & d'obéissance. . . *Du respect & de l'obéissance, & ils sont sans amour & sans entrailles !* . . . Il propose à son amante de fuir : elle s'en offense, mais elle ne le hait point assez, & son indignation n'est pas tout-à-fait sincère. . . Doligny va être jeté dans le fond d'une prison ; il n'a que le tems d'écrire cette terrible nouvelle. . . Lucile pleure son amant dans les fers. . . Il est dans ses bras : *la joie & la douleur qui combattent dans son ame, la livrent*

ensemble aux transports de Doligny; quand ils n'auroient eu qu'un instant pour jouir, & que la mort les eût attendus ensuite, elle ne se seroit pas plus abandonnée à son amant. Il tâche de la rassurer sur les suites de sa foiblesse... Les femmes honnêtes & sensibles l'excuseroient... C'est sur-tout le vice qui est sévère à la vertu... Le plaisir deshonoreroit-il l'amour? Avons-nous moins de goût pour ce qui est honnête?..

Doligny n'a suspendu la cruauté de son pere qu'en lui demandant un délai. Ce pere dénaturé l'enferme à la fin dans la prison de son château, avec deux assassins, en l'accusant d'avoir attenté à sa vie... *Et où aurois-je fait l'apprentissage du crime, s'écrie Doligny, je n'ai vécu qu'avec lui! On ne lui laisse que la vie qu'on laisse à des assassins.*

Lucile est mere; elle sent sa honte se développer & croître dans son sein. Le tems de l'opprobre s'avance. Elle va *demande* à son pere sensible *sa pitié*, & *implorer son courroux*. Il ne l'entend pas.. Il soupçonne enfin & l'accable de sa malédiction... Il ne reste bientôt plus à ce bon pere que sa douleur. *Il parle à Lucile, & l'on diroit que c'est pour l'appeler du nom de sa fille; ses mains voudroient*

volontiers la caresser ; ses yeux s'abaissent sur elle sans colere. . . Elle le trouve dans les larmes : elle se jette dans ses bras, & ses bras ne la repoussent point. O mon pere , quand je ne compterois dans ma vie que cet instant de tendresse , jamais je ne pourrois m'acquitter envers toi !

Le pere de Doligny est inexorable. Qu'il meure ou qu'il épouse Mlle de Neumesnil : c'est toute sa réponse. Son fils est attaqué d'une fièvre violente. Lucile , au désespoir, forme le projet de le mettre dans la nécessité de se détacher d'elle , pour qu'on le rende à la liberté & à la vie. Cependant Doligny a scié les barreaux de sa prison ; il s'échappe , on l'apperçoit , on l'arrête ; en se débattant il a le malheur de blesser légèrement son pere qui ose lui imputer un second paricide. Enfin Lucile se détermine à écrire à la mere de son amant une lettre dans laquelle elle lui raconte tous ses malheurs & la résolution qu'elle a prise de s'enfermer dans le cloître pour que Doligny , dégagé de ses promesses, renonce enfin à son amour. Cette lettre est montrée à ce malheureux amant. Il est saisi d'une douleur si violente que ses entrailles se déchirent. Il tombe dans des convulsions horribles ; elles

elles sont suivies d'un vomissement de sang; il meurt en prononçant le nom de *Lucile*. Lucile apprend cette funeste nouvelle par une femme dont il nourrissoit les enfans : elle s'évanouit. Sa vie est chancelante : sa raison est aliénée. Quels tourmens autour d'elle ! que de larmes ! ses paroles, ses gestes, son silence arrachent à ses parens & à ses amis ! ... Elle vivra ; mais demeurera-t-elle à Paris dans le sein de sa famille ? Hélas ! elle a *promis* qu'elle n'habitera plus qu'un cloître... Un tombeau : elle l'a *promis*, & à genoux, elle demande au Ciel la grace de mourir bientôt.

Cet extrait, en forme de conte, rend assez fidèlement la manière de l'auteur & le caractère de l'ouvrage, pour que les lecteurs jugent eux-mêmes du mérite de ces *lettres* intéressantes.

Mémoire de Lucie d'Olbery, traduits de l'anglois par Mde de B... G... auteur des lettres de Milady Bedford. A Paris, chez de Hanfy le jeune, libraire, rue St Jacques, 1770 ; 2 part. chacune d'environ 300 pag.

Miss Lucie est fille d'un François & d'une Angloise. Elle a perdu son pere ;
II. Vol. D

& sa mere qui ne l'aime pas, la laisse, pour ainsi dire, abandonnée en Angleterre où elle est en prison, dans un village, chez Mde Vilmor, femme honnête. Mde d'Olbe, qui lui tenoit lieu de mere, meurt. Mylord Berch achete la terre de sa bienfaitrice. Epoux trop malheureux, il se retire dans cet asyle. Bientôt la société de Lucie le console ; Lucie voit en lui *le plus honnête & le plus parfait des humains*. Leur commerce vertueux est assez tranquille jusqu'au moment où Milady d'Elfied, aimable cousine du tendre & généreux Berch, détermine Lucie à venir habiter Londres avec elle.

L'action, un peu froide & languissante jusqu'à ce moment, s'anime. Une foule d'adorateurs rendent hommage aux charmes & aux vertus de Lucie qui ne connoît ni les sentimens de Berch ni les siens. Enfin ce lord, dans un accès de jalousie, lui déclare la passion qu'elle lui a inspirée. Frappé d'une dangereuse maladie, la sensible Lucie lui laisse voir tout son attachement. Le lord rétabli vient lui protester qu'il *veut être heureux ou mourir à ses pieds*. Lucie desiré son bonheur. Berch enflammé par cette expression innocente.. Mais elle se sauve avec horreur, & il sort désespéré.

Mylord Osmond , frere de Mylady Lorcet , amie de Milady d'Elfied , avoit été frappé de la beauté de Lucie ; & sa sœur l'avoit engagé à voyager en France pour l'oublier. Cette Lady emploie toutes sortes de voies pour déterminer Lucie à épouser Sir Porteland ou le chevalier d'Herric : Milady d'Elfied la seconde. Lucie , poussée à l'extrémité , se détermine à fuir ; mais tandis qu'elle doit être dans un asyle inconnu qu'elle avoit chargé sa femme de chambre Doly de lui découvrir , elle se trouve dans une maison de Milord Osmond qui a gagné cette fille , trompé par de faux rapports sur les sentimens de sa maîtresse à son égard. Lucie , malgré les respects d'Osmond , ne peut supporter l'horreur de son état ; elle tombe dangereusement malade. Tous ceux qui la connoissent s'empressent autour d'elle : on s'attendrit sur son sort ; on admire la beauté de son ame. Son amour pour Berch n'est plus un mystere. Osmond repasse en France ; Porteland & d'Herric sont congédiés. Peu de tems après son rétablissement , elle part , suivant les conseils de Milady d'Elfied , avec Milady d'Erfort pour la France où elle trouve une mere toujours dure & un frere

76 MERCURE DE FRANCE.

bien tendre. Milady Berch meurt d'une chute de cheval ; mais Mylord Berch est assassiné... Il n'est pas mort... Il guérit. Miss Lucie repasse en Angleterre avec sa mere & son frere. Elle épouse le lord Berch ; son frere épouse son amie Camille, à qui ces lettres sont écrites ; amans, amis , les principaux acteurs de ce roman se trouvent réunis & heureux.

L'auteur de ces *lettres* écrit pour faire voir que si la vertu ne peut pas toujours détruire une passion trop naturelle , elle garantit du moins, quand elle tient la première place dans un cœur , dans quelque situation que l'on se trouve , des faiblesses qui avilissent ce sentiment & en détruisent l'intérêt.

Choix varié de poésies philosophiques & agréables , traduites de l'anglois & de l'allemand. A Avignon , chez la Veuve Girard & Fr. Seguin , imprimeurs-libraires , près la place St Didier , 1770 ; avec permission ; 2 vol. petit in-12. chacun de 2 à 300 pag.

Les quatre Ages de la Femme, par M. Zacharie ; *les quatre Saisons*, par M. Kramer ; *les quatre Ages de la vie* , *l'Essai sur l'Art*

L'être heureux, de M. Utz, des *épîtres morales* de MM. Haller, Schlegel, Kramer, Withof, Hagedorn, Cronegk, Gellert, Pope, &c. ; des *pastorales* de MM. Kleist, Gessner, Rost ; des *odes*, des *fables*, des *chansons* de MM. Kramer, Hagedorn, Gellert, Lightwer, Gleim, Lessing, Zacharie, Pomfret, Cowelley, &c. composent ce recueil choisi avec goût. Ces pièces sont presque toutes connues ; on en a tiré une grande partie du *Journal étranger*. C'est la philosophie qui instruit, en amusant, par l'organe de la poésie. On y trouve un mélange agréable d'images fortes & douces, d'idées simples & sublimes, de sentimens analogues à toutes les passions ; Non - seulement les mœurs y sont par - tout respectées, mais tout y respire la vertu.

La nouvelle Lune ou histoire de Pœquilon ; par M. le B * * *. A Amsterdam ; & se trouve à Lille, chez J. B. Henry, imprimeur - libraire, sur la grand'place ; & à Paris, chez de Hansy le jeune, libraire, rue St Jacques, près les Mathurins, &c. 1770 ; 2 part. d'environ 200 pag. chacune.

Selénos, génie tutélaire de la Lune, se
D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

trouve à la naissance de Pœquilon , & déclare que les vœux de cet enfant seront tous accomplis , lorsqu'il aura atteint sa quatorzième année , à condition qu'*il ne formera pas deux fois le même souhait , qu'il ne demandera jamais le bien d'autrui ; & qu'il ne pourra passer de ses souhaits accomplis à d'autres qu'après la révolution de deux Soleils.*

Pœquilon , à l'âge indiqué , demande une montagne d'or & la *mange* , comme le lecteur peut le prévoir. Il souhaite que la poussière de la planète soit pour lui *poudre de projection* , & le voilà riche à jamais. Cette poussière qu'il jette aux yeux de tout le monde lui attire une brillante cour. Mais il vieillit ; la *Fontaine de Jouvence* se découvre à ses desirs. Rajeuni & embelli , ses esclaves le traitent d'impôseur , il est destiné à la garde de son propre ferrail , & ses femmes le mettent dans la confiance de leurs infidélités. Le mariage ne lui réussit pas , on l'imagine. Il demande une force extraordinaire dont il abuse , comme on le fait. Il ne se tire des mains de la justice qu'en demandant *l'invisibilité*. Dans cet état singulier , il s'unit à Olympia. Après diverses métamorphoses , ses débauches & ses liaisons avec une

filles de théâtre le mettent dans la nécessité de former un vœu qui ne peut être accompli que quand il sera aussi formé par Olympia que Sélenos lui a enlevée avec tous ses enfans.

Pœquilon voyage pour retrouver sa femme. Dans l'espace de trois cens ans, il découvre que dans tel royaume, quelques particuliers se tuent ; que l'inquisition est établie ailleurs, qu'un autre peuple est avare, &c. Sélenos lui a rendu sa femme ; il la perd encore par une sorte d'infidélité. Enfin il est transporté dans le royaume d'*Eutoquie* ; Olympia y regne ; il s'assied ensuite à côté d'elle sur le trône, apparemment pour récompense de tant de vertus. Dans ce royaume, on est heureux, « parce que le trône est sacré & » juste ; l'autorité paternelle, innocente » & pure ; & la religion inaccessible aux » contradictions. »

L'auteur a employé, avec plus de gaieté & de saillies que de philosophie & de décence, une bien grande & bien merveilleuse machine, pour opérer des choses bien petites & bien communes.

Les Présages de la santé, des maladies & du sort des malades ou Histoire univer-

Div

30 MERCURE DE FRANCE.

ſelle des ſignes pronostics, dans laquelle on a rassemblé, rapproché & exposé les règles les plus constatées par l'observation concernant la prévoyance des événemens futurs, tant en santé qu'en maladie, & où l'on a rapporté les sentences les plus certaines & les plus intéressantes des pronostics d'Hippocrate, auxquels cet ouvrage peut servir de commentaire, conformément à la théorie la plus accréditée chez les modernes; par M. * * * :

Est enim vis & natura quædam quæ tùm observationis longo tempore significationibus, tùm aliquo instinctu futura prænuntiat.

Cic. lib. 1., de divinit.

▲ Paris, chez Briasson, libraire, rue St Jacques, à la Science, 1770; avec approbation & priv. du Roi; brochure in-12. de 388 pag.

La science des pronostics, une des plus brillantes & des plus utiles parties de la médecine, nous paroît traitée, dans cet ouvrage, avec beaucoup de clarté, de sagesse & de méthode. L'art de pronostiquer publié par Hippocrate étoit encore, qua-

tre cens ans après , dans le même état , vers le tems de Celse. Quelques siècles plus tard , il fut prodigieusement enrichi par Galien. Les médecins Grecs & Arabes n'y ajouterent pas beaucoup de découvertes. Il avoit fait si peu de progrès au seizième siècle que Louis Duret, qui traduisit & commenta Hippocrate , & Prosper Alpin qui donna une collection complète , méthodique & raisonnée des présages épars dans les écrits des anciens, tous les deux personnages très-savans qui ont rendu de grands services à la médecine , n'offrent pas une collection considérable de nouveaux signes. La découverte de la circulation du sang , l'introduction d'une nouvelle physique , les progrès de l'anatomie , l'observation des rapports du pouls avec les crises futures , &c. ont étendu les connoissances semio-logiques. M. Malvieu , un œil sur les livres & l'autre sur la nature , a formé des règles connues, & de ses propres observations un corps instructif & utile à toutes sortes de personnes.

Son ouvrage est divisé en trois livres. Le premier réunit les signes de la santé , signes physionomiques , humoraux , vitaux , psychologiques, idiosynérasiques,

D w

82 MERCURE DE FRANCE.

commémoratifs, externes. Dans le second, l'auteur rassemble les présages des maladies, par la nature des tempéramens, l'état ou la profession des hommes, la comparaison des tempéramens avec les causes externes, l'action de ces causes par les causes internes, l'inspection du corps & de la face; les qualités des excréments, les veilles, le sommeil & les songes, les modifications des idées & des sensations, les mouvemens musculaires & vitaux. Le troisième livre contient les présages du sort des malades, présages généraux concernant la nature, la durée, la grandeur & le danger des maladies, présages des divers événemens par différentes causes externes & internes, présages de l'issue par les mouvemens du corps, le tact, les humeurs, les sensations, les opérations de l'esprit, l'état de l'ame, le caractère même des maladies; & ce livre est terminé par les idées générales des maladies d'un caractère bénigne, d'un caractère dangereux, d'un caractère funeste, & par les présages de l'issue des maladies par l'observation des crises.

Nous donnerons une idée de la manière dont l'auteur expose dans le 2^e. chap. du 1^e. livre, les présages de maladie tirés de la profession que l'on exerce.

« Les gens de lettres consomment, pen-
 » dant leur application, une grand quan-
 » tité de fluide nerveux : leurs nerfs sont
 » tendres & portés au - delà de leur ton
 » naturel ; les humeurs ont plus d'âcreté,
 » & leur lymphe a plus d'épaississement :
 » c'est pourquoi ils sont très - sujets aux
 » indigestions, aux coliques, aux insom-
 » nies, aux hémorroïdes, aux migraines,
 » aux douleurs goutteuses & aux affections
 » hypocondriaques. »

» Les laboureurs livrés à des travaux
 » forcés & aux excès du chaud, du froid,
 » de l'humide & du sec, & aux variations
 » de l'air, sont sujets aux maux dépen-
 » dans de l'excès du mouvement muscu-
 » laire & de la suppression de la transpi-
 » ration : les pleurésies, les péripneumo-
 » nies & les rhumatismes sont sur - tout
 » leur partage.

» Les intempéries de l'air, les marches
 » forcées, de longues privations de som-
 » meil & de repos, le mauvais air des
 » camps, le défaut, la mauvaise qualité,
 » la nouveauté & les fréquens change-
 » mens des vivres & des boissons expo-
 » sent les soldats aux maladies aiguës &
 » inflammatoires, & aux fièvres tierces,
 » quartes, continues, putrides & dysen-
 » tériques.

34 MERCURE DE FRANCE.

» Les charrons, les charpentiers, les
» menuisiers font des efforts & des mou-
» vemens continuels. . . Ils sont sujets aux
» hernies, aux tremblemens, aux varices,
» aux panaris. . .

» Les maçons & les plâtriers sont su-
» jets à l'asthme, à la phtisie & aux trem-
» blemens, à cause des vapeurs de la
» chaux & du plâtre qui agissent d'une
» manière fort nuisible sur le poulmon,
» soit en desséchant les fibres, soit en les
» irritant ou en se gonflant dans les véli-
» cules pulmonaires.

» Les émanations des cuirs & des peaux
» que les cordonniers travaillent, leur
» donnent des étouffemens & des asthmes,
» & l'exercice particulier des mains leur
» cause souvent des panaris.

» L'insusception de la vapeur du sang
» des animaux expose les bouchers aux
» hémorragies, aux coups de sang, aux
» apoplexies, aux étouffemens; & la va-
» peur de l'air corrompu qu'ils respirent
» leur cause des maux de cœur, des dé-
» goûts, des vomissemens, des maux de
» tête & des maladies putrides & gangre-
» neuses. . . »

Cet ouvrage est dédié à Mgr l'Arche-
vêque. Duc. de Cambrai, dont l'auten-

A V R I L. 1770. 85

peint, avec les traits du sentiment, l'humanité, la bienfaisance, la générosité & toutes les vertus assorties à la dignité de son rang & aux glorieuses destinées de sa race.

Abrégé de l'histoire de Port - Royal; par M. Racine, de l'académie françoise. Ouvrage servant de supplément aux trois volumes des œuvres de cet auteur. Nouvelle édition, imprimée à Vienne; & se trouve à Paris, chez Lottin le jeune, rue St Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie, in-12.

Cet ouvrage de Racine, perdu pendant plusieurs années, n'a paru, pour la première fois, qu'en 1742, encore étoit-il incomplet; des raisons particulières, de petits ménagemens avoient engagé ceux qui le possédoient de le laisser dans l'oubli; lorsqu'on se hasarda à le publier, on n'en donna qu'une partie; on regrettoit la seconde; elle étoit tombée entre les mains de M. l'abbé Racine, qui se contenta d'en insérer quelques morceaux dans son abrégé de l'histoire ecclésiastique; on l'a enfin imprimée en 1767.

Ce morceau précieux de la main d'un grand maître qui savoit donner de l'inté-

86 MERCURE DE FRANCE.

rêt à tout ce qu'il touchoit, est connu & apprécié depuis long-tems. Boileau le regardoit comme le plus parfait que nous eussions en notre langue; M. l'abbé d'Olivet a dit qu'il doit donner à Racine, parmi ceux de nos auteurs qui ont le mieux écrit en prose, le même rang qu'il tient parmi nos poètes. Le style en est simple, uni, pur, élégant, mais moins vif & moins brillant que sa poésie.

Nouveau style criminel, contenant 1°. une instruction sur la procédure criminelle; 2°. les formules de tous les actes qui ont lieu en cette matière; 3°. des procédures entières sur le petit & le grand criminel, le faux principal, le faux incident, la reconnoissance des écritures & l'instruction conjointe; par M. Dumont, avocat. A Paris, chez la Veuve Regnard, imprimeur de l'académie françoise; & Demonville, libraire, rue basse de l'hôtel des Ursins; 2 vol. in-12.

Il y a long-tems qu'on se plaint qu'il nous manque un style de procédures criminelles; avant de décider si un accusé est coupable, si on doit le renvoyer absous ou le punir, il faut faire une instruc-

tion ; pour bien faire cette instruction , il est important de sçavoir les règles de la procédure , & d'en posséder la forme. M. Dumont a dressé des formules pour tous les cas & pour tous les incidens qu'il a pu prévoir. Son ouvrage est divisé en trois parties ; dans la première il présente sur les ordonnances des observations claires & d'une juste étendue qui peuvent tenir lieu de commentaires : dans la seconde il a mis les formules de tous les actes qui peuvent avoir rapport aux différens titres des ordonnances , & dans la dernière il donne des procédures entières , commencées, suivies & finies sur le petit & le grand criminel.

Sommaire alphabétique des principales questions de droit , de jurisprudence & d'usage des provinces du droit écrit du ressort du parlement de Paris. Par M. Mallebay de la Mothe , conseiller du Roi , son avocat & procureur au siège royal de Bellac ; nouvelle édition. A Paris , chez Valade , libraire , rue St Jacques , vis-à-vis la rue de la Parcheminerie , à l'image St Jacques , in-12.

On desire souvent la paix avec ses concitoyens sans avoir le bonheur de pouvoir

88 MERCURE DE FRANCE.

en jouir. La discorde triomphe souvent des meilleures dispositions ; c'est une vérité prouvée par une trop grande multitude de faits. Le mélange du droit écrit avec les différens usages, fournissent bien souvent des moyens de divisions ; pour prévenir un si cruel inconvénient , M. Mallebay de la Mothe a entrepris de désigner d'une manière claire & précise les bornes du droit écrit , & les usages pratiqués dans les provinces régies par cette loi dans le ressort du parlement de Paris. Il a voulu donner une connoissance générale de la loi , & apprendre à distinguer les cas où l'usage l'emporte au préjudice du droit , & ceux où les loix sont écoutées au préjudice de l'usage. Cet objet est très-intéressant ; l'auteur le remplit avec succès , & on ne peut qu'applaudir à son travail & à son zèle.

Institutes de droit canonique , traduites en françois , & adoptées aux usages présens de l'Italie & de l'Eglise Gallicane , par des explications qui mettent le texte dans le plus grand jour & le lient aux principes de la jurisprudence ecclésiastique actuelle , précédées de l'histoire du droit canon , ouvrage élémentaire

re , utile à toutes sortes de personnes ,
mais indispensable pour l'étude du
droit canonique ; par M. Durand de
Maillane , avocat en parlement. A
Lyon , chez Jean-Marie Bruyset , im-
primeur-libraire , rue S. Dominique ;
10 vol. in-12.

Il y a peu de sciences dont les matieres
soient plus étendues & plus embarrassées
que celles du droit canonique ; la multi-
tude des livres qui en traitent en rend
l'étude difficile ; & quand on auroit par-
couru tout , quand on auroit su toutes les
loix , quel fruit en retireroit-on si l'on
n'avoit pas appris à les distinguer entre
elles , à connoître l'origine de chacune ,
ses causes , ses motifs , pour en faire la
juste application dans la pratique ? » Se-
» roit-ce en effet le corps du droit canon
» qui rendroit son lecteur capable de ce
» discernement ? Tout y est diffus & com-
» me suranné ; nos recueils d'ordonnan-
» ces dérogent à une partie des canons &
» laissent ignorer ceux qu'elles admettent.
» Les ouvrages modernes des auteurs
» françois apprennent véritablement la ju-
» risprudence nouvelle & les vraies maxi-
» mes de notre gouvernement , soit ecclé-

90 MERCURE DE FRANCE.

» siatique, soit politique, sur ces matiè-
» res ; mais c'est dans un ordre de com-
» position qui ne convient point à toutes
» sortes de lecteurs. La plupart de ces au-
» teurs n'ont pas fait attention que les
» François ont , pour ainsi parler, deux
» droits canoniques dans le sens que nous
» venons d'expliquer, une double légif-
» lation qu'il est mal aisé de ne pas con-
» fondre quand on connoît l'une & l'au-
» tre autrement que par les principes
» qui sont particuliers à chacune ; car ob-
» servons que les grands ouvrages qui
» traitent le droit en général dans l'un-
» versité de ces décisions, nuisent plutôt
» qu'ils ne profitent à ceux qui en igno-
» rent les élémens par où nous voulons
» qu'ils commencent. »

Les institutes de droit canon que nous
avons laissés beaucoup de choses à desirer ; on y a mêlé, d'une manière trop confuse, les canons avec les ordonnances & les arrêts ; on n'y a point saisi sur-tout ce style élémentaire qui consiste à réduire les matières en principes fondamentaux d'où les décisions particulières découlent comme des conséquences. M. Durand de Maillane n'a trouvé que les institutions de Lancela qui répondissent à l'idée qu'il

s'étoit formée d'un ouvrage de cette espèce; il en présente la traduction, à laquelle il a joint un commentaire très bien fait sans laisser rien ignorer de ce qui s'est pratiqué, il fait connoître ce qui se pratique aujourd'hui; il s'attache sur-tout à fixer les idées du lecteur sur l'origine des canons, sur leurs progrès, leur destinée, & à le mettre en état d'en peser la valeur & d'en faire usage avec certitude & connoissance de cause.

Ces institutes sont précédées d'une histoire du droit canon qui forme un volume à part; c'est une introduction nécessaire à l'étude du droit canonique.

Mémoires d'un Citoyen ou le Code de l'humanité. A Paris, chez Des Ventes de la Doué, libraire, rue St Jacques, vis-à-vis le collège de Louis le Grand; 2 vol. in. 12.

Le héros de ce roman intéressant doit le jour à un négociant très riche, qui l'envoie à Smyrne pour y perfectionner ses connoissances dans le commerce. Le jeune de Brioux est très-bien accueilli par M. d'Ervan, consul françois; il devient éperdument amoureux de Farmé, la fille cadette du consul; il obtient sa main, &

92 MERCURE DE FRANCE.

peu de tems après le consulat du Caire ; où il vit heureux de la possession de Fatmé , ne s'occupant qu'à se rendre digne de sa place , en ménageant les intérêts de sa nation. Il se rend si agréable aux Musulmans que les consuls des autres nations , jaloux de ses succès , ne s'occupent que du soin de le perdre ; ils ne peuvent y parvenir. De Brieux oppose la bonne foi & l'honnêteté à toutes les intrigues ; les méchancetés de ses ennemis offrent plusieurs détails intéressans ; mais isolés & qui perdroient à être extraits.

Dans le tems où de Brieux est le plus heureux , il apprend que M. d'Ervan est très - malade , & qu'il a beaucoup à se plaindre de son fils à qui il a cédé sa place ; il ne balance point ; il vole à Smyrne pour consoler son beau-pere , & le ramener avec lui ; ses procédés , ses discours , attendrissent le jeune d'Ervan , qui éprouve des remords de la maniere odieuse dont il en use avec un pere respectable ; le jeune homme revenu à lui , frémit de voir son beau-frere prêt à lui enlever son pere ; il veut réparer sa conduite passée ; il demande en grace que l'éloignement du vieux d'Ervan ne soit qu'un voyage ; il obtient la permission de l'accompagner

pour le ramener ensuite à Smyrne ; pendant la route il est témoin de plusieurs événemens qui achevent de lui faire détester sa première conduite ; un solitaire Musulman donne l'hospitalité aux voyageurs ; il a perdu un père & une mère qu'il adoroit ; il leur a creusé un tombeau dans une caverne au milieu d'un désert ; il y passe ses jours à les pleurer , & regretter de ne pouvoir leur rendre les soins qu'il leur a coûtés dans son enfance.

La nuit suivante les voyageurs sont reçus dans une métairie ; un vieillard leur offre tous les secours qui dépendent de lui ; ce n'est qu'un laboureur ; l'envie de donner à son fils un état plus élevé que le sien l'a porté à le faire instruire dans la science de la religion ; ce fils est Iman ; fier de lire l'alcoran dans une mosquée , il méprise son père ; il rougit de lui devoir le jour ; il souhaiteroit qu'il ne fût plus , dans l'espoir de faire oublier dans quel rang il est né , & de jouir de son héritage. Son avarice reproche au vieillard l'emploi charitable qu'il fait de son superflu ; cet indigne fils arrive un instant après les voyageurs ; il veut qu'on les renvoie ; il maltraite son père ; un de ses oncles vient heureusement arrêter ses vio-

lences ; il porte des plaintes aux magistrats & le fait punir.

Ce tableau si différent de celui qu'il a vu la veille , acheve de changer le jeune d'Ervan ; M. de Brioux , après avoir possédé son beau-pere pendant quelque tems, le voit repartir sans regret avec son fils ; il passe encore quelques années au Caire & revient enfin en France ; il perd sa femme pendant le voyage , & s'établit à Paris avec sa belle - sœur qui a éprouvé aussi des aventures funestes , & qui a été réduite à la plus extrême misère par un mari que l'ambition plutôt que l'amour lui avoit fait accepter.

Le fonds de ce roman est très - simple ; les événemens sont présentés avec beaucoup d'intérêt & de sensibilité ; mais ils sont trop peu liés les uns aux autres.

Essai sur neuf maladies également dangereuses ; l'apoplexie , la paralysie , l'asthme , la pulmonie , la catharre , le rhumatisme , la vérole , la goutte & la pierre , avec un préservatif assuré des maladies vénériennes ; par M. de Malon : Mille mali species , mille salutis erunt. A Paris , chez Boudet , rue St Jacques ; Valleyre l'aîné , rue de la

Vieille Bouclerie ; Desaint , rue du Foin ; Didot , quai des Augustins ; Des Ventes , rue St Jacques , 1770 ; avec approbation & privil. du Roi ; broch. in 12. de 376 pag. 4 liv.

M. de Malon s'applique, dans cet ouvrage, à débrouiller les complications & les traitemens différens exigés dans les maladies qui semblent, au premier coup d'œil, être du même genre. Après avoir distingué les diverses sortes de maladies de la même espèce, marqué leurs caractères, exposé leurs symptômes, il indique des remèdes différens, afin que le médecin prudent fasse choix de celui qui pourra convenir non - seulement à l'âge, au sexe, au tempérament, mais encore au goût de son malade. On sait que le philosophe péripatéticien, Brias, qui ne pouvoit boire une cuillerée d'eau froide, sans éprouver un hocquet affreux, mourut dans d'horribles convulsions pour en avoir bu un verre, dans une fièvre violente, par l'ordonnance de son médecin & à la sollicitation de sa famille. Une médecine ordinaire n'auroit pas purgé Mithridate. Un auteur moderne cite un général d'armée qui se trouvoit mal lorsqu'il voyoit ser-

96 MERCURE DE FRANCE.

vir à table un cochon de lait avec sa tête. Ces considérations montrent la nécessité de se *faire un ami* de son médecin.

A la suite des remèdes , M. de M. donne quelquefois des préservatifs. Voici celui qu'il annonce dans le titre de son livre.

Mettez quatre cuillerées de vinaigre ordinaire dans un vase qui tienne pinte ; versez par-dessus une pinte d'eau ; lavez-vous de cette eau en vous levant & en vous couchant ; & seringuez - en dans la partie matin & soir. Il est prudent de se gargariser aussi le matin & le soir avec cette liqueur.

Ou (si l'on craint que le vinaigre ne soit falsifié) mettez demi-once d'alun de roche , calciné bien en poudre , dans un vase de terre ; versez dessus une pinte d'eau bouillante ; remuez bien tant que l'alun soit fondu , & servez-vous en comme du précédent.

« Je rends , dit l'auteur , cette décou-
» verte publique par pure charité , pour
» les innocentes victimes que fait l'im-
» prudence d'un mari trop léger ou
» d'une femme coquette , qui peuvent
» avoir du mal sans le savoir & troubler
» ainsi

» ainsi l'union du ménage, quelquefois
» pour jamais, ce qui devient la source
» des plus grands désordres.»

L'auteur, dans les traitemens qu'il indique, ne conseille jamais la saignée, jaloux de se rendre de plus en plus digne du glorieux titre de conservateur du sang humain ; * & avec un zèle vif & noble pour la vérité & l'utilité publique, il invite ceux qui ne le trouveroient pas assez clair dans les raisonnemens, à lui adresser leurs objections, *rue St Honoré, hôtel d'Angleterre, près la rue St Thomas du Louvre, en face du palais royal.*

A la tête de l'ouvrage est le portrait de l'auteur, avec ces quatre vers :

Conservateur du sang humain ;
Tu suis pas à pas la nature ,
Tu la vois de nos maux entreprendre la cure ;
Toujours avec douceur , jamais le fer en main.

* Cet ouvrage se trouve chez Boudet , rue St Jacques.

*Essais sur différens points de physiologie ,
de pathologie & de thérapeutique ; par
M. Fabre , maître en chirurgie , prévôt*
II. Vol. E

98 MERCURE DE FRANCE.

du collège, & conseiller du comité de l'académie royale de chirurgie. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, quai des Augustins, 1770; avec privil. du Roi; 1 vol. in-8°. de plus de 400 p.

Il n'appartient qu'aux maîtres de l'art de prononcer sur ce savant ouvrage dans lequel l'auteur paroît s'être principalement proposé de développer & de confirmer la nouvelle doctrine de la sensibilité & de l'irritabilité. L'art de guérir a subi les variations des systêmes. Hyppocrate prit pour base de la médecine l'observation. Asclépiade de Laodicée dédaignant l'expérience, fonda, sur la raison, la secte des méthodiques. Galien vengea Hippocrate, mais fasciné de la philosophie d'Aristote, il établit un systême dogmatique sur les quatre élémens, les quatre tempéramens & les quatre humeurs. Van-Helmont reconnut un principe vital d'où dépendent les fonctions de la vie animale, & créa dans l'homme un être doué d'intelligence qu'il appela *archée*, & qu'il chargea de donner la vie, le sentiment, le mouvement, la santé, la maladie & la mort: il ne vouloit pas que l'on portât le nom de médecin, si l'on ne savoit pas

guérir une fièvre en quatre jours. Cette opinion détruite par la découverte de la circulation du sang, Boërhaave transforma le corps humain en une machine statohydraulique ; & avec cette métamorphose il donna le plan & les règles d'une théorie & d'une pratique invariables. Des médecins de Montpellier ne voyant que de foibles rapports entre les phénomènes de l'économie animale & les loix de l'hydraulique & de la mécanique, revinrent au principe vital de Van-Helmont & de Staal ; mais ils le rapportèrent à l'irritabilité & à la sensibilité, c'est à dire, qu'ils regarderent les nerfs comme les principes de tout mouvement & d'une sorte de sentiment nécessaire à toutes les actions de la vie.

Harvée avoit considéré les artères & les veines comme formant un cercle continu que les fluides devoient nécessairement parcourir sans s'arrêter ni rétrograder ; mais on a reconnu à Montpellier qu'il y avoit d'autres vaisseaux & un organe dans lesquels les fluides peuvent fluer & refluer contre les loix de la circulation générale, & se porter dans toutes les parties du corps sans passer par le cœur : ce qui détruit le système mécanique de Boërhaave.

M. Fabre répond ici aux observations dont M. de Haller concluoit que certaines parties du corps étoient insensibles. Il pense que l'irritabilité ou la propriété qu'a la fibre animale de se contracter, a son principe dans le suc médullaire, séparé dans le cerveau & distribué dans le tissu intime, dans toutes les parties par la voie des nerfs. Il présume que le mécanisme de cette distribution dépend du mouvement de la respiration & de l'action du cœur, d'où il résulte une pression alternative exercée par le sang veineux & artériel sur le cerveau. Ainsi la circulation du sang, l'action des poumons & le mouvement du cerveau seront les trois principaux ressorts de la vie animale. M. Schlichting, médecin hollandois, a découvert ce mouvement du cerveau qui monte dans l'expiration & qui descend dans l'inspiration.

Les loix particulieres de la circulation des fluides dans les vaisseaux capillaires & dans le tissu cellulaire sont un autre principe fondamental de la physique du corps humain ; tout organe, lorsqu'il exerce ses fonctions, est un centre vers lequel les fluides sont déterminés par l'action des nerfs. Ainsi dans la mastication, le sang se porte avec plus d'abondance, par la

voie des vaisseaux capillaires, vers les glandes salivaires, pour leur fournir une plus grande quantité de salive. Les affections de l'ame & les *stimules* matériels qui excitent l'irritabilité & la sensibilité de nos organes dans l'état de santé, deviennent des causes de maladies, lorsqu'ils acquièrent les modifications telles qu'ils excitent des mouvemens & des sensations extraordinaires qui dérangent les fonctions & produisent divers désordres.

M. Fabre applique ses principes aux maladies aiguës & ensuite aux maladies chroniques, après avoir traité de l'inflammation, de la suppuration, des plaies, des amputations, de la cicatrisation des plaies & des ulcères, des luxations de la cuisse & du bras. Tous ces chapitres sont remplis d'observations utiles & curieuses. En parlant des amputations, l'auteur approuve la méthode d'étancher le sang pratiquée, au rapport de Ramper, au royaume d'*Achin* dans les Indes Orientales. On y punit les voleurs en leur coupant la main droite, & quelquefois les deux mains & même les pieds. L'opération faite, on applique sur la plaie une pièce de cuir ou une vessie qu'on lie si ferme que le sang ne sauroit sortir. Le sang bien étanché,

E iij.

on ôte la vessie, le sang caillé tombe de lui-même & laisse la chair nette. Dampier n'a point ouï dire que personne soit mort de cette opération.

L'auteur désapprouve, avec M. Tissot & plusieurs autres médecins, l'usage des bouillons de viande dans les maladies aiguës. Hippocrate n'ordonnoit que des tisanes; il n'employoit la saignée que pour modérer des accidens trop violens; & il abandonnoit la crise à la nature. Il est incontestable, suivant M. Bordeu, que sur dix maladies, il y en a les deux tiers au moins qui guérissent d'elles-mêmes.

En parlant des maladies chroniques, l'auteur appuie sur les inconvéniens qui résultent quelquefois de la guérison de certaines incommodités telles que les ulcères, les fistules, le flux hémorroïdal, &c. Combien de malades feroient à l'abri de l'apoplexie, du catharre suffocant, de l'asthme, de la colique néphrétique, &c. s'ils étoient sujets à la goutte? Le flux hémorroïdal garantit, selon Hippocrate, d'une infinité de maladies; & si on l'arrête mal à propos, cette guérison les fait naître.

M. F. pense que la crise artificielle que le mercure cause, est le moyen unique par

lequel on puisse détruire le virus vénérien. D'autres remèdes ont quelquefois, dans certains cas, des succès éclatans; mais ils tombent bientôt, à son avis, parce qu'on veut toujours en faire une méthode générale. Lorsqu'on disoit à M. Dumoulin qu'un nouveau remède anti-vénérien faisoit des miracles : *qu'on se hâte de s'en servir*, répondoit-il, *car bientôt il n'en fera plus.*

C'est un principe d'Hippocrate de ne point contrarier jusqu'à un certain point le goût des malades; lorsque, par un sentiment intérieur, ils appellent vivement des alimens même qui paroissent contraires à leur état. « Un habile médecin, » établi dans une isle de l'Amérique, » avoit une hydropisie ascite, qui avoit » succédé à une maladie aiguë. Après » quatre ponctions & une infinité de remèdes qu'on tenta vainement pour déterminer les eaux à s'évacuer par les selles ou par les urines, il sentit un goût extraordinaire pour le sucre; il le dévoroit, pour ainsi dire, avec fureur; il en mangea dans l'espace de vingt jours, plus de cent livres, qui le rétablirent dans la plus parfaite santé. »

Cet ouvrage nous paroît curieux & sa-

E iv

vant. Le célèbre M. Louis, qui en a été censeur, l'a jugé utile aux progrès des différentes parties de l'art de guérir; & MM. les commissaires nommés par l'académie de chirurgie pour l'examiner, en ont fait un rapport très-avantageux.

L'Iliade d'Homère, traduite en vers avec des remarques :

Vatem egregium:

Hunc qualem nequeo monstrare & sentio tantum.

A Paris, chez Saillant, libraire, rue St Jean-de-Beauvais, 4 part. in-8°.

Une belle traduction de l'Iliade est sans doute le plus bel éloge que le génie puisse consacrer à la gloire du prince des poètes. C'étoit la meilleure apologie que les défenseurs de l'antiquité qui, seuls étoient capables de la juger, eussent à opposer à la foule de ses détracteurs, qui ne savoit même pas lire dans ses ouvrages. Racine & Boileau tenterent cette grande entreprise; mais en comparant leurs essais avec leur modele, ils les jeterent au feu, comme Platon avoit jeté au feu ses poëties en les considérant à côté des œuvres du même poëte. Ce sacrifice doit exciter nos

regrets. A mesure que ces grands hommes auroient avancé dans leur travail, le génie d'Homère leur seroit devenu plus familier; en s'élevant au dessus d'un obstacle, ils auroient vu d'autres obstacles s'applanir d'eux mêmes; à force de voir; de penser, de sentir & de peindre d'après cet homme divin; ils auroient vu, pensé, senti, peint comme lui ou d'une manière digne de lui; & s'ils n'avoient pas réussi à donner l'*Illiade* à la France, ils nous auroient du moins laissé un magnifique poëme.

M. de Rochefort a fourni la carrière dans laquelle ils s'arrêterent au premier pas. Au lieu de brûler ses essais, il les a présentés au public: il lui a demandé des conseils, des avis, des encouragemens. Il en a reçus & il en a profité. L'académie royale des inscriptions & belles-lettres, après lui avoir permis de lui dédier son premier essai, lui a permis encore de publier l'ouvrage entier sous ses auspices. C'est un augure bien favorable pour le succès de cette traduction. Cependant M. de R. connoît trop bien l'*Illiade* grecque, pour ne pas s'appliquer volontiers, à l'égard de son modèle, ce que Virgile dit du jeune Ascagne, qui suit son père

Et v'

Enée d'un pas inégal. « Ah ! s'écrie-t'il ,
 » s'il paroïssoit un homme de génie qui ,
 » doué des talens uniques de Racine & de
 » la Fontaine , consacraît son tems & ses
 » peines à reproduire Homère dans no-
 » tre langue , je brûlerois mon ouvrage
 » avec plaisir ! . . . Pourrai-je , ajoute-t'il ,
 » contribuer à soutenir l'honneur du prin-
 » ce des poètes contre les censures de la
 » prévention & de la malignité ? Oui , si
 » oubliant leurs traductions (de ses prédé-
 » cesseurs) & la mienne , ceux qui veu-
 » lent juger Homère se mettoient en état
 » de l'entendre parler lui-même. Voilà
 » mon ambition , & j'ose avouer que
 » mon intérêt propre se joint à mon zèle
 » pour sa gloire. Plus on connoîtra Ho-
 » mère , plus on sentira la difficulté de
 » mon entreprise ; & ceux qui le possé-
 » deront le mieux , ne seront peut-être
 » pas les plus sévères de mes censeurs. »

Le *Discours* , placé à la tête de cette
 traduction suffiroit seul à la gloire du sa-
 vant académicien. L'esprit , le goût , l'é-
 rudition , la critique , la poésie y brillent
 également. Ce morceau est digne du sujet
 & de toutes les dissertations publiées sur
 Homère ; nous n'en avons point lu dont
 nous ayons été plus satisfaits : nous n'en

exceptons pas celles de Pope. M. de R. considère d'abord son auteur comme poëte, historien & philosophe. Cet examen est rempli d'excellentes observations sur les mœurs, la langue & la Mythologie des Grecs. En exposant ses idées sur la traduction, sur l'Epopée, &c. il relève avec énergie les beautés de l'Illiade & repousse avec force les critiques injustes. Souvent le génie d'Homère semble l'inspirer.

« Je ne connois, dit-il en parlant de
 » l'onomatopée, qu'une sorte d'affecta-
 » tion dans Homère ; mais elle est de
 » l'essence de la poésie, elle en fait toute
 » la magie & toute la beauté. Par elle on
 » entend le tonnerre qui gronde dans les
 » nues, les flots qui mugissent sur leur
 » rivage, les voiles déchirés par les vents,
 » la trompette sonnant dans les combats,
 » les blessés qui tombent avec leurs ar-
 » mes, la flèche qui siffle dans les airs,
 » le feu qui tourbillonne, éclaté & pé-
 » tille dans une forêt enflammée. L'ono-
 » matopée ou l'imitation des choses par
 » les mots, rend toute la nature présente
 » à nos sens. Où trouver dans nos lan-
 » gues modernes cette abondance de sons
 » imitatifs, que nous trouverions à peine
 » dans notre musique même ? »

E.vj.j

On a reproché à Homere des *comparaisons à longue queue*. « Tandis que ces esprits froids & méthodiques insultent par des railleries le prince des poëtes, je crois voir Homere sortir du tombeau pour venir leur répondre. La flamme du génie étincelle sur son front, sa grande stature s'élève à l'égal d'un vieux chêne dont la cime reçoit le soleil, long-tems avant le voyageur endormi sous son ombre; ses yeux pénétrants & rapides embrassent un horizon immense; il parle à ses critiques & leur dit : Hommes amollis dans le sein de vos villes, qui avez peu vu, peu connu, peu senti; quand vos regards se fixent sur un objet, vous ne voyez que lui, j'en vois cent autres à la fois; vous ne le voyez que d'un côté, je le vois dans toutes ses parties; votre réflexion froide & lente compare cet objet avec un autre, & n'y apperçoit qu'un rapport, j'en découvre mille; une simple sensation suffit à votre ame, un torrent de sentimens ne sauroit remplir la mienne; cessez donc de mesurer mon esprit sur le vôtre. Les dieux, en trois pas, arrivent au bout du monde.

L'opinion, dit-il en parlant des caractères, a répété depuis Horace jus-

» qu'à nous qu'Achille est bouillant. . .
 » Mais ceux là seuls qui ont sçu étudier
 » Homere, savent combien la fougue de
 » ce guerrier devient intéressante & su-
 » blime dans son amitié pour Patrocle.
 » Ah ! que de larmes tu m'as fait verser,
 » brave & malheureux jeune homme ,
 » quand je t'ai vu dompter ta colere par
 » complaisance pour ton ami ! toi , qui
 » avois refusé à l'élite des héros Grecs ,
 » de marcher au secours de l'armée , tu
 » ne peux résister aux prieres de Patrocle,
 » tu lui prêtes tes armes , il va combat-
 » tre , ton cœur est dévoré d'inquiétudes
 » pour ses jours , on vient t'apprendre
 » qu'il n'est plus ! . . . Les gémissemens
 » me déchirent le cœur , je sens tous tes
 » regrets , je partage ta fureur. Dieux !
 » quel excès de douleur, quand tu revois
 » cet ami , pâle , défiguré , couvert de
 » poussiere & de sang ! tu l'inondes de
 » tes larmes ; & tu compares à ce moment
 » horrible les jours brillans où la gloire
 » vous couronnoit tous deux. Ames de
 » bronze , si ces traits sublimes vous ont
 » échappé , raisez vous sur le caractère
 » d'Achille , vous n'êtes pas dignes d'en
 » parler.

» Et toi , tendre & plaintive Hélène , ,

110. MERCURE DE FRANCE.

» ils savent que tu es belle ; mais ils ne
» savent pas que ton cœur est déchiré de
» remords , qu'étant forcée de mépriser
» celui à qui l'amour t'a livrée , tu portes
» dans ton sein une punition terrible de
» ta foiblesse ; que tu ressens dans ton
» ame tous les maux que tu causes à
» Troye ; que , timide & avilie , tu n'oses
» lever les yeux devant tes nouveaux pa-
» rens , & que , prosternée aux pieds du
» pere de ton mari , tu ne trouves que dans
» la tendresse de ce vieillard & dans la
» générosité d'Hector , la pitié que tout
» le monde te refuse. Que de noblesse
» dans Hector ! c'est le modele de l'hon-
» nête homme courageux. Qu'il me de-
» vient intéressant , lorsque s'arrachant
» des bras de sa chere Andromaque , &
» lui recommandant son fils unique , il
» va s'exposer à la mort ! Attendri par les
» pleurs de cette malheureuse princesse ,
» je me range avec les dieux du parti des
» Troyens , je frémis des dangers de leur
» chef. Il périt : que de larmes il va cou-
» ter , &c. »

Nous allons transcrire ici la traduction
des passages sur lesquels tombent les ré-
flexions précédentes.

A V R I L. 1770. III

*Andromaque adresse ces mots à Hector
qui va combattre.*

Pourquoi chercher la mort dans des périls nou-
veaux ?

Contemplez cet enfant , cher prince , & ma mi-
sère ;

Regardez en pitié celle qui vous fut chère ,
Et qu'un veuvage affreux va bientôt désoler.

Mille Grecs conjurés voudront vous immoler. . .

S'il faut que mon époux tombe sous leur furie ;

Grands dieux ! qu'en le perdant , je perde aussi la
vie ;

Tous mes-jours ne seront que des jours de dou-
leur ,

Et nul soulagement n'entrera dans mon cœur.

Ma mère ne vit plus , & le cruel Achille

A fait mourir son père , a désolé sa ville ,

Ce prince trop fameux dont le corps tout san-
glant

Obtint d'Achille même un digne monument.

Ieus sept frères , hélas ! dignes d'un meilleur
fort ;

Achille en un seul jour leur a donné la mort.

Des fiers Ciliciens la déplorable reine ,

Ma mère , du vainqueur porta l'horrible chaîne ,

Et quand ses tristes yeux revirent son palais ,

Diane sans pitié la frappa de ses traits.

112 MERCURE DE FRANCE.

Hector , mon cher Hector , je leur survis encore ;
C'est pour vous que je vis , vous que mon cœur
adore.

Pere , mere , parens , je trouve tout en vous ,
Vous êtes tout pour moi , vous êtes mon époux.
Un orphelin en pleurs , une veuve mourante
Ne pourront-ils toucher votre ame indifférente ?
Pour veiller sur nos jours , demeurez dans nos
murs.

Trois fois Idoménée , Ajax & Ménélas ,
Dans ces lieux mal gardés ont porté le trépas.
Sans doute quelque dieu conduisoit leur attaque ;
Hector , ils ont juré la perte d'Andromaque.

A la vue du cadavre d'Hector , sa douleur s'exhale en ces termes :

Cher époux , cher Hector , quelle est ma destinée !

Dans la fleur de tes ans tu m'as abandonnée !
Et tu ne m'as laissé pour unique soutien
Qu'un foible & tendre fruit d'un malheureux hy-

men.

Encor , s'il me restoit quelque douce espérance
De voir un jour en paix croître sa foible enfance !

Mais , hélas ! tu n'es plus ; Ilion va périr ,

Tu n'es plus, toi qui, seul, pouvois nous secourir.

Mon fils . . . dans l'ignominie,
 Nous traînerons tous deux une mourante vie.
 Tous deux, hélas ! peut-être un de nos ennemis
 Qui perdit par Hector ou son pere ou son fils,
 Pour venger à son gré *leurs* tristes funérailles,
 Te précipiteront du haut de nos murailles.
 Grands dieux ! que de vengeurs s'élèvent contre
 nous !

Hector, que de héros ont péri sous tes coups !

De tes derniers soupirs, celle qui te fut chère,
 Ton épouse n'a point été dépositaire.
 Quand tu fermois tes yeux sous la nuit du trépas,
 Tu n'as point, cher époux, porté vers moi tes
 bras ;

Je n'ai point recueilli sur ta bouche glacée
 Quelque douce parole à moi seule adressée,
 Quelques mots consolans dont j'aurois nuit &
 jour

Entretenu ma peine & flatté mon amour.

Priam console ainsi la belle Héléne.

Ma fille, . . . venez à mes côtés ;
 Rassurez près de moi vos esprits agités.
 Du malheur des Troyens vous n'êtes point la
 cause.

114 MERCURE DE FRANCE.

La volonté des dieux de notre sort dispose ,
Seule elle a contre nous armé nos ennemis.
Venez voir votre époux , vos parens , vos amis. ...
Ah ! combien , *dit Helene* , à votre auguste aspect
Mon cœur se sent ému de honte & de respect !
Que n'ai-je sçu mourir , quand loin de ma famille ,
Laisant & mon époux & mon unique fille ,
Pour suivre votre fils , je traversai les mers.
J'ai vécu destinée aux maux les plus amers ;
Le remords me consume , & le cours de mes larmes
A desséché la fleur de mes coupables charmes.

Elle dit à Vénus , qui la presse d'épouser Pâris :

Inhumaine déesse ,
Vous plaisez-vous. . . à tromper ma foiblesse ?
En quels nouveaux climats voulez - vous m'entraîner ?
De quels nouveaux liens voulez-vous m'enchaîner ?
Sur les bords éloignés que regarde l'aurore ,
A quel amant Vénus me promet-elle encore ?
Pour un prix odieux s'exposant à périr ,
Le vaillant Ménélas vient de me conquérir ;
Il veut dans ses vaisseaux ramener son épouse ;

Laissez moi dans ses bras sans en être jalouse.
 Allez revoir Paris, soulagez son ennui,
 Renoncez à l'Olympe & pleurez avec lui.
 Dans les liens d'hymen ou d'un lâche esclavage,
 Loin du séjour des dieux consolez son veuvage.
 Son lit m'est en horreur. Quel opprobre pour
 moi,
 S'il possédoit encor mon amour & ma foi !
 Quand je porte en mon cœur ses fautes & les
 miennes,
 Pourrois-je soutenir les regards des Troyennes ?
 Livrée à mes douleurs, étrangère aux plaisirs,
 Je déteste à jamais ses amoureux desirs.

Ces vers donneront une idée juste
 de la traduction de M. de Rochefort.
 Elle est ornée de notes savantes & phi-
 losophiques.

*Catalogue d'une collection de livres choi-
 sis, provenans du cabinet de M. . . A*
 Paris, chez Guillaume de Bare, fils
 aîné, libraire, quai des Augustins, à
 St Claude & à la bible d'or, in-8°. d'en-
 viron 200 pag. Prix 1 liv. 10 s.

La bibliographie est devenue une scien-

116 MERCURE DE FRANCE.

ce sans bornes, & les catalogues sont des livres de bibliothèque. Celui que nous annonçons est destiné à annoncer une vente publique qui se fera en détail, au plus offrant & dernier enchérisseur, le lundi 11 Juin 1770 & jours suivans, depuis deux heures de relevée jusqu'au soir, en une maison sise quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. On vendra ensuite des bustes antiques & des vases de porphyre. Les livres forment une collection très-curieuse & très-riche.

Le Nécrologe des hommes célèbres de France ; par une société de gens de lettres. A Paris, de l'imprimerie de G. Desprez, imprimeur du Roi, 1770 ; avec privilège du Roi ; brochure in-12. de 415 pag.

Les gens de lettres, les artistes, les acteurs célèbres, tous ceux enfin qui, pendant leur vie, auront mérité la reconnaissance ou l'attention de leur siècle, recevront dans cet ouvrage, entrepris depuis six ans, un tribut d'éloges & de regrets. On s'arrêtera moins aux anecdotes communes de leur vie privée qu'à l'histoire de leur génie & de leurs talens. « La vie d'un grand général est dans ses cam-

» pagnes ; celle d'un homme de lettres
 » ou d'un artiste fameux est dans ses ou-
 » vrages. » Ce recueil pourroit contenir
 les fastes de la littérature & des arts, si les
 personnes qui doivent s'intéresser à la
 gloire des hommes célèbres , vouloient
 bien concourir au but louable de nos zé-
 lés *nécrologues* , en leur procurant les mé-
 moires & les instructions qu'ils ne cessent
 de solliciter.

Ce volume renferme vingt-quatre élo-
 ges. Nous avons déjà jeté quelques fleurs
 sur les tombeaux de plusieurs écrivains
 loués dans ce nécrologe d'une manière
 plus digne d'eux. Les noms des de l'Isle,
 des Sauvages, Ménard, d'Oliver, de Par-
 cieux , &c. seront encore consacrés dans
 l'histoire des académies. Nous nous arrê-
 terons principalement aux éloges de deux
 savans qui s'étoient retirés dans les pays
 étrangers, MM. de Prémontval & Abau-
 zit.

André-Pierre le Guay, de Prémontval,
 né à Charenton en 1716 , donna un cours
 gratuit de mathématiques à Paris vers
 l'année 1740. Son mérite , son amour
 propre & sa hardiesse lui attirèrent des
 ennemis. Il alla rechercher des récompen-
 ses hors de sa patrie , & après avoir erré

118 MERCURE DE FRANCE.

en Suisse & en Allemagne, il se fixa à Berlin où il fut favorablement accueilli par l'académie des sciences, & honoré des bienfaits du Roi de Prusse. En 1751, il publia un très-savant & très-singulier ouvrage, en 3 vol. in 8°. sous le titre de *Monogamie* ou l'unité dans le mariage. Le mauvais succès de ce livre l'engagea à en brûler la suite qu'il avoit annoncée avec la plus douce confiance. Il nous apprend que tel a été le sort de plusieurs autres productions de sa plume. La singularité est le caractère distinctif des ouvrages de ce savant. « Je ne fais pourtant, » dit l'auteur de son éloge, si l'on doit » appeler singularité ce qui tend à être » bizarre. Ce petit mérite a été si fort recherché de nos jours ; tant d'auteurs, » singes les uns des autres, ont cru se » rendre originaux, en heurtant de front » les opinions générales, que ce n'est plus » une singularité, & que c'en sera bientôt » une au contraire, que de vouloir se rapprocher des idées communes. »

M. de Prémontval, né avec un caractère trop difficile & trop emporté, eut, à Berlin, des procédés extraordinaires envers M. Formey, secrétaire perpétuel de l'académie, qui ne les repoussa jamais

qu'avec la douceur & la modération, & qui a même consacré la mémoire de M. de P. par un éloge inséré dans le 25^e vol. des mémoires de l'académie de Berlin.

Entr'autres livres de métaphysique, il publia la *Théologie de l'Etre*, espèce de rêverie philosophique dans laquelle il rejette les preuves ordinaires de l'existence de Dieu, pour y substituer des preuves de son imagination. Vanini, accusé d'athéisme, se baissa, ramassa un fétu, & dit : *Je n'ai besoin que de ce fétu pour me prouver invinciblement ce qu'on m'accuse de nier.*

M. de P. est mort à Berlin en 1767. L'Allemagne lui doit un écrit très-utile : ce sont ses préservatifs contre la corruption de la langue françoise en Allemagne. » Si le mauvais goût, l'amour des folles » innovations & l'oubli dédaigneux de » tous les anciens principes, continuent » à s'accréditer parmi nous, on aura bien- » tôt besoin d'un pareil ouvrage en Fran- » ce & au sein même de la capitale. »

Firmin Abauzit naquit à Uzès, sur la fin du siècle passé. Ses parens l'emmenèrent de bonne heure à Genève, où on lui confia, dès sa jeunesse, la bibliothèque de la ville. Jouissant de l'état de citoyen,

120 MERCURE DE FRANCE.

il consacra ses travaux à sa patrie nouvelle : il donna, en 1730, une édition de l'histoire de cette Ville & de l'Etat, que Jacob Spon avoit publiée en 2 vol. in-12. vers le dernier siècle. Dans des notes pleines d'une érudition vaste & choisie, il éclaircit, il développe, il rectifie le texte : quelques dissertations & des remarques sur l'histoire naturelle des environs de Genève, lui appartiennent en entier; on lit ces morceaux avec plaisir & avec fruit. Les auteurs de son éloge regrettent que la *modestie* de ce sçavant *nous ait privés de ses autres écrits* : nous en jouirons bientôt. Il s'en fait actuellement deux éditions, l'une à Genève & l'autre à Londres destinée pour Amsterdam; la première, sur les manuscrits trouvés dans les papiers de M. Abauzit par son exécuteur testamentaire, & la seconde sur des copies que les libraires de Genève se sont procurées. M. Abauzit est mort en 1768 dans une petite solitude où il s'étoit retiré près de Genève. Il étoit presque inconnu en France, avant que M. Rousseau eût publié sa lettre sur les spectacles, dans laquelle le philosophe sensible parle de son ancien concitoyen, avec une admiration & une vénération dont on a été surpris

pris, parce qu'on ne connoissoit point M. Abauzit.

Mde Bontems, MM. Deneffe, Malfilâtre, de la Grange, Macquart, l'abbé Roger, le Fort de la Morinière, Léonard des Malpeines, de Montdorge, Maucomble, de la Marche, l'abbé Laugier, Poinfiner, de Saint-Maur, sont les autres gens de lettres loués dans ce recueil. Avec leurs éloges, sont mêlés ceux de MM. Fournier le jeune, Blavet & François. L'ouvrage est terminé par des observations, &c. sur les *deuils*.

Le mérite de ce recueil est connu. On pourroit appeler ces éloges des morts la censure des vivans.

Géographie familière du tour du Monde,

ou tableau précis & général du globe terrestre, pour l'intelligence facile, prompte & durable de la géographie moderne; adaptée à l'atlas des collèges, & des pensions, & suivi de celui de l'Enfant géographe, ou nouvelle méthode d'enseigner cette science; dédiée à la jeunesse, broch. petit in-12. de 225. pag. prix 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Desnos, ingénieur géographe pour les globes & sphères, & libraire de S. M.

II. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

Danoise, rue St Jacques, au globe; avec approbation & privilège du Roi.

La méthode nouvelle, suivie dans ce petit livre, nous a paru très-propre à faciliter aux jeunes gens l'étude de la géographie. Des succès rapides l'ont justifiée. Un globe, une mappemonde, les cartes générales de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique; les cartes de la France & de quelques autres états, contenues dans l'atlas des collèges du Sr Desnos, suffisent avec cette géographie pour bien faire connoître à des commençans les situations relatives des lieux, desquelles seules résulte le tableau général.

On trouve chez le Sr Desnos toutes sortes d'atlas, de cartes & de livres relatifs à la géographie & à l'histoire. Il procurera aux amateurs qui s'adresseront à lui, tout ce qui paroîtra de nouveau en géographie.

Fables allemandes & contes françois en vers; avec un essai sur la fable.

L'apologue est un don qui vient des immortels;
Ou si c'est un présent des hommes,
Quiconque nous l'a fait, mérite des aurels.

LAFONT.

A Paris, chez Sébastien Jorry, imprimeur-libraire, rue & vis-à-vis la Comédie Française, au grand Mouarque; avec approb. & privil. du Roi.

L'Essai sur la fable est presque tout composé de citations. J'aime mieux, dit l'auteur dans une note, rapporter des choses écrites supérieurement que de les narrer mal. Il a raison. Cependant il peint le caractère des fabulistes à sa manière; il parle de lui-même en ces termes : « Que
 » dirai-je de moi ? de mes fables ? de mes
 » contes ? Rien. Je laisse à mes ennemis;
 » (qui n'en a pas !) jaloux de ma gloire
 » à en dire tout le mal possible : & je
 » crains qu'ils n'en disent point tout le
 » mal, à beaucoup près, qu'on pourroit
 » en dire. » Nous osons lui promettre que l'envie ne flétrira point sa gloire. Il ne peut obtenir le laurier de poète.

Pour mon amusement, (*dit-il*,) je compose des vers ;

Et tous ceux que j'ai faits, c'est afin de complaire
 A celle dont les yeux plus que le jour m'éclaire.
 Si l'on voit mes écrits, c'est son commandement.
 La cruelle me fait souffrir très-constamment.

Ce touchant aveu, ce desir de plaire,
 F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

cette parfaite soumission , ces vers faits à la lumière des yeux de *la cruelle* ne l'attendriront - ils pas ? Du reste l'auteur se contente , comme Horace , d'un *petit nombre de lecteurs*.

L'Homme de lettres ; par le Pere Daniel Bartoli : ouvrage traduit de l'italien , augmenté de notes historiques & critiques ; par le P. de Livoy , Barnabite. A Paris , chez Hérissant fils , libraire , rue St Jacques , 1769 ; avec approbat. & privil. du Roi ; 3 vol. in-12.

Le Pere Bartoli , Jésuite , né à Ferrare en 1608 , & mort en 1685 , passe pour un des meilleurs écrivains que la société ait eus en Italie. De ses nombreux ouvrages , *L'Homme de lettres* paroît être le plus estimé. Cet ouvrage eut un succès prodigieux. Dans l'espace d'une année , on en fit huit éditions. Il a été , depuis , imprimé plusieurs fois , & on l'a traduit en différentes langues. Ses compatriotes & son siècle en admirèrent les pointes , les comparaisons , les métaphores outrées , les citations prodiguées & le style presque oriental. Par-tout & dans tous les tems , on goûtera la saine critique , les sages leçons & la noble franchise de l'auteur ;

on sera surpris de l'immense érudition qu'il a fondue, souvent avec un art infini, dans ses préceptes. De la chaleur, de l'aménité, de la force, de l'harmonie, des images heureuses, des tours vifs & piquans rendront toujours la lecture de cet ouvrage agréable ; il plaira par sa singularité même. L'auteur dit dans son introduction, qu'il a composé son livre dans *l'espace des deux mois les plus chauds d'un été.*

L'Homme de lettres est divisé en deux parties. La première présente les avantages de la science & les désavantages de l'ignorance. La seconde est une forte censure des vices des gens de lettres. Le dessein de l'auteur est de venger la *gloire* des lettres flétrie par les calomnies de ceux qui les négligent & par les défauts de ceux qui les cultivent. Il suffira d'en citer quelques traits pour que nos lecteurs saisissent l'esprit & la manière du P. Bartoli.

L'auteur se plaint d'abord que les grands ne recherchent pas les gens de lettres ; & que si l'on rend encore hommage aux simulacres des divinités, on n'en dédaigne pas moins les artistes. « C'est la faute des » grands, si on ne voit point des hommes » qui, par l'étendue de leur sçavoir, ayent

Eiij.

116 MERCURE DE FRANCE.

» une réputation éclatante & qui fassent
 » l'étonnement de l'Univers. Que ne for-
 » ment-ils leurs théâtres sur la regle de
 » Vitruve , de maniere que les salles ne
 » soient point sourdes pour les représen-
 » tations & les concerts, & que les acteurs
 » & les musiciens n'y perdent pas leur
 » peine & leur voix. »

Il est , dit-il en parlant de l'ignorance
 dans les dignités , des sculpteurs imbécil-
 les au dernier degré qui ne savent donner
 à une statue de géant un air terrible, qu'en
 le représentant furieux , étendant les bras
 & écartant excessivement les jambes ,
 comme si d'un seul pas ils eussent dû lui
 faire mesurer tout le monde. La même
 chose arrive , dit Plutarque , à ces prin-
 ces qui s'imaginent se donner un air de
 majesté à force d'en montrer un farouche
 & terrible. Louis XI vouloit que son fils
 Charles VIII fût uniquement instruit que
 qui ne fait pas dissimuler ne fait pas re-
 gner. « S'il mettoit le sceptre à la main
 » du Roi , l'épée à son côté, il en faisoit
 » en même tems un nouveau Midas , en
 » lui donnant des oreilles d'âne. »

L'article de l'ignorance & des richesses
 est curieux & amusant. « Aujourd'hui
 » dans le monde , l'amour , l'honneur ,

» tout est à prix d'argent. *Les lettres qui*
 » *sont la meilleure recommandation sont*
 » *les lettres de change, & la meilleure en-*
 » *cre est celle des banquiers. . . Les perles*
 » bien rondes & bien grosses, figures des
 » riches ignorans, sont la chose du mon-
 » de la plus précieuse & la plus estimée.
 » Faites moi tout d'or, quand je serois
 » un bœuf, on m'adoreroit comme un
 » dieu. On peut faire remonter jusqu'à
 » l'antiquité la plus reculée, aux Israéli-
 » tes dans le désert, l'origine de cette
 » apothéose qui ne se perdra jamais. »
 L'auteur habille ensuite un riche ignorant
 de la laine la plus fine teinte en pourpre,
 pour lui dire avec Demonax, que cette
 laine, une bête brute l'a portée avant lui,
 & que comme la teinture ne l'a pas fait
 cesser d'être laine, sa figure humaine &
 sa pompe ne lui ôtent rien de l'animal. Il
 le loge ensuite dans un superbe hôtel pour
 mettre sur sa porte, *ci gît Vatia.*

Le P. B. souhaiteroit qu'il y eût un hi-
 ver pour les livres comme pour les ar-
 bres; & que comme dès l'automne les
 arbres se dépouillent de leurs feuilles,
 les livres perdissent aussi les leurs. En-
 suite il applique aux livres ornés de

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

titres pompeux, la plaisanterie de Diogène sur la grande porte d'un petit château : *Fermez cette porte de crainte que le château ne s'enfuie & que vous n'ayez plus où vous loger.* Il les compare encore au tableau de Parthasius, qui ne représentoit qu'un rideau. Il reproche aux auteurs obscurs d'imaginer plus d'allégories & de métaphores que l'Egypte n'eut d'hiéroglyphes, pour faire croire que, sous les voiles du mystère, ils cachent de solides vérités. Quelquefois, dit-il, ils font paroître leurs pensées, comme les divinités se font voir sur le théâtre enveloppées d'un groupe de nuages : ils laissent échapper quelques raisonnemens compassés, pour donner du poids au reste d'un discours qui se perd dans un tourbillon de pensées entortillées & confuses. « En lisant leurs » ouvrages, il semble que l'on soit à la » pêche de certains poissons ailés qui se » dérobent aux yeux & aux mains des pêcheurs, en troublant l'eau & en la rendant toute noire par le moyen de certaine humeur dont ils sont pleins & qu'ils répandent. » A l'occasion des *ornemens ambitieux* & déplacés, il rappelle la belle statue d'Alexandre, faite en bronze par

Leucippe, à laquelle Néron qui, *même en voulant faire du bien, ne fit que du mal*, ôta, pour ainsi dire, la vie en la faisant dorer. Il voudroit que quand on consulte un ami sur quelque ouvrage, on lui dît comme Célius : *dites quelque chose de contraire & nous serons deux*. En parlant des mauvais critiques, *qui ne croiroit, dit-il, voir des rats, sortis de leurs trous, portant chacun une paille en guise de lance pour combattre des lions & leur percer le cœur ?* Quand je vois de tels hommes, ajoute-t-il, déchirer de grands auteurs, il me semble voir cet âne qui, des mêmes dents dont il broutoit tous les jours des joncs & des chardons, déchira & mangea toute l'Iliade d'Homere, au grand deshonneur de Troye, dit un poëte qui, ayant été une fois noblement détruite par un cheval, se trouvoit une seconde fois, mais honteusement détruite par un âne.

L'art de voler, dit-il fut le plagiat, art si ancien qu'enfanta la nécessité, qu'a depuis adopté la commodité, s'exerce sur les lettres comme sur l'argent. Les plus beaux ouvrages ont été comme de belles Hélenes qui, au premier coup d'œil, ont excité la convoitise d'une infinité de Ménelas & de Pâris en ce genre qui les ravi-

Epy

rent. Les plus grands génies ont honoré ce grand art ; & l'on peut dire des lions comme des fourmis, qu'ils aiment à se nourrir de butin. On assure que les ouvrages d'Aristote ne sont qu'une mosaïque formée avec les écrits de Speusippe, de Démocrite, &c. Ensorte que celui qui paroït un phénix avec tout ce qu'il avoit pris des autres, n'auroit plus été qu'un corbeau avec le sien. Platon fut taxé de *plagiaire* (& non de *plagiat*.) Timon l'accusa d'avoir dérobé les idées de son Timée à Philolaüs... Que n'a-t'on, s'écrie l'auteur, un Archimede pour séparer les idées comme les métaux ; un Aristophane pour distinguer le langage des morts dans la bouche des vivans ; un Cratinus pour mettre les livres à la question & leur faire leur procès sur ces larcins, comme il fit des poësies de Ménandre, dont il tira six livres de plagiat ? *On verroit, avec combien de raison, Mercure est réputé tout à-la fois le dieu des littérateurs & des voleurs !*

Dans les passages cités , nous avons presque toujours conservé la traduction du P. de Livoy, excepté dans ce dernier extrait sur le plagiat, où il nous paroît avoir entièrement manqué le sens de l'a-

reur en plusieurs endroits. Le P. Bartoli dit, en parlant d'Aristote : *Si Speusippo, nella compra de' sui libri egli spese tre talenti; se Democrito, se altri... repigliassero ognuno de' suoi il loro; c'est à dire, si Speusippe dont il (Aristote) acheta les livres trois talens; si Démocrite & autres avoient repris ce qui leur appartenoit, le P. L. traduit : il n'importe que Speusippe ait mis trois talens pour se procurer les ouvrages d'Aristote; si Démocrite, &c.*

Au sujet de Platon, l'auteur cite ces deux vers d'Aulu-Gelle.

Exiguum redimis grandi ære libellum

Scribere per quem orsus perdoctus abiide fuiti.

Le P. L. traduit qu'il vous coûte cher cet ouvrage, le premier que vous ayez fait!

Nous croyons que *per quem scribere orsus* signifie d'après lequel, au moyen duquel vous avez commencé à écrire, & qu'il s'agit non du premier ouvrage de Platon, mais du petit livre de Philolaüs que Platon acheta fort cher.

Le P. B. desire un Cratinus qui mette les livres à la torture, comèi fece delle poesie di Menandro, de' cui ladronnecci ei compose sei libri. C'est Cratinus qui forma

F vj

six livres des plagiats de Ménandre , & non, Ménandre qui avoit composé six livres de ses plagiats , comme le dit le traducteur , &c.

On pourroit aussi relever beaucoup de négligences dans le style du P. L. En général il affoiblit & refroidit son auteur. Cependant ce travail ne lui fait pas moins d'honneur que sa traduction des *Révolutions de la littérature ancienne & moderne* de M. Denina ; & nous devons faire observer l'extrême difficulté qu'il y avoit à rendre dans notre langue un *poète* qui ne refuse aucune idée , aucune expression , aucun tableau , d'une imagination toujours ardente & souvent déréglée. Le P. de Livoy a enrichi l'ouvrage de notes utiles.

Les Sens , poëme en cinq parties. A Genève ; & à Paris , chez le Jay , libraire , broch. in-8°.

La nature , dit l'auteur dans sa préface , est une ancienne maîtresse dont le nom seul , quelqn'engagement qu'on ait contracté dans la suite des tems , excite toujours une agréable sensation. C'est sous la dictée des sens , qu'il dit avoir écrit son poëme divisé en cinq chants. Le sujet

de chaque chant est exposé dans ces vers
auxquels le reste de l'ouvrage est parfaite-
ment assorti.

Eglé, tes yeux ont vu Pâris
A la beauté donner le prix ;
Zéphire, *dans le sein* de Flore ;
S'emparer des douces faveurs
Que ses soupirs ont fait éclore.
Près de son Euridice en pleurs
Ils ont vu le chantre de Thrace
Manier la lyre avec *grace* ,
Et par ses accens enchanteurs
Rendre son épouse à la vie.
Vers Ariane évanouie
Ils ont conduit le dieu du vin ,
Et l'ont vu verser *dans son sein*
Ce nectar qui nous *rend la vie.*
Jupiter en Crète arrêté ,
Du taureau laissant l'effigie ,
Avec son Europe ravie
Partage sa divinité.
Les plaisirs dont le dieu s'enivre
Ne peuvent pas être décrits ,
Qu'il nous suffise de les suivre.

134 MERCURE DE FRANCE.

Les *poësies diverses* jointes à ce poëme sont dans le même goût. « Je me suis » amusé, dit l'auteur, à tracer quelques » figures sur le sable ; mon but est rem- » pli, si quelqu'un les regarde en pas- » sant. »

*Institutiones philosophicæ ad usum semi-
narii Tullensis, illustriss. ac reverendis.
in Christo Patris DD. Claudii Drouas,
Episcopi & Comitis Tullensis, S. R. I.
Principis, jussu & auctoritate editæ. Neo-
castri, ex typis Monnoyer, DD. Episc.
Tullens. typogr. & Tulli Leucorum,
apud J. Carez, DD. Episc. Tull. Ty-
pogr. cum privilegio Regis.*

Institutions philosophiques à l'usage du séminaire de Toul, &c. A Neufchâteau, de l'imprimerie de Monnoyer ; & à Toul, chez Carez, 5 fort vol. in-12.

C'est ici une seconde édition des *Institutions philosophiques*, composées par l'ordre de Mgr l'Evêque de Toul, à l'usage de son séminaire. On y trouve des changemens & des augmentations considérables. Ces leçons, dans la forme scholastique, sont recommandables par la mé-

thode & la clarté. Il seroit à desirer que l'on suivît dans les autres diocèses l'exemple que l'on donne ici de faire imprimer des cours de philosophie, pour épargner un tems précieux que la dictée des cahiers emporte. Cette considération nous induiroit à imaginer que l'éducation des séminaires pourroit être perfectionnée comme celle des collèges. Ce sujet seroit bien digne d'exercer la plume d'un philosophe chrétien.

Traité de la culture des pêchers ; nouvelle édition revue, corrigée & augmentée. A Paris, chez Delalain, libraire, rue & à côté de la Comédie Françoisse ; 1770, avec privil. du Roi ; brochure in-12. de 200 pag.

L'auteur de ce petit traité a acquis par une longue expérience & par de mûres réflexions, en cultivant le jardin de sa maison de campagne située aux portes de Paris, les connoissances qu'il publie sur un des plus excellens fruits de l'Europe. La pêche coûte plus de soins & demande plus d'intelligence dans le cultivateur que tout autre fruit. Cependant les plants de pêchers sont si mal gouvernés, qu'on ne tire pas de cent arbres ce qu'on pourroit

136 MERCURE DE FRANCE.

tirer de vingt qui seroient conduits avec un certain art. On prétend que M. Girardot, ancien mousquetaire du Roi, s'étoit fait, par la culture des pêches, jusqu'à 30000 liv. de rentes dans un fort petit espace de terre qu'il avoit à Bagnolet. Le village de Montreuil, qui n'a, dit-on, d'autre production que ce fruit & quelques fruits rouges, paye au Roi, tous les ans, pour 50 mille liv. d'impositions; & l'arpent de terre s'y loue 200 & 300 livres. Il est vrai que ses habitans, au nombre de quatre mille, se donnent, pour tirer parti de leurs fruits, des peines inconcevables; & que la situation du lieu & la qualité sont très-favorables à ces espèces d'arbres.

L'auteur, en parlant des différentes espèces de pêches, met la *violette* au dessus de toutes les autres, lorsqu'elle est dans sa perfection, quoique bien des gens l'estiment peu. Vitry, Fontenay-aux-Roses, le Pré-Saint-Gervais offrent des pépinières abondantes; il y a plus de choix à Vitry. Les pêches tendres ne peuvent réussir qu'en espalier; & dans ce climat, le levant & le midi sont les seules expositions qui leur conviennent. Le treillage est d'une indispensable nécessité pour avoir des fruits bien conditionnés & en abon-

dance : on présente ici le moyen d'en faire avec économie. L'auteur s'élève contre la méthode générale de tailler les pêchers lorsqu'ils sont en fleurs, ou même après que le fruit est noué ; & il prouve par le raisonnement & par l'expérience, qu'il est plus avantageux de faire cette opération vers la fin de Janvier & au commencement de Février. Il entre dans des détails très - instructifs sur l'ébourgeonnement, les palissades, les labours, le fumage, les maladies des pêchers, &c. Enfin son ouvrage est terminé par l'exposition d'une *méthode particulière pour une plantation neuve* : on ne la trouve pas dans la première édition, & il faut la lire dans le livre même. Ce traité fait avec clarté & netteté sera très-utile à ceux qui s'adonnent à ce genre de culture. L'auteur a aussi publié l'*Ecole du Jardin potager*, en deux volumes ; elle se vend chez le même libraire.

Le nouveau Spectateur, ou examen des nouvelles pièces de théâtre, tant françois, italien, qu'opéra, dans lequel on a ajouté les ariettes notées ; par M. le Prevôt d'Exmes ; 3^e. cahier, prix 24 s. A Genève ; & se trouve à Paris, chez

138 MERCURE DE FRANCE.

Valade, libraire, rue St. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie, à St. Jacques, 1770; broch. in-8°. de 71 p.

M. le Prevôt d'Exmes rend compte, dans le 3^e cahier, de *la Rosiere de Salenci*, par M. Favart, & du *Marchand de Smyrne*, par M. de Champfort. Le jugement que nous avons porté de ses deux premières feuilles convient parfaitement à celle-ci. Sa critique peut être utile aux auteurs, & doit être agréable au Public.

Avis au Public.

Le procès intenté par les libraires de Paris à M. Luneau de Boisjermain avoit suspendu la vente de ses ouvrages. Ce procès ayant été jugé à son avantage, le Public est averti qu'on trouve des exemplaires de tous les livres dont il est auteur ou éditeur, chez Delalain, libraire. Les libraires étrangers ou nationaux & les personnes qui habitent la province, s'adresseront à M. Luneau de Boisjermain, à l'hôtel de la Fautriere à côté de la Comédie Française. Lui seul se charge de leur faire parvenir, port franc, ses ouvrages, & tous les livres imprimés avec permis-

sion , au même prix qu'elles les acheteroient si elles étoient à Paris , sans rien exiger d'elles pour frais de caisse, d'emballage & de commission. La seule condition qu'il met à ce service gratuit , c'est qu'elles lui feront payer d'avance le prix de tout ce qu'elles demanderont. Pour les mettre à portée de connoître à tems & sans frais les livres nouveaux qui se vendent chez les libraires de Paris , M. Luneau offre de leur adresser gratuitement tous les mois , à commencer du premier Mai prochain , un catalogue de tout ce qui est annoncé chaque mois dans tous les journaux , gazettes , affiches , &c. Cet ouvrage , commencé au premier Janvier 1769 , continuera de mois en mois. Chaque personne qui voudra se le procurer ou se faire adresser des livres , aura l'attention , en se faisant connoître , d'affranchir les lettres qu'elle écrira.

Les livres dont M. Luneau de Boisjermain est auteur ou éditeur , sont :

Cours d'histoire universelle , in 8°. 2 vol. 3^e. édit. rel. 10 liv. broch. 9 liv. Cet ouvrage est destiné à l'instruction des jeunes personnes.

Commentaires sur Racine , 3 vol. in-12. rel. 7 liv. 10 s. br. 6 liv.

140 MERCURE DE FRANCE.

Les mêmes ; renfermés en une édition de Racine in 8°. avec fig. 7 vol. rel. 54 l. br. 44 liv.

Elite de poësies fugitives, 5 vol. rel. 12 liv. 10 s. br. 9 liv. Les IV^e & V^e vol. se vendent séparément 5 liv. rel. 4 liv. br.

Epoques élémentaires d'histoire universelle, in fol. 2 liv. 10 s.

Avis aux gens de lettres, in 8°. 18 s.

Fanny, roman, in-12. 1 liv. 4 s.

Soupirs du cloître ; par M. Guymond de la Touche, in-8°. gr. papier, 1 liv. 10 s.

L'inconnu, roman, in-12. 1 l. 4 s.

Dictionnaire de la langue romane, in-8°. rel. 5 liv. 10 sols. Il n'y en a plus de brochés.

Tous ces livres sont reliés en veau avec filets en or sur la couverture.

On trouve chez le même libraire un poëme françois du docteur Mathy, intitulé le *Vaux-Hall* de Londres, adressé à M. de Fontenelle & suivi d'une jolie pièce de vers de M^{de} Dubocage sur le *Renelagh*, prix 15 s.

S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L.

LE concert du dimanche, 1^r Avril, a commencé par une symphonie. On a exécuté ensuite *Omnes gentes*, motet à grand chœur de M. Dauvergne, surintendant de la musique du Roi. M. Peré a chanté un motet à voix seule de M. *Botzon*. M. Leikhgeb, de la musique de M. le prince, évêque de Salkbourg, a reçu les applaudissemens dus au talent supérieur avec lequel il a donné un concerto de chasse de sa composition. On a entendu avec le plus grand plaisir Mlle Duplant, qui a chanté *Diligam te Domine*, &c. motet à voix seule de M. Dauvergne. M. Cramer, de la musique de M. l'Electeur Palatin, a exécuté, un concerto de violon de sa composition, dont la brillante exécution & l'excellente musique ont été également applaudies. Le concert a été terminé par *Cantate Domino*, motet à voix seule de Lalande.

COMÉDIE FRANÇOISE.

*COMPLIMENT de clôture prononcé par
M. d'Alainval.*

MESSIEURS,

Le théâtre françois touche enfin à l'époque la plus flatteuse qu'il pouvoit espérer. Le gouvernement daigne fixer un moment son attention sur lui & s'occuper des moyens de faire élever un monument digne des chefs-d'œuvre des hommes de génie qui vous ont fait l'hommage de leurs veilles. La scène lyrique vient d'offrir à vos yeux les ressources de l'architecture : vous avez rendu justice, Messieurs, au travail de l'artiste célèbre M. Moreau, qui a eu le courage de s'écarter des routes d'une imitation servile, & qui a été assez heureux pour vous plaire, en osant innover. Il est temps que le théâtre national jouisse des mêmes avantages ; il est temps que les mânes de Corneille, de Racine & de Moliere viennent contempler les changemens dont ce théâtre est susceptible, & nous dire : « Voilà le tem-

« ple où nous aimons à être honorés, »
 Il est tems enfin de faire cesser les repro-
 ches trop fondés des autres nations jalou-
 ses de la gloire de la nôtre.

Accoutumés depuis long tems, Mes-
 sieurs, à votre bienveillance, nous ne cesse-
 rons jamais de vous donner des preuves
 de notre empressement à vous offrir des
 productions dignes de vos suffrages. Nous
 désirons, avec tous les cœurs vraiment
 patrioriques, qu'aux grands exemples
 d'héroïsme & de vertu que les fastes de
 l'antiquité ont fournis aux auteurs tragi-
 ques, succèdent ceux qu'il est si aisé de
 trouver dans nos annales & qui ne sont
 ni moins intéressans ni moins sublimes;
 genre neuf, fait pour être encouragé, &
 dont un homme de génie a ouvert la car-
 rière avec le succès le mieux mérité. *

C'est dans ces sentimens, Messieurs,
 que nous quittons un théâtre où vous
 avez tant de fois secondé nos efforts; c'est,
 pénétrés de la plus vive reconnoissance
 pour les bontés dont vous daignez nous
 honorer, que nous osons vous en deman-
 der la continuation sur la nouvelle scène
 que nous allons occuper, heureux si nous

* M. de Beloy.

les méritons de plus en plus par nos travaux , notre respect & notre zèle.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a donné sur le théâtre italien, le 13 Mars, la première représentation du Cabriolet volant, ou Arlequin Mahomet. Ce canevas, en trois actes, paroît tiré d'un opéra comique de l'ancien théâtre de la foire, portant aussi le dernier de ces deux titres, & donné par le Sage en 1714, avec le Tombeau de Nostradamus qui lui servoit de prologue.

Un magicien, protecteur d'Arlequin, le met à l'abri des poursuites de ses créanciers, en lui donnant un cabriolet volant dans lequel il fend les airs en leur présence; il s'en sert pour s'introduire dans l'appartement de la fille du grand Seigneur; trompe facilement ce père des Croyans, qui lui accorde la princesse en mariage. Nous ne donnerons pas un extrait plus étendu de cette pièce dont le mérite consiste dans le jeu d'Arlequin, dans celui de son valet Pierrot, rôle très-bien rendu par le Sr Veronese, & dans les détails critiques & plaisans dont plusieurs

seurs portent sur les situations outrées que l'on répète sans cesse dans nos drames modernes, affectation blâmable sur laquelle on ne sauroit répandre trop de ridicule; c'est le projet de l'auteur de ce canevas, qui s'est distingué sur le théâtre françois par des succès mérités dans un autre genre, & qui n'a voulu que s'égaier dans cette plaisanterie; mais il a fait plus, il a beaucoup amusé ses spectateurs. Il prépare, dit-on, pour la rentrée du théâtre, une suite de cette pièce qui a paru faire beaucoup de plaisir.

On a continué toujours avec le même succès les représentations de Sylvain jusqu'à la clôture du théâtre, qui s'est faite par le compliment ordinaire adressé au Public par les acteurs du Tableau parlant.

Cassandre en charge son neveu Léandre qui, quoiqu'il ait voyagé & qu'il soit le marié, ne fait comment il faut s'y prendre. Cassandre s'en acquitte par un couplet où il met moins d'esprit que de sentiment.

Tandis qu'il le chante, Pierrrot a l'air préoccupé de quelqu'un qui compose; tout-à-coup il paroît accoucher de sa production, mais Colombine veut aussi parler.

C O L O M B I N E.

Cela m'est égal , il faut que je parle ;
c'est mon droit & je veux le soutenir.

P I E R R O T.

Ah ! je t'en prie.

C O L O M B I N E.

Ah ! je t'en prie aussi, mon cher Pierrot ;

P I E R R O T.

Mon cher Amour... veux-tu bien me
laisser.

C O L O M B I N E.

Mon cher Pierrot... veux-tu bien te
taire, Messieurs...

P I E R R O T.

Mesdames,

C O L O M B I N E.

Ah !... ce début m'en impose, je le
respecte infiniment.

P I E R R O T.

Vous permettez donc ?..

C O L O M B I N E.

Oui , dès que l'hommage que vous
rendrez s'adresse au beau sexe , je vous
cède la préférence ; ces Messieurs sont trop
galans pour me désapprouver.

P I E R R O T.

Mesdames... & Messieurs.

C O L O M B I N E.

Ah ! le méchant , c'étoit une ruse pour
m'escamoter mon tour.

P I E R R O T, *déclamant avec emphase.*

Il est certains momens où l'ame embarrassée
Ne se peut à soi-même expliquer sa pensée ;
De sentimens divers... le choc... impétueux
Fait douter si l'on doit être triste ou joyeux...
Et sur le même objet , selon qu'on l'envisage ,
L'esprit reste indécis & le cœur se partage.

C O L O M B I N E, *ironiquement.*

L'ame ! le cœur ! l'esprit !

P I E R R O T, *embarrassé.*

Plait-il ?

C O L O M B I N E.

Allons courage.

G 1j

148 MERCURE DE FRANCE.

PIERROT, *continuant.*

Pour moi...

COLOMBINE, *l'interrompant.*

Dites pour nous,

PIERROT.

Pour nous dans ce grand jour.
De peine & de plaisir nous sentons tour-à-tour
Une atteinte secrète... un certain...

COLOMBINE.

Quelque chose.

PIERROT.

Des mouvemens confus que le devoir impose.
Mais lorsque nous pensons à vos bienfaits passés
Qui, jamais, de nos cœurs ne seront effacés,
Lorsque, dans le motif de la reconnoissance,
Nous découvrons encor un sujet d'espérance...
L'allégresse triomphe...

LÉANDRE, ISABELLE & CASSANDRE
applaudissent ; mais COLOMBINE désa-
prouvant, elle s'ecrie :

Oh ! quelle maladresse,
D'annoncer qu'en ce jour triomphe l'allégresse
Songez que les ennuis vont le suivre de près,
Et qu'un jour de clôture est un jour de regrets.

Le reste se continue de la part de Pierrot en chantant des vers très-empoulés sur un grand air d'opéra que Colombine interrompt à chaque instant par des airs de vaudevilles qui le tranchent plaisamment, à-peu-près comme dans la scène de la nouvelle troupe, & le compliment s'acheve par tous les acteurs sur l'air du *quatuor* charmant de Lucile.

M. Anséaume a mis beaucoup de gaieté dans ce compliment; & quand même il auroit été moins applaudi, on devroit toujours lui savoir gré de se charger d'une besogne si stérile.

Mlle Ruiter, dont nous avons annoncé les débuts, les a continués dans les rôles de Jenny, dans *le Roi & le Fermier*; de Sufette, dans *le Bucheron*, & de Julie, dans *l'Amant déguisé*, qu'elle a joués plusieurs fois. Le son de sa voix a fait le plus grand plaisir; mais sa maniere de chanter, quelquefois inégale, se sent encore des mauvaises habitudes qu'elle a pu prendre sur un autre théâtre; mais ces défauts qui lui sont étrangers disparaîtront sans doute bientôt, si l'on juge des progrès qu'elle peut faire dans l'art du chant, par ceux dont elle a donné des preuves, qu'elle ne peut avoir acquises en

si peu de tems que par beaucoup de goût naturel & de docilité pour les bons conseils & les leçons de M. Richer.

LETTRE de Rouen.

Vous êtes dans l'usage, Monsieur, d'annoncer au Public les talens & les succès des acteurs & actrices qui se distinguent sur les théâtres de province, lorsqu'on vous a mis à portée de les connoître. C'est dans cette vue que j'ai cru pouvoir vous adresser cette lettre, & vous prier de la rendre publique par la voie de votre Journal.

Mlle Fleury, qui a débuté à Paris l'année dernière dans l'emploi des Reines, vient de se signaler dans les mêmes rôles sur notre théâtre. Cette actrice vraiment faite pour intéresser & qui n'a encore joué que vingt fois, tant à Paris qu'en province, nous a fait voir tout ce qu'on peut attendre de plusieurs années d'un travail assidu. J'ai vu dans son jeu, de la noblesse, de la force, de l'intelligence, & le don si rare & si précieux de répandre des larmes & d'en faire verser.

C'est sur-tout dans le rôle d'Elisabeth que les connoisseurs ont pu juger de ce que j'avance; car vous savez que c'est de tous les rôles de cette espèce, celui qui exige le plus toutes ces qualités qu'on a trouvées réunies dans le jeu de Mlle Fleury.

Dans Agrippine, j'ai reconnu l'art de parler en abandonnant la déclamation. C'est là sur-tout qu'elle a le plus imité cette actrice célèbre, que

nous admirons dans les rôles de ce genre. Mais rien de servile dans son imitation ; quoiqu'on ne puisse jamais lui faire un crime d'imiter celle qui doit servir de règle à l'art. Mlle Fleury a mis dans le rôle de Médée tout le mélange de fureur, de tendresse, de cruauté, d'ironie & de douleur dont il est susceptible ; en un mot la magie du rôle, qu'on ne joua jamais sans talent : elle a fait voir dans Clitemnestre la différence de l'amour d'une mère à celui d'une amante, de ces passions également vives & touchantes, mais qui exigent des tons différens.

Je pourrois citer encore Mérope, Phédre, Sémiramis & quelques autres pièces ; dans toutes elle a montré, à leur place, les qualités particulières dont j'ai fait mention.

Il est à souhaiter que cette actrice qui n'a, comme je l'ai dit, jamais joué que vingt-trois fois, soit encouragée & protégée. Il ne lui faut que l'habitude du théâtre : la crainte bannie est l'époque de la perfection. Alors elle échauffera plus la scène, & donnera plus d'assurance à sa marche. (Elle a fait, à cet égard, des progrès sensibles à chaque représentation.) Alors elle hasardera les tons faillans & hardis, si aisés lorsqu'on est sûr de plaire, & achèvera de développer les dons de la nature qui, chez elle, a laissé à l'art peu de travail à faire.

Je suis, &c.

A Rouen, ce 10 Mars 1770.

D I S T R I B U T I O N

*DES jours de Fêtes & Spectacles pour le
MARIAGE de Mgr le DAUPHIN.*

Mercredi 16 Mai 1770.

J O U R D U M A R I A G E .

GRAND APPARTEMENT.

JEU DANS LA GALERIE.

FEU D'ARTIFICE avant souper.

FESTIN ROYAL.

ILLUMINATION après.

Le ROI voulant bien permettre aux Dames & aux Hommes qui se trouveront à Paris de voir les différentes Fêtes du Mariage de Mgr le DAUPHIN, il sera donné par M. le Duc d'Aumont, premier Gentilhomme de la Chambre en exercice, une certaine quantité de Billets pour les personnes qui se feront fait inscrire chez lui à Paris ou à Versailles, avant le 20 Avril.

Il sera distribué chez M. le Duc d'Aumont à Versailles, à commencer du premier Mai jusqu'au 12 des Billets d'Appartement pour la Cérémonie du matin.

On n'entrera que par la Galerie haute de la Chapelle, & il n'y aura qu'aux barrières conduisant à ladite Galerie haute, que l'on pourra faire.

usage de ces Billets : ils ne seront point reçus aux autres barrières destinées uniquement aux personnes de la Cour & au service.

Toutes les personnes qui auront ces Billets seront placées dans les Appartemens , & verront passer le Roi & la Cour en allant & revenant de la Chapelle.

Une heure avant la Cérémonie , ces Billets ne seront plus d'aucun usage.

Les personnes qui garderont leurs carrosses , pourront les faire placer où elles voudront , hors les cours hautes de la Chapelle.

Il faut s'adresser chez M. le Capitaine des Gardes pour les Billets de la Chapelle.

Aussi tôt que le Roi & la FAMILLE ROYALE seront rentrés , tout le monde se retirera des Appartemens , pour laisser le tems aux préparatifs du soir.

A P R È S - M I D I.

Il sera distribué chez M. le Duc d'Aumont à Versailles , du premier Mai jusqu'au 12 des Billets d'une autre forme pour voir le soir les grands Appartemens , & le Jeu du Roi. On n'entrera , comme le matin , que par la Galerie haute de la Chapelle & le Sallon d'Hercule , depuis cinq heures jusqu'à sept seulement. Tout le monde sera placé sur des gradins & banquettes dans les différentes pièces qui précèdent la grande Galerie , où sera le Jeu du Roi , & l'on y fera passer successivement de chacune desdites pièces.

On sortira par l'Appartement de Madame la DAUPHINE au bout de la Galerie. Il n'y restera pendant le Feu que les personnes de la Cour.

154 MERCURE DE FRANCE.

Il n'y aura ni Billets, ni places marquées pour le Feu.

Il sera donné chez M. le Duc d'Aumont à Versailles, du premier Mai au 12 des Billets particuliers pour le Festrin : ils indiqueront les places & l'heure de l'entrée ; mais on prévient qu'il faudra opter entre le Feu & le Festin, les mêmes personnes ne pouvant voir les deux, attendu que l'heure est à-peu-près la même.

Ce jour sera terminé par une Illumination dans les Jardins.

Jeudi 17 Mai.

SECONDE JOURNÉE.

OPÉRA.

Ce sont MM les Capitaines des Gardes qui disposent des Loges, de la Salle & des Billets.

Samedi 19.

TROISIÈME JOURNÉE.

BAL PARÉ.

Il sera distribué chez M. le Duc d'Aumont, ainsi que pour le premier jour une certaine quantité de Billets aux personnes qui se seront fait inscrire chez lui avant le premier Mai.

Ces Billets indiqueront par où l'on entrera dans la Salle, ainsi que l'heure. On observera les mêmes arrangemens que le premier jour pour faire placer tous les carrosses.

A V R I L. 1770. 155

Lundi 21.

QUATRIÈME JOURNÉE.

BAL MASQUÉ.

On ne donnera pas de Billets. MM. les premiers Gentilshommes de la Chambre seront aux portes du Salon d'Hercule & de l'Œil de Bœuf. Une personne de chaque compagnie se démasquera, & dira son nom pour être inscrite, & répondre de sa compagnie.

Mercredi 23.

CINQUIÈME JOURNÉE.

TRAGÉDIE.

MM. les Capitaines des Gardes disposent des Loges, de la Salle & des Billets.

Samedi 26.

SIXIÈME JOURNÉE.

OPÉRA.

Idem.

Mercredi 30.

SEPTIÈME JOURNÉE.

OPÉRA.

Idem.

Samedi 9 Juin.

HUITIÈME JOURNÉE.

TRAGÉDIE & BALLET.

MM. les Capitaines des Gardes disposent des Loges, de la Salle & des Billets.

G v j

Samedi 16.

NEUVIÈME JOURNÉE.

OPÉRA.

Idem.

N. B. Il est nécessaire que les personnes qui désireront des Billets, veuillent bien envoyer par écrit le nom de toutes celles pour lesquelles elles en demanderont, & désigner l'espèce de Billets qu'elles souhaiteront. Sçavoir si c'est pour Appartement le matin, pour Appartement le soir, pour le Festin ou pour le Bal paré.

A C A D É M I E S.

I.

AVERTISSEMENT de l'Académie royale des Sciences, au sujet du prix qu'elle a proposé pour l'année 1771.

L'ACADÉMIE, en proposant de nouveau pour le prix de l'année 1771, de déterminer la meilleure manière de mesurer la terre à la mer, déclara par son programme qu'elle exigeoit, comme une condition essentielle, les montres, pendules ou instrumens qui lui seroient présentés pour ces

A V R I L. 1770. 157

objet, eussent subi à la mer des épreuves suffisantes & constatées par des témoignages authentiques. Comme plusieurs personnes, très-capables d'ailleurs de concourir pour le prix qu'elle a proposé, pourroient en être détournées par la difficulté de satisfaire à cette condition; l'Académie s'empresse de publier les ordres que le Roi a bien voulu donner à ce sujet, & dont M. le duc de Praslin, ministre & secrétaire d'état au département de la Marine, lui a fait part.

Sur le rapport que ce ministre a fait au Roi des avantages qui résulteroient d'une épreuve générale & authentique, de tous les moyens proposés pour la détermination des longitudes; Sa Majesté, toujours disposée à favoriser les entreprises qui peuvent contribuer au progrès des sciences, & en particulier de l'astronomie & de la navigation, a ordonné l'armement d'une frégate, sur laquelle on éprouvera dans un voyage entrepris uniquement à cet effet, non-seulement les montres marines qui ont déjà été examinées dans deux voyages précédens; mais encore les autres montres, pendules & instrumens qui pourront être envoyés à l'académie, pour le prix qu'elle a proposé.

En conséquence , l'académie avertit tous les sçavans & artistes de l'Europe , qui ont dessein de concourir pour ce prix , que les montres , pendules ou instrumens qui lui seront présentés à ce sujet , devant être éprouvés sur la frégate armée par les ordres du Roi , elle n'exige plus la condition sur laquelle elle avoit insisté dans son programme ; il suffira que ces machines ou instrumens soient remis avec les mémoires , au secrétaire de l'académie , avant le premier Septembre 1770 , conformément à l'usage annoncé dans ce programme.

I I.

Ecole Vétérinaire.

Vingt-un Eleves de l'école royale vétérinaire de Paris se distinguèrent le Mardi 3^e Avril dans un concours dont l'objet fut la Considération des muscles du cheval en général , & la Démonstration de ces mêmes muscles en particulier.

Ces Eleves sont les sieurs Tribout , de Metz , entretenu par les trois évêchés ; Tilleuil , de la Province de Normandie , par M. le Prince de Monaco ; Ardouin , par les états de provence ; Aubert , de

Vitry-le-François , par la ville de Vitry ; Gervi , Maillet , Barjon , du Bourbonnois , par M. l'Intendant de Moulins ; Bravi Cadet , de Montargis , par M. l'Intendant d'Orléans ; Lombard , de la Champagne , par M. le Comte de Brienne ; Vaugien , de la Lorraine , par M. l'Intendant ; Habert du Berry , par M. l'Intendant de Bourges ; Guéand , de la province d'Artois , par M. le Comte de Neuville ; Huzard , par le sieur Huzard son pere , Maréchal à Paris ; Basin , de la province de Champagne , par M. le Marquis de Tresnel ; Auger , par les états de Bourgogne ; Ceyrar , par M. le Comte de Millet ; Thorel , Carabinier ; Gauvilliers , Cavalier du Mestre-de camp général ; Dufour , Dragon de Damas , par M. le Comte de Damas ; Deguin & Villaut , Carabiniers du Régiment Royal.

M. Bertin , Ministre & Secrétaire d'état , présida à cette séance ; & elle fut honorée de la présence de plusieurs personnes de distinction.

Le sieur Chauffour , de la province du Limousin , l'un des chefs de Brigade , eut l'honneur de les présenter à l'assemblée , qui parut très-satisfaite de l'émulation & de la capacité de chacun d'eux.

Le prix fut décerné au sieur Villaut , au sieur Huzard , âgé de 14 ans , & qui avoit eu un accessit dans le concours sur l'hipostéologie , & aux sieurs Tilleuil , Gervi & Aubert ; le sort le déféra à ce dernier.

Les sieurs Tribout , Dufour , Lombard , Ardouin , Vaugien , Bravi , Basin , Auger & Mailler obtinrent l'accessit , & le Ministre témoigna son contentement à tous les autres.

I I I.

Le 31 Mars, les Eleves de l'Ecole royale vétérinaire de Lyon se distinguèrent dans un concours, dans lequel ils démontrèrent les parties de la génération du cheval & de la jument, ainsi que les viscères destinés à la sécrétion de l'urine , & ils eurent soin d'établir les différences qui existent dans ces parties comparées avec celles du bœuf, de la vache, du bétail, de la brebis, du bouc & de la chèvre, &c.

Ces Eleves sont les sieurs Miller & Damalix, de la Franche - Comté; Laborde, de la généralité de Bordeaux; Péan Cader, de la généralité de Tours; & Armand, de celle de Lyon. Des suf-

A V R I L. 1770. 168
frages unanimes couronnerent les quatre
premiers : le sort défera le prix au sieur
Millet.

Le sieur Armand obtint des applau-
dissemens & l'accessit.

A R T S.
G R A V U R E.

I.

Le dédommagement de l'absence. Estampe
de 18 pouces $\frac{1}{2}$ de haut sur 13 de large ,
gravée d'après le tableau original du
sieur Schenau , Peintre de S. A. E. de
Saxe , par G. Vidal. à Paris chez l'Au-
teur , rue Ste. Hyacinthe , au dessus
de la place S. Michel , maison d'un
Foureur , & chez Jean-François Che-
reau , rue S. Jacques , aux deux Piliers
d'or. Prix 4 liv.

U N E femme de-chambre vient d'ap-
porter une lettre à sa maîtresse. Cette
jeune personne embrasse ce précieux
gage du souvenir d'un époux chéri. Elle
s'en occupe , & dissipe par ce moyen les

162 MERCURE DE FRANCE.

ennuis de l'absence. Deux petits enfans, placés à côté de leur mere, semblent prendre part à sa satisfaction. Le Peintre a enrichi son sujet de plusieurs détails qui rendent cette composition très-amusante. La gravure en est soignée. Le burin de M. Vidal nous rappelle le pinceau gracieux du Peintre Saxon qu'il a copié. On lit au bas de l'estampe quatre vers françois qui en expliquent le sujet.

I I.

On trouve chez de Marteau, rue de la Pellerie, à la Cloche, l'estampe du Licurgue, d'après le dessein de M. Cochin.

Ladite estampe a été gravée pour la réception du sieur de Marteau à l'académie.

Le prix est de douze liv.

I I I.

Scènes VI & XV de *Silvain*, dessinées par le sieur Bertheau, & gravées sous la direction de M. le Bas, Graveur du Roi, prix 24 sols chaque scène. A Paris chez Mademoiselle Lemaire, rue Ste. Hyacinthe, Porte S. Michel, &

chez le Bas , Graveur du Roi , rue de la Harpe.

Il sera sans doute agréable à ceux qui fréquentent le spectacle de voir fixées sur le papier deux des plus jolies scènes qu'ils ont applaudies dans *Silvain* , piece mêlée d'ariettes de M. Marmontel , jouée sur le théâtre de la Comédie Italienne cet hiver dernier. M Bertrand , qui a dessiné ces scènes , a copié , autant qu'il a été possible de le faire en petit , jusqu'aux traits caractéristiques des Acteurs. La gravure en est très propre , très-soignée ; elle a ce fini précieux que demandent ces sortes d'estampes exécutées pour être vues de très-près. On lit au bas de chacune les vers de la piece , relatifs aux situations représentées.

I V.

Première & seconde vue de Tréport en Normandie , gravées d'après les tableaux originaux de Jacques-Philippe Hackert par Nicolas Dufour. A Paris , chez l'auteur , rue des Maçons , maison de M. Perdreaux , maître maçon , & chez François Chereau , rue S. Jacques , aux deux Piliers d'or.

Ces deux estampes ont chacune 17 pouces de long sur 13 de haut. Elles ont l'avantage de nous remettre devant les yeux deux des plus jolies vues d'un port de mer, situé en Normandie dans le pays de Caux. On y voit des lointains agréables & des vaisseaux en mer. Des figures répandues sur le devant rendent ces vues intéressantes. Le Graveur s'est appliqué principalement à rendre l'effet des tableaux, & on peut dire qu'il y a réussi.

V.

Portrait de M. le Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'état, gravé d'après le tableau de L. M. Vanlo, par le sieur Fessard, Graveur Ordinaire du cabinet du Roi. A Paris, chez l'auteur, Bute S. Roch, & à la bibliothèque du Roi, rue de Richelieu.

La gravure s'applique toujours utilement, en nous rappelant les traits d'un Ministre aimé & estimé. M. le Duc de Choiseul est ici représenté tenant un papier entre ses mains, & assis devant un bureau sur lequel on apperçoit différens plans de fortifications. L'estampe a

A V R I L. 1770. 163

environ 18 pouces de haut sur 15 de large. Le burin de M. Fessard a de la couleur & de l'effet, & les travaux en sont variés avec intelligence. Cet artiste a fait hommage de son travail à Madame la Duchesse de Choiseul.

P E I N T U R E.

On doit des encouragemens aux jeunes artistes qui se distinguent en entrant dans la carrière des arts. M. Barthelemy, pensionnaire du Roi, fait plus, il mérite des éloges pour le plafond qu'il a exécuté à l'hôtel S. Florentin. La pensée en est simple, & convenable à la demeure d'un ministre sage & éclairé; la force, accompagnée de la prudence, portent à l'immortalité le globe de la France, dont la renommée va publier la gloire par tout l'univers. Cette allégorie claire & juste est rendue dans un style noble & dans une manière libre qui annoncent un pinceau facile; la couleur agréable & céleste, produit la plus grande illusion, & la voute paroît vraiment percée; les figures paroissent peut-être un peu fortes, mais

elles sont bien groupées , & le tout est bien traité de plafond.

On ne doit pas moins d'applaudissemens au tableau que M. Vincent , autre pensionnaire du Roi , vient d'exposer dans la galerie d'Apollon. Le sujet est la naissance de la Vierge ; ce tableau , destiné pour Cambray , est composé d'une manière riche & bien entendue ; il a beaucoup d'effet , & le doit sans doute au vague qui s'y fait sentir par tout ; la lumière y est distribuée avec connoissance , quoique peut-être on eût pu désirer qu'il y eût plus de parties sacrifiées ; mais chaque chose est bien en son plan , chaque tête a l'expression convenable , & ce tableau se fera toujours regarder avec plaisir.

M U S I Q U E.

Deux concertos & quatre sonates pour le clavecin , avec accompagnement de violon ad libitum, dédiés à MADAME, composés par M. Simon , maître de clavecin des enfans de France. Prix en blanc 12 l. Se vend chez l'auteur , rue Ste Apoline , porte S. Denis , la cin-

A V R I L. 1770. 167

quieme porte cochere , & aux adresses ordinaires.

CES concerts & ces sonates méritent l'attention des amateurs , qui y trouveront le genre de la bonne musique , & le goût du chant qui flatte & plaît en tout tems , & chez toutes les nations.

Nouveau recueil de chansons & ariettes , avec accompagnement de guitarre , par M. Guichard , professeur de cet instrument. A Paris , chez Hugard de S. Guy , marchand de musique de S. A. S. Madame la Duchesse de Chartres.

On distribue chez le même marchand les nouveaux concertos de M. l'abbé Robineau , qui ont été exécutés au concert spirituel.

L'amant timide , Romance , avec accompagnement , par M. Gresset ; prix 1 liv. 4 s. à Paris , au Bureau d'abonnement musical , cour de l'ancien grand cerf , rue S. Denis , & des deux portes S. Sauveur , & aux adresses ordinaires de musique.

TRAITS DE VALEUR ET DE GÉNÉROSITÉ.

I.

UN cavalier du régiment de S. Aignan venoit de recevoir un coup de sabre sur la nuque dans les plaines de Stadeck en 1735 ; il apperçut en même-tems le commandant du détachement qui étoit démonté & exposé à être pris. Il met pied à terre & force cet officier de prendre son cheval ; des Hussards arrivent , le soldat se défend de son mousqueton & de son sabre jusqu'à ce que le commandant soit sauvé ; *il vaut mieux , dit-il , qu'un cavalier périsse ou soit fait prisonnier que celui qui peut rétablir le combat.* Il fut en effet prisonnier lui-même.

I I.

Au combat de Minorque en 1756 , un canonier ayant eu le bras droit emporté dans le moment qu'il alloit faire feu , ramasse la mèche de la main gauche , se reporte à son canon , & dit en faisant feu :

A V R I L. 1770. 169
feu. Ces gens là croyoient donc que je n'a-
vois qu'un bras.

I I I.

M. de G * * * maréchal des camps & armées du Roi , commandant les carabiniers, voit son fils aîné tué à côté de lui à la bataille de Fontenoi ; il le recommande à quelques carabiniers ; il marche avec ses escadrons & fait des prodiges de valeur ; le Roi après la bataille lui témoigna son admiration & sa sensibilité. Sire, répondit M. de G * * * les larmes aux yeux. *J'ai été citoyen avant d'être pere.*

A N E C D O T E S.

I.

UN homme en dignité, fort léger dans son attachement , faisoit peindre ses amis , & l'on s'appercevoit de la place qu'ils avoient dans son cœur par celle que leurs portraits occupoient dans sa chambre. Les tableaux de ceux qui étoient en faveur , étoient d'abord au chevet de son lit ; mais peu-à-peu ils cédoient leurs rangs à d'autres , reculoient jusqu'à la

II. Vol.

H

porte , gagnoient l'antichambre , puis le grenier , enfin il n'en étoit plus question.

I I.

Une dame , qui par goût pour le vin & les liqueurs , avoit le teint échauffé & le nez rouge , se considérant au miroir , disoit : *Mais où donc ai-je pris ce nez là ?* Quelqu'un lui dit , *au buffet.*

I I I.

Sir Richard Stéel faisoit bâtir son château ; il ne manqua pas de faire faire une chapelle , & il voulut qu'elle fût vaste ; l'ouvrage avançoit lentement , parce qu'il ne payoit pas ses ouvriers. Un jour il alla les voir : ils le menerent dans la chapelle qu'ils venoient de finir. Sir Richard ordonna à l'un d'eux de monter en chaire , & de parler , afin qu'on pût juger si la salle étoit sonore. L'ouvrier monte , & demande ce qu'il doit dire , qu'on sait bien qu'il n'est pas orateur. Sir Richard lui permet de dire ce qu'il voudra. Eh bien , s'écria l'ouvrier : Il y a six mois , Sir Richard , que nous travaillons pour vous , nous n'avons point vu de votre

A V R I L. 1770. 171

argent , quand nous payerez-vous ? Très-bien , très bien , dit Sir Richard , descends , descends , en voilà assez , tu parles très-distinctement , mais je n'aime point le sujet que tu as choisi ;

I V.

Sir Richard Stéel avoit été deux fois député au Parlement par deux différentes villes ; en 1722 il eut envie de représenter encore une fois ; mais ses affaires étoient dans le plus grand désordre ; il ne pouvoit faire autant de dépense que son concurrent. Il imagina un moyen qui pût y suppléer & le servir. Au lieu de suivre la méthode ordinaire , qui est de tenir table ouverte dans toutes les tavernes , il fit préparer dans la principale auberge du lieu un repas élégant , auquel il invita tous les électeurs mariés avec leurs femmes. Sir Richard , qui étoit très-galant & très-amusant , eut soin de les traiter si bien , & de leur procurer tant d'agrémens , qu'ils auroient tous passé le jour & la nuit avec lui. Lorsqu'il les vit bien livrés à la joie , il éleva la voix , & s'adressant aux dames , il leur dit que si ce qu'il avoit à leur offrir leur étoit

H ij

agréable , il espéroit qu'elles s'intéresseroient pour lui auprès de leurs maris , & qu'elles les engageroient à le choisir pour leur représentant. Toutes les femmes montrèrent beaucoup d'empressement de savoir ce que c'étoit que cette offre. Sire Richard eut soin d'exciter leur curiosité par de petits délais , & leur dit enfin : Vous desirez toutes d'avoir un fils ; vous ne négligez sûrement rien pour en obtenir un ; mais pour vous encourager à faire de nouveaux efforts , je vous promets vingt guinées pour chaque enfant mâle que vous aurez d'ici à dix mois. La manière dont il dit ces mots fit rire toute la compagnie. Les dames devinrent plus empressées auprès de leurs maris , qui parurent aussi plus tendres ; en reconnaissance elles parlèrent vivement en faveur de Sir Richard , qui fut élu , à la pluralité d'un grand nombre de voix , malgré les efforts & les richesses de son concurrent.

V.

Quelque tems après que le Lord Ch—ld fut entré dans le conseil privé , il vaqua une place considérable à la disposition du conseil , & pour laquelle sa majesté &

le Duc de D—T recommanderent deux personnes différentes. Le Roi épousa les intérêts de son protégé avec quelque chaleur , & finit par dire qu'il vouloit être obéi ; voyant cependant que le conseil n'étoit pas disposé à le satisfaire , il quitta la salle du conseil avec un air très-mécontent. Lorsqu'il fut éloigné , on discuta long-tems si l'on devoit nommer son protégé ; on décida enfin que non , parce que s'il donnoit une fois une place , il voudroit les donner toutes. Le personnage proposé par le Duc de D—T l'emporta ; il s'agissoit de faire signer sa commission au Roi ; ce message étoit délicat ; on en chargea le Lord Ch—ld. Il alla trouver sa majesté , & au lieu de la prier tout de suite de signer , il lui demanda si elle vouloit lui permettre de remplir le nom qui étoit en blanc , & lui dire celui qu'elle souhaiteroit qui y fût mis. Le Roi irrité répondit : Peu m'importe , mettez le diable , si vous voulez. Volontiers , répondit le Lord ; mais votre majesté veut-elle que l'on suive le style ordinaire , & que j'écrive : *Nommons notre fidele & bien-aimé conseiller le diable, &c.* Le Roi sourit , il oublia sa colere , & signa la commission avec beaucoup de bonté.

REQUÊTE à M. le Duc d'Aumont.

Vous, dont les goûts brillans, dignes de confiance,

Préparent des plaisirs pour un auguste hymen,
Duc aimable, comblez les vœux d'un citoyen
Que son zèle intéresse aux fêtes de la France.
Du superbe palais des vertus & des arts

Vous pouvez m'assurer l'entrée ;

Je contenterois mes regards

Par le touchant aspect de la pompe sacrée.

Je voudrois à loisir contempler notre Roi

Avec son petit-fils, avec sa belle-fille,

On sent mieux la douceur de vivre sous sa loi

Quand on le voit dans sa famille.

Lorsque la chance au jeu seroit de leur côté,

J'admirerois du fort la constante équité,

En voyant leur bonheur je songerois au nôtre ;

Je ne formerois plus de vœux :

En unissant deux cœurs si dignes l'un de l'autre,

La fortune a tout fait pour nous & nos neveux.

C'est pour l'éclat du bal que mon suffrage incli-
ne,

Plus d'un objet, paré d'une illustre origine,

Aura des traits, des yeux dignes d'être vantés,

La France ne verra, parmi tant de beautés,

Rien de plus beau que la Dauphine.

Que ne puis-je ouïr une fois

Des Filles de Sion les sublimes cantiques !

Ce qui fut destiné pour l'oreille des Rois

Est le digne ornement de leurs fêtes publiques.

Vos opéras sont bien choisis ,

Tout charmera nos sens , nos cœurs & nos esprits ;

L'Olympe rassemblé sur la scène lyrique ,

L'Olympe le plus magnifique ,

Brillera moins encor que la cour de Louis ;

Dans cette cour incomparable

On verra d'un œil enchanté

Tout le merveilleux de la fable

Effacé par la vérité.

De l'allégresse la plus vive ,

La volante fusée est un gage certain ;

Mais , puisqu'il faut opter , je suis pour le festin ;

Que l'on n'épargne pas l'olive.

De tant de spectacles divers ,

Le festin , à mon gré , n'est pas le moins aimable ;

La paix regne dans l'Univers ,

Lorsque tous les dieux sont à table.

Le masque prête au bal les plus piquans appas ,

On peut de Terpsicore animer le génie

Par quelques propos délicats ,

Dignes de l'enjouement d'une foule choisie ;

H. iv

Les neuf sœurs y suivront mes pas ,
Je réponds de ma compagnie.

Par M. de la Loupière.

*A S. A. S. Mademoiselle d'ORLÉANS,
sur son mariage avec Mgr le Prince
DE CONDÉ, en Avril 1770.*

Les fêtes que nous attendons
D'une si vive impatience ,
Ne pouvoient mieux s'ouvrir en France
Que par les nœuds de deux Bourbons.
Couple auguste & charmant , agréez mon hom-
mage ,
Que ce jour soit un bail de jours longs & sereins .
Un politique mariage
N'aura point uni vos destins.
Souvent l'hymen des plus augustes têtes
Nous les ravit pour un lointain climat ;
Mais moi qui n'entens rien à la raison d'état ,
Des Bourbons, près de moi, j'aime mieux voir les
fêtes.

*Par la Muse Limonadière, rue Croix
des Petits-Champs.*

P R O J E T M O R A L.

C'EST sans doute aux préceptes de la morale que les hommes doivent leur sagesse & leur bonheur. Cependant la plupart d'entr'eux n'est pas à portée de profiter des excellentes leçons qu'ont données en ce genre divers auteurs célèbres. Peu d'hommes parmi le peuple lisent, & dans ce petit nombre très-peu sont capables d'extraire ces maximes précieuses, de les séparer des accessoires dont elles sont souvent enveloppées. Il seroit donc bien intéressant de les mettre sous leurs yeux isolées, afin qu'elles pussent faire sur leurs esprits de ces impressions profondes seules capables de produire de grands effets. Il en naîtroit certainement des avantages pour la société.

Un moyen, je crois, assez simple d'y parvenir, seroit d'en orner nos édifices & nos places publiques. Ces inscriptions gravées en lettres d'or sur le marbre noir relevées de quelques ornemens analogues deviendroient un objet, non seulement de la plus grande utilité, mais même d'agrément.

H v

Soit que les villes voulussent ou non contribuer à cette dépense ; je souhaiterois qu'il fût permis à tout citoyen de faire dresser à ses frais une ou plusieurs de ces inscriptions sous l'agrément du corps municipal qui décideroit du mérite de la maxime , de la place qu'elle doit occuper , & de la forme décente , quoique simple , qu'il conviendrait de donner à ce monument public. Ne seroit-il pas juste que le citoyen pour laisser à la postérité la mémoire & l'exemple de sa bienfaisance , eût aussi la liberté d'y faire graver au bas en un cartouche séparé son nom & celui de l'année où il auroit été érigé ; il n'est pas besoin de faire sentir l'utilité de ces sortes d'inscriptions. Un grand poëte a dit bien sagement que les leçons qu'on exposoit à nos yeux étoient bien plus efficaces que celles qu'on faisoit entendre à nos oreilles. Ainsi donc ces maximes offertes à nos regards auroient peut-être plus de force (sur-tout sur l'esprit du Peuple) que lorsqu'on nous les présente dans de longs discours dont la mémoire ne peut se charger. D'ailleurs l'un n'empêcheroit pas les fruits de l'autre , & contribueroit même à en augmenter les effets.

Pour appuyer ce que j'avance par des faits, j'en vais citer un qui m'a été rapporté par un homme digne de foi.

Dans une petite ville de France, un homme riche, mais accablé d'un fatal ennui de vivre, alloit terminer lui-même ses malheureux jours, lorsque passant dans la place publique les yeux égarés se fixerent par hasard vers une maison sur laquelle étoit une inscription latine dont voici le sens. *O toi pour qui la vie est un fardeau ! cherche à faire du bien, la vertu sçaura te la faire aimer.*

Il s'arrêta un moment & songe qu'il y a dans son voisinage un menuisier honnête homme & pauvre, resté veuf depuis peu avec nombre d'enfans.

J'étois bien fou, dit-il, de livrer ainsi ma succession à des héritiers avides qui auroient ri de ma sottise ; j'en veux faire un plus digne emploi. Il retourne aussitôt sur ses pas, envoie chercher le menuisier & lui dit.

Je suis touché de votre état, voici une somme de mille écus que je destine à vous acheter du bois & des outils pour vous mettre en état de travailler & d'élever votre famille. Je me charge, jusqu'à ce que vous soyez plus à votre aise, de l'en-

Hij

trétien de vos enfans & veux placer votre fille aînée qui me semble promettre. Je vais la mettre en couvent , lui faire donner toute l'éducation possible & je me propose de la doter ensuite convenablement. Je ferai du bien aux autres à leur tour s'ils le méritent. Cette jeune personne étoit comme un beau diamant brut qui n'attend que la main du lapidaire pour paroître dans tout son éclat. Elle avoit reçu de la nature les plus heureuses dispositions & les vit bientôt se développer par l'éducation. Enfin elle devint une fille charmante & mérita d'épouser quatre ans après son bienfaiteur qui vécut long-tems & fut toujours heureux.

Quelles leçons sublimes renfermoient ces trois belles sentences gravées en lettres d'or au temple de Delphes !

Connois toi toi même. Ne desire rien de trop. Evite les procès & les dettes.

Les amis de Socrate s'étonnoient de ce qu'il ne cherchoit point à se venger d'une insulte que lui avoit faite un jeune étourdi. Eh quoi ! mes amis , leur dit ce sage ? si un cheval vous avoit donné un coup de pied , l'appelleriez - vous devant le Juge pour en tirer raison ? Quoi de plus capable d'inspirer de l'amour & du respect pour

la religion que ce passage de M. J. J. Rousseau.

De combien de douceurs n'est pas privé celui à qui la religion manque ! Quel sentiment peut le consoler dans ses peines ! quel spectateur anime les bonnes actions qu'il fait en secret ! quelle voix peut parler au fond de son ame ! quel prix peut-il attendre de sa vertu ! Comment doit-il envisager la mort ? la félicité est la fortune du sage , & il n'y en a point sans vertu. *J. J. Rousseau, Nouvelle Héloïse.*

Quel homme , dit le philosophe Saadi , osera s'opposer au bonheur des hommes ; quand tous les êtres sont utiles l'un à l'autre , quel homme osera rester inutile à sa patrie & au monde !

O arbitres des hommes ! craignez les plaintes des malheureux ; elles parcourent la terre , elles traversent les mers , elles pénètrent les cieux , elles changent la face des empires ; il ne faut qu'un soupir de l'innocent opprimé pour remuer le monde ?

Porte tes yeux autour de toi , vois ces campagnes fertiles , ces cieux & ces mers ; qu'est-ce que le monde ? l'ouvrage d'un Dieu bon. Quel hommage exige de toi fa

bonté ? ton plaisir & une action de grace. Quel devoir t'impose sa bonté ? le plaisir des autres. Louis, voilà la sagesse, fais-
jouir, voilà la vertu : *Saadi*.

Est-il une morale plus vraie, plus douce, plus consolante ? Voici un essai que j'ai hasardé, du choix qu'on pourroit faire des diverses maximes & des traits de vertu & de grandeur d'ame, &c. pour en composer ces inscriptions publiques, dont tout bon citoyen verroit, j'espère, l'exécution avec joie.

G*** de Rouen.

*LETTRE de M. Linguet, auteur du
Traité des Canaux navigables, à M.
de la Condamine.*

A Paris, ce 14 Février 1770.

ON vient de me faire lire, Monsieur, le Journal des Sçavans de Février. J'y trouve une lettre de vous qui contient la critique d'un passage du traité des *Canaux navigables*, dans lequel vous êtes critiqué vous-même. Permettez moi de prendre aussi la voie des Journaux pour vous faire parvenir ma réponse & mes remerciemens.

J'ai de la reconnoissance en général pour qui-

conque veut bien prendre la peine de me faire appercevoir des erreurs dans mes ouvrages. C'est m'offrir le moyen de les perfectionner ; c'est donc me rendre un vrai service : je croirois me souiller par l'ingratitude, si je balançois un moment à placer ceux à qui je le dois, au nombre de mes bienfaiteurs.

Cependant pour me décider à sacrifier ainsi mon amour-propre, à le faire fléchir si entièrement devant la critique, j'exige qu'elle soit juste & honnête. Quand elle manque de ces deux qualités, elle me révolte, parce qu'elle annonce du mépris ou qu'elle le motive, parce qu'elle tombe sur l'homme plus que sur l'ouvrage, parce qu'elle peut induire en erreur le Public, qui examine rarement & qui croit toujours le mal avec la plus inconcevable facilité, parce qu'une calomnie grossière, grossièrement exprimée, peut faire un tort irréparable à l'homme le plus innocent, parce qu'enfin, pour un petit nombre de lecteurs qui s'indignent contre le libelle, il y en a une foule qui le regardent comme un titre irrécusable, & qui partent de ses décisions pour apprécier un écrivain qu'ils ne connoissent pas.

Voilà pourquoi j'ai cru devoir relever deux ou trois fois avec vivacité des satires indécentes que l'on s'étoit permises contre moi à mon entrée dans la carrière des lettres. J'ai voulu montrer que la méchanceté étoit un petit mérite, puisqu'il étoit si facile d'être méchant, & engager les censeurs à être plus économes de leurs verges en leur en donnant quelques coups. Je ne suis d'aucune secte, je ne tiens à aucun parti, je les méprise tous & j'en fais profession : pour être ménagé par les fanatiques de tous les partis & de toutes

184 MERCURE DE FRANCE.

les sectes, il faut leur prouver qu'on a des dents & des ongles comme eux. Quand ils veulent égratigner, il faut les mordre assez bien pour guérir leurs pareils de l'envie de les imiter.

C'est ce que j'ai fait, mais par système, & non par caractère. Cette vivacité, à laquelle la réflexion m'a conduit, ne m'empêchera jamais de recevoir avec docilité les conseils dont on voudra bien m'honorer. Quand ils me viendront, Monsieur, d'un homme tel que vous, que l'Europe savante respecte avec tant de raison; quand ils seront accompagnés de la politesse, des égards auxquels vous avez bien voulu vous astreindre avec tant de prétextes pour vous en dispenser, c'est-à-dire malgré votre âge, votre réputation, votre supériorité sur moi en tout genre, ils exciteront toujours chez moi la plus vive reconnaissance. Quand ils ne convaincroient pas mon esprit, ils enchaîneroient mon cœur. En supposant qu'après m'en être bien rempli, je ne puisse augmenter le nombre des partisans de mon critique, au moins serai-je toujours sûr de grossir celui de ses admirateurs, & digne peut-être d'accroître celui de ses amis.

C'est ce qui m'arrive ici. J'ai lu votre lettre avec la plus grande attention. J'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour être de votre avis. Je n'ai pu y réussir; mais pour me punir de cette opiniâtreté involontaire, je vais vous en exposer les raisons & vous les soumettre.

Je passe condamnation sur l'article du fort de *Pauxis* métamorphosé en rivière. J'ai là un peu imité le singe de la Fontaine. J'ai pris le *Pyrée pour un homme*: j'ai tort. Ce mot ne me coûte rien à prononcer. Je n'en suis pas plus humilié que je ne

serois énorqueilli si j'avois raison sur les trois articles suivans.

1°. J'ai dit que la Tamise & la Garonne étoient les plus grands fleuves que l'Océan reçût en Europe : je vous avoue que je le pense encore. Les exemples que vous me citez ne me semblent pas capables de détruire mon opinion. Je n'ai vu ni la Duina ni l'Oby que vous appelez comme des témoins qui déposent contre moi. Mais je vous prie d'observer que l'Oby est un fleuve d'Asie, & que la Duina se décharge dans la Mer Blanche : ainsi ceci n'a rien de commun avec l'Europe, & l'autre ne peut pas être nommé parmi les rivières qui ont leur embouchure dans l'Océan, sans quoi il faudroit dire que le Danube & le Nieper ont la leur dans la Méditerranée, puisque la Mer Noire en est le prolongement, comme la Méditerranée elle-même & la Mer Blanche sont une portion de l'Océan.

A l'égard de l'Elbe, je m'en rapporte au jugement de tous les navigateurs qui l'ont vu sous Hambourg ; s'il est plus grand que la Tamise à Douvres, & que la Gironde sous la Tour de Cordouan, j'ai tort encore, mais un tort qui tirera à une bien petite conséquence, & qui dépendra de quelques toises de plus ou de moins, sur lesquelles mes yeux m'auront fait illusion.

2°. J'ai dit que la marée *n'étoit sensible dans la Tamise & la Garonne qu'à 40 lieues de la mer au plus*, & que je ne croiois pas qu'il y eût dans le monde aucun pays où son influence s'étendît plus loin. Il est vrai, Monsieur, que je l'ai dit, & si vous le souhaitez, je vais vous prouver géométriquement que cette assertion est un principe certain. C'est un véritable axiome d'après lequel on

186 MERCURE DE FRANCE.

peut calculer dans cette manière, comme on opère en trigonométrie, d'après le principe que les côtés d'un triangle sont entr'eux comme les sinus des angles opposés.

Le flux, dans les plus hautes marées, ne s'élève jamais plus de 25 à 30 pieds: la masse des eaux de l'Océan qui s'étend dans les terres par l'embouchure des fleuves, a à pousser devant elle le poids énorme des eaux douces qui descendoient par cette embouchure. Il faut que celles-ci soient perpétuellement refoulées dans leur propre lit, qu'elles en soient chassées par une action toujours subsistante; mais elles en disputent la possession aux étrangères qui s'en emparent, & quoiqu'elles cèdent à la force, ce combat diminue cependant prodigieusement de la vitesse de leurs ennemies: leur marche en devient plus lente & l'incursion moins rapide. D'ailleurs l'inclinaison du lit de la rivière est un obstacle. La mer ne s'élève que successivement à la hauteur de 25 pieds, & n'y reste pas long-tems. En lui supposant la même vitesse qu'à une eau qui tomberoit de dix pieds de haut uniformément, & qui couleroit sans résistance sur un plan parfaitement horizontal, on ne s'éloigneroit pas beaucoup de la vérité.

Or, la marée à cette hauteur & avec vitesse ne parcourroit que 24 pieds & demi par seconde, ce qui donneroit un chemin de 36 à 40 lieues en six heures de tems. Pour qu'elle allât plus loin, il faudroit que son élévation pût durer davantage; mais dès que la nature en a fixé les limites, il est évident qu'elle a de même déterminé la mesure de son influence dans les rivières.

Dans le pays le plus plat, avec l'embouchure la plus vaste, sur la rivière la plus large & la

moins rapide, il n'est pas possible à la marée de faire plus de 36 à 40 lieues : donc elle ne doit nulle part être sensible au-delà de cet espace : donc la règle que j'ai posée est invariable & peut-être regardée comme la base sur laquelle il faudra établir tous les calculs en ce genre. Si cette partie de l'hydrostatique valoit pour le brillant l'astronomie, si elle pouvoit se comparer à cette science sublime qui dérobe à la nature le secret de la marche des étoiles, je placerois ma loi des 36 lieues à côté de celle de Kepler. J'aurois rendu aux savans le même service que lui, & peut-être quelque jour en connoîtra-t-on l'utilité.

Cela posé, Monsieur, que la rivière des Amazones soit lente ou rapide, qu'elle coule sur un lit incliné ou horizontal, qu'elle ait peu ou beaucoup d'eau, l'impulsion rétrograde que la mer lui fera éprouver n'ira jamais au-delà du terme que nous venons de découvrir ; par conséquent elle ne s'étendra point à 200 lieues.

Au sujet de l'inclinaison du lit de ce fleuve, permettez moi de vous faire en passant une observation. Vous avez dit dans votre relation que la pente n'en étoit que de 10 pieds & demi sur 200 lieues de longueur depuis Pauxis jusqu'à la mer. Mais observez donc, je vous prie, que cette pente donne à peine 6 lignes par lieue : elle ne seroit pas suffisante pour faire couler les eaux de la rivière. Le moindre caillou suffiroit pour y occasionner des cataractes. Ce seroit bien autre chose si au lieu de votre mesure on adoptoit celle du Pere d'*Acugna*, & qu'on supposât à cet espace une longueur de 360 lieues. Vous n'avez point nivelé cette pente. Vous l'avez estimée d'après les spéculations usitées sur les effets de la marée, &c.

d'après les résultats, très-incertains, très-suspectés des expériences faites avec le mercure dans le baromètre. Elles m'ont toujours paru fort douteuses, & cette épreuve me confirme dans ma défiance.

Il me reste à examiner une 3^e proposition que vous combattez. Vous avez vu l'eau s'élever dans l'Amazone à 200 lieues de la mer, précisément dans le même ordre auquel les marées sont assujeties. Vous en avez conclu que le même effet provenoit de la même cause, & que l'introduction de l'eau salée dans l'embouchure du fleuve étoit la seule raison du gonflement des eaux douces près du Paxis; mais comme vous saviez qu'il étoit impossible que la mer parcourût dans une seule oscillation, si l'on peut ainsi parler, ce prodigieux chemin, vous avez supposé, & vous avez dit qu'elle y employoit plusieurs jours.

J'ai cru voir une impossibilité physique à ce voyage. J'ai justifié mon incrédulité par un raisonnement bien simple. La mer montant & descendant deux fois en 24 heures, la partie de la rivière qui continueroit à reculer pendant plusieurs jours pour arriver au Paxis, le flot consacré à cet étrange pèlerinage se sépareroit nécessairement de la partie que la mer cesse de presser & qui s'abandonne à son cours naturel, en recommençant à couler vers l'embouchure. Il se feroit donc entre les deux masses, dont l'une monteroit tandis que l'autre descend, une solution de continuité entière, & le fleuve resteroit à sec d'espace en espace.

Vous me répondez aujourd'hui que cela n'arriveroit pas, mais qu'il y auroit seulement des ondulations, que la superficie de l'Amazone seroit divisée par des espèces de bosses qui n'empêcheroient

roient pas l'eau d'en remplir les intervalles. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien considérer encore que cela est physiquement impossible, comme je l'ai prétendu.

Quelle est la cause du gonflement des rivières dans le tems de la marée ? Quelle est la puissance qui élève leurs eaux au-dessus de leur niveau ? Il y en a deux, l'ascension de la mer d'une part, & la survenance, si l'on peut hasarder ce mot, des eaux qui se précipitent de la source ; étant arrêtées par la barrière impénétrable que leur oppose le flux, elles s'amoncellent, elles s'élèvent en reculant de proche en proche, jusqu'à l'instant où le vaste bassin de l'Océan, rappelant cette espèce de détachement qu'il a caché sur les côtes, les laisse en liberté de reprendre leur marche ordinaire.

L'impulsion rétrograde à laquelle elles ont cédé a duré six heures. L'affranchissement qui les rend à leur penchant naturel dure autant. Pour reculer, tout diminue leur vitesse ; pour couler en avant, tout l'augmente. La première ligne d'eau qui a senti l'impression du flux, ce qu'on appelle, dans la langue des habitans voisins des rivières sujettes à la marée, le *flot* ou la *barre*, redescendra donc beaucoup plus promptement qu'elle n'aura monté. Mais son mouvement influe de toute nécessité sur celui des eaux qui la précèdent ou qui la suivent : quand elle se lance vers la mer, c'est que toute la masse qui la devance de ce côté-là, a déjà pris le même chemin. Et comme le reste de la rivière vers la source ne pouvoit avoir d'autre raison pour suspendre son cours, que la force qui la maîtrisoit, l'instant même où cette force se relâche, est celui où la suspension finit & où toutes

Les eaux se précipitent vers l'Océan qui cesse de les écarter de lui. En un mot, tout monte avec la barre, tout descend avec elle. Il n'y a point d'impulsion au-delà.

De tout ce que je viens de dire résultent deux conséquences, l'une qu'à une certaine distance de la mer, l'ascension doit durer beaucoup moins que sur la côte, parce qu'elle devient plus pénible à mesure que la marée s'éloigne du centre, & que la descente est plus facile & plus rapide dans la même proportion; c'est aussi ce que l'expérience confirme : l'aure, que tout ce qui a senti l'impulsion du flux, cède à celle du reflux sans exception, & qu'ainsi rien ne peut reculer plus loin que 36 lieues ni pendant plus de six heures, ce que j'ai avancé & ce qui détruit sans ressource les marées ondulantes de l'Amazone.

Vous ajoutez : « Mais je les ai vues, c'est un fait constant. Les ondes que je suppose sont une hypothèse qui, même, en la croyant peu fondée, n'empêche pas que l'élévation successive & réglée des eaux dans cette rivière ne soit une vérité avérée, puisque j'en ai été le témoin oculaire. » Je vous en crois, Monsieur, sans peine; j'ai la foi la plus aveugle pour ce que vous me garantissez sous une caution aussi respectable. Mais permettez-moi de vous faire remarquer d'abord que cette élévation n'est que de quelques pouces, Vous en convenez vous-même dans votre lettre. Est-il nécessaire pour un gonflement si peu important, de recourir à la marée ? Le vent seul ne suffiroit-il pas pour le produire ? S'il enfiloit directement le lit de l'Amazone, s'il étoit sujet à des retours réglés & périodiques dans la journée, comme cela peut être, c'en seroit assez

pour occasionner l'effet que l'on ne peut révoquer en doute d'après votre parole.

En Espagne , & en général dans tous les pays chauds , il y a le matin & le soir un vent très-fort qui ne manque presque jamais. L'ordre des Moulsons est très - rarement interverti. Il se pourroit que l'influence journaliere de cette cause nécessitât dans l'Amazone le phénomène dont vous avez été le témoin.

Quel que soit au reste le principe auquel il faut l'attribuer , je crois avoir prouvé que la marée n'y entre pour rien. Je vous fais le juge de ma démonstration ; je l'aurois raccourcie & mise peut-être dans un jour plus favorable , si j'avois eu plus de tems ; mais accablé comme je le suis par les travaux d'une profession laborieuse , j'ai bien rarement une minute à donner aux sciences qui ont été l'objet de mes premières études : ce sont des maîtresses que j'ai quistées pour une femme. Celle-ci revendique avec empire tous mes instans : elle se souleve despotiquement contre le moindre regard adressé à de vieilles inclinations qui lui sont suspectes.

Recevez , Monsieur , cette lettre comme un hommage de mon respect & de mon attachement. J'ai vu , avec chagrin dans la vôtre , que vous releviez ce que j'ai dit , qu'il n'a pas tenu à vous que le monde se crût revenu au tems des Thalès & des Platons : Vous ajoutez d'un air un peu fâché , que vous ne sçavez pas ce que j'entends par là , ni ce que vous avez fait pour ramener ce tems. Eh ! Monsieur , est-ce à moi à vous expliquer ce que vous valez ? Thalès & Platon étoient des hommes supérieurs comme vous. Ils avoient beaucoup voyagé comme vous. Ils avoient , com-

me vous, rapporté de leurs courses des connoissances utiles. Comme vous, ils vécurent honorés, respectés dans leur patrie, & sont devenus l'objet de l'admiration de la postérité. C'est ce qui ne peut vous manquer, & je serai toute ma vie le premier à donner l'exemple de la vénération reconnoissante qu'autant pour vous les siècles à venir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LINGUET,

ARRÊTS, DÉCLARATIONS, &c.

I.

ARRÊT du conseil d'état du Roi, du 23 Janvier 1770; qui condamne les prieur & religieux de l'abbaye de Cherlieu, en cinq cents livres d'amende, pour s'être pourvus en la chambre des comptes de Dôle, sur la demande à eux faite d'un droit d'amortissement, & au coût de l'arrêt liquidé à cent vingt livres : casse l'arrêt rendu par ladite chambre des comptes de Dôle, le 9 Août 1769, comme incompetent; & ordonne l'exécution de celui du conseil du 4 Novembre 1710.

I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 23 Janvier 1770; qui condamne au paiement du droit de franc-fief des biens nobles par lui possédés, le Sr Naulleau, qui prétendoit l'exemption de ce droit

ca

en sa qualité de professeur en droit de l'université de Poitiers : déboute de leur intervention , sur la demande dudit Sr Naulleau , les facultés de droit , tant de ladite université que de celles de Bordeaux & de Montpellier.

I I I.

Déclaration du Roi , donnée à Versailles , le 3 Février 1770 , enregistrée en la chambre des Comptes le 9 Mars 1770 ; qui fixe les délais dans lesquels les receveurs généraux des Finances & les receveurs des tailles , compteront de leurs exercices des années 1766 , 1767 , 1768 & 1769.

I V.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 8 Février 1770 , & lettres-patentes sur icelui , enregistrées en la cour des monnoies le 7 Mars 1770 ; qui fixent le prix des piastras aux deux globes , qui seront apportées aux hôtels des monnoies.

V.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 17 Février 1770 ; concernant la distribution de l'aumône qui se fait à l'abbaye du Bec , un jour de chaque semaine , depuis la fête de la Chandeleur jusqu'à celle de St Jean-Baptiste de chaque année.

V I.

Déclaration du Roi , donnée à Versailles le 25 Février 1770 , enregistrée en parlement le 20 Mars 1770 ; qui ordonne que , pendant quatre années ,

II. Vol.

I.

les remboursemens à faire des capitaux d'Emprunts seront employés à rembourser les rescriptions & assignations suspendues.

V I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 17 Février 1770, qui ordonne que, sans avoir égard à l'opposition formée par les orfèvres de la ville de Blois, à l'arrêt du conseil du 20 Juin 1769, dont Sa Majesté les a déboutés, ni à la sentence de l'élection de ladite ville, du 2 Septembre suivant, qui sera annullée; les articles VII & X du titre des droits de marque sur l'or & sur l'argent, de l'ordonnance de 1681; ensemble la déclaration du 26 Janvier 1749, & l'arrêt du conseil du 20 Juin 1769, seront exécutés selon leur forme & teneur: condamne lesdits orfèvres en la confiscation des ouvrages saisis les 28 Juillet, 1^r & 2 Août dernier, ou à la juste valeur desdits ouvrages, & en l'amende portée par l'article IX de ladite déclaration, laquelle a été modérée par grace à cent livres, payable par lesdits orfèvres: les condamne pareillement à la restitution des sommes que Julien Alatte, adjudicataire des fermes, auroit été contraint de payer en exécution de ladite sentence, ainsi qu'au coût de l'arrêt, liquidé à soixante-quinze livres.

V I I I.

Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 20 Mars 1770, enregistrée en parlement; qui fixe les sommes que les bureaux des finances & différens officiers, seront obligés de payer pour les augmentations de finance, conformément à l'édit du mois de Février 1770.

*LETTRES de M. Perronet à M. Souflot.**Premiere Lettre, du 22 Janvier 1770.*

IL m'est revenu, Monsieur & cher confrere, que l'on me taxoit auprès de vous de n'avoir point voulu dire à M. Patte mon avis sur la possibilité de l'exécution du dôme de l'église de Ste Genevieve, parce que, sur l'*étiquete du sac*, j'avois, à ce que l'on prétend, jugé que je n'aurois pas eu du bien à dire de cet ouvrage.

Il est bien vrai que M. Patte a voulu me consulter à ce sujet. Sa principale objection étoit pour lors que ce dôme porteroit à faux sur les voûtes; je lui ai dit que l'on pouvoit l'établir aussi solidement sur les arcs doubleaux des voûtes dont la poussee étoit bien retenue (ainsi qu'elle doit l'être à l'église de Ste Genevieve) que sur les pannes & les cintres des arcades de la croisée de l'église qui doivent porter la plus grande partie du dôme de Ste Genevieve, comme cela se pratique aux autres églises.

J'ajoutai que, pour être en état de bien juger cette question, il faudroit avoir connoissance entière de votre projet & des moyens que vous comptez employer pour la construction du dôme. Je conseillai à M. Patte de vous faire part de ses observations pour vous mettre à portée de lever ses doutes; & lui ai dit que bien loin de me croire en état de faire la critique de vos travaux, si j'avois un dôme à faire, je m'adresserois à vous pour vous consulter.

Voilà, Monsieur, en substance ce que je me

rappelle très-bien avoir dit à M. Patte, & cela est bien différent de la façon dont on me fait parler.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, PERRONET.

Deuxième Lettre, du 26 Janvier 1770.

Je m'acquitte, Monsieur & cher confrere, avec grand plaisir de la promesse que je vous ai faite de vous écrire ce que je pense sur la construction du dôme de l'église de Ste Geneviève.

J'ai examiné avec attention les plans & profils de cette église, que vous m'avez fait l'amitié de me communiquer, & j'ai réfléchi sur les moyens particuliers que vous m'avez dit avoir l'intention d'employer à la construction du dôme. J'ai comparé le tout avec les desseins de pareils monumens qui sont construits, soit dans le genre massif de l'architecture antique, soit dans celui du plus léger gothique. J'ai reconnu qu'en donnant à vos points d'appuis verticaux, & aux buttrées latérales assez de force pour assurer à votre dôme toute la solidité convenable, vous avez pris un parti moyen également sage & économique entre les deux genres de construction dont je viens de parler. Ensorte que les personnes qui voudroient ne comparer votre projet qu'avec ceux des premiers édifices, le trouveroient autant foible qu'il paroîtra l'être peu à des gens qui choisiroient pour objet de leur comparaison ceux du dernier genre que l'on voit cependant, quoique souvent avec étonnement, subsister depuis plus de cinq à six siècles.

La magie de ces derniers édifices consiste principalement à les avoir construits en quelque sorte à l'imitation de la structure des animaux. Les colonnes élevées & foibles, les nervures, arcs doubleaux, les ogives & tiercerons pourroient être comparés à leurs os, & les petites pierres & voussoirs de 4 à 5 pouces seulement d'épaisseur, & de coupe à la chair des mêmes animaux. Ces édifices pourroient subsister comme un squelette ou la carcasse des navires qui paroît être construite d'après de pareils modèles.

En imitant ainsi la nature dans nos constructions, on peut, avec beaucoup moins de matiere, faire des ouvrages très-durables, des colonnes ou des nervures foibles en apparence, fortifiées par des piliers buttans de même espèce, soutiennent aisément des voûtes légères & des dômes en porte-à-faux qui ne sont point ici vicieux comme le seroient deux des piliers ou des murs isolés que l'on n'auroit pas élevés à plomb, en observant les retraites & le fruit usités.

Des architectes qui connoîtroient moins bien les loix de l'équilibre & l'art des constructions légères que ceux qui ont fait de pareils édifices, pourroient croire qu'ils rendroient les leurs plus solides, en augmentant le volume des matériaux; mais si les voûtes qui tiennent lieu de puissances agissantes & destructives sont fortifiées en plus grande raison que les murs & les piliers buttans qui doivent résister à leur poussée, l'édifice sera moins solide; c'est donc encore plus du rapport des puissances agissantes à celles qui doivent leur résister que doit dépendre la solidité d'un édifice, que de la grosseur des piliers ou des murs, & de l'épaisseur disproportionnée des voûtes qui tendent à les renverser.

Nous avons l'avantage de posséder à l'académie des architectes instruits de ces principes qui, comme vous, Monsieur, laisseront des modèles de construction solide qui, sans s'écarter des proportions élégantes que nous donnent les monumens antiques, approcheront de la hardiesse & de la légèreté des ouvrages gothiques sans montrer, comme eux, cette espèce de carcasse ou de squelette que j'ai voulu leur attribuer en les comparant à la structure des vaisseaux ou des animaux : c'est d'après de pareilles réflexions que j'ai osé hasarder de faire des ponts d'une exécution plus hardie, & avec beaucoup moins de matiere qu'on ne l'avoit fait ci-devant. Je m'attends bien qu'ils n'obtiendront pas tous les suffrages, & qu'en les comparant avec d'autres ponts, on les croira moins durables, je n'en aurai pas plus d'inquiétude sur leur solidité que vous ne devez en avoir, Monsieur, sur celle de votre beau & magnifique monument.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE de M. Antoine, architecte.

Je viens de lire dans l'instant, Monsieur, une lettre insérée dans votre premier volume d'Avril, en forme de réclamation de M. Surbled, au nom de M. Buignet de Lyon, d'un projet de théâtre pour la comédie françoise; je n'ai point l'honneur de connoître ces Messieurs, mais je remercie bien sincèrement le premier de ses éloges, & je vais démontrer que je ne me suis point enrichi des productions de l'autre.

Il est très-possible que M. Buignet ait fait, il y a neuf ans, une esquisse & même un plan terminé d'un théâtre à construire sur l'emplacement du Caroussel, il est encore très-possible que ce plan ait été donné à graver; qu'il dût composer sept planches; qu'il y en ait deux de commencées, en dépôt chez un de ses amis; que des affaires de famille aient empêché M. Buignet de mettre au jour son projet. Je conviens de tout cela; mais il faudra aussi que M. Surbled m'accorde que j'ai pu faire le mien sans me servir du secours qu'auroit pu me fournir la connoissance de l'ouvrage de M. Buignet, on va voir que cela ne peut pas trop m'être contesté; cette probabilité, si je ne me trompe, peut en repousser une autre; car la lettre de M. Surbled ne contient elle-même qu'une probabilité.

Mais je ferai plus, & je vais détruire l'effet de la réclamation, en opposant un fait bien connu, bien appuyé, dont les témoins existent & sont gens de la plus grande considération; heureusement pour moi m'a date est antérieure à la sienne, & c'est une date qui a acquis une publicité suffisante, comme vous allez en juger.

En 1760, l'hôtel de Conti, dont l'emplacement a été sujet à plus d'une destination avant la construction de l'édifice qu'on y élève, présentait aux amateurs des monumens, plusieurs idées différentes, à l'une desquelles je m'attachai; on parloit d'y élever le théâtre de la nation. Ce projet m'intéressa; je fis mes dessins, & j'eus l'honneur de les présenter, au mois de Mars de la même année, à M. le maréchal de Richelieu. Ce seigneur eut la bonté de me marquer la plus grande satisfaction de mon travail, & de m'assurer de

200 MERCURE DE FRANCE.

son souvenir au cas que cet édifice eût lieu sur un terrain quelconque ; l'exécution de cette entreprise ayant été retardée jusqu'à ce jour , j'ai su , comme tout le monde , que le terrain de l'hôtel de Condé étoit substitué à celui de Conti. Mes plans étoient dans mon porte-feuille , connus de beaucoup de personnes dont je puis revendiquer le témoignage : je les ai ajustés sur l'emplacement qui semble être aujourd'hui irrévocablement désigné ; voilà tout ce que j'ai fait de nouveau depuis l'esquisse & les gravures commencées de M. Buignet, donc je ne l'ai point imité ; je dirai même que je ne connois pas plus son ouvrage que je n'ai l'honneur de connoître sa personne.

Mon intention , relativement au théâtre de la comédie françoise , n'a été que d'indiquer des choses extérieures , accessoires dans le fond , mais qui feront beauté quand on voudra ou qu'on pourra les exécuter. Je n'ai pas dit un mot des détails de ce théâtre ; la forme circulaire que je montre ne me trahit en aucune façon , & ne donne point à M. Surbled mon secret sur la manière de le décorer ; ce n'est ordinairement qu'après l'exécution qu'on est autorisé à louer un artiste , ou à s'élever contre lui quand il a péché contre les beautés des règles , ou négligé ce qui appartient au goût & compté pour peu la commodité publique.

Je vous prie , Monsieur , de vouloir bien insérer cette réponse dans le prochain Mercure.

J'ai l'honneur , &c.

ANTOINE , Architecte.

Le 7 Avril 1770.

A V I S.

I.

Médaillon de Mde la future Dauphine.

LAURAIRE, peintre & doreur de l'académie de St Luc, rue des Prêtres St Germain-l'Auxerrois, publie le médaillon de Madame la future Dauphine, sur le modèle qui a été envoyé de Vienne en Autriche; il a 22 lignes de largeur sur 29 de hauteur. Le prix est de 8 f. en blanc, de 12 f. en rouge, de 2 liv. en bordure dorée, & de 3 liv. dans une bordure de composition.

Cet artiste a très-bien rendu les graces, & l'élégance des traits de la Personne auguste si attendue & si célébrée par les vœux de la France.

On trouve, chez le même, un assortiment de toutes sortes de médaillons, & des cadres & bordures pour les estampes.

I I.

Nouveau Thermometre.

Le thermometre royal à quatre tubes, marquant les degrés un à un, & les minutes de cinq en cinq, inventé par l'Abbé Soumille & approuvé par l'académie royale des sciences, commence de se répandre dans cette ville. Ces quatre tubes, destinés pour ainsi dire aux quatre saisons de l'année, ne marquent jamais que l'un après l'au-

tre : chacun commence précisément au même point où son voisin vient de finir. Les degrés, qui ont environ un pouce d'étendue, peuvent être apperçus de fort loin ; on y distingue sensiblement le plus petit changement qui s'opère dans l'air. Il a été présenté au Roi, & S. M. en a paru satisfaite. On en trouvera quelques exemplaires, à juste prix, chez le Sr Dulac, marchand parfumeur & bijoutier, rue St Honoré, au berceau d'or près celle des Poulies.

I I I.

Cabinet littéraire.

Après la faveur publique qu'a eu le bonheur d'obtenir le magasin littéraire du Sr Quillau, il seroit superflu d'en relever ici les avantages. Pouvoit-on manquer de plaire, en formant un établissement qui réunit l'agrément à l'utilité, qui mît, pour ainsi dire, à la disposition de chaque particulier une bibliothèque nombreuse & choisie dont il jouit à peu de frais ; où l'homme de lettres trouve à s'éclaircir de plus en plus, les gens du monde de l'un & de l'autre sexe à occuper leurs loisirs, les étrangers à prendre connoissance de notre littérature, & les amateurs de nouvelles politiques, économiques ou littéraires, à satisfaire leur curiosité, par la lecture des journaux & des papiers publics ?

Mais le succès, loin de ralentir le zèle du Sr Quillau, n'a fait que l'encourager. Plus il voit la bonne volonté du Public augmenter à son égard, plus il redouble d'efforts pour s'en rendre digne. Le meilleur moyen d'y réussir est sans doute d'enrichir continuellement son fonds, soit d'ouvrages

anciens & connus qui pouvoient lui manquer, soit de nouveautés de toute espèce, les plus capables de piquer & d'intéresser les lecteurs ; en sorte que sa collection de livres, quoiqu'il ose dire qu'elle est déjà la plus considérable qui existe dans ce genre, devienne bientôt aussi complète qu'il se puisse. C'est à quoi il emploie journellement tous les soins. Les acquisitions successives qu'il a faites avoient donné lieu jusqu'aujourd'hui à deux supplémens dont il avoit accru son premier catalogue. C'est ici le troisième qu'il offre à ses abonnés, & il se flatte qu'il ne leur sera pas moins agréable que les précédens, par le nombre des articles intéressans & nouveaux qu'il contient.

Les conditions de l'abonnement se trouvent expliquées dans le premier avertissement du catalogue. MM. les abonnés sont priés d'y recourir pour s'en instruire. On se contentera de renouveler une autre priere qu'on leur a déjà faite, comme très-essentielle à leurs propres intérêts ; c'est de retenir les livres le moins de tems qu'il leur sera possible, parce que l'exactitude du Sieur Quillau à les servir dépend sur-tout de la leur à observer ce point.

I V.

Magasin de papiers anglois, chez le Sr Crepy l'aîné, rue St Jacques, la 3e boutique au-dessus de la fontaine St Severin, à St Louis.

Le Sr Crepy, l'aîné, donne avis qu'il tient en magasin des papiers anglois & toutes sortes d'ameublemens dont la beauté des desins, la vivacité &

204 MERCURE DE FRANCE.

solidité des couleurs sont supérieures & au même prix de la fabrique : il est connu pour les petits papiers à la main : il entreprend de raffortir les étoffes ; fournit la toile convenable, & fait coller ses papiers en ville ; vend des paravens & écrans, & fournit les baguettes dorées : il a une grande quantité de différens dessins variés pour satisfaire les goûts. Il y en a depuis 2 liv. jusqu'à 6 le rouleau de 9 aunes, jusqu'à 24 liv. en remontant tous jours de 20 sols à 20 l.

V.

Cabinet généalogique composé d'un grand nombre de cartons remplis tant de titres, que de renseignemens généalogiques de toutes les maisons souveraines de l'Europe, principalement celles de la France, ainsi que de manuscrits, divisés par provinces : le tout mis en ordre par le feu sieur Chevillard, généalogiste & historiographe de France, & augmenté par le sieur Dubuisson, possesseur dudit cabinet.

Cette collection renferme aussi en cartes héraldiques, les nobiliaires de Bretagne, en dix feuilles, de Champagne en quatre feuilles, de Picardie en deux feuilles, grand papier, de Normandie en vingt-sept feuilles grand in-fol. ainsi que ceux des autres provinces ; en outre beaucoup de manuscrits & recueils d'armoiries de toutes les villes, bourgs, paroisses, couvens & communautés de divers Royaumes.

S'adresser au sieur Dubuisson, rue S. Jacques vis-à-vis la porte de S. Benoît.

V I.

Archives.

Comme le bon ordre , dans les archives des Seigneurs , est d'une nécessité pour le maintien de leurs droits utiles & honoraires , & qu'au contraire le désordre entraîne infailliblement la perte de quelques-uns de ces droits ; le sieur Bauchart possédant à fond ce talent , tant par un travail de plusieurs années , que par son application & ses recherches fructueuses , offre ses services aux personnes qui pourront en avoir besoin , & de leur démontrer que sa méthode d'opérer est si nette , que les titres se trouvent à l'abri de la confusion & du bouleversement que le laps de tems peut y occasioner , ou du moins en état de rentrer dans leur ordre primitif , sans peine , sans dépense & sous très-peu de tems.

Il demeure rue Dauphine à l'hôtel de Mouy , au fond de la deuxième cour : On le trouvera tous les jours chez lui depuis deux heures de relevée jusqu'à six , excepté les fêtes & dimanches.

Il donnera toute satisfaction à ceux qui , désirant de plus amples détails , lui feront l'honneur de lui écrire.

V I I.

Lithotome pour la taille.

Nous Antoine & Guillaume Combaldien , maîtres en chirurgie du lieu de Garganvilla , & Dominique Delpech aussi maître en chirurgie du lieu de Larrafet en Guienne , diocèse de Montauban , sous-signés certifions avoir été présens à une opération

166 MERCURE DE FRANCE.

de la taille que le sieur Lamarque cadet, maître en chirurgie & lithotomiste de la ville de Toulouse & pensionné, a faite le 29 Juillet dernier audit lieu de Garganuilla, avec un instrument qui remplit trois objets ; laquelle opération a été faite avec toute la dextérité possible, & bien plus brièvement que celles que nous avons vu pratiquer par d'autres lithotomistes, ledit malade a été parfaitement guéri dans peu de jours, quoique la pierre pèsât trois onces deux dragmes : c'est pourquoi nous donnons notre présent certificat pour lui servir en tant que de besoin & le certifions véritable, à Garganuilla : ce 22 Août 1769.

COMBALDIEU aîné, DELPECH,
COMBALDIEU.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 3 Février 1770.

ON assure que le nouveau grand Visir a supplié le Sultan de vouloir bien lui donner pour adjoints huit personnes en état de le seconder dans les fonctions de son ministère. On apprend que son prédécesseur est arrivé à Gallipoli, & l'on continue d'assurer qu'il sera envoyé en exil à Lemnos ou à Rhodes.

De Petersbourg, le 6 Février 1770.

Le comte de Panin, conseiller privé & chef du département des affaires étrangères, a déclaré aux ministres étrangers qui résident en cette Cour,

que les commandans de l'Escadre envoyée par l'Impératrice dans la méditerranée, ont les ordres les plus précis de ne faire aucun mal aux Chrétiens de quelque nation qu'ils soient. On croit que cet ordre s'étend aussi à tous les Francs qui se trouvent répandus dans les Isles & les provinces de l'empire Ottoman.

De Stockholm, le 27 Février 1770.

L'académie royale des sciences de cette ville, a fait frapper, à l'occasion des mausolées érigés par ordre de la Reine, aux sieurs Dalin & Klingens-
tierna, deux médailles représentant d'un côté les bustes de ces hommes de lettres & de l'autre la structure de leurs mausolées.

Le 6 Mars.

En conséquence du système des finances, approuvé par la dernière diète, les directeurs de la banque prennent des arrangemens propres à empêcher que le cours du change ne monte jamais au-dessus de cinquante quatre marcs par rixdaler de banque, & ne baisse au-dessous de quarante-huit.

De Warsovie, le 7 Mars 1770.

On vient de recevoir ici la nouvelle de la levée du siège de Brailow par les Russes.

Le 17 Mars.

Suivant des nouvelles récentes publiées par les Russes, leurs troupes se sont emparées de Cilianova, place située à l'embouchure du Danube, & après avoir transporté à Yassi une partie des munitions & des provisions qu'elles y ont trouvées, elles ont brûlé le reste; on ajoute que la

208 MERCURE DE FRANCE.

garnison Turque de Brailow avoit abandonné cette forteresse avec toute l'artillerie & les munitions. Les mêmes avis portent que la Forteresse de Bender est investie , & que les Tartares Budziacs se sont retirés sous le canon d'Oczakow.

De Coppenhague, le 17 Mars.

Le Roi a ordonné par un règlement du 10 de ce mois que le college de l'amirauté & celui du commissariat n'en formeroient d'orénavant qu'un seul sous le nom de *college royal de l'amirauté & de commissariat général*.

De Vienne, le 14 Mars 1770.

On assure qu'immédiatement après le mariage de la future Dauphine , l'Empereur se rendra en Hongrie , pour y passer en revue tous les Régimens de cavalerie qui y sont en quartier d'hiver.

De Naples, le 10 Mars 1770.

Mardi au soir , don Juan Ciavaria , trésorier général de la maison du Roi , étant à son bureau dans la grande cour du palais , a été assassiné & volé par un soldat des gardes italiennes. Ce scélérat a été arrêté sur le champ & conduit dans les prisons militaires , d'où après avoir été dégradé & dépouillé de ses armes , il a été transféré dans les prisons de la vicairie. Sa Majesté a ordonné qu'on en fit la plus prompte & la plus sévère justice.

De Rome, le 7 Mars 1770.

Sa Sainteté , dans la vue d'augmenter les revenus de la chambre apostolique , a jugé à pro-

A V R I L. 1770. 209

pos de réduire à la moitié les sommes que le feu Pape , Benoît XIV , avoit accordées à plusieurs communautés sur le produit de la loterie établie en cette capitale.

Dans un consistoire secret tenu le 12 du même mois , on procéda à l'expédition des différens sièges vacans.

De Londres , le 16 Mars 1770.

Avant-hier le lord maire , les Shérifs & une centaine de membres de la bourgeoisie de la cité , se rendirent au Palais Saint James , & ayant été admis dans la chambre du conseil , où le Roi étoit assis sur son trône , entouré de ses grands officiers , on fit à Sa Majesté la lecture de la remontrance de la cité de Londres. Après que le Roi y eut répondu , le lord maire , les Shérifs & les Bourgeois qui l'accompagnoient eurent l'honneur de baiser la main de Sa Majesté , & s'en retournerent au milieu des acclamations du peuple.

Le 14 , on lut , dans la chambre des Pairs , le bill pour fournir à la solde & aux uniformes de la milice sur les fonds provenans de la taxe des terres. Il fut proposé de présenter au Roi une adresse pour supplier Sa Majesté de faire remettre à la chambre un état des dépenses de la liste civile , contractées ou échues depuis le 5 Janvier 1769 jusqu'au 5 Janvier 1770.

Le 20 Mars.

Le 16 de ce mois , la chambre des communes délibérant en comité sur le subside , résolut d'accorder 5000 liv. sterl. pour les réparations & améliorations du Havre de l'isle de Barbade aux Indes Occidentales.

210 MERCURE DE FRANCE.

On a pris connoissance , dans la chambre des communes , des lettres qui ont paru sous le nom de *Junius* , & d'une nouvelle feuille intitulée , *Thowisperer* , & remplie des assertions & des réflexions les plus hardies contre les personnes les plus respectables , mais jusqu'à présent on ne s'est pas encore accordé sur la maniere de procéder à la recherche des auteurs de ces écrits.

De Versailles , le 28 Mars 1770.

Le Sr de Maupeou , chancelier de France , ayant été pourvu , sur la démission du comte de St Florentin , de sa charge de Chancelier commandeur des ordres du Roi & surintendant des deniers desd. ordres , a prêté serment , en cette qualité , entre les mains de Sa Majesté.

La princesse de Rohan , fille du prince de Guéméné , eut avant hier l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale par la princesse de Rohan.

Dimanche dernier , la baronne de Crussol & la marquise de Chamborant eurent l'honneur d'être présentées au Roi & à la Famille Royale , la première par la duchesse d'Uzes , & la seconde par la comtesse de Morie.

Le 31 Mars.

Sa Majesté vient d'accorder les entrées de sa chambre au duc de Saint-Mégrin , colonel du régiment Dauphin.

Le 4 Avril.

Aujourd'hui le Roi a tenu ici la cour des Pairs. Mlle de Condé , fille du prince de Condé , fut

présentée avant-hier au Roi & à la Famille Royale,
par la princesse de Conti.

De Paris, le 26 Mars 1770.

Vendredi dernier, le comte de St Florentin s'étant rendu à l'assemblée générale du clergé, demanda, au nom du Roi, un don gratuit de seize millions, qui fut unanimement accordé; le clergé prit en même tems une délibération pour autoriser l'emprunt de cette somme en constitution de rente au denier vingt.

Le 6 Avril.

On a publié la bulle du Pape, par laquelle Sa Sainteté accorde un jubilé universel, & le mandement de l'archevêque de cette capitale à ce sujet.

LOTÉRIES.

Le cent onzième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 30 du mois dernier, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 65254. Celui de vingt mille livres, au N°. 65743, & les deux de dix mille aux numéros 63564 & 67028.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de ce mois. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 42, 17, 62, 21, 13.

M O R T S.

Le St Guerin de Brullars, ancien lieutenant-colonel du régiment de Lyonnais, & brigadier des armées du Roi, est mort à Troisy en Champagne, le 5 Mars, dans la 96^e année de son âge.

Robert Dillon, comte de Roscommon, pair du royaume d'Irlande, maréchal des camps & armées du Roi, est mort à Paris, le 25 Mars, dans la 50^e année de son âge.

Marie de Janssen, veuve de Charles Caloert, comte de Baltimore, mourut, le 4 Mars, à Chail-lot, près de Paris, âgée de 65 ans.

Marie-Antoinette-Victoire de Gontaud, veuve de Louis-Claude-Scipion de Beauvais de Grimoard, comte du Roure, lieutenant-général des armées du Roi, est morte à Paris, le 26 Mars, dans la 51^e année de son âge.

Nicolas-Charles-Joseph Trublet, archidiacre & chanoine de St Malo, l'un des Quarante de l'académie françoise, est mort à St Malo, le 14 Mars.

Séraphine de Beauveau, religieuse Visitandine, sœur du prince de Beauveau, est morte à Paris dans le courant du mois de Mars.

Marie-Marguerite de Castellane, épouse de Charles-Emmanuel de Vintimille, marquis du Luc, colonel du régiment Royal-Corse, est morte le 29 Mars, âgée de 23 ans.

Jean-François Marquis du Châtelet-d'Harau-court, lieutenant-Général des armées du Roi &

grand'croix de l'ordre royal & militaire de St Louis, est mort, dans cette capitale, le 2 Avril, dans la 80^e année de son âge.

L'abbé Couturier, supérieur du séminaire de St Sulpice, & abbé de l'abbaye de Chaumes, ordre de St Benoît, est mort dans ce séminaire, le premier Avril, âgé de 83 ans.

Messire Guillaume - Olympe-Rigoley de Puligny, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, premier président de la chambre des comptes de Bourgogne, Bresse, Bugey, Valromey & Gex, reçu en cette charge le 13 Janvier 1770, est mort à Dijon le 16 Février suivant, âgé de 26 ans 7 mois & 10 jours.

Il avoit succédé audit office de premier président de la chambre des Comptes à messire Claude-Denis-Marguerite Rigoley son frere aîné, mort à Dijon le 2 Septembre 1769, âgé de 27 ans 3 mois & 26 jours; n'ayant exercé cette charge que 3 mois 10 jours, quoiqu'il y eût été reçu dès le mois de Janvier 1759.

Ils étoient tous deux fils de feu Messire Jean Rigoley, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, premier président de la chambre des comptes de Bourgogne, Bresse, &c. mort, le 8 Mai 1758, lequel avoit également succédé en la même charge à Messire Claude Rigoley son pere dès le mois de Février 1716, & de M^{de} Philiberte-Françoise de Siry.

Il ne reste, de cette branche de la famille de Rigoley, que Dame Anne-Marie François-Thérèse Rigoley, mariée le 29 du mois d'Octobre 1767 à Messire Claude-Marc-Antoine de Pradier, Marquis d'Agrain.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	5
Extrait du printems, poëme des Saisons,	<i>ibid.</i>
L'absence de Vénus,	9
Vers à un ami, le jour de sa fête,	10
L'Amour & la Mort, fable,	<i>ibid.</i>
Stance à une Receveuse des loteries,	13
Zaman, histoire orientale,	15
Les Volcans, ode,	38
Conte,	43
La naissance de l'Amitié,	44
Sally, ou l'Amour anglois,	47
Vers sur le livre de la Théorie des sentimens agréables,	52
Vers à M. de * * *,	53
Le Sophi & le Potier,	54
Vers,	55
Explication des Enigmes,	60
ENIGMES,	61
LOGOGRYPHES,	66
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	68

A V R I L. 1770. 215

Les amours de Lucile & de Doligny,	<i>ibid.</i>
Mémoire de Lucie d'Olbery,	73
Choix varié de poësie,	76
La nouvelle Lune,	77
Les présages de la santé,	79
Nouveau style criminel,	86
Sommaire des principales questions de droit,	87
Institutes du droit canonique,	88
Mémoires d'un citoyen, &c.	91
Essai sur neuf maladies dangereuses,	94
Essai sur différens points de physiologie, &c.	97
L'Iliade d'Homère en vers,	104
Catalogue de livres choisis,	115
Le Nécrologe des hommes célèbres,	116
Géographie du tour du monde,	121
Fables allemandes & contes françois en vers,	122
L'homme de lettres,	124
Les sens, poëme en cinq parties,	132
Institutions philosophiques,	134
Traité de la culture des péchers,	135
Le nouveau Spectateur,	137
Avis au Public,	138

216 MERCURE DE FRANCE.

SPECTACLES , Concert spirituel ,	141
Comédie françoise ,	142
Comédie italienne ,	144
Lettre de Rouen ,	150
Distribution des fêtes pour le mariage M ^{gr} le Dauphin ,	152
ACADÉMIES ,	
ARTS , Gravure ,	161
Peinture ,	165
Musique ,	166
Traits de valeur & de générosité ,	168
ANECDOTES ,	169
Requête à M. le duc d'Aumont ,	174
A S. A. S. Mlle d'Orléans , sur son mariage ,	176
Projet moral ,	177
Lettre de M. Linguet , &c.	182
Arrêts , Déclarations , &c.	194
Lettre de M. Pélisson à M. Soufflot ,	195
Autre lettre ,	196
Lettre de M. Antoine , architecte ,	198
AVIS ,	201
Nouvelles Politiques ,	206
Loteries ,	211
Morts ,	212

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue des Cordeliers.

DEC 4 1936

